

SELON DES ÉTUDES EN COURS DANS LES ÉTATS-U...

Le prêt du soldat pourrait être doublé prochainem...

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9373 — 36 PAGES — MERCREDI 5 MARS 1975

Une réforme agraire radicale est proclamée en Éthiopie

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,65 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

AU MOMENT OU S'OUVRE A ALGER LE « SOMMET » DE L'OPEP

Les États-Unis réclament un accord entre consommateurs avant la conférence préparatoire sur l'énergie

La réunion préparatoire à la conférence internationale sur les problèmes de l'énergie aura-t-elle bien lieu le 7 avril, comme l'a proposé M. Valéry Giscard d'Estaing ? Trois jours après l'envoi des invitations par la France, les réactions de plusieurs pays intéressés laissent planer une certaine incertitude. Aux réserves de l'Algérie et du Venezuela sont venus s'ajouter celles des États-Unis. Washington a fait savoir à ses partenaires de l'Agence internationale de l'énergie que les États-Unis ne participeront à cette réunion préparatoire que dans la mesure où les pays consommateurs seront parvenus à un minimum d'accord sur les programmes de développement des ressources énergétiques nouvelles, ainsi que sur la politique des prix et de garantie des investissements qui s'y rattache.

● *A BRUXELLES, où sont réunis les ministres des affaires étrangères de la Communauté, on s'interroge sur le sens de cette prise de position américaine qui place dans une position délicate les huit partenaires de la France membres de l'Agence de l'énergie. On saura sans doute jeudi le sens exact de l'attitude américaine, qui sera précisé lors du comité directeur de l'Agence qui se réunit à Paris.*

● *A ALGER, le « sommet » des chefs d'État des treize pays de l'OPEP s'est ouvert ce mardi 4 mars, sous la présidence de M. Houari Boumediène. A son arrivée dans la capitale algérienne, le chah d'Iran a déclaré :* « Nous ne nous laisserons pas marcher sur les pieds, mais nous ne voulons pas la destruction du monde. Nous voulons au contraire tous la main dans la main établir une coopération internationale pour un monde meilleur et plus équitable. »

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Au cours d'une « séance restreinte » entre les neuf ministres des affaires étrangères, un incident de parcours a révélé lundi le climat d'incertitude et de relative tension dans lequel on s'achemine vers la conférence préparatoire entre les pays producteurs et consommateurs de pétrole, comme la répugnance des partenaires de la France à l'égard de toute attitude susceptible de gêner les États-Unis.

Les Huit se sont demandés si Paris n'aurait pas dû les consulter avant d'envoyer ses invitations pour la réunion préparatoire du 7 avril. Ils estiment, à l'évidence, que l'Élysée aurait mieux fait d'attendre la fin du « sommet » de l'OPEP et de la session de l'Agence internationale de l'énergie afin d'y voir plus clair sur leurs intentions respectives.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 33.)

Dialogue ou confrontation

La conférence internationale sur l'énergie, dont M. Giscard d'Estaing a convoqué, pour le 7 avril, la réunion préparatoire, est-elle condamnée d'avance ? Les conditions posées par les États-Unis à leur participation et les attaques du ministre algérien contre « les grandes manœuvres des pays industrialisés » — que l'on retrouvera sans doute dans le communiqué du « sommet » de l'OPEP — suscitent déjà des commentaires pessimistes.

Les critiques adressées à l'initiative française, viennent des bords les plus opposés. Aucune n'est inattendue. S'agit-il, comme le dit M. Bouteflika, de « dissocier » le pétrole des autres matières premières pour mieux diviser le tiers-monde et restaurer le règne des nantis ? M. Giscard d'Estaing répond dans son invitation que « l'examen des problèmes de l'énergie » qu'il propose est lié aux autres aspects de la situation économique mondiale, impliquant ainsi qu'ils ne peuvent être dissociés. Mais il faut bien que la discussion commence par quelque chose — pourquoi pas le pétrole ? — faute de quoi elle sera indéfiniment ajournée.

M. Kissinger, jugeant apparemment remplies les autres conditions qu'il avait posées — répartition en cas d'embargo, solidarité financière des consommateurs, mesures d'économie, — tient à ce que les consommateurs groupés sous son égide dans l'Agence internationale de l'énergie se mettent tout de suite d'accord pour protéger le développement des énergies de substitution. Louable préoccupation. La France — qui ne fait pas partie de l'Agence — entend bien, elle aussi, développer les substituts du pétrole, nécessairement promis à un grand avenir. Mais une chose est d'entreprendre un tel effort, une autre de souscrire au « prix-plancher », imaginé par le secrétaire d'État. Beaucoup pensent, en effet, qu'il sert essentiellement à financer la mise en valeur des ressources énergétiques américaines.

Que M. Kissinger insiste pour que les Occidentaux s'engagent fermement à développer leurs ressources nouvelles, nul n'y trouvera à redire. Mais s'il exigeait de ses « clients » un accord préalable précis sur un mécanisme financier complexe — celui-ci est fort critiqué dans son propre pays, — la proposition française n'aurait aucune chance d'aboutir. On ne pense d'ailleurs pas au Quai d'Orsay que telle soit l'intention du secrétaire d'État. Même s'il continue à renâcler, on veut croire qu'il ne manquera pas le rendez-vous proposé par Paris.

La nervosité que suscite cette affaire ne vient pas seulement de ce que les dés sont jetés et des invitations envoyées, auxquelles il faut répondre par oui ou par non. Elle vient surtout du retournement de la conjoncture pétrolière, dans laquelle les « durs » de tous bords trouvent de quoi alimenter les surenchères. La réduction de la consommation ayant amorcé une baisse du prix, les producteurs ne vont-ils pas se raidir et refuser de négocier en position de faiblesse ? Les Américains ne vont-ils pas se persuader que les producteurs de pétrole sont à leur merci et que toute discussion est inopportune ?

L'une et l'autre attitude seraient à courte vue. La crise pétrolière, née de la guerre d'octobre, n'est pas un épisode fortuit. La raréfaction des ressources, les obstacles à la croissance continue, le rétrécissement de notre univers, sont des phénomènes inéluctables auxquels ne peut répondre que la solidarité mondiale. Producteurs et consommateurs, quoi qu'ils puissent en penser, sont dans le même bateau. Le choix est entre la confrontation, c'est-à-dire l'épreuve de force, et le dialogue, c'est-à-dire la coopération.

VERS LA LIBÉRATION DE M. LORENZ

Les cinq extrémistes allemands ont trouvé refuge au Yémen du Sud

Les cinq militants d'extrême gauche allemands dont le Mouvement du 2 juin a obtenu la libération en échange de la vie de M. Peter Lorenz, enlevé à Berlin le 27 février, sont arrivés lundi soir 3 mars à Aden à bord d'un Boeing-707 de la Lufthansa. A la requête du gouvernement de Bonn, les autorités sud-yéménites ont autorisé l'appareil à se poser et ont accordé le droit d'asile à ses passagers. Le pasteur Albertz, qui les accompagnait en qualité de « garant », est resté à bord du Boeing qui, sur la route du retour a fait une escale technique, mardi matin, à Addis-Abeba.

Bien que leurs exigences aient été entièrement satisfaites, les ravisseurs de M. Lorenz n'avaient toujours pas libéré leur prisonnier mardi en fin de matinée. Ils attendent, en effet, que M. Albertz, rentré à Berlin-Ouest, ait prononcé à la télévision une phrase convenue.

Le Boeing de la Lufthansa s'était dirigé lundi après-midi vers le Proche-Orient mais, successivement, la Libye, le Liban et la Syrie avaient refusé de le laisser atterrir. Il put se poser à Aden à 18 h. 41 G.M.T. Auparavant, les passagers avaient refusé l'offre du Yémen du Nord de les accueillir « *pour des raisons humanitaires* ».

(Lire page 2 l'article de DANIEL VERNET.)

MANIFESTATION A BILLANCOURT

35000 OUVRIERS DE LA RÉGIE RENAULT sont touchés par les réductions d'horaires

La direction de la régie Renault a mis en application, ce mardi 4 mars, des mesures de réduction d'horaires (d'une heure et quart à deux heures par jour) dans plusieurs de ses établissements. Ces mesures concernent pour le moment trente-cinq mille ouvriers environ. La direction invoque les difficultés d'approvisionnement des chaînes de montage nées des débrayages intervenus ces derniers jours à l'usine du Mans.

La C.G.T., qui a protesté contre « la façon illégale » *dont cette mesure a été annoncée au personnel, et la C.F.D.T. ont organisé un meeting ce mardi matin à Boulogne-Billancourt. Selon la C.G.T. des arrêts de travail ont été observés dans divers ateliers de Billancourt, de Sandouville et du Mans. Une délégation C.G.T.-C.F.D.T. de Renault devait se rendre dans l'après-midi à l'hôtel Matignon pour protester auprès du premier ministre contre les mesures de licenciement à la Régie et les réductions d'horaires.*

Meetings, débrayages, manifestations, réductions d'horaires : la situation demeurait confuse ce mardi matin à la régie Renault. La direction de la Régie a décidé des réductions d'horaires de deux heures pour dix mille métallurgistes de l'île Seguin, à Billancourt, d'une heure et demie pour huit mille personnes à Sandouville et d'une heure et quart pour seize mille autres à Flins. La même mesure sera prise mercredi pour les équipes de l'après-midi dans ces mêmes usines. La direction invoque les baisses de cadences à l'usine du Mans, qui produit les trains avant et arrière de la R 4 et de la R 6.

Au cours d'un meeting qui a eu lieu mardi matin place Nationale, à Billancourt, un représentant de la C.G.T. a lancé un appel à l'extension de l'action. « *Nous sommes*, a-t-il affirmé, *favorables à toutes les formes de lutte décidées démocratiquement.* » La veille, la C.G.T. avait déclaré devant les journalistes qu' « *on ne règle pas toujours un conflit par la grève illimitée* ». La C.G.T. avait refusé de répondre lundi à une convocation impromptue à un comité d'établissement qui, selon elle, « *bafouait les règles les plus élémentaires de la législation du travail* ». Selon la direction de la régie Renault, la situation restait relativement calme à Billancourt, ce mardi matin, où 10 % seulement des ouvriers professionnels auraient répondu aux consignes de débrayage de deux heures lancées par la C.G.T. et la C.F.D.T. Dans l'île Seguin, la production des R 4 et des R 6 était assurée à l'usine de carrosserie et de montage. Aux usines du Mans, la production de pièces de mécanique (trains avant et arrière, arbres de transmission) était toujours très ralentie.

(Lire nos informations p. 32.)

L'AIDE DE L'ÉTAT AUX CHOMEURS PARTIELS PORTÉE A 2,40 F PAR HEURE

Le premier ministre a, ce mardi, adressé une lettre aux dirigeants des centrales syndicales et du CNAF pour les informer des mesures qui viennent d'être décidées sur l'augmentation des aides publiques aux chômeurs partiels. M. Chirac invite les partenaires sociaux à reprendre les négociations susceptibles d'aboutir à une amélioration des aides contractuelles.

L'indemnité horaire versée aux chômeurs partiels par les pouvoirs publics va passer de 2,10 F à 2,40 F (au lieu des 3 F dont il avait été question), l'indemnité versée pour personne à charge restant fixée à 0,84 F. Le plafond de ressources limitant les droits des bénéficiaires est relevé de 1 600 F à 2 500 F.

D'autre part, le *Journal officiel* du 4 mars publie un décret précisant les modalités selon lesquelles le gouvernement remboursera les indemnités versées par les employeurs aux chômeurs partiels. Quand les entreprises s'engageront à ne pas licencier le personnel dont les horaires *auront été réduits, elles pourront* être remboursées jusqu'à 90 %.

AU JOUR LE JOUR

LE FROID ET LE BEAU TEMPS

En se réunissant à Alger, les pays producteurs de pétrole enregistreront peut-être avec une certaine amertume la défection du général Hiver dans l'offensive qu'ils ont déclenchée l'an passé.

Il n'a pas fait donner les gros bataillons des frigories qui auraient pu infléchir la bataille sur le front du fuel domestique. Le déroulement du combat n'en eût sans doute guère été changé, et de toute façon l'histoire ne peut rien contre la météorologie.

Il y a pourtant une leçon à tirer de l'épisode. Quels que soient les atouts dont nous disposons, nous dépendons tous de la pluie et du beau temps. Aussi est-il toujours très imprudent de se croire assez fort pour prétendre les faire.

ROBERT ESCARPIT.

L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE DANS LA RÉFORME HABY

Le coup de grâce

par MAURICE LE LANNOU

Le sort de l'enseignement de la philosophie dans la réforme proposée par M. René Haby, ministre de l'éducation, a provoqué une vive controverse (le Monde *des 28 février, 1er, 2 et 3 mars). D'autres spécialistes s'inquiètent à leur tour de la place qui sera réservée à leur discipline ; c'est le cas notamment de l'histoire et de la géographie. Maurice Le Lannou, professeur au Collège de France, expose ici ses réactions personnelles à cet égard.*

Je n'étais pas mauvais prophète en désignant ici même, il y a quelques mois, les gros nuages annonciateurs de tempêtes dévastatrices (1). Cette fois, c'est bien la fin, à moins que les foules indignées ne s'insurgent pour sauver leurs souvenirs. Mais vaut-il encore quelque chose, dans l'esprit des foules, ce petit trésor prélevé par tout homme dans l'arsenal d'images de l'histoire et de la géographie ? On le saura peut-être bientôt, puisque voici publiées les intentions du pouvoir. Pour le moment, c'est la stupeur muette, dont va profiter l'apprenti sorcier.

Habile apprenti, qui connaît la vertu des mots ! Pour donner le dernier coup aux deux disciplines indésirables, il n'était que de ne plus les désigner. C'est à peu près chose faite, puisque l'histoire et la géographie ne sont même pas nommées dans la liste des matières dont, la réforme mise en œuvre, on nourrira nos fils, si ce n'est au bas-fond de quelque alinéa n'est au bas fond de quelque alinéa « optionnel » où n'iront les chercher que les retardataires. Les études latines et grecques, si diminuées, gardent du moins quelque prestige, ne serait-ce que parce qu'il faut attendre, pour les aborder, un âge de raison plus secouée, conserve la chance d'être assuré. La philosophie, durement une discipline de couronnement. Mais l'histoire et la géographie ont en propre d'être, au meilleur sens du terme, des connaissances vulgaires, tôt et tout naturellement désirées de l'enfant, jusqu'à ce que de mauvais maîtres l'en lassent. Elles n'ont pas d'âge et s'adressent à tous. Elles sont des pièces fondamentales de cette éducation permanente (voilà que je parle comme les modernes !) qui soutient et entretient l'homme-citoyen. Et c'est ce qui les rend vulnérables, puisque tout un système d'éducation est aujourd'hui en cause, et que les sorciers savent bien que, pour changer la vie, il faut surtout changer l'homme, et que, pour changer l'homme, il peut être utile de lui imposer une diététique.

Donc, plus d'histoire, ou si peu, ni de géographie ! Ces matières démodées seront fourrées sans ménagements dans les deux profonds sacs des sciences humaines et des sciences naturelles, qui constitueront désormais notre besace. L'histoire s'enfoncera tout entière dans le premier. Moins chanceuse, ou plus suspecte, la géographie entrera pour une part dans ce même sac, mélangée à l'histoire, pour une autre part dans le second. Autant dire qu'elle s'anéantira dans les deux. Quelque remarquables qu'aient été, au cours des dernières décennies, les conquêtes de la morphologie terrestre et de la climatologie, groupées dans la géographie physique, ces sciences n'entrent dans une géographie d'éducation que si elles servent à mieux connaître, pour mieux l'établir, l'habitat des hommes. Et inversement, je ne donnerais pas cher d'une géographie humaine qui ne reposerait pas sur une connaissance suffisante des sols et des ciels.

(Lire la suite page 21.)

(1) « Plaidoyer pour un enseignement menacé, *le Monde*, 20-21 octobre 1974.

UN LIVRE D'OLIVIER GUICHARD

Une tranquillité passionnée

par EDGAR FAURE

Pour nous faire connaître son « chemin tranquille », Olivier Guichard a choisi le mode — et la mode — de l'entretien dialogué (1). Grâce à l'habile contrepoint des questions placées par Georges Suffert, grâce à la qualité du style qui, sans rompre le ton naturel, fait surgir un grand nombre d'heureuses formules, grâce enfin à la compréhension de la règle du jeu, l'auteur a évité les pièges habituels de ce nouveau genre littéraire. C'est en réalité un interrogatoire d'identité politique qui nous est proposé. Les faits s'y trouvent placés dans l'optique de la pensée et les efforts de la réflexion ne sont pas séparés du mouvement de la vie. Il faut dire que le sujet se prête particulièrement à sa composition, car l'autoportrait est celui d'un homme dont l'action et la philosophie présentent, de par son choix délibéré, une concordance singulière.

« Pour un jour de synthèse, écrivait Fustel de Coulanges, il faut des années d'analyse. » Olivier Guichard se plaît à souligner à maintes reprises la vertu — dans les deux sens du mot, morale et efficacité — des cheminements longs, patients et constants, de l'application quotidienne, de la progression à pas mesurés mais ininterrompus. Il ne recherche pas les raccourcis et il abhorre les déviations. Il y a dans cette conception comme une absence du souci de succès qui est la clef du succès.

Qu'un boulanger s'écrie un jour qu'il veut être gentilhomme, cela prête à rire. Mais qu'après quatorze années de campagnes et de chevauchées on le retrouve colonel et baron, cela ne prête pas à redire. A l'instar de son trisaïeul, Olivier Guichard s'est engagé à vingt-sept ans dans l'armée gaulliste sans se poser des questions sur le bâton de maréchal dans la giberne. Il a fait les campagnes et les chevauchées du R.P.F., et il nous donne d'ailleurs sur cette période une indication qui ne concorde pas avec les idées reçues.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Un chemin tranquille* (Flammarion).

EUROPE

Grande-Bretagne

UN AN APRÈS SON RETOUR AU POUVOIR

M. Wilson voit l'avenir en rose

De notre correspondant

Londres. — M. Wilson a célébré l'anniversaire de son retour au pouvoir — le 4 mars 1974 — par une émission télévisée au cours de laquelle il a déployé plus de confiance que jamais en son avenir.

Le premier ministre peut d'ailleurs s'enorgueillir d'un tour de force. Même des critiques aussi sévères que ceux de l'hebdomadaire *Economist* reconnaissent sa réussite et en analysent les raisons. Les conservateurs n'ont pas été en mesure d'aligner une équipe du même « calibre » que celle du Labour. Le premier ministre est parvenu, jusqu'à présent du moins, à contrôler les extrémistes de son propre parti et notamment le ministre de l'industrie, M. Benn. Enfin, M. Wilson continue d'affirmer sa prééminence sur l'organisation travailliste, qui est très largement entre les mains de la gauche.

Mais si le premier ministre a consolidé sa position beaucoup mieux qu'on ne s'y attendait, deux obstacles majeurs continuent de se dresser sur sa route, l'Europe et l'inflation. En ce qui concerne le premier problème, M. Wilson a, devant les caméras de la télévision, fait de son mieux pour échapper, comme toujours, aux questions les plus délicates. Il a tout de même failli se trahir en indiquant que si la renégociation est conclue à temps, le cabinet formulera sa recommandation aux électeurs avant que le congrès spécial du Labour party ait pu en délibérer. Et si le vote populaire n'était pas conforme au vœu du gouvernement ? Ce dernier reconnaîtrait tout simplement que « *le peuple a raison* », car dans la vie politique il faut parfois « *faire preuve d'humilité* ». En fait, M. Wilson n'a pas du tout donné l'impression qu'une telle épreuve pourrait le menacer.

Quant à l'inflation — 20 % pour les prix et près de 30 % pour les salaires — le premier ministre en reconnaît toute la gravité. Une querelle ouverte a éclaté au sein du cabinet entre M. Prentice, ministre de l'éducation et chef de file des modérés, et M. Foot, ministre du travail, qui s'est fait le champion des syndicats. Le premier avait laissé entendre que les Trade unions ne respectaient pas le contrat social et présentaient des revendications déraisonnables ; il s'est vu traité en public d'« *illettré économique* ». Pourtant un conflit de ce genre ne paraît guère embarrasser M. Wilson. « *Je m'occupe de ce problème à ma façon*, a-t-il dit, *et vous pouvez vous en remettre à mon expérience.* »

De toute manière, le premier ministre a envisagé l'avenir avec beaucoup plus d'optimisme que la plupart des citoyens. Reconnaissant, certes, que les menaces d'inflation et de chômage étaient très graves, il a dit que d'ici deux ou trois ans les choses changeront considérablement, puisque la Grande-Bretagne sera devenue alors « *un pays riche en pétrole* ». En même temps, M. Wilson a clairement laissé entendre qu'il avait bien l'intention de rester à son poste jusqu'à ce moment-là. « *Je vais seulement atteindre cinquante-neuf ans*, dit-il. *Dans trois ans, j'aurai juste l'âge auquel Attlee et Macmillan sont devenus premiers ministres...* »

JEAN WETZ.

Espagne

L'hebdomadaire « Cambio 16 » est suspendu pendant trois semaines

Le gouvernement espagnol a décidé le lundi 3 mars de suspendre pendant trois semaines, à partir du deuxième numéro de mars, l'hebdomadaire *Cambio 16*, dont le directeur général est en outre condamné à une amende de 100 000 pesetas (8 000 francs).

Cambio 16, sans aucun doute l'un des meilleurs hebdomadaires par la richesse de ses informations, la pertinence et le courage de ses commentaires, a connu depuis deux ans la progression de vente la plus rapide de toute la presse espagnole et tire actuellement à 180 000 exemplaires.

L'année dernière, des poursuites avaient déjà été engagées contre deux collaborateurs de l'hebdomadaire par le tribunal de l'ordre public, M. Pio Cabanillas étant encore ministre de l'information.

Le départ de M. Cabanillas, considéré comme un libéral, et son remplacement par M. Herrera, n'ont pas incité les journalistes espagnols, dans leur ensemble, à faire preuve de plus de prudence.

Cambio 16, en particulier, a conservé son ton de grande liberté. C'est ainsi que son président, M. Luis Gonzalez Seara, a préconisé en janvier une réforme des lois fondamentales.

Un autre article de l'hebdomadaire évoquait le problème posé par la minorité basque. C'est, semble-t-il, le commentaire de M. Gonzalez Seara qui a provoqué la réaction du gouvernement. Pour *Cambio 16*, la suspension de trois semaines représente une perte de 7 millions de pesetas et le directeur compte faire appel de cette mesure. Ce dernier a précisé d'autre part que lui même et d'autres collaborateurs avaient reçu des « *menaces de mort anonymes* ». En janvier, l'Institut international de la presse de Zurich s'était déjà ému des poursuites engagées contre *Cambio 16*.

D'autre part, selon certaines rumeurs circulant à Madrid, un remaniement ministériel limité pourrait intervenir à brève échéance. M. Arias Navarro, chef du gouvernement, s'est entretenu à plusieurs reprises lundi avec le général Franco. La première tâche de M. Arias Navarro consiste à remplacer M. Licinio de la Fuente, ministre du travail démissionnaire depuis dix jours. Mais d'autres postes pourraient, dit-on, changer de titulaire.

Enfin, M. Manuel Cantarero del Castillo, ancien dirigeant d'un mouvement de jeunesse phalangiste, proche actuellement des courants socialistes, a présenté lundi devant le conseil national du Mouvement les statuts de l'association qu'il entend fonder et dont le programme est d'inspiration social-démocrate. — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*)

Portugal

M. Alvaro Cunhal attaque très vivement les gauchistes

A l'occasion d'une conférence de presse, réunie le lundi 3 mars à Lisbonne, pour présenter les listes de candidats communistes aux élections du 12 avril, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C.P., a déclaré « *qu'aucun parti n'était en mesure de gouverner tout seul au Portugal* ». M. Cunhal a indiqué que les élections ouvraient « *une nouvelle étape dans la voie difficile de la sauvegarde de la liberté et de l'instauration d'un régime démocratique choisi par le peuple lui-même* ».

Revenant sur l'actuelle « *campagne anticommuniste* » le secrétaire général du P.C.P. a estimé qu'elle « *allait de pair avec des actions réactionniares destinées à détériorer la situation économique, sociale et politique. De telles actions démagogiques sont menées avec la collaboration des gauchistes, qui se disent révolutionaires, et ne peuvent que renforcer la position de la réaction aux élections* ». M. Cunhal a, d'autre part, indiqué que lui-même serait, le 12 avril, l'un des deux cent quarante-sept candidats de son parti qui présente des listes dans toutes les circonscriptions de la métropole de Madère et des Açores.

Se joignant à une campagne de presse actuellement en cours en Union soviétique, la *Pravda* a, le 3 mars, accusé les capitaux étrangers de « *sabotage économique* ». Le quotidien soviétique cite, en particulier, les firmes I.T.T., Exxon et Mobil Oil.

M. René Piquet, membre du bureau politique du P.C.F., a quitté Paris pour Lisbonne à la tête d'une délégation du parti communiste français. Il sera de retour le 5 mars.

Le Mouvement des forces armées a, enfin, publié le 3 mars un communiqué accusant des « *agitateurs professionnels* » se faisant passer pour des membres des partis populaire démocratique (P.P.D.) ou socialiste de perturber des réunions du parti communiste, tandis que des personnes se faisant passer pour membres du P.C. troublent les réunions du P.P.D. ou du parti socialiste. — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*)

RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons indiqué que le parti populaire démocratique (P.P.D.) allait présenter des listes communes avec le Centre démocratique et social (C.D.S.) aux élections du 12 avril (*le Monde* du 1er mars). C'est le parti démocrate-chrétien (P.D.C.) qui fera cause commune avec la formation dirigée par M. Feitas do Amaral.

Belgique

M. WILLY CLAES EST ÉLU A LA PRÉSIDENCE DU PARTI SOCIALISTE

(*De notre correspondant.*)

Bruxelles. — Au cours de son cinquante-troisième congrès, tenu à Anvers le samedi 1er mars, le parti socialiste belge — actuellement dans l'opposition, — qui compte deux « coprésidents », a porté à sa tête M. Willy Claes, ancien ministre de l'éducation nationale et de l'économie. M. André Cools, déjà coprésident, a été réélu.

M. Claes, âgé de trente-six ans, remplacera M. Jos Van Eynde, ministre d'Etat (conseiller de la couronne), atteint par la limite d'âge et qui dirigeait le parti socialiste depuis dix-neuf ans comme vice-président, puis comme coprésident quand la direction fut partagée entre un francophone et un Flamand. M. Van Eynde continuera à diriger le journal socialiste flamand d'Anvers. Le « *vieux lion du parti* » a déclaré : « *Mes adversaires, convaincus que j'allais disparaître, sont devenus étonnamment aimables au cours des dernières semaines, mais qu'ils ne se fassent pas d'illusions, ma lutte continue.* »

Le parti socialiste a deux cent cinquante mille inscrits. Aux élections législatives du 10 mars 1974, il avait remporté 26,7 % des suffrages et cinquante-neuf députés à la Chambre sur un total de deux cent douze. Dans l'opposition depuis le 25 avril 1974, le parti songe à constituer un « *cabinet fantôme* ». — P. D. V.

Allemagne fédérale

APRÈS L'ENLÈVEMENT DE M. LORENZ

Bonn redoute une « nouvelle vague » de terrorisme

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement fédéral allemand s'efforce maintenant de conjurer deux dangers. Le premier n'est pas le plus pressant. Le gouvernement veut éviter que la démocratie chrétienne n'exploite politiquement le drame de Berlin. C'est pourquoi les dirigeants de la C.D.U.-C.S.U. ont été associés à tous les stades des discussions. Il ne s'agissait pas seulement de manifester la « *solidarité de tous les démocrates* » face au terrorisme, mais de faire porter à tous les partis représentés au Bundestag la responsabilité de la décision fondamentale de céder aux exigences des ravisseurs. « *Dans cette affaire, il n'y va pas de la décision de l'Etat fédéral ou d'un Land*, a dit M. Maihofer, ministre de l'intérieur, au cours d'une conférence de presse, *mais de l'accord de tous les organes constitutionnels compétents.* »

M. Vogel, ministre de la justice, a reconnu que toutes les personnalités politiques appartenant à l'« état-major de crise » n'avaient pas eu la même vision de la situation. Lui-même aurait fait valoir les graves inconvénients juridiques de la libération des cinq détenus, mais, selon son expression, « *la vie de M. Lorenz est passée avant la raison d'Etat* ». Le présidium de l'Union chrétienne-démocrate a approuvé expressément la ligne de conduite adoptée par les autorités. La C.S.U., sœur jumelle de la C.D.U. en Bavière, était plus réservée.

Au-delà du cas particulier de M. Lorenz, il est certain que l'opposition chrétienne-démocrate fera de la « *sécurité intérieure* » et de la « *lutte contre le terrorisme* » ses chevaux de bataille pour les prochaines élections régionales. Le gouvernement ne restera pas à la traîne. M. Bölling, secrétaire d'Etat à l'information, a annoncé que le chancelier ferait prochainement une déclaration devant le Bundestag sur la sécurité intérieure. Il pourrait annoncer un renforcement de la police dans l'Etat fédéral et les Lander.

Les autorités craignent en effet que l'enlèvement de M. Lorenz ne soit que le premier acte d'une nouvelle « vague de terreur ». En acceptant les conditions des ravisseurs, elles ont pris le risque d'encourager d'autres opérations de chantage. Immédiatement après le départ de Francfort du Boeing-707 de la Lufthansa, M. Bölling a déclaré que la priorité donnée à la vie de M. Lorenz ne devait pas être considérée comme « *un sauf-conduit pour tous les terroristes. La décision ne doit pas être mal comprise des ravisseurs.* » M. Maihofer a ajouté que l'attitude des autorités ne devait pas être « *prise pour un signe de faiblesse, mais pour une marque de confiance dans la capacité de l'Etat constitutionnel à s'affirmer, même face aux provocations extrêmes* ».

Il reste que le gouvernement fédéral, comme les hommes politiques de l'opposition, n'ont pas le choix. Dès le début du rapt ils étaient décidés à sauver la vie de M. Lorenz, au moindre prix sans doute, mais l'« état-major de crise » comprenant toutes les personnalités politiques de la République fédérale ne s'est jamais divisé en « faucons » et « colombes ». Cette capitulation ne saurait être un « *précédent* » ni une « *attitude de principe* », a affirmé M. Vogel. Mais on se demande si les autorités pourraient agir autrement si le même cas se reproduisait.

DANIEL VERNET.

République d'Irlande

● LE PREMIER AMBASSADEUR D'ISRAEL en République d'Irlande sera M. Gideon Rafael, qui cumulera cette fonction avec son poste actuel d'ambassadeur en Grande-Bretagne. M. Rafael se rendra périodiquement à Dublin. — (*Reuter.*)

AMÉRIQUES

Chili

Le ministre de la défense est tué dans un accident d'hélicoptère

Santiago (A.F.P., A.P., Reuter). — Un deuil officiel de trois jours a été décrété le 3 mars, au Chili, après la mort du général Oscar, ministre de la défense, décédé le même jour dans un accident d'hélicoptère près de Curico, au sud de Santiago. Cinq autres personnes ont péri dans l'accident, qui se serait produit peu après le décollage.

Une commission de l'Union interparlementaire — organisation regroupant des élus de soixante-douze pays du monde entier — a déclaré le lundi 3 mars à Genève qu'aucun « processus de normalisation n'était en cours au Chili ». La police chilienne a annoncé qu'elle avait procédé à mille cent quatre-dix-neuf arrestations au cours du dernier week-end. Outre les personnes soupçonnées de délit de droit commun, quatre cent soixante et un sont détenus comme « suspects » et deux cent trente-neuf pour infraction au couvre-feu. Enfin, cinquante-quatre opposants à la junte militaire, réfugiés dans les ambassades vénézuélienne et italienne ont quitté le Chili, le 3 mars, pour la Roumanie. Trente-neuf autres personnes, dont un déserteur, sont toujours réfugiées à l'ambassade du Venezuela et deux cents environ à l'ambassade d'Italie.

LE MYSTÈRE BONILLA

Le général Bonilla est mort avec son mystère. Car il y avait un « cas Bonilla ». Ce n'est pas qu'il se fût toujours distingué de ses collègues de la junte ou du gouvernement par une attention particulière aux droits de la personne humaine : nommé ministre de l'intérieur dans le gouvernement formé après le coup d'Etat du 11 septembre 1973, il s'acquitta de sa tâche avec un zèle indiscutable.

Sa réputation initiale de « colombe » n'avait, néanmoins, pas totalement été éclipsée par la brutalité de la répression à laquelle il avait présidé. Au royaume des « faucons », dira-t-on... De même, l'étiquette de « *démocrate chrétien* » qui lui collait à la peau n'avait pas été ternie par la très vive controverse qu'il avait eue, l'été dernier, avec le président de ce parti, M. Patricio Aylwin. C'est que le général Bonilla était le seul officier de son rang à avoir gardé des relations suivies et publiques avec le parti de M. Eduardo Frei.

Né en 1919, le général Oscar Bonilla avait fait une carrière militaire sans relief particulier, jusqu'au jour où M. Eduardo Frei, qui venait, en 1964, d'être élu président de la République, l'appela à ses côtés comme aide de camp. Il semble que les relations entre les deux hommes furent très amicales. Toujours est-il que, dans le gouvernement formé le 12 septembre 1973, le nouveau ministre de l'intérieur parut être le « cheval de Troie » de M. Frei. Le moins que l'on puisse dire est que l'influence du général Bonilla ne suffit pas à conserver, auprès du général Augusto Pinochet — cependant souvent présenté, dans les jours confus qui ont suivi le 13 septembre 1973, comme proche de la démocratie-chrétienne, — l'influence, par exemple, du général Gustavo Leigh, représentant de l'aviation dans la junte, et dont les opinions sont clairement fascistes.

Après six mois de répression brutale, le général Bonilla avait réussi à imposer — était-ce à la Junte, était-ce à ses propres services ? — une pause. De l'avis de tous les Chiliens, les mois de février à juillet 1974 ont été marqués par une très nette décrue des arrestations et des tortures. Etait-ce pour se faire « pardonner » cela que le général Bonilla s'était engagé dans un aigre échange de lettres avec M. Aylwin à propos de la censure exercée par le gouvernement sur Radio-Balmaceda, l'émetteur de la démocratie chrétienne ?

Il n'est pas excessif de dire qu'en cette circonstance le général Bonilla avait traité le chef du parti comme un valet. A l'époque, il est vrai, il n'était question, à Santiago, que d'un « groupe » d'officiers, les généraux Bonilla, Arellano et Palacios, qui auraient été partisans de promouvoir une « solution de rechange » : un gouvernement incluant davantage de civils, notamment démocrates-chrétiens, et plus respectueux des libertés politiques et des droits individuels. Le général Bonilla, en tout cas, consacrait presque autant de temps à visiter des bidonvilles et des usines qu'à sa charge ministérielle. Ses déclarations publiques contre les « *mauvais patrons qui ne laissent que des miettes aux travailleurs* » étaient aussi nombreuses que celles attaquant « *les mauvais bergers de l'Unité populaire* ».

Le « groupe Bonilla », s'il a jamais existé, ne s'est, en tout cas, jamais manifesté publiquement. Au début de juillet, le général Pinochet manifestait clairement sa prééminence sur tous ses collègues. Dans le nouveau gouvernement formé par le chef de l'Etat, le général Bonilla devenait ministre de la défense. Les avis sont partagés sur le point de savoir s'il s'agissait d'une promotion ou d'une disgrâce.

Toujours est-il que la répression avait aussitôt recommencé à grande échelle après la nomination du général Benavides comme ministre de l'intérieur. Quant à la liberté de parole et d'action du général Bonilla, elle avait paru se restreindre au fil des mois. En novembre et décembre derniers, il avait cessé totalement de paraître en public. Les rumeurs relatives à son arrestation avaient été si nombreuses, à Santiago, qu'un démenti officiel avait été publié. Le général Bonilla souffrait, avait déclaré le secrétaire d'Etat à la défense, d'une lésion à la colonne vertébrale. Le ministre lui-même avait qualifié les rumeurs le concernant de « *ridicules et puériles* ». C'est durant son éloignement, pourtant, qu'un membre influent de la démocratie chrétienne, M. Renan Fuentealba, qui lui était très lié, avait été expulsé du Chili.

Le ministre de la défense est le troisième général chilien à périr de mort violente depuis le 11 septembre 1973. Le général Bachelet, fidèle au président Allende, est mort au début de 1974 dans la prison où il avait été enfermé, dans des circonstances plus que douteuses. En octobre dernier, c'était l'ancien commandant en chef de l'armée chilienne, le général Carlos Prats, qui était assassiné à Buenos-Aires.

Pour couper court, sans doute, à toutes les spéculations, le général Pinochet a déclaré, le 3 mars, que la mort de son « *camarade d'armes, ami et loyal collaborateur, était une tragédie pour le pays* ». — J.-P. C.

Argentine

LE GOUVERNEMENT CÈDE AUX EXIGENCES DES RAVISSEURS DU PRÉSIDENT DE LA COUR SUPRÊME DE BUENOS-AIRES.

Contrairement à l'attitude qu'il avait toujours observée jusqu'à présent en matière de prise d'otage, le gouvernement argentin a cédé, le lundi 3 mars, aux exigences des ravisseurs du président de la Cour suprême de Buenos-Aires, enlevé trois jours auparavant (*le Monde* du 2-3 mars). Il a libéré M. Sergio Schneider, membre d'un groupe de guérilleros marxistes, les Forces armées de libération, et l'a expulsé vers Lima.

Le gouvernement a, d'autre part, décidé le 3 mars de dévaluer le peso argentin et de créer des taux de change multiples. C'est la première dévaluation depuis l'arrivée des péronistes au pouvoir en mars 1973. Le peso uruguayen a, lui aussi, été dévalué. — (*A.P., Reuter, U.P.I.*)

Portugal

M. Alvaro Cunhal attaque très vivement les gauchistes

… À LA PRÉSIDENCE DU PARTI SOCIALISTE

…QUES

Chili

… défense est tué dans un accident d'hélico…

LE MYSTÈRE BONILLA

Argentine

EUROPE

Union soviétique

Le comité central rappelle la nécessité de la critique et de l'autocritique

De notre correspondant

Moscou. — Le comité central du parti communiste se sent obligé de réagir fermement contre la tombée en désuétude d'une règle cardinale du marxisme - léninisme : la pratique systématique de la critique et de l'autocritique. Dans un décret qu'ont publié tous les journaux le vendredi 28 février, le comité central se prononce nettement contre tout formalisme dans la critique et l'autocritique ; la critique, affirme notamment ce texte, doit être « personnalisée », systématique, et les dirigeants n'en sont pas exempts : ceux d'entre eux qui ne la supportent pas devront être punis, cette punition pouvant aller « *même jusqu'au relèvement de leurs fonctions* » s'il le faut.

Comme toujours en pareil cas, le comité central part d'un exemple concret pour justifier sa décision : il s'agit de la région de Tambov, *située à environ 500 kilomètres à l'est de Moscou*. Il est peu probable que les nouvelles directives ne visent que cette région essentiellement agricole où vivent à peine un million et demi de personnes. On peut penser que cette réhabilitation de la critique et de l'autocritique s'adresse au pays tout entier : le cas de Tambov n'est pas unique et il suffit de feuilleter la presse soviétique pour se rendre compte de l'aspect extrêmement formaliste que revêt parfois la critique dans d'autres régions.

Pourquoi avoir choisi la région de Tambov ? La situation, semble-t-il, y est pire qu'ailleurs. Selon le comité central, aucun des objectifs du Plan n'y aurait été atteint, aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture ; ces retards inadmissibles, précise le décret, sont dus aussi bien à la mauvaise gestion qu'à l'extrême mobilité de la main-d'œuvre, au manque de discipline dans le travail ou même à la dilapidation des biens sociaux, c'est-à-dire dans certains cas à la corruption. Or, bien que la situation soit peu satisfaisante, les différentes réunions des organisations du parti ne sont marquées que par des interventions lénifiantes.

Cette tendance au bâillonnement de la critique a pour conséquence de tuer tout esprit d'initiative dans un pays où il n'est déjà pas tellement développé, d'imposer une sorte de loi du silence et d'irresponsabilité, sous le couvert de laquelle se perpétuent les plus graves insuffisances. La presse pourrait constituer une aide fort efficace. Encore faudrait-il qu'elle-même ne soit pas sujette aux pressions lorsqu'elle tente de dénoncer certaines infractions à la ligne du parti. Or, c'est bien souvent le cas en province : comment en irait-il autrement puisque ceux qui contrôlent la presse sont justement ceux-là mêmes qu'elle devrait pouvoir dénoncer.

Un bon exemple de ce bâillonnement de la presse est fourni par la *Pravda* du 28 février — la coïncidence de date n'est sans doute pas due au hasard — qui a attiré l'attention sur un journaliste d'une petite ville d'Azerbaïdjan chassé de son travail par les responsables locaux du parti, dont il voulait « *mettre à nu les sérieux défauts* ».

Le 14 mai dernier, révèle même la *Pravda*, le comité de district du parti n'avait pas hésité à envoyer au pilon les neuf mille exemplaires du quotidien local pour supprimer un article consacré à l'agriculture.

Même la presse centrale n'échappe pas aux pressions de toutes sortes ; la veille de la diffusion du décret du comité central, les *Izvestia* ont publié une chronique pour dénoncer les interventions multiples dont elles font l'objet quand elles cherchent à attirer l'attention sur les déficiences de telle usine ou tel collectif. Il s'agit surtout pour l'instant de développer la pratique de la critique et de l'autocritique pour augmenter l'efficacité de l'économie en cette dernière année du plan quinquennal.

JACQUES AMALRIC

M. Husak a fait à Moscou un voyage inattendu

De notre correspondant

Moscou. — La visite de M. Husak à Moscou le lundi 3 mars, qui a duré quelques heures, a surpris bien des observateurs. De l'avis général, en effet, ce déplacement du secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque revêt un aspect exceptionnel ; il a dû *être motivé, estime-t-on ici*, par l'examen de questions urgentes. Dans la mesure où M. Chnoupek, le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, se trouvait à Moscou le 20 février dernier, on peut penser que ces problèmes ne concernent pas les grandes questions de politique internationale.

Selon le très bref communiqué publié lundi soir par l'agence Tass, MM. Brejnev et Husak ont échangé « *des informations sur la marche de la construction communiste et socialiste* ». Cela signifie que la situation intérieure en Tchécoslovaquie a été abordée, à commencer sans doute par le problème de la succession du président Svoboda. L'actuel président de la République n'est *plus depuis longtemps* en état cement par M. Husak lui-même, qui cumulerait ainsi les postes de secrétaire général et de chef de l'Etat. Une telle solution, si elle était finalement appliquée, n'aurait rien d'inacceptable pour Moscou.

De source est-européenne, on laisse également entendre que M. Husak pourrait être venu à Moscou pour soumettre à M. Brejnev — ou plus exactement pour éloborer avec le secrétaire général soviétique — un modeste projet de « kadarisation » de la Tchécoslovaquie. On estime, en effet, qu'il serait utile de faire quelques gestes plus ou moins libéraux en prévision de la conférence paneuropéenne des partis communistes. Moscou ne voudrait pas, en effet, que cette réunion soit ternie par l'évocation trop insistante par certaines délégations communistes de la situation qui règne en Tchécoslovaquie. De ce point de vue, la publication dans un organe contrôlé par le parti communiste italien des *souvenirs posthumes* de Joseph Smrkovsky sur l'intervention soviétique (*le Monde* des 21 et 22 février) a pu être accueillie *ici comme un avertissement*.

Toujours de même source, on précise cependant qu'il ne serait pas question de réhabiliter les leaders du « printemps de Prague », mais simplement de réinsérer dans la vie économique du pays un certain nombre de personnes réduites au chômage ou employées à des travaux qui ne correspondent manifestement pas à leur qualification. Moscou pourrait également réduire quelque peu les effectifs des troupes soviétiques stationnées en Tchécoslovaquie ; ces effectifs sont actuellement évalués à quatre-vingt-dix mille hommes. Une telle mesure constituerait également un argument pour les pays socialistes aux négociations de Vienne sur la réduction mutuelle des armements en Europe centrale (M.B.F.R.)

Aucun indice ne permet de *confirmer cette interprétation* « optimiste » de la visite de M. Husak. La télévision soviétique a présenté lundi soir des images de la rencontre Brejnev-Husak : les deux dirigeants communistes sont apparus souriant et plaisantant. M. Brejnev, qui a offert un déjeuner en l'honneur du secrétaire général tchécoslovaque, s'était dérangé lundi matin pour accueillir M. Husak à l'aéroport de Vnoukovo : dans la soirée, le secrétaire général s'est également rendu à l'aéroport pour accompagner le dirigeant tchécoslovaque.

JACQUES AMALRIC

R.D.A.

MORT DE M. OTTO WINZER ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Otto Winzer, ancien ministre des affaires étrangères de la R.D.A., est mort lundi 3 mars. Agé de soixante-douze ans, il était souffrant depuis quelques années. Il avait d'ailleurs abandonné ses fonction en janvier en raison de son état de santé. Elles sont exercées actuellement par M. Oskar Fischer.

[Longtemps, doyen d'âge du gouvernement est-allemand, M. Winzer était né en 1902, à Berlin, dans une famille ouvrière. Typographe, membre de la Jeunesse communiste dès 1919 et permanent du parti à partir de 1922, il participa à la résistance antinazie dans les syndicats clandestins avant de quitter l'Allemagne en 1935. Il séjourna en France et en Hollande, puis en Union soviétique durant la seconde guerre mon-Otto Winzer est nommé, en 1956, *il est membre du comité central du* parti est-allemand (SED), dirige les services de l'enseignement de la ville puis collabore au quotidien *Neues Deutschland*. Devenu chef de la chancellerie à la présidence de l'Etat, Otto Winzer est nommé en 1956 vice-ministre des affaires étrangères auprès de M. Lothar Bolz à qui il succède en 1965. Il dirige la délégation de son pays à l'Assemblée générale de l'ONU, en octobre 1973, lorsque les deux Allemagnes sont accueillies au sein des Nations unies.]

Hongrie

● LE ONZIEME CONGRES du parti socialiste ouvrier hongrois est *convoqué* pour le 17 mars prochain. — (*A.F.P.*)

Yougoslavie

Un nouveau groupe de « kominformistes » a été découvert

Belgrade (*A.F.P.*). — Un nouveau groupe « kominformiste » de sept membres a été arrêté à Tuzla, en Bosnie - Herzégovine. Les sept membres du groupe, tous Bosniaques, sont accusés « *d'avoir agi d'une façon hostile, en partant de positions dogmatiques, bureaucratiques, stalinistes, kominformistes et nationalistes, d'avoir présenté faussement la situation politique et sociale et de s'être moqués des plus hauts dirigeants yougoslaves* ».

Un autre groupe de « kominformistes », démasqué en avril dernier dans la région du Kossovo (région autonome proche de l'Albanie et rattachée à la Serbie), avait été jugé en septembre et condamné à des peines de prison.

D'autre part le président Tito a prononcé, lundi 3 mars à Belgrade, devant le conseil de la Fédération — organisme consultatif de cent membres, — un discours sur l'état du pays. Il a analysé sans indulgence la situation intérieure et affirmé que le programme politique, économique et social de l'Etat devait être appliqué « *avec moins de lenteur* ».

Le président a déclaré que « *les résistances et les critiques destructives visant le pouvoir devaient être brisées sans compromis* » et que les intentions des « *forces réactionnaires de l'étranger qui ne cessent leurs attaques contre la Yougoslavie* » devaient être révélées.

Estimant que l'année 1975 « *ne sera pas facile* », il a fait appel « *aux sacrifices et à l'abnégation* » des peuples yougoslaves et s'est prononcé sur la mise au point d'un plan économique couvrant une période de vingt à trente ans. *Il a déploré la dégradation de la* balance commerciale, dont le déficit a continué d'augmenter en janvier et en février 1975.

Il a critiqué « les déclarations belliqueuses » contre les pays arabes producteurs de pétrole et a préconisé une plus grande solidarité des pays non alignés.

PROCHE-ORIENT

DE NOUVEAUX PROJETS FRANCO-IRAKIENS DE COOPÉRATION SONT ENVISAGÉS

Après avoir reçu, lundi 3 mars, M. Saddam Hussein, vice-président du conseil de commandement de la révolution irakienne, M. Chirac a déclaré que la France et l'Irak envisagent de lancer de nouveaux projets économiques communs, aussi bien dans le domaine agricole que dans le domaine industriel. Quant à ceux qui avaient été adoptés pendant la visite du premier ministre à Bagdad, début décembre, « *ils sont soit engagés, soit en voie de l'être* ».

M. Saddam Husseir a déclaré pour sa part : « *Ceux qui prétendent que le voyage de M. Chirac a Bagdad n'a pas donné de résultats concrets sont ignorants, soit de la politique, soit des relations entre M. Chirac et moi-même. Si tous ses voyages donnaient de tels résultats, M. Chirac passerait son temps à l'étranger* ».

M. Saddam Hussein a d'autre part affirmé que l'Irak soutenait « *l'initiative française en vue d'une conférence internationale qui règle les problèmes de l'énergie dans un esprit de concertation fructueuse et non dans une atmosphère de chantage* ». L'Irak ne participera pas à la conférence préparatoire, mais M. Saddam Hussein souhaite que son pays *soit invité à la conférence plé*nière qui doit suivre.

M. Giscard d'Estaing, qui avait reçu M. Saddam Hussein lundi avant le déjeuner, l'a invité en France en voyage officiel. La date de cette visite n'a pas été fixée, mais il aurait été question, au cours de l'entretien de MM. Chirac et Saddam Hussein, du mois de juillet ou d'août.

Libye

CONSACRÉ A DE GAULLE ET A NASSER

Le colloque de Benghazi a illustré les difficultés du dialogue euro-arabe

Au cours du colloque « de Gaulle-Nasser » organisé à Benghazi, le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, a accusé, samedi 1er mars, l'armée iranienne de vouloir investir le sultanat d'Oman « afin d'atteindre des positions à l'intérieur du Sud-Yémen ». Après avoir une nouvelle fois demandé au chah « de se retirer des territoires qu'il occupe par la force », le colonel Kadhafi a mis en garde le gouvernement de Téhéran contre sa politique qui, a-t-il dit, « permet aux puissances impérialistes d'accéder à notre région riche et stratégique, menaçant ainsi nos intérêts et ceux de l'Europe ». Il a enfin exprime le soutien de son pays au peuple iranien « jusqu'à l'aboutissement de la révolution de libération populaire contre la tyrannie de l'empereur ».

De notre envoyé spécial

Benghazi. — Le colloque « de Gaulle-Nasser », organisé du *vendredi 28 février au dimanche* 2 mars à Benghazi, capitale de la province orientale de la Libye à l'initiative du Front progressiste (gaullistes de gauche) et de l'Union socialiste arabe libyenne, aura démontré les difficultés du dialogue euro-arabe.

Deux questions essentielles se sont posées : faut-il attendre l'achèvement de la construction européenne pour engager le dialogue ou doit-on se limiter à un échange franco-arabe ? Le règlement de la question palestinienne constitue-t-il une condition préalable ?

A propos du premier point, une majorité s'est dessinée, tant du côté français que du côté arabe, pour estimer que le dialogue devait être euro-arabe, à condition toutefois qu'il s'agisse d'une Europe dégagée de la tutelle des Etats-Unis. Au sujet du problème palestinien, les participants arabes ont souhaité que la France agisse auprès de ses partenaires européens pour les amener à reconnaître l'O.L.P. comme seul représentant légitime du peuple palestinien. Le délégué de cette organisation, M. Chafik El Hout, est intervenu de façon véhémente en ce sens. Plusieurs Français ont alors fait observer à leurs interlocuteurs que la France était presque seule, à l'intérieur de la Communauté des Neuf, à demander que l'O.L.P. soit représentée dans le dialogue entre les peuples arabes et la Communauté européenne.

La plupart des orateurs français ont apporté leur soutien à la lutte des Palestiniens. Mais ils ont laissé dans le vague la solution du conflit du Proche-Orient.

Le colloque a permis aussi au colonel Kadhafi de compléter la présentation de sa troisième théorie mondiale en décrivant un « socialisme communautaire », aussi éloigné du monopole d'Etat que du capitalisme privé.

ROLAND DELCOUR.

La nouvelle tournée du secrétaire d'État américain

M. Kissinger est attendu vendredi à Assouan

Tandis que M. Kissinger s'apprête à reprendre sa mission au Proche-Orient — il est attendu vendredi dans la soirée à Assouan — le président Gerald Ford a reçu lundi le président de la République d'Israël, M. Ephraïm Katzir, en visite privée aux Etats-Unis.

Au cours de cet entretien, M. Ford a réaffirmé l'engagement des *Etats-Unis concernant* la sécurité et le bien-être d'Israël, ainsi que leur détermination de participer aux efforts afin d'arriver à un règlement au Proche-Orient.

● *A Jérusalem*, M. Rabin, premier ministre d'Israël, a créé un « groupe de travail » destiné à préparer les prochaines négociations avec M. Kissinger. Ce groupe comprend M. Mordekhai Gazit, directeur du cabinet de M. Rabin, M. Meir Shamgarn, conseiller juridique du gouvernement, le général de réserve Yeoshfat Harkabi, spécialiste des questions palestiniennes, M. Abraham Kidron, directeur général au ministère des affaires étrangères, et M. Meir Rosen, *conseiller à ce ministère*.

La fonction principale de ce « groupe de travail » consiste à mettre au point les définitions précises de formules telles que « *fin de l'état de belligérance* », « *renonciation à l'usage de la force* », etc.

D'autre part, M. Pérès, ministre israélien de la défense, a déclaré au *New York Times* publié lundi qu'Israël envisage deux formes possibles *d'accords de fin de* belligérance avec l'Egypte : l'un direct entre Jérusalem et Le Caire, l'autre par l'intermédiaire des Etats-Unis.

Le ministre précise qu'en cas d'accord direct — ce que recherche Israël — l'Etat hébreu serait disposé à faire des concessions importantes : restitution des champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss et des passes de Mitla et Gidi. Dans le cas de la conclusion d'un accord indirect par l'intermédiaire de M. Kissinger, les concessions seraient moindres : retrait israélien de 25 à 50 kilomètres dans le Sinaï contre une renonciation « limitée » de l'Egypte à l'état de guerre.

L'accord direct devrait, selon le ministre, comporter « *une promesse publique et directe de fin de belligérance* » du président Sadate à Israël.

M. BEN-NATAN : les divergences entre la France et Israël persistent.

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — A quelques semaines de la visite officielle de M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, dans la capitale française, l'état des relations entre les deux pays reste stationnaire, a déclaré M. Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris, dans une interview diffusée lundi 3 mars par la radio israélienne.

« *Les divergences entre les deux pays persistent. Les récentes déclarations du gouvernement français sur la manière dont il envisage une solution politique du conflit au Proche-Orient ne correspondent ni aux désirs ni à la façon de voir du gouvernement israélien*, a indiqué M. Ben-Natan. *De plus, à ces divergences de vues s'ajoute le malaise provoqué par la décision de la France de vendre des armes à l'Egypte et à d'autres pays arabes.* »

D'autre part, l'ambassadeur a démenti qu'Israël ait manifesté un intérêt quelconque pour l'achat de Mirage français.

Pour M. Ben-Natan, « *l'opinion publique française n'a pas changé d'attitude sur le fond du conflit israélo-arabe, et elle persiste à vouloir que l'existence d'Israël soit assurée dans le cadre de frontières sûres, reconnues et défendables* ».

[Il avait été envisagé que M. Allon rendrait en mars la visite que M. Sauvagnargues a faite à Jérusalem, le 30 octobre 1974. Mais ce voyage a été repoussé à avril, à une date qui n'est pas encore fixée, en raison de la visite que fera M. Kissinger au Proche-Orient à partir de la fin de cette semaine.]

ASIE

Indochine

A L'ISSUE DE LEUR ENQUÊTE

Les parlementaires américains pourraient recommander la prolongation jusqu'en juin de l'aide militaire à Phnom-Penh

Les huit parlementaires américains, qui viennent d'enquêter au Vietnam du Sud et — très brièvement — au Cambodge, rédigent leur rapport. M. McLoskey, représentant de Californie, a été particulièrement frappé, au Sud, par le nombre des *prisons* et des détenus politiques ainsi que par les mauvais traitements infligés à ces derniers. « *Le Congrès peut mettre fin à toute aide à un pays, et ceci dans le cadre de la loi, uniquement en raison de la brutalité dont celui-ci fait preuve à l'égard de ses prisonniers politiques* », a-t-il dit.

Au sujet du Cambodge, les enquêteurs paraissent d'accord pour le *maintien d'une aide en vivres au* régime de Phnom-Penh; ils semblent en revanche divisés au sujet de la poursuite de l'aide militaire. Une majorité se dessine pourtant en faveur du vote d'une assistance permettant au régime d'avoir assez de munitions pour tenir jusqu'au 30 juin, c'est-à-dire jusqu'au début de la saison des pluies, qui marque un important ralentissement des combats. Une telle recommandation aiderait beaucoup l'administration à Washington, dont les demandes de crédits ont jusqu'à présent été mal *reçues au* Congrès.

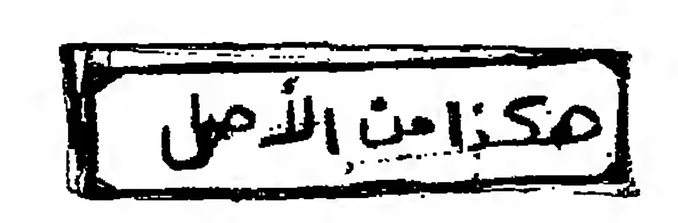
● A PHNOM-PENH, où les tirs de roquettes ont fait, lundi 3 mars, dix-neuf tués, le mouvement de départ des résidents étrangers se précipite. Air France, qui a suspendu ses vols en juillet 1974, a, *mardi, fermé provisoirement* le bureau que la compagnie maintient dans la capitale.

Aucune évolution n'est notable sur le plan politique depuis que le maréchal Lon Nol a laissé entendre qu'il se retirerait de la vie politique si ce geste pouvait contribuer à rétablir la paix. Le département d'Etat ne pense pas que le maréchal quittera le pouvoir. A vrai dire, les *Américains ne savent pas par qui* serait remplacé un homme qui, dans une certaine mesure, maintient l'équilibre entre les diverses factions de droite.

● A HANOI vient d'arriver M. Firioubine, vice-ministre soviétique *des affaires étrangères*. La presse consacre une grande place aux événements du Cambodge, et prend vivement à partie la Thaïlande.

● A BANGKOK, le gouvernement aurait fixé un délai de dix-huit mois pour le départ des troupes américaines. Ce calendrier pourrait toutefois être réexaminé si « *une situation militaire critique* » se développait d'ici là.

● A PARIS, à l'occasion du second anniversaire de la conférence internationale sur le Vietnam, les mouvements et personnalités représentant la troisième force affirment que « *l'aide extérieure au gouvernement de Saigon ne fait que prolonger la guerre* » et demandent que soit formé au Sud le conseil national de réconciliation prévu par les accords. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)



PROCHE-ORIENT

Liban

Les graves incidents de Saïda risquent de déclencher une nouvelle crise politique

De notre correspondant

Beyrouth. — Malgré l'accord intervenu *dimanche après-midi*, Saïda, dans le sud du Liban, a été lundi 3 mars le théâtre d'un nouvel incident grave. Des roquettes ont été tirées sur un camion de l'armée, faisant un mort et vingt-neuf blessés. Aussitôt, le « comité des 26 », formé de représentants de la population de Saïda et de la gauche, a établi des contacts pour prévenir une reprise des combats. La tention demeure toutefois très vive dans la ville, paralysée depuis le 26 février par une grève générale.

A l'origine de la crise : la répression par l'armée d'une manifestation organisée par les pêcheurs pour protester contre l'octroi d'une concession de pêche à la société Protéine, dont le président-directeur général n'est autre que M. Camille Chamoun, ancien président de la République et chef de l'une des principales formations politiques de droite (*le Monde* du 4 mars).

Ces incidents ont placé le pays dans une situation de crise semblable à celle qui avait eu lieu lors des affrontements libano-palestiniens de mai 1973. L'intervention de l'armée, mal accueillie par une partie de la population, a suscité des réactions violentes de la part de la gauche et des leaders politiques traditionnels musulmans. Pour les dirigeants de la gauche, les événements de Saïda font partie d'un vaste « *complot* » dont l'objectif est la liquidation de la résistance palestinienne au Liban, cette liquidation nécessitant au préalable l'élimination, ou tout au moins l'affaiblissement, de la gauche libanaise. L'armée, estiment-ils, tente, avec l'appui des milieux extrémistes de droite, en particulier le parti phalangiste de M. Pierre Gemayel, de briser le mouvement progressiste, tant pour stopper la contestation sociale qui se développe dans le pays que pour priver la résistance palestinienne de ses alliés libanais.

Pour les dirigeants musulmans traditionnels, *l'intervention brutale de* l'armée contre une ville à majorité musulmane constitue une nouvelle violation de l'équilibre intercommunautaire. Leur indignation est d'autant plus grande que l'ordre donné à l'armée d'investir Saïda n'a pas été pris en conseil des ministres et que le chef du gouvernement n'a pas pu obtenir du commandant en chef de l'armée qu'il retarde de quelques heures l'attaque contre la ville.

Les dirigeants chrétiens traditionnels, qui avaient approuvé l'intervention de l'armée, ont rejeté la responsabilité des événements sur le chef du gouvernement et réclamé sa démission, estimant que « *l'autorité militaire n'avait fait que se conformer aux ordres de l'autorité civile* ». Les organes de droite ont d'ailleurs intensifié leur campagne contre *M. Solh*, accusé d'être à l'origine de « *la faillite du pouvoir et de la débâcle de l'autorité* ». Une éventuelle démission du gouvernement déboucherait sur une nouvelle crise politique dans la mesure où serait posée à nouveau la question de la « participation » musulmane au pouvoir, comme cela avait été le cas après les événements de mai 1973, avec la différence, cependant, que l'autorité du chef de l'Etat est aujourd'hui plus fortement contestée qu'elle ne l'était à l'époque.

Fait significatif : après avoir été longtemps considérés comme un « corps étranger », les mouvements de la résistance palestinienne sont aujourd'hui sollicités par les dirigeants libanais pour servir de *médiateurs dans les conflits sociaux* qui éclatent dans le pays. Mais les Palestiniens, qui ont joué un rôle de premier plan dans l'accord intervenu dimanche à Saïda, se considèrent, même s'ils évitent de le proclamer publiquement, solidaires de la gauche et des habitants du Sud.

(Intérim.)

EN MARGE DU SOMMET DE L'O.P.E.P.

L'Algérie se rapproche de l'Iran et tente de réconcilier Téhéran et Bagdad

De notre correspondant

Alger. — Une importante partie diplomatique se joue en marge du « sommet » de l'OPEP. Elle concerne le rapprochement entre Alger et Téhéran, et la médiation entreprise par le président Boumediène pour tenter de réconcilier l'Iran et l'Irak. Quelques images largement diffusées par la télévision sont significatives : à son arrivée à l'aéroport, le chah, dont c'est la première visite en Algérie, n'a pas gagné immédiatement sa résidence, mais a conféré pendant une vingtaine de minutes dans le salon d'honneur avec le chef de l'Etat algérien, en attendant que se pose l'avion du vice-président irakien, M. Saddam Hussein, qu'ils ont accueilli avant de repartir ensemble.

Il est généralement admis que l'Arabie Saoudite et l'Iran sont les deux piliers de la présence américaine dans le golfe Persique. Depuis un an, cependant, la diplomatie algérienne a nuancé son jugement. Bien que ses options idéologiques soient différentes de celles du chah, l'Algérie considère que ce dernier a réussi à acquérir une autonomie tant à l'égard de Washington que de Moscou, et qu'il cherche à mener une politique d'indépendance nationale. Ryad, en revanche, a moins de possibilités et se trouve davantage dans le sillage des Etats-Unis, tandis que Bagdad s'est fortement allié à l'Union soviétique. « *Dans la région, l'Iran est le seul pays qui se soit donné les moyens d'avoir une vraie politique étrangère avec des perspectives à long terme* », nous a dit M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères. Cela explique sans doute que le président Boumediène ne désespère pas de voir Téhéran se rapprocher du groupe des non-alignés et peut-être même y adhérer un jour.

En outre, il existe des convergences économiques entre les deux pays : même si c'est dans un esprit différent, ils entendent tous deux s'industrialiser à un rythme rapide. Cela suppose qu'ils empêchent résolument une baisse de leurs revenus pétroliers. L'Irak a les mêmes préoccupations et la même volonté, alors que l'Arabie Saoudite, qui est beaucoup moins peuplée, et n'a pas la même maîtrise de son développement économique, n'a pas les mêmes impératifs, du moins dans l'immédiat. Les Algériens estiment qu'avec un peu d'imagination, et à condition de traiter séparément, et selon un ordre de priorité, les différents contentieux qui les opposent, Téhéran et Bagdad pourraient trouver un *modus vivendi*. Une réconciliation aurait un triple avantage : elle rendrait l'Irak moins dépendant de l'U.R.S.S., tant sur le plan économique que militaire ; elle apaiserait les craintes de l'Iran, qui n'apprécie pas une présence soviétique à l'est, alors qu'il a déjà une longue frontière commune avec l'U.R.S.S. au nord ; enfin, la consolidation des indépendances nationales réduirait la marge de manœuvre des Etats-Unis dans la région. C'est également dans cette perspective que le président Boumediène inciterait l'Irak et le Koweït à régler leur différend frontalier

L'Algérie estime que la rivalité arabo-iranienne est nuisible aux intérêts des peuples de la région. Jusqu'ici, pense-t-on à Alger, les Arabes ont été les grands perdants de cette rivalité, dont les puissances ont joué. Un diplomate algérien nous faisait remarquer à ce propos que ce fut une erreur de dénoncer, en 1971, les gaspillages des fêtes de Persépolis. « *Le chah*, selon lui, *avait fait alors un investissement politique très subtil : il a pu, quelques semaines après, occuper trois îlots arabes du détroit d'Ormuz sans qu'aucun des chefs d'Etat qui avaient été ses invités ait élevé la voix.* »

PAUL BALTA.

AFRIQUE

Maroc

Bien que les élections soient ajournées

Le roi Hassan n'exclut pas la participation au gouvernement de représentants des partis

De notre correspondant

Rabat. — La revendication des « territoires spoliés » — le Sahara occidental et les présides espagnols du nord du Maroc — a dominé le discours du trône prononcé le lundi 3 mars par le roi Hassan II pour le quatorzième anniversaire de son accession au trône. Sur un ton ferme, le roi a signifié qu'il entendait mener à son terme le processus engagé. Il s'agit d'une « lutte », a-t-il dit. Elle ne prendra fin qu'avec la victoire. Or ni l'une ni l'autre ne se conçoivent sans une unanimité nationale.

Dans ces conditions, il convient de reporter les élections qui étaient prévues cette année. Ce qui n'exclut pas, a dit en substance Hassan II, que les représentants des partis politiques participent au gouvernement.

De la conférence de presse du 17 septembre dernier, au cours de laquelle le souverain avait souhaité que « *pour octobre 1975 le Maroc soit doté d'un Parlement, mûr, coscient, authentique* », au discours du trône, six mois plus tard, les perspectives électorales se sont éloignées. Mais il subsiste cette éventualité, que la conférence de presse avait également envisagée, d'une participation « *des chefs des partis marocains* » au gouvernement. Avec cette différence assez sensible : en septembre 1974, il était question que les représentants des partis politiques deviennent des « *ministres d'Etat sans portefeuille* ». Aujourd'hui, il s'agit apparemment de leur confier des responsabilités plus directes, en raison de l'expérience que la plupart d'entre eux peuvent avoir.

Le report des élections n'a pas surpris Plusieurs partis en étaient d'ailleurs partisans.

Le Parti du progrès et du socialisme (P.P.S.) s'était prononcé contre des élections « *bâclées* », estimant que l'échéance d'octobre pour redonner vie au Parlement *était trop proche et qu'un gouvernement de coalition nationale* devait préparer les élections communales, professionnelles et législatives selon un calendrier précis. L'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.) ne voulait pas « *des élections pour des élections* ». Elle préconisait la constitution d'un gouvernement ayant la « *confiance populaire* » pour appliquer pendant au moins deux ans des « *réformes radicales* ». Pour l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) la date de la consultation importait « *beaucoup moins que les conditions politiques et psychologiques et les garanties à définir pour que les opérations se déroulent dans un climat de confiance retrouvée* ».

Cette préoccupation est d'ailleurs commune à toutes les formations, y compris l'Istiqlal. Le journal de ce parti, *Al Alam*, affirmait cependant, dans un récent éditorial, qu'« *il n'y a pas intérêt à ajourner les élections, ce qui signifierait le report* sine die *de l'organisation démocratique du régime* ».

Après le discours du trône, la question, dans l'immédiat, est d'une autre nature. Les partis de l'opposition qui se sont rassemblés autour du souverain pour l'affaire du Sahara devront, si des offres concrètes leur sont faites, dire s'ils acceptent ou non de faire un pas de plus et de participer *désormais à la gestion* des affaires du royaume

LOUIS GRAVIER.

« JEUNE AFRIQUE » : pour le « dialogue » avec M. Vorster.

M. Béchir Ben Yahmed, directeur de *Jeune Afrique*, écrit dans le dernier numéro de cet hebdomadaire, à propos de l'évolution de l'Afrique australe :

« *(...) Je ne trouve pas choquant, pour ma part, que des chefs d'Etat africains reçoivent M. Vorster, premier ministre d'Afrique du Sud, publiquement ou même secrètement. Après tout, lui aussi, en acceptant d'aller voir des Nègres chefs d'Etat, fait un effort sur lui-même et violente son opinion publique. En outre, j'ai tout à fait confiance en MM. Senghor et Houphouët-Boigny, Kaunda et Nyerere pour défendre, face à M. Vorster, les intérêts de l'Afrique du Sud noire et de l'Afrique en général. Je ne suis pas enfin contre le « dialogue » avec l'adversaire, dont je pense au contraire qu'il faut épuiser toutes les possibilités et l'utiliser comme l'une des facettes du combat. Ce qui me choque, tout de même, et choque l'opinion africaine, c'est qu'ayant reçu M. Vorster ces dirigeants ne se sentent nullement obligés envers nous, envers leur opinion publique intérieure et extérieure, à une explication. Diplomatie secrète, oui. Elle est parfois nécessaire ou utile. Elle ne libère jamais complètement ceux qui s'y adonnent d'en rendre compte à ceux dont ils veulent le soutien confiant.*

» *Cela posé, nous voulons — puisqu'une longue épreuve commence pour l'Afrique — avancer quelques principes dont nous souhaitons qu'ils alimentent le « nécessaire débat » autour du thème : comment, par quel combat, libérer l'Afrique australe de la domination d'une minorité égoïste et oppressive ?*

» *Le devoir de l'Afrique indépendante, son honneur et sa sécurité lui commandent d'aider si nécessaire au déclenchement même de ce combat, à sa poursuite jusqu'à l'objectif atteignable qui aura été préalablement fixé et présenté à l'opinion publique africaine. Cette opinion publique sera constamment informée de l'évolution de ce combat pour qu'elle le soutienne jusqu'à son aboutissement.*

» *Mais cette lutte de libération est et demeurera toujours en premier lieu l'affaire du peuple noir d'Afrique du Sud et de la direction politique qu'il se sera donnée...* »

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

● POUR LA SECONDE FOIS dans l'histoire des Etats-Unis, un citoyen noir détient un poste ministériel : le Sénat a confirmé lundi 3 mars la nomination de M. William T. Coleman, qui occupera le poste de secrétaire aux transports laissé vacant par la démission de M. Claude Brinegar. Le premier Noir membre d'un cabinet américain avait été M. Robert Weaver, qui avait reçu le portefeuille de la construction et de l'urbanisme des administrations John Kennedy et Lyndon Johnson. M. Coleman est diplômé de Harvard. Après avoir été secrétaire du juge à la Cour suprême Felix Frankfurter (ou « clerk » du juge, poste prestigieux et très envié des jeunes juristes promis à un brillant avenir), il a été notamment conseiller juridique de la « commission Warren », chargée d'enquêter sur l'assassinat du président Kennedy. — *(A.F.P.)*

Italie

● DE VIOLENTS INCIDENTS ont marqué le lundi 4 mars à Rome les obsèques du jeune militant néo-fasciste tué vendredi, au cours des heurts entre extrémistes de gauche et de droite et policiers, dans la capitale. — *(A.F.P.)*

Japon

● M. MITTERRAND AU JAPON. — Arrivé lundi 3 mars à Tokyo, le premier secrétaire du parti socialiste a été l'hôte d'un dîner offert par M. Asukata, gouverneur de Yokohama, président de l'Association des maires progressistes du Japon, dont M. Mitterrand est l'invité. Les représentants de toutes les formations de gauche, politiques et syndicales, étaient présents à ce dîner.

Le premier secrétaire du *parti socialiste français devait* être reçu mardi par le premier ministre japonais et par M. Minobé, gouverneur de Tokyo. Il a également été reçu au siège du parti socialiste japonais.

Pakistan

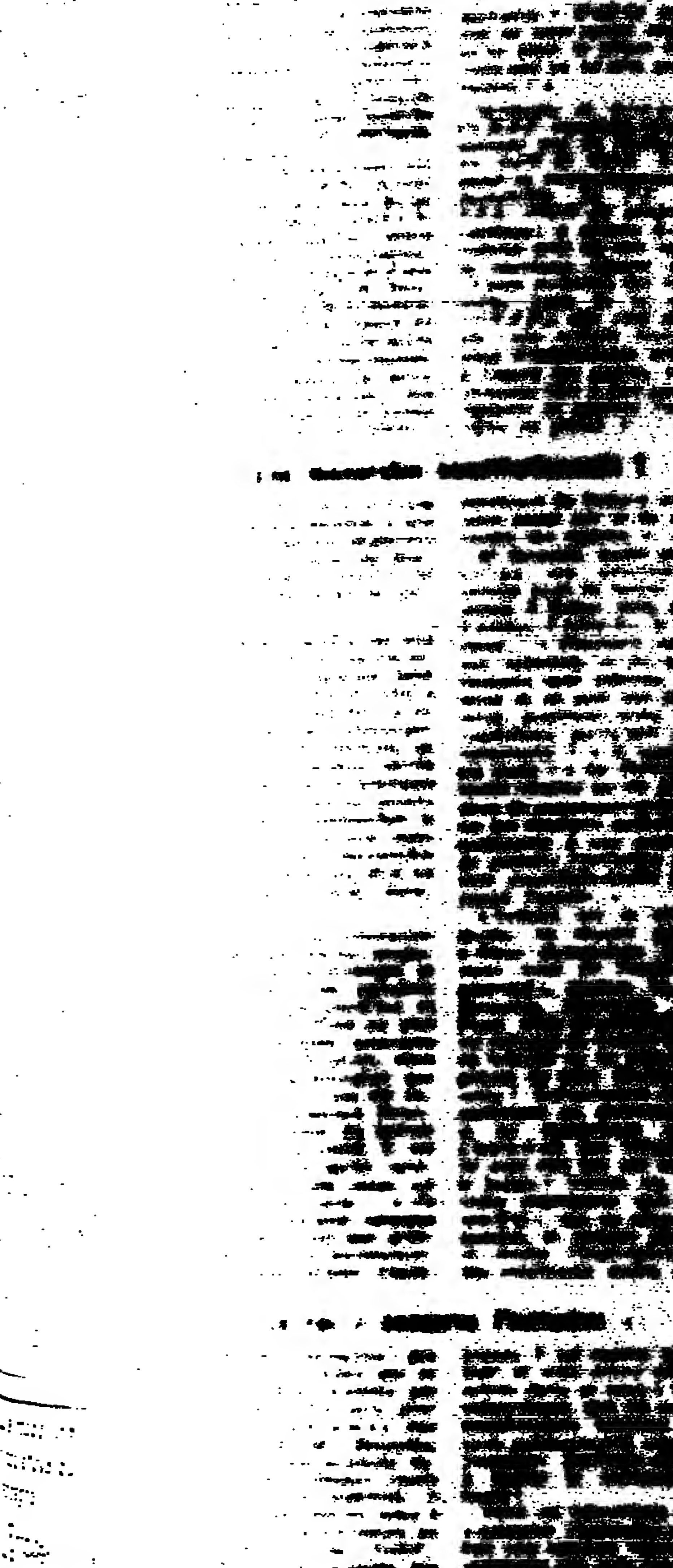
● LES ETATS-UNIS ont accepté de prêter au Pakistan 48,8 millions de dollars à bas taux d'intérêt, qui lui permettront d'acheter 300 000 tonnes de blé au prix mondial. L'accord a été signé lundi 3 mars. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

● DE NOUVEAUX INCIDENTS TRIBAUX ont fait plusieurs morts, lundi 3 mars, dans les mines de Holbar, dans le Natal, et de Western Deep Level, près de Carltonville. Au total, trente - huit Africains ont trouvé la mort en trois jours. Les Basutos, originaires du Lesotho, qui seraient l'objet de violences de la part des Xhosa, originaires du Transkei, exigent de retourner dans leur pays. Le gouvernement a ouvert une enquête. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Union soviétique

● UNE DELEGATION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE FRANÇAISE conduite par M. Maurice Couve de Murville a séjourné en U.R.S.S. du 24 février au lundi 3 mars. La délégation a eu plusieurs rencontres avec une délégation du Soviet suprême conduite par M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique, président de la commission des affaires étrangères du Soviet des nationalités. Les parlementaires français ont aussi passé quatre jours en Asie centrale et ont visité Tachkent, Samarcande et Boukhara. Avant de se rendre en Asie centrale M. Couve de Murville avait été reçu par M. Gromyko. — *(Corresp.)*



AFRIQUE

Maroc

Le roi Hassan n'exclut pas la participation au gouvernement de représentants des pa[rtis]

« JEUNE AFRIQUE » ... « dialogue » avec M. ...

PAQUES EN GRÈCE

Le Maroc à l'heure de l'union nationale

II. — UNE MOSAIQUE DE PARTIS

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Dans un premier article (« le Monde » du 4 mars), Paul Balta a montré comment Hassan II a repris la situation en main après les deux tentatives d'assassinat dont il a failli être victime en 1971 et en 1972. Il analyse ci-dessous les positions des partis politiques et leurs rapports avec le roi.

Casablanca. — Avec ses quelque deux millions d'habitants, ses gratte-ciel, ses hôtels ultra-modernes, ses boîtes de nuit, son port animé, la grande métropole marocaine voudrait devenir — sans ses aspects anarchiques — le Beyrouth du Maghreb. Les affaires vont bon train, la circulation est intense, l'activité fébrile, et les prix des terrains ne cessent de monter. La croissance de cette ville grouillante risquait d'être étouffante : une gestion intelligente a permis de lui conserver un visage humain. Non loin du centre, on peut se promener dans des rues calmes, bordées de villas qu'entourent des jardins fleuris toute l'année. C'est dans l'une d'elles que nous a reçu M. Abdallah Ibrahim, ancien chef du gouvernement, qui préside aux destinées de la nouvelle U.N.F.P. (Union nationale des forces populaires).

Comme toujours au Maroc, l'accueil est empreint de l'urbanité qu'on ne trouve que dans les pays de très vieille civilisation. Mince, les cheveux grisonnants, le regard vif, le verbe sobre et précis, notre hôte ne s'embarrasse pas de circonlocutions : *« Les rapports sociaux au Maroc sont des rapports d'exploitation. »* Comme il l'avait fait devant le troisième congrès de son parti, début décembre, il brosse un tableau de la société marocaine dont personne ne conteste sérieusement le bien-fondé.

Dix millions d'habitants au moment de l'indépendance en 1956, 17 millions aujourd'hui ; en l'an 2000, le pays en comptera 35 millions, dont 45 % auront moins de quinze ans. Comme des dirigeants des autres partis, il demande : *« Que propose le pouvoir alors que nous avons encore 76 % d'analphabètes ? »* 1 337 931 enfants seulement ont été admis à l'école primaire en 1973-1974 et 30 055 étudiants à l'Université (1).

M. Abdallah Ibrahim évoque ensuite la pyramide sociale. A la base, explique-t-il, 67 % des familles paysannes (10 millions de personnes environ) vivent sur moins de 5 hectares chacune, soit 35 % de la totalité des terres les plus pauvres, alors que 3 % des propriétaires possèdent 33 % des meilleures terres. Toujours à la base, quelque 3 millions de « sous-prolétaires » peuplent les bidonvilles à la recherche d'un hypothétique travail. Viennent ensuite 700 000 ouvriers de l'industrie, 200 000 artisans traditionnels, les membres des professions libérales et les technocrates. Au sommet, enfin, on trouve la bourgeoisie rurale en compagnie des hommes d'affaires, les deux groupes formant eux-mêmes une pyramide dominée par deux cents familles et même, affirment certains, soixante seulement.

S'appuyant principalement sur les militants de l'U.M.T. (Union marocaine du travail), que dirige M. Mahjoub Ben Seddik, l'U.N.F.P. entend modifier l'ordre établi au moyen de la nationalisation de nombreux secteurs et d'une planification rigoureuse. M. Ibrahim, tout comme M. Ben Seddik, marque ses distances à l'égard du palais. Mais leurs adversaires affirment qu'il s'agit d'une façade. *« Pourquoi,* interrogent-ils, *avoir admis au comité directeur des hommes contre lesquels le palais peut produire des dossiers compromettants ? N'est-ce pas une façon de faire savoir implicitement qu'en dépit de prises de positions radicales on ne sera pas trop turbulent ? »*

Militants et dirigeants de l'U.N.F.P. ripostent vivement : *« Ne parlons pas de l'Istiqlal, devenu un parti de vieux, accroché au passé et intrinsèquement lié à la monarchie. Le P.C., rebaptisé P.P.S. (Parti du progrès et du socialisme), a obtenu droit de cité comme prix de son ralliement à la couronne. Quant à l'U.S.F.P. (Union socialiste des forces populaires, issue de la scission de l'U.N.F.P.), elle s'est embourgeoisée ; elle compte toujours beaucoup d'intellectuels très critiques à l'égard des autres, mais qui ne trouvent rien à dire quand ses dirigeants se sentent flattés d'être reçus au palais. »*

Une monarchie constitutionnelle ?

Finalement, chacun critique plus volontiers le « pouvoir » que le souverain, et ceux qui déplorent le caractère autoritaire de Hassan II s'empressent aussitôt de louer son intelligence et sa culture.

L'opposition de gauche est-elle favorable ou non à un régime républicain ? Si la question peut être posée théoriquement, ceux à qui elle s'adresse répugnent à en parler et même à l'envisager. Après un instant de réflexion, les dirigeants des différents partis ont la même réponse, à quelques nuances près : *« Nous ne savons pas sur quoi peut déboucher le maintien du pouvoir absolu, mais nous pensons qu'une monarchie constitutionnelle pourrait être un cadre acceptable et donc durable. »*

Quelle que soit leur coloration politique, les Marocains réagissent vivement si un étranger se hasarde à établir un parallèle entre le Maroc d'aujourd'hui et l'Egypte de Farouk. Tout au plus admettent-ils quelques analogies sur le plan de la corruption, mais ils s'empressent de souligner que l'actuelle dynastie n'a pas été imposée par une puissance étrangère, qu'elle est issue du terroir et qu'elle a sa légitimité. Il est d'ailleurs significatif qu'un sympathisant communiste nous ait déclaré avec brusquerie : *« Ce n'est pas parce qu'une certaine gauche européenne est par principe antifranquiste et antimonarchiste qu'elle doit prôner l'indépendance du Sahara occidental et faire payer par là au peuple marocain son régime. »*

Me Bouabid, leader de l'U.S.F.P., exige une amnistie générale comme gage de bonne volonté du palais. A Rabat, dans son cabinet d'avocat, il nous dit, le visage soucieux : *« Plusieurs centaines de nos militants et de nos sympathisants sont détenus arbitrairement et ne sont pas jugés. Comment pourrions-nous, dans ces conditions, participer à un gouvernement ? »* Il ajoute, pesant ses mots : *« La Constitution actuelle réserve au roi des prérogatives de monarque-président. Seules des élections authentiques permettraient à une assemblée élue de prendre l'initiative d'une révision constitutionnelle qui préserverait l'avenir. »*

L'Istiqlal, qui se situe plus à droite, va encore plus loin : *« Nous demandons l'assainissement total de l'appareil administratif »,* déclare M. M'hamed Boucetta, successeur d'Allal El Fassi. Mais qu'adviendrait-il si le roi refusait de donner satisfaction, en totalité ou en partie, aux exigences de MM. Bouabid et Boucetta ? Refuseraient-ils alors de participer au gouvernement ? Et si un compromis est trouvé, n'aura-t-on pas l'impression que ce sont eux qui ont cédé, et non le palais ? Toutes ces considérations expliquent que le P.P.S. (ex-P.C.), qui se situe le plus à gauche, se montre plus prudent et donne l'impression de poser des conditions moins radicales.

Le roi « conserve l'initiative »

« Nous devons admettre que nous (les partis) *n'avons pas su nous dépasser. Nous n'avons pas fait suffisamment d'efforts pour expliquer les problèmes aux masses. »,* ajoute M. Boucetta, tandis qu'un de ses adjoints enchaîne : *« Nous sommes restés trop longtemps en sommeil. Il est vrai que le pouvoir ne nous a pas ménagés, et il a corrompu les élites qui ont fini par trahir... Quant à nous, nous n'avons pas su garder le contact avec les jeunes. Il est capital de les mobiliser, et nous avons entrepris une action dans ce sens. »* Courageuse autocritique, que les autres partis traditionnels hésitent parfois à faire publiquement avec autant de franchise. Suffirait-elle d'ailleurs à opérer le redressement souhaité ?

Tout en admettant que le roi « conserve l'initiative », le P.P.S. fait une analyse légèrement plus optimiste que celle des autres formations quant aux intentions du monarque et à l'avenir. *« Les deux attentats dont il a failli être victime ont profondément marqué le roi et lui ont donné à réfléchir,* nous confie M. Ali Yata. *Vous avez, certes, raison de dire qu'on n'a jamais vu un souverain se dépouiller volontairement d'une parcelle de son pouvoir, si rien ne l'y contraint. Il nous semble, cependant, que pour assurer la pérennité de son pouvoir Hassan II est prêt à renoncer à certaines de ses prérogatives, à condition aussi que nous soyons nous-mêmes unis. »* C'est pourquoi le P.P.S. propose la constitution immédiate d'un « front » sur un programme minimum. Les autres partis estiment qu'une telle proposition ne pourrait être envisagée qu'après les élections. Pourquoi cette réserve ? Certains leur prêtent une double arrière-pensée : les grandes formations veulent d'abord se compter et craignent qu'un front commun n'indispose le roi et n'aboutisse au résultat inverse de celui qui est recherché.

Dans le même temps, elles reprochent au pouvoir de chercher à « atomiser » le futur Parlement en encourageant discrètement la création de nouveaux partis. *« Lors des précédentes consultations, le régime couvrait les truquages pour favoriser ses partisans. Cette fois, il aura recours à une autre tactique, ne serait-ce que parce que les chefs de l'opposition, s'ils sont au gouvernement, surveilleront le scrutin à la loupe : multiplier les petits partis et les candidatures pour grignoter les positions des grands courants populaires. La Chambre risque d'être alors une mosaïque et le roi demeurera l'arbitre absolu »,* nous a dit M. Abdel Karim Ghallab, directeur d'*Al Alam,* organe de l'Istiqlal.

Au-delà des jeux électoraux, l'apparition du P.L.P. (parti libéral progressiste) et du Parti de l'action, que d'aucuns ont surnommé le « parti de Sousse », ou le « parti du Rif », reflètent la poussée des jeunes générations et un courant sociologique qui dépasse le particularisme berbère que certains leur reprochent de vouloir affirmer. L'administration, l'enseignement, les affaires ont été traditionnellement dominés par la bourgeoisie fassie (de Fès), la plus cultivée et la mieux organisée. L'évolution intervenue depuis l'indépendance, la « marocanisation », le développement des divers secteurs longtemps tenus par les Européens, les effets de la scolarisation — même si celle-ci demeure insuffisante, — ont révélé de nouveaux éléments de trente à quarante ans, tant berbères que arabes, qui cherchent moins à affirmer des particularismes qu'à se faire une « place au soleil » et à jouer pleinement leur rôle au service de l'Etat ou dans le secteur privé.

La jeunesse va peser de plus en plus

Les moins de vingt-cinq ans — qu'ils soient ou non entrés dans la vie active — et les étudiants en particulier, jugent sévèrement leurs aînés, à qui ils reprochent d'être responsables d'un « énorme gâchis ». Dans un monde qui évolue à une vitesse vertigineuse, ils estiment que le Maroc n'utilise pas au mieux ses possibilités, humaines et matérielles. *« Les partis,* nous ont dit plusieurs d'entre eux, *n'ont pas de stratégie. Ils font de la tactique à la petite semaine. »*

Comme nous leur faisions remarquer que les différents congrès ont donné lieu à des analyses rigoureuses de la situation et exprimé une volonté de renouveau, ils ont rétorqué : *« N'importe qui vivant ici et ayant un peu de bon sens peut vous dire ce qui va et ce qui ne va pas. Le rôle d'un parti ne consiste pas seulement à définir une ligne d'action, mais aussi à mobiliser réellement les gens pour l'appliquer. Il consiste également, dans les phases difficiles, à approfondir les problèmes, à s'astreindre à de menues tâches quotidiennes qui aguerrissent les militants, et à ne pas se contenter de mots d'ordre généraux et de slogans généreux, fussent-ils justes. Un pays en voie de développement peut-il se payer le luxe d'entretenir une mosaïque de partis qui s'entre-déchirent avec délectation pour des détails au lieu de s'unir sur l'essentiel ? »*

Le fossé se creuse entre l'ancienne et la nouvelle génération. Les plus téméraires — une minorité, il est vrai — versent dans la contestation de type gauchiste, qui fait du bruit mais n'ébranle pas réellement les structures en place. Quant à la majorité, il est difficile de dire pour le moment dans quel sens elle va se déterminer. Ce qui est certain, c'est que la jeunesse va peser de plus en plus.

Dans les villes, les vitrines regorgent de produits de qualité. Mais la majorité des gens ne peuvent les acheter. Et le contraste est saisissant entre le luxe des centres urbains et le dénuement des villages. La marocanisation a bénéficié à la petite et à la moyenne bourgeoisie, mais, estime Me Bouabid, ce sont les riches qui en ont le plus profité. *« Elle a représenté,* poursuit-il, *un vaste système de transfert des fortunes qui a contribué à accroître les disparités, car la bourgeoisie nationale consomme à la manière de la bourgeoisie occidentale, alors qu'elle a édifié sa fortune en quelques années et sans s'être donné le même mal, et qu'elle vit dans un pays où les déshérités sont nombreux. Ces derniers regardent ce qui se passe autour d'eux. Un jour, le couvercle risque de sauter. N'oublions pas qu'en 1965 il y a eu des jacqueries. A Casablanca, les gens s'attaquaient aux voitures, aux villas, à tous les symboles de l'aisance. Les bourgeois s'étaient terrés. Il a fallu la sanglante répression d'Oufkir, qui s'est soldée par plusieur centaines de morts, pour que les bourgeois se hasardent à sortir après ce qui fut pour eux la semaine la plus longue. »*

Mais alors, que proposent les partis ? M. Belal, un des dirigeants du P.P.S., qui est aussi un des meilleurs économistes marocains, pense que la récupération du Sahara occidental, « cause nationale », peut contribuer à transformer la situation, *« à condition que le peuple soit mobilisé ». « L'unanimité sur ce problème peut favoriser un dialogue sérieux entre l'opposition et le pouvoir, voire une coopération qui ouvrirait la voie à un reclassement politique, reclassement indispensable, car la situation économique est très préoccupante. »*

Au-delà de ses aspects politiques, la récupération du Sahara dit espagnol ferait du Maroc le plus gros producteur mondial de phosphates. Une telle perspective est susceptible d'accélérer le décollage économique du pays, en donnant un coup de fouet à l'industrialisation, négligée jusqu'ici au profit de l'agriculture.

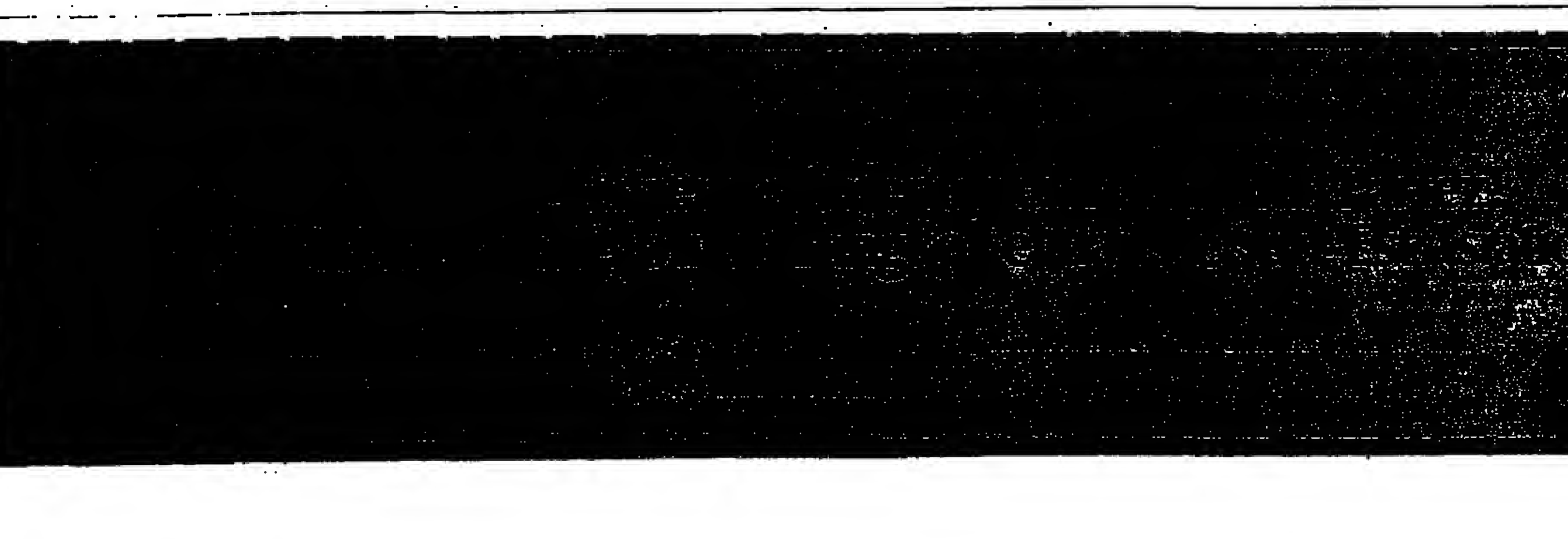
Les grands partis sont d'accord sur le fait que l'économie marocaine, ayant opté pour le libéralisme, risque de subir de plein fouet les effets de l'inflation mondiale. *« A l'heure où le système capitaliste est en crise et s'interroge sur son avenir,* disent-ils, *le moment n'est-il pas venu pour le Maroc de revoir ses grandes orientations économiques ou, tout au moins, de repenser sa planification, tant dans le domaine agricole qu'industriel ? »*

Prochain article :

PRIORITÉ A L'AGRICULTURE

(1) Pour l'Algérie (15 millions d'habitants), les chiffres étaient respectivement de 2 400 000 et de 37 000 pour la même année.





L'ÉVÉNEMENT

LA COOPÉRATION

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING participera à Bangui, les 6 et 7 mars prochains, à une conférence groupant une dizaine de chefs d'Etat africains. Simultanément, le président de la République française sera l'hôte officiel du maréchal Jean-Bedel Bokassa, président de la République Centrafricaine.

Ce voyage — premier déplacement officiel de M. Valéry Giscard d'Estaing en Afrique au sud du Sahara — précède en principe un second voyage présidentiel qui aura lieu au Zaïre dans le courant du printemps.

La rencontre de Bangui a, souligne-t-on à Paris, été suscitée par un certain nombre de chefs d'Etat africains qui en souhaitaient la convocation, et c'est sur un pied de stricte égalité avec ses pairs africains que M. Valéry Giscard d'Estaing y a été invité.

Au moment où les responsables politiques africains s'apprêtent à accorder une place prépondérante aux discussions monétaires, économiques et financières, il est d'autant plus intéressant de faire le point de la politique française de coopération que celle-ci est en voie de transformation. D'une part, de nouveaux accords de coopération ont été signés ou sont en cours de négociation avec la plupart des Etats africains, depuis que la Mauritanie a ouvert la voie dans ce domaine, en février 1973, suivie en juin de la même année par la République malgache. D'autre part, M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, s'efforce, depuis son installation rue Monsieur, en juin 1974, de s'enquérir des désirs réels des partenaires africains de la France. Après avoir mis en place un groupe de réflexion, puis s'être personnellement rendu dans plusieurs Etats africains, M. Abelin a envoyé seize « missions de dialogue » dans diverses capitales africaines et a défini en ces termes sa conception des rapports franco-africains : « La coopération ne doit pas être constituée de concours divers destinés à maintenir une situation existante, *elle doit être* une action cohérente entreprise avec les gouvernements partenaires orientés vers le développement, c'est-à-dire vers l'accroissement des ressources des collectivités et l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre. »

Un esprit nouveau

DEPUIS la suppression, en mai 1974, du secrétariat général pour les affaires africaines et malgaches, détenu par M. Jacques Foccart, on affirme à Paris vouloir compter plus sérieusement avec les mutations politiques intervenues tant en Afrique même que dans le reste du monde. Dans l'« ancien système », qui avait pour première conséquence d'incessants conflits de compétence entre le secrétariat général et le ministère de la coopération, le dernier mot revenait presque toujours à M. Foccart. Dans ces circonstances, la politique africaine de la France se caractérisait par « la diplomatie du secret », le continent africain étant du « domaine réservé » de l'Elysée.

Après la nomination de M. Pierre Abelin au ministère de la coopération, un esprit nouveau inspire les relations franco-africaines. En effet, les nouveaux responsables de la politique de coopération entendent à la fois rendre celle-ci populaire auprès des Français et faire participer plus étroitement les Africains eux-mêmes à son élaboration.

Il s'efforce de faire accepter les moyens et les objectifs de la France en Afrique noire à une opinion publique rendue sourcilleuse par ceux qui à l'extrême gauche considèrent que la politique de coopération est une forme nouvelle, et plus subtile, d'impérialisme et de colonialisme que ne le fut la colonisation elle-même, et par les « *cartiéristes* », de droite ou de gauche, qui, pour des raisons opposées, estiment que toute forme d'aide aux pays sous-développés est un gaspillage nocif au développement de l' « *Hexagone* ».

Une même tutelle

L'ensemble des actions de coopération sont désormais réunies sous la même tutelle ministérielle. On s'efforce de faire correspondre à la cohérence des objectifs celle des méthodes. Progressivement, les crédits provenant d'autres départements ministériels ont été rattachés au budget de la coopération. C'est ainsi qu'en 1965 la coopération militaire a cessé de dépendre du ministère des armées tandis qu'en 1969 la coopération avec le Rwanda, le Burundi et le Zaïre, qui dépendait jusqu'alors du ministère des affaires étrangères, était rattachée aux services de la rue Monsieur. Au cours de la même année, les crédits de la délégation générale à la recherche scientifique, jusqu'alors inscrits au budget de l'éducation nationale, passaient également au secrétariat d'Etat à la coopération. Enfin, de 1972 à 1974, diverses mesures permettaient le rattachement progressif d'autres crédits intéressant le ministère de l'éducation nationale (bourses, aide au fonctionnement des universités, *paiement des personnels de* l'enseignement supérieur) aux services de la coopération.

La réorganisation du ministère de la coopération correspond à la nécessité de mieux intégrer les différents moyens mis en œuvre par la France : personnel, moyens financiers, études, investissements, formation, etc. C'est à cette nécessité de cohérence que correspond également la création d'une direction des affaires culturelles et sociales et d'une direction du développement économique.

Elle répond aussi à l'obligation, ressentie aussi bien du côté français que du côté africain, de dégager une vue globale des relations entretenues par la France avec ses partenaires, et de donner à l'action entreprise une orientation générale correspondant aux impératifs des plans de développement des Etats africains et malgache, à leur priorité ainsi qu'aux capacités du Fonds d'aide et de coopération (FAC). C'est là le rôle de la direction des programmes, dont la fonction principale est d'établir une programmation pluriannuelle qui donne aux concours français des points d'application précis et une plus grande efficacité pour la réalisation des objectifs de développement de chaque *Etat*.

Enfin, la création d'un service de l'administration générale permet de centraliser la gestion de tous les moyens jusque-là répartis entre plusieurs responsables.

D'autre part, tous les responsables politiques africains ont affirmé leur volonté de voir le développement industriel et commercial de leurs Etats conçu en fonction de leurs seuls intérêts nationaux, tandis qu'ils convenaient de la nécessité d'une information complète des opinions publiques de chaque pays concerné en matière de coopération.

Nouvelles hiérarchies et nouvelles solidarités

Il a également beaucoup été question des nouvelles hiérarchies et des nouvelles solidarités, consécutives à la hausse des prix du pétrole et à celle de la plupart des matières premières. En effet, certains Etats totalement démunis de ressources naturelles importantes se trouvent actuellement dans une situation beaucoup plus grave que celle de certains de leurs partenaires, dotés de ressources pétrolières ou minières, *par exemple.*

Les Africains ont développé la mise en place d'un nouvel ordre mondial, compte tenu de la nécessité d'utiliser « les pétrodollars » en les recyclant également dans les pays pauvres. Simultanément, ils soulignaient leur détermination de recouvrer une totale indépendance économique.

Cependant, ni du côté africain ni *du côté européen on n'a nié l'existence* de lourdes hypothèques. Tributaires des aides extérieures, les sociétés africaines restent durement touchées par *la détérioration des termes de l'échange*. La modernisation des économies africaines entraîne une modification si profonde des structures rurales que les menaces de pénurie alimentaire s'accroissent. Enfin, le développement élargit l'écart entre les classes sociales et crée donc de nouvelles tensions qui menacent la stabilité politique des Etats africains.

En France, l'aide aux pays sous-*développés risque de perdre une* partie de son importance. Dans le domaine financier, le gouvernement peut être amené à réduire l'aide bilatérale pour rechercher des financements conjoints, notamment au niveau de la Communauté économique européenne. La déflation des personnels d'assistance technique, notamment dans le domaine de l'enseignement, va s'accentuer au cours des prochaines années. Enfin, à une conception statique de la coopération on préfère de plus en plus, en France, une conception dynamique qui permettrait de plus larges échanges économiques, commerciaux et culturels entre tous les pays intéressés.

Avant que le gouvernement n'élabore une nouvelle stratégie en matière de coopération, les rapporteurs des travaux des « missions de dialogue » ont mis en exergue cinq finalités :

1) *L'établissement d'une procédure de concertation permanente* permettant notamment d'atténuer les effets des crises mondiales sur les pays avec lesquels la France coopère ;

2) *La reconnaissance de la spécificité du développement* choisi souverainement par chaque Etat, ce qui exclut tout modèle unique de coopération ;

3) *La nécessité d'aboutir à une « coopération de formation faisant bientôt place à des relations d'échanges » ;*

4) *Le respect des politiques culturelles* étant entendu que la « langue française qui reste un élément important de communication et de développement en Afrique ne doit pas exclure les langues locales porteuses de cultures nationales, afin qu'au dialogue politique corresponde le dialogue des cultures » ;

5) « *L'objectif final, national,* est de fonder les actuelles et nouvelles stratégies de coopération sur *les notions de réciprocité et d'échanges...* »

Si cet essai de dialogue direct et dépourvu de paternalisme venait à porter ses fruits, peut-être pourrait-on dans une nouvelle étape songer à la création d'un véritable ministère du développement, tel qu'il en existe actuellement aux Pays-Bas, en République fédérale ou en Suède. Les partisans d'un tel système semblent de plus en plus nombreux.

DIX-NEUF ÉTATS

Pays relevant du Ministère de la coopération

Dix-neuf pays africains relèvent de la compétence du ministère de la coopération : Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Haute-Volta, Madagascar, Mali, île Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre.

La Guinée est cependant un cas particulier, puisque les relations entre Paris et Conakry sont rompues depuis novembre 1965. Rappelons que l'île Maurice, ancienne colonie britannique, est partiellement francophone. Elle appartient depuis janvier 1969 à l'Organisation commune africaine, malgache et mauricienne (OCAM).

« Missions de dialogue »

L'envoi de seize « missions de dialogue » dans les pays ayant conclu des accords de coopération avec la France devrait permettre de tenir plus étroitement compte des besoins des Etats africains eux-mêmes et de définir les orientations nouvelles de la coopération sur la base d'une concertation égalitaire entre partenaires. Ces missions ont poursuivi, et approfondi, les travaux du groupe de réflexion mis en place, dès l'année dernière, par M. Pierre Abelin, qui en avait confié la coordination à M. Stéphane Hessel.

Un rapport de synthèse destiné à tirer les conclusions des travaux des « missions de dialogue » est en *cours d'élaboration. Ce document* sera le résultat de la confrontation, puis de l'ajustement des positions françaises et africaines, étant entendu que le dessein principal reste le suivant : passer, aussi rapidement et aussi harmonieusement que possible, d'une coopération presque exclusivement fondée sur l'aide à de nouveaux rapports d'échanges et de réciprocité.

Les visites des « missions de dialogue » ont permis de dissiper des malentendus de caractère politique entre Paris et certaines capitales africaines. Elles ont aidé les responsables de la politique française à mieux comprendre les mutations géopolitiques qui affectent soit les sociétés africaines elles-mêmes, soit l'ensemble du monde. Enfin, elles vont permettre de définir une nouvelle stratégie des rapports bilatéraux, fondée sur un respect réciproque, beaucoup plus scrupuleux des souverainetés nationales.

Parmi les propositions faites à leurs interlocuteurs par les responsables africains figure, dans le domaine de la coopération internationale, la nécessité d'intégrer les actions menées par la France dans des cadres de coopération régionale. Dans le domaine de la formation, les Africains ont insisté pour que l'assistance technique s'efforce de former des cadres rapidement, fût-ce au détriment de certaines formes actuelles de gestion. Pour combattre le chômage, et pour désamorcer certaines formes de contestation, il convient, en effet, estime-*t-on en Afrique, de mettre en œuvre* des plans de formation conçus en fonction des plans de formation élaborés par chaque gouvernement conformément à ses propres options de développement.

Page réalisée par PHILIPPE DECRAENE

Une évolution constante

CRÉÉ en mars 1959, le Fonds d'aide et de coopération (FAC) est l'organisme de financement de la République française en matière d'aide et de coopération économique, financière, culturelle, sociale ou technique, aux Etats africains ayant fait partie des anciennes fédérations d'Afrique occidentale française et d'Afrique équatoriale française, à Madagascar, ainsi qu'au Burundi, au Rwanda, au Zaïre (depuis 1970) et à l'île Maurice (depuis 1971). Il assure donc le financement de l'aide destinée à tous les pays francophones situés en Afrique sud-saharienne (1).

Au cours des quatorze dernières années, la nature et le volume des investissements du FAC ont évolué en fonction des besoins des Etats concernés et en fonction de l'importance des efforts consentis par la France. Ainsi le développement rural ne représentait plus, en 1973, que 27,81 % de l'ensemble des crédits, contre 31, 50 % pour la période 1960-1971. Cette situation s'explique notamment par les résultats obtenus — qui ont permis un certain autofinancement à partir de ressources créées par les investissements initiaux — par l'accroissement d'investissements en provenance de la Banque mondiale ou le Fonds européen de développement, par le développement d'innovations techniques. A ce propos, contrairement à une idée trop souvent répandue, les productions agricoles ont beaucoup progressé depuis quelques années. Ainsi, de 1960 à 1972, la production de sucre et celle de café ont doublé en Afrique francophone, tandis que celle de coton-fibre triplait et celle d'ananas quadruplait.

Depuis 1960, année au cours de laquelle accédèrent à l'indépendance la majorité des territoires francophones d'Afrique, la situation des pays dans lesquels s'exerce l'action du FAC s'est beaucoup modifiée. Des pays comme la Côte-d'Ivoire ou le Gabon, favorisés par leur position géographique et par leur stabilité politique, ont connu une expansion continue, voire spectaculaire, et les aides extérieures se portent plus volontiers vers eux. En revanche, des pays comme la Haute-Volta ou le Niger, enclavés dans des terres durement éprouvées par la sécheresse catastrophique qui ravage le Sahel depuis plusieurs années, disposent de ressources financières limitées, suffisant à peine à assurer le fonctionnement de leurs services.

Dans toute la mesure du possible, la France cherche à éviter que les inégalités ne s'accentuent entre les pays auxquels elle accorde son aide. Ainsi, les prêts sont octroyés aux Etats qui peuvent en assurer la charge, tandis que les dons vont aux plus démunis. D'autre part, certains concours financiers exceptionnels sont accordés à ces derniers, alors que leur contribution au paiement des assistants techniques est plus faible.

S'efforçant *d'encourager* la coopération interétatique, la France a multiplié les concours à des organismes techniques tels que le centre inter-Etats d'études hydrauliques ou l'Organisation de coordination et de coopération pour la lutte contre les grandes endémies. Dans le même esprit, les projets présentés par des organisations de caractère régional, telles que l'Union douanière des Etats de l'Afrique centrale (Tchad, Centrafrique, Gabon, Congo, Cameroun) ou le Conseil de l'entente (Togo, Dahomey, Côte-d'Ivoire, Niger, Haute-Volta), ont bénéficié d'une aide prioritaire. La part de ces actions est en voie d'accroissement et la création, l'an dernier, d'une Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) ouvre de nouvelles perspectives aux projets régionaux.

De plus en plus souvent, l'aide française est associée à d'autres aides comme celle des organismes spécialisés des Nations unies ou celle de la Communauté économique européenne. On estime que 15 % des ressources du FAC sont ainsi consacrées à des projets conjoints.

Dans le *domaine* de *l'enseignement*, la France a accordé, en 1972, une aide évaluée à 450 millions de francs. En 1974, 3 214 bourses d'études et de stages ont permis à des étudiants africains et malgaches de se former en France; simultanément, la France accordait 2 321 bourses à des étudiants suivant les cours d'universités africaines. Au cours de la période 1960-1972, dans treize Etats d'Afrique et à Madagascar, les effectifs de *l'enseignement* primaire ont triplé, ceux de l'enseignement secondaire ont été multipliés par sept et ceux de l'enseignement supérieur par douze.

Souvent oubliée, la recherche scientifique et technique, qui compte des organismes tels que l'Office de recherche scientifique et technique outremer (ORSTOM, 293 chercheurs en Afrique tropicale et à Madagascar), le Centre d'études et *d'expérimentation* du machinisme agricole tropical (CEEMAT, 323 chercheurs), l'Institut français du café et du cacao, constituent d'importants foyers de développement.

Les assistants techniques français en activité en Afrique noire et à Madagascar étaient au nombre de 10 764 (dont 1 845 volontaires du service national effectuant leur service outremer) au 1er janvier 1974. Ce chiffre est en constante évolution. Dans l'enseignement, les effectifs sont passés de 2 416 en 1960 à 7 090 en 1974, tandis que la diminution était très sensible pour tous les autres secteurs : de 7 666 en 1960 à 3 674 en 1974.

Cependant, c'est dans le domaine de l'assistance technique militaire que la déflation est la plus forte. De 3 000 en 1960, le nombre des militaires détachés dans les quatorze missions installées en Afrique et à Madagascar est passé à 1 213...

(1) La coopération entre la France et les Etats francophones d'Afrique Noire et de l'océan Indien, Dilostremer 1974.

Évolution du budget de la coopération de 1963 à 1974

(en millions de francs)

EXERCICES	BUDGET DE LA COOPERATION (Budget primitif)	% DU BUDGET GENERAL	% DU PRODUIT NATIONAL BRUT
1963	1 117	1,30	0,27
1964	1 061	1,10	0,23
1965	980	0,95	0,20
1966	1 052	0,96	0,197
1967	1 146	0,94	0,199
1968	1 150	0,87	0,18
1969	1 161	0,76	0,16
1970	1 120	0,69	0,128
1971	1 325	0,76	0,147
1972	1 504	0,78	0,149
1973	1 726	0,80	0,150
1974	1 973	0,80	—

Contestations et suggestions africaines

LES critiques que formulent les Africains à l'encontre de la coopération ne sont, dans l'ensemble, pas fondamentalement différentes lorsqu'elles émanent d'opposants tenus à l'écart du pouvoir ou des dirigeants eux-mêmes.

Certes, pour les opposants, la coopération est une entrave au jeu démocratique normal parce qu'elle a, selon eux, pour principal objectif le maintien au pouvoir d'équipes disqualifiées et contestées par les populations africaines. Dans le même esprit, ils considèrent que la coopération permet abusivement à certains gouvernants africains « soit d'ajourner la formation de leurs propres cadres, soit de la ralentir volontairement, soit, même, de ne point l'entreprendre » (1).

Aujourd'hui ambassadeur de la République du Niger en France, M. Amadou Seydou, qui fut dans l'opposition jusqu'à l'éviction de M. Diori-Hamani, en avril 1974, par les militaires nigériens, avait, en tentant d'esquisser une éthique de la coopération, défini les dix critères suivants :

1) FINALITÉ : la coopération doit permettre de mener réellement à son terme la décolonisation ;

2) TERME ASSIGNÉ : « Il n'y a d'aide que celle par laquelle on aide les autres à se passer, à terme, de votre aide » ;

2) COMPLÉMENTARITÉ ET INCITATION : la coopération doit constituer un complément et une incitation à une véritable politique de développement ;

4) NON - ALIÉNATION : la coopération ne doit pas avoir pour fin de soumettre les peuples aidés à la volonté de ceux qui les aident ;

5) PRIORITÉ AUX BESOINS DES PEUPLES : en matière de coopération, les gouvernements ne doivent être que de simples intermédiaires chargés d'exprimer les besoins des peuples concernés ;

6) UNITÉ DE POINT DE VUE DANS LA LUTTE CONTRE LE SOUS-DÉVELOPPEMENT : nécessité de mettre au point une stratégie globale et universelle pour lutter contre le sous-développement, qui persiste parfois sous forme larvée à l'intérieur même du monde dit « développé » ;

7) DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DE L'HOMME : *la coopération ne* doit pas se fixer pour seul objectif le développement économique et l'accès des populations aidées au seul bien-être matériel ;

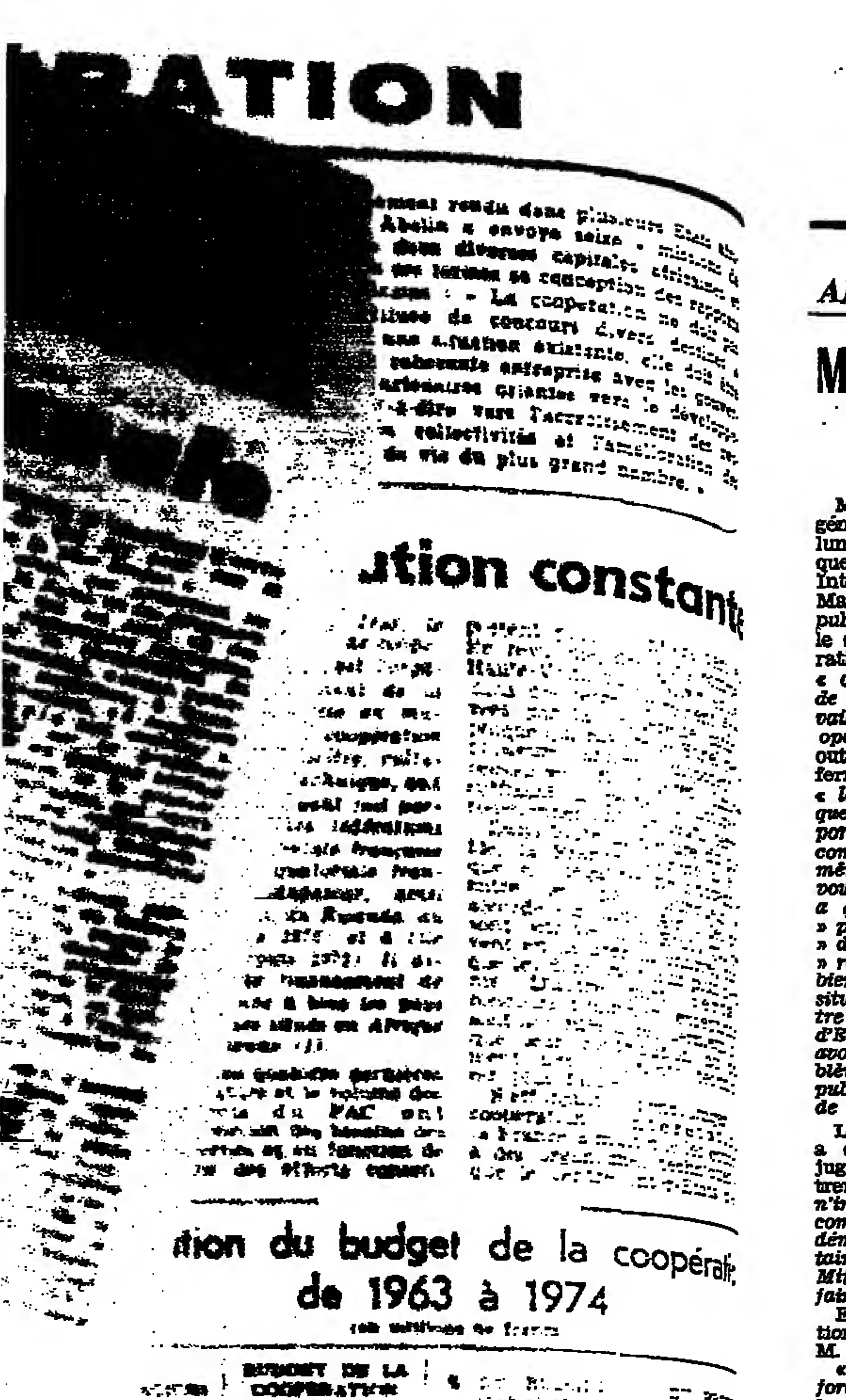
8) EFFICACITÉ : l'aide doit constamment demeurer un véritable complément qualitatif et quantitatif à la mesure de l'effort général de développement requis ;

9) RENTABILITÉ : la coopération doit reposer sur une réelle réciprocité d'intérêts ;

10) UNITÉ DES FINS DANS L'AIDE MONDIALE AU DÉVELOPPEMENT : il faut mettre un terme à la contradiction qui persiste entre aide bilatérale et aide multilatérale.

De leur côté, les dirigeants africains formulent certaines suggestions ou critiques qui rejoignent, au moins partiellement, celles qu'émet M. Amadou Seydou. Mais *les thèmes* de contestations qui reviennent le plus fréquemment chez eux portent sur la qualification insuffisante des coopérants, le volume insuffisant de l'aide, la formation trop lente, à leur gré, des cadres destinés à remplacer les coopérants, la pesanteur des formalités administratives qui hypothèquent, disent-ils, les rapports entre Paris et les capitales africaines.

(1) Amadou Seydou, « Pour une éthique de la coopération », Revue française d'Etudes politiques africaines n° 48 de décembre 1969, pages 64-72.



APRÈS AVOIR MIS EN CAUSE L'ATTITUDE DE M. DEFFERRE

M. Marchais dénonce « le pouvoir le plus conservateur que nous ayons connu depuis longtemps »

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a répondu lundi 3 mars, depuis Nice, à dix questions posées par France-Inter. A propos de la visite à Marseille du président de la République, M. Marchais a déploré le secret qui a entouré la préparation de ce déplacement *« comme s'il y avait la crainte, de part et d'autre, que les travailleurs fassent échouer cette opération politique »*. Il a en outre reproché à M. Gaston Defferre de ne pas avoir demandé *« le report de la visite de quelques jours pour ne pas réduire la portée des décisions prises par le comité de liaison de la gauche le même jour »*. Il a ajouté : *« Vous vous souvenez sans doute qu'il y a quelques jours j'ai dit : « On » peut se demander si les vieux » démons ne sont pas en train de » renaître de leurs cendres. » Eh bien ! je suis très inquiet de la situation créée par cette rencontre entre Defferre et Giscard d'Estaing. Et cela prouve que nous avons eu raison de poser les problèmes que nous avons posés publiquement sur les questions de l'union. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a d'autre part indiqué qu'il ne jugeait pas nécessaire de rencontrer M. Giscard d'Estaing. *« Nous n'irons pas à l'Elysée, nous les communistes, pour cautionner la démagogie de M. Giscard d'Estaing*, a-t-il souligné. *Si François Mitterrand y va, c'est son affaire. »*

En ce qui concerne les relations entre le P.S. et le P.C.F., M. Marchais a déclaré :

« Il a fallu créer un rapport de force dans les masses qui amène le parti socialiste à signer le programme commun. (...) Ce combat n'aura jamais de fin, non seulement parce que la bourgeoisie voudra toujours briser l'unité, mais parce que les vieux démons resurgissent trop souvent, à notre gré, dans le parti socialiste. (...)

» Les relations entre le premier secrétaire du parti socialiste et le secrétaire général du parti communiste sont des rapports normaux, qui ont toujours été basés sur la franchise, la loyauté, le respect des engagements pris. C'est sur ces bases que nous avons travaillé, avec François Mitterrand, avec une volonté profonde de conduire l'union de la gauche au succès, c'est-à-dire à la défaite de la majorité et à la mise en œuvre d'une politique nouvelle pour les intérêts des travailleurs.

» Ce qui m'intéresse dans l'unité, c'est toujours la vie des hommes et des femmes de ce pays. J'ai toujours veillé, pour ma part, à ce que la coopération entre nos deux partis se déroule sur la base de l'égalité des droits et des devoirs. C'est une question capitale à mes yeux, j'y tiens beaucoup. Si j'avais un reproche à faire à François Mitterrand, c'est que je n'ai pas toujours été payé de retour. »

Le secrétaire général a traité ensuite des diverses campagnes menées par son parti. A propos de la situation dans les usines Renault il a noté qu'il n'existait pas de différence entre la position de la C.G.T. et celle du P.C.F. Il a ajouté :

« Je considère que les revendications des travailleurs sont justifiées. Je sais que la situation économique et financière de Renault fait que ces revendications pourraient être satisfaites, tout de suite si M. Dreyfus acceptait de négocier. »

Le secrétaire général du P.C.F. a ensuite indiqué que sa formation organisera le 19 mars *« une journée d'action de caractère national »* sur le pétrole au cours de laquelle trois revendications seront avancées : la réduction de 30 % du prix du fuel, une taxe exceptionnelle de 15 % sur le chiffre d'affaires réalisé par les compagnies pétrolières en 1974, la nationalisation de la Compagnie française des pétroles.

M. Marchais a également réclamé une relance de l'activité économique avant de critiquer la politique militaire du gouvernement. A ce sujet, le secrétaire général du P.C.F. a indiqué :

« Il est maintenant bien connu et admis par les spécialistes que la France a réintégré l'OTAN.

» MM. Giscard d'Estaing et Chirac cachent cette politique. Ils la masquent aux Français. Ils n'osent pas l'avouer, car c'est une politique honteuse et scandaleuse. »

En conclusion le secrétaire général a expliqué que le P.C.F. se porte bien et qu'en *« quelques semaines »* il avait enregistré vingt-sept mille adhésions. Il a vivement critiqué le style du président de la République en déclarant :

« M. Giscard d'Estaing est en train de confondre la scène politique et la scène de l'Olympia. Et à l'Olympia je m'amuse ! Tandis qu'avec la politique de Giscard d'Estaing, on ne s'amuse pas : des millions de gens connaissent des difficultés pour vivre.

» Derrière le rideau de fumée de la démagogie, nous avons le pouvoir le plus réactionnaire, le plus conservateur que nous ayons sans doute connu depuis longtemps, un pouvoir au service des privilèges d'une caste. »

A l'extrême gauche

LA CONFÉRENCE OUVRIÈRE DE RÉVOLUTION S'INTERROGE SUR LA PÉNÉTRATION DU RÉFORMISME

L'Organisation communiste Révolution (extrême gauche) a tenu samedi 1er mars et dimanche 2 mars, à Paris, une *« conférence ouvrière »*, qui a regroupé environ deux cents personnes, dont cent cinquante délégués des cellules du mouvement.

Les débats ont principalement porté sur l'orientation générale à donner à Révolution et sur *« la pratique syndicale de classe »*. Sur le premier point, les participants à la conférence ont dressé un bilan des luttes sociales récentes et de la pénétration du *« réformisme »* dans la classe ouvrière ; ils ont essayé, comme l'a expliqué un des dirigeants du mouvement, M. Isaac Joshua, *« d'établir sinon un véritable programme, du moins des perspectives politiques de ce programme et des éléments tactiques immédiats »*. Les délégués ont également réfléchi *« aux frontières délimitant la partie de la population qui a intérêt au changement révolutionnaire et au démantèlement de l'Etat fort instauré par la bourgeoisie »*.

Révolution prépare actuellement un meeting qui aura lieu le 11 mars prochain au Palais de la Mutualité, et dont les thèmes seront : la situation internationale et le risque de guerre, les luttes des travailleurs face à la crise, et les perspectives du programme d'action du *« front uni anticapitaliste »*. Le congrès du mouvement doit avoir lieu dans le courant du mois de mai à Paris.

L'accord entre les républicains indépendants et le C.N.I.P. est « en panne »

Dans une interview publiée lundi 3 mars par l'agence France Presse, M. Camille Laurens, secrétaire général du Centre national des indépendants et paysans, évoque les rapports entre son parti et la Fédération nationale des républicains indépendants. Ces deux formations, nées de la scission d'une même famille politique (scission provoquée notamment par la politique algérienne du général de Gaulle), ont tenté à plusieurs reprises de se regrouper : une première fois en 1970, à l'initiative de MM. Michel Poniatowski et Camille Laurens ; ce projet n'avait pas abouti. Une seconde fois, en 1974, après l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Le 9 juillet, des délégations des deux partis s'étaient accordées pour *« juger opportune la création d'un rassemblement de nature confédérale »*. Cette entreprise ne semble pas avoir à ce jour connu plus de succès, puisque M. Camille Laurens déclare à l'A.F.P. :

« A l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle, les hautes instances de la Fédération des républicains indépendants donnèrent aux responsables du C.N.I.P. des garanties concernant le devenir du mouvement et sa place dans la nouvelle majorité présidentielle. Nous aboutissions ainsi, en juillet 1974, à un projet de confédération des libéraux. Durant l'hiver, des conversations devaient rechercher l'élargissement de cet accord à d'autres formations de la majorité. » (Il s'agissait, outre des républicains indépendants et du C.N.I.P., du Centre démocrate et du Centre Démocratie et Progrès.)

« L'échec de cette deuxième étape, ajoute M. Laurens, *autant que les changements intervenus dans la direction des républicains indépendants — notamment le départ du secrétariat général de M. Chinaud, — semblent marquer une orientation nouvelle de ces derniers. Le protocole F.N.R.I. - C.N.I.P. est donc en panne. Nous conservons, quant à nous, une position très ouverte. »*

M. Dominati (rép. ind.) : notre objectif est de rééquilibrer la majorité parlementaire

M. Jacques Dominati, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants, a réuni lundi 3 mars une conférence de presse, au cours de laquelle il a présenté la nouvelle organisation de la direction de son parti (*le Monde* du 28 février). Le secrétaire général a confirmé la volonté de sa formation d'*« être présente partout »* et en particulier au niveau des circonscriptions législatives. Il a annoncé la création d'une « carte nationale » des républicains indépendants et le lancement d'une campagne d'adhésions à partir du 15 mars prochain. L'actuelle équipe dirigeante sera complétée par la nomination de femmes à des postes de responsabilité et par la désignation de chargés de mission.

M. Dominati a déclaré : *« Il y a chez nous des traditionalistes et des partisans du changement. Nous sommes vraiment un parti moderne puisque nous allions le goût du changement à celui de la tradition. Mais notre effort va porter sur le changement et les réformes. Nous faisons nôtre le calendrier du gouvernement. Dans les votes de nos élus au Parlement et dans les actions de nos militants en faveur des transformations engagées par le président de la République, les Français vont maintenant découvrir notre parti »*

Interrogé sur les rapports entre la F.N.R.I. et ses alliés de la majorité, le secrétaire général a déclaré : *« L'U.D.R. existe. Elle a un héritage et compte des hommes de valeur. Elle correspond incontestablement à une famille politique. Nous n'avons pas l'intention de nous livrer à des opérations de débauchage de ses militants. En revanche, nous sommes bien conscients qu'au niveau parlementaire, la représentation U.D.R. n'est pas conforme à l'équilibre actuel. Nous devons veiller à répondre aux électeurs et aux électrices qui souhaitent voir apparaître aux côtés du président de la République une force politique originale. Si l'U.D.R. a pu paraître hésitante au début, et presque résignée, le premier ministre a réussi à la regrouper et nous nous félicitons que, maintenant, l'U.D.R. se giscardise. »*

A propos des centristes, M. Dominati a affirmé : *« Certains centristes réformateurs n'ont peut-être pas cru véritablement à notre volonté de changement. Ainsi faut-il sans doute expliquer un certain décalage par rapport à notre souhait de créer une fédération du centre. Actuellement, les réformateurs sont eux-mêmes en voie de regroupement. Nous attendrons donc pour envisager à nouveau ce que pourrait être la fédération du centre que nous appelons de nos vœux et dans laquelle nous souhaitons jouer un rôle important. »*

A propos d'éventuelles élections primaires lors des législatives, le député de Paris a noté : *« Nous souhaitons qu'il y ait le moins d'élections primaires possible. Lors des élections législatives, un certain nombre de députés U.D.R. partiront d'eux-mêmes en raison de leur peu d'enthousiasme à soutenir la politique du président de la République. D'autre part, il devra y avoir des négociations pour rétablir l'équilibre au sein de la majorité, car la majorité parlementaire est déséquilibrée. Nous aboutirons à des accords dans la plupart des cas, et là où il n'y aura pas d'accord, il y aura des élections primaires que nous souhaitons, je le répète, le moins nombreuses possible. »*

En ce qui concerne le parti socialiste, M. Dominati a souligné : *« Nous n'avons pas besoin du parti socialiste actuellement, mais nous considérons que cette formation doit jouer son rôle d'une manière plus constructive dans la vie politique du pays. Or, nous pensons que le P.S. est entravé par son alliance avec le P.C. Tant qu'il sera sous l'emprise du parti de M. Marchais, il ne pourra pas tenir la place qui est la sienne. Pour notre part, nous avons jusqu'à maintenant trop ménagé les communistes. Nous n'avons pas assez fait ressortir l'aspect néfaste de leur action dans le pays. »*

● *MM. Aymar Achille-Fould et Jean-Marie Caro*, respectivement vice-président délégué du Centre démocratie et progrès (parti de M. Jacques Duhamel) et vice-président du Centre démocrate (parti de M. Jean Lecanuet) ont animé lundi soir 3 mars à Bordeaux, une réunion préparatoire aux assises nationales du Mouvement de la gauche réformatrice, assises qui doivent siéger les 8 et 9 mars à Paris. M. Caro a fait état de la volonté des promoteurs du M.G.R. de prendre appui *« au maximum sur les militants de province »* sans se soucier des *« querelles parisiennes »* et de tirer profit des *« richesses des particularismes régionaux »*. M. Achille-Fould a déclaré, à propos des dirigeants de la gauche non communiste (notamment MM. François Mitterrand, Robert Fabre et Maurice Faure) : *« Qui nous dit que nous ne nous retrouverons pas autour d'un projet commun ? »*

● *Le conseil municipal de Morlaix* (Finistère) a refusé l'augmentation de 20 % des impôts présentée par le maire socialiste, le docteur Cleach. A l'issue d'une discussion très vive qui a opposé le groupe socialiste, composé du maire et de cinq conseillers, aux vingt et un conseillers P.S.U. le conseil a voté, sur intervention de M. Roger Prat, conseiller général (P.S.U.) et adjoint au maire, un budget en déséquilibre et réclamé une aide exceptionnelle de l'Etat de 630 000 F.

DÉFENSE

Dans un avis officiel

La France informe les pays étrangers que deux atolls de Polynésie ont été retenus comme sites d'expérimentations nucléaires souterraines

Dans un avis aux navigateurs diffusé par le service hydrographique de la marine nationale à l'intention des pays étrangers et, plus particulièrement, à destination des Etats riverains du Pacifique sud, il est indiqué officiellement que les atolls de Mururoa et de Fangataufa, en Polynésie française, ont été *« retenus comme sites d'expérimentations nucléaires souterraines »*. Cette précision donnée par les autorités françaises a, de toute évidence, été avancée pour apaiser les dernières inquiétudes de certains pays de l'hémisphère sud qui redoutaient que la France n'ait pas véritablement décidé de mettre un terme à ses essais aériens.

A la différence des années précédentes, l'avis aux navigateurs du service hydrographique est un avis permanent, qui n'a pas besoin d'être renouvelé quelques semaines, voire quelques jours avant un essai nucléaire. De tels avis permanents existent déjà, par exemple, pour la base des Landes, à Biscarrosse, ou pour la base de l'île du Levant, en Méditerranée, d'où sont essayés des missiles stratégiques ou tactiques de plusieurs types, et l'Australie, de son côté, maintient une réglementation semblable pour les activités de lancement de fusées depuis la base de Woomera.

Selon le service hydrographique de la marine nationale, *« la zone maritime s'étendant à 30 milles nautiques au-delà de la limite des eaux territoriales autour des atolls de Mururoa et de Fangataufa, retenus comme sites d'expérimentations nucléaires souterraines, doit être considérée comme dangereuse et les navigateurs sont priés de se tenir en dehors de cette zone »*. Compte tenu de la limite des eaux territoriales, la zone ainsi définie autour de chacun des atolls a donc un rayon de 78 kilomètres environ. Les dimensions de cette zone apparaissent moindres que celles en vigueur les années précédentes. Du fait des campagnes antérieures de tirs atmosphériques, le gouvernement français était contraint, donc, de définir une zone dangereuse à la navigation maritime ou aérienne qui couvrait le secteur des retombées éventuelles.

Les prochaines expériences nucléaires de la France seront donc souterraines, comme le président de la République, le premier ministre et le ministre de la défense ont eu l'occasion, à plusieurs reprises, de l'affirmer. Toutefois, le gouvernement n'a donné aucune précision sur la date des premiers tirs. Ne dépendant plus de prévisions météorologiques favorables sur une longue période de temps, ces expériences peuvent avoir lieu à tout moment de l'année, d'abord à Fangataufa où les travaux paraissent plus avancés. Les premiers essais souterrains auraient lieu à la fin du mois de mai 1975.

A Papeete, le porte-parole du centre d'expérimentations du Pacifique a cependant précisé récemment que *« le changement de mode de tir ne modifie en rien les consignes de discrétion absolue observées au cours des campagnes de tirs antérieures »*. Comme les autres puissances nucléaires, la France n'a pas l'intention en effet d'annoncer officiellement qu'un tir aura lieu avant qu'il n'ait eu lieu. La discrétion qui est généralement respectée avant toute expérience s'explique par la volonté des pays d'écarter de leurs installations nucléaires des observateurs étrangers munis d'appareils de détection. Les expériences atmosphériques de la France en Polynésie ont toujours été suivies dans le passé par des navires ou des avions de plusieurs nationalités, en particulier par les Américains, les Britanniques ou les Soviétiques.

La question de savoir si la France commenterait ensuite l'exécution de chacun de ses essais souterrains n'a pas été tranchée à ce jour.

● *La Grèce et la Turquie* ne prendraient pas part aux prochaines manœuvres de l'OTAN baptisées « Wintex 75 », a annoncé lundi 3 mars le quartier général des forces alliées en Europe. — *(A.P.)*

ARMÉE

● *Huit fantassins* du 150e régiment d'infanterie qui avaient participé à la manifestation le 20 février à Verdun après la mort accidentelle d'un soldat, M. Serge Camier, survenue au cours de manœuvres au camp de Sissonne, sont aux arrêts. D'autre part le capitaine Sauvagnac, dont la compagnie est directement concernée, avait, dans une lettre directement adressée au président de la République, dénoncé une attitude qui, selon lui, portait atteinte au moral et à l'honneur de l'armée. Pour avoir omis de suivre la voie hiérarchique, l'officier a aussi été placé aux arrêts. — *(Corresp.)*

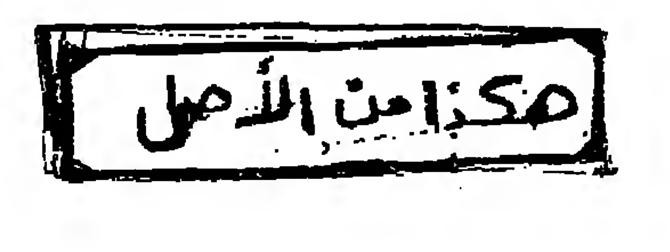
● *M. Raymond Schirmer*, vingt-cinq ans, originaire de Riedisheim (Haut-Rhin), secrétaire régional du Mouvement international de réconciliation (MIR) et membre du groupement Insoumission collective internationale (ICI), a été arrêté, samedi 1er mars, et incarcéré à la prison de Metz. Considéré comme insoumis, M. Schirmer avait demandé le « statut » d'objecteur de conscience.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a écrit au premier ministre pour lui rappeler que, le 20 février, il lui avait demandé une audience pour lui faire connaître *« les propositions concrètes et d'urgence élaborées par les députés communistes pour faire face à l'extension du chômage et aux difficultés de vie accrues qui en résultent pour des centaines de milliers de familles »*. N'ayant reçu aucune réponse, M. Ballanger indique à M. Chirac qu'il se présentera le mercredi 5 mars à 16 heures à l'hôtel Matignon à la tête d'une délégation du groupe communiste.

● *M. Jean Lecanuet*, ministre de la justice, ne devait pas assister, ce mardi 4 mars, au conseil des ministres. Il a interrompu pour quelques jours ses activités, après une chute de cheval dont il a été victime le 2 mars. M. Lecanuet souffre de contusions et d'ecchymoses, notamment au visage.

● ERRATUM. — C'est le duc de Montausier (et non Montansier, comme il a été imprimé par erreur dans *le Monde* daté 2-3 mars) qui fut gouverneur du dauphin de 1668 à 1679.



POLITIQUE

LE PARTI DES FORCES NOUVELLES LANCE UN MENSUEL

Le Parti des forces nouvelles, constitué en novembre dernier par diverses personnalités d'extrême droite (*le Monde* du 14 novembre 1974), a organisé samedi 1er et dimanche 2 mars à Paris un *« forum avec la nouvelle droite »*. L'ensemble des manifestations que ces deux journées comprenaient a regroupé plus d'un millier de participants au total.

Une exposition présentait, en dix *« cellules hexagonales »*, de nombreux documents sur les dix centres d'intérêt retenus : la justice, la jeunesse, l'armée, le travail, la crise, l'étranger, la gauche, la droite, le parti et la presse.

Samedi après-midi, un gala de chansonniers a été suivi d'une séance de dédicace d'ouvrages, à laquelle ont pris part des écrivains d'extrême droite comme MM. Maurice Bardèche, Jean Raspail et François Brigneau, rédacteur en chef de *Minute*. Une *« soirée Robert Brasillach »*, au cours de laquelle devait être jouée une pièce de l'éditorialiste de *Je-suis-partout*, *« les Frères ennemis »*, a terminé la journée

Dimanche 2 mars a eu lieu un débat politique qui a rassemblé les membres du comité central du P.F.N. mais qui, faute de contradicteurs, a été extrêmement court.

Les dirigeants de la formation d'extrême droite ont présenté à cette occasion le premier numéro de leur mensuel, *Initiative nationale*. Il doit être mis en vente (5 F), mercredi 5 mars, *« dans tous les kiosques de France »* et tiré à plus de cent mille exemplaires. Parmi d'autres articles, ce nº 1 présente, sous une couverture en couleurs, un dossier de sept pages sur l'armée et une tribune libre de M Louis Pauwels. M. Pascal Gauchon, secrétaire général, a intitulé son éditorial : *« Contre le retour de la IVe : la nouvelle droite. »*

● *Mme Pompidou*, qu'accompagnaient M. Jacques Chirac et son épouse, a visité, samedi 1er mars, le centre éducatif des Monédières à Treignac (Corrèze). Ce centre, qui appartient à la fondation Claude Pompidou, a été inauguré il y a deux ans et abrite soixante-douze enfants retardés scolaires originaires du Val-de-Marne, de l'Essonne, de l'Allier et de la région des pays de la Loire.

● *Le conseil municipal de Montboudif* — berceau de la famille Pompidou et village natal de l'ancien chef de l'Etat — a décidé d'élever un buste à la mémoire du président disparu.

Le conseil a refusé de s'associer à l'initiative du comité départemental qui se propose d'honorer le souvenir de Georges Pompidou en lui élevant un monument à Saint-Flour (Cantal).

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les réformes du président

M. Valéry Giscard d'Estaing a invité les Français, au cours de sa dernière allocution télévisée, à engager le débat sur trois grandes réformes: celles de l'entreprise de l'enseignement et du divorce. La presse hebdomadaire répond largement à cette invitation.

« *La tactique du président est désormais évidente*, explique Claude Imbert dans *LE POINT*. *Il a choisi l'offensive, résigné à l'idée que, contre l'inflation et le chômage, il ne peut pas grand-chose, sinon limiter la casse. Mais comme le P.C. lui rend service en entravant la gauche, comme le chômage gêne la dynamique syndicale, il en profite et décide d'attaquer sur le terrain largement découvert des petites et grandes réformes.*

» *Son principal atout est que sa démarche, toute précipitée et heurtée qu'elle puisse paraître, épouse bien le mouvement profond de la société française (...). Une génération d'hommes publics — moins latins, moins rhéteurs, moins sectaires, plus concrets, plus naturels et rudes — se lève. L'armée, l'école, la justice, changent d'uniformes, de jargons, de fonctions. Tout cela, V.G.E. le sent, le pressent, l'accompagne. Jusqu'à présent, cette vague le porte.* »

Jusqu'où le portera-t-elle ? Selon Hervé Hamon, dans *POLITIQUE HEBDO*, « *Giscard a compris qu'il lui fallait gagner les couches montantes des classes moyennes sous peine de voir d'autres courants — notamment le P.S. repeint en rose — les lui ravir* », mais il ne va tarder à découvrir que « *l'édifice est à ce point vermoulu qu'il est périlleux d'en changer quelques pierres* ». « *Qui sait*, ajoute notre confrère, *quelle dérive amorce la timide refonte de la législation du divorce ? Qui mesure quelles explosions recèle le projet cynique de M. Haby ? De fissures en craquements, quels glissements souterrains menacent cette société dont le ciment n'est plus que sclérose ?* »

On comprend alors que les commentateurs de droite s'inquiètent, une fois de plus, comme Pierre Pujo dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, de la manière dont « *M. Giscard d'Estaing acclimate l'idée que tout est permis, que les institutions, les valeurs les plus essentielles, n'ont plus à être respectées.* » Le directeur politique de l'hebdomadaire royaliste précise : « *Le changement cher à son cœur n'est que l'autre nom d'une révolution sournoise qui tente de réaliser dans la légalité, après avoir neutralisé les défenseurs de la tradition, ce que d'autres veulent entreprendre par la violence. Cette politique conduit à l'anarchie croissante des mœurs, laquelle ne pourra manquer d'abouquelle ne pourra manquer d'aboutir à l'anarchie politique jusqu'à ce que, par réaction, s'instaure quelque régime totalitaire. Tel est l'aboutissement logique d'un libéralisme idéologique qui, de tout temps, s'est comporté à la fois en agent et en complice de la subversion.* »

Pour d'autres, au contraire, le président de la République ne va pas assez loin. *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du P.C.F., consacre un dossier au thème « Réformes : derrière le vacarme ». François Hincker démonte l' « *opération politique* » que dissimulent selon lui les réformes giscardiennes. « *Toutes ensemble*, affirme-t-il, *ces « réformes » ont pour fonction d'assurer le succès de la seule tactique possible pour la droite aujourd'hui : intégrer une partie des forces sociales et politiques qui ont fait mouvement vers le Programme commun mais qui sont encore susceptibles d'être récupérées sur la base d'un pseudo-réformisme. (...) Tels sont les objectifs de l' « opération réforme ». Essentiellement politiques. Mais objectivement fragiles. La multiplication des opérations au coup par coup, des séductions particulières et des petits marchandages masque mal l'absence de toute grande politique économique, sociale et nationale et ne constitue pas la base d'une alliance de classe entre le grand capital et une partie des couches populaires.* »

REVOLUTION, hebdomadaire « communiste révolutionnaire », dénonce également les projets du pouvoir. La réforme Haby ? « *Depuis Vichy, le projet le plus réactionnaire conçu par la bourgeoisie en ce qui concerne l'école* », mais « *Haby, qui connaît bien l'éducation nationale, a mis çà et là des hochets pour amuser la galerie : il n'en faut pas plus pour que des pédagogues avancés et des hommes de lettres de gauche crient au miracle et au progressisme* ». La réforme de l'entreprise ? « *Beaucoup de vent, la réaffirmation de quelques droits qui existent déjà et une nouvelle tentative de masquer la réalité de la lutte des classes.* » Le projet sur le divorce ? « *Il vise deux objectifs : confirmer à peu de frais l'image libérale et réformatrice du pouvoir, aplanir les aspects les plus excessifs — donc les plus explosifs — de la législation sans pour cela toucher à ses fondements les plus importants.* »

Jugements critiques repris ici et là. Par *LUTTE OUVRIERE*, hebdomadaire trotskiste, sur le divorce : « *Le gouvernement s'est engagé sur ce qui ne lui coûtait rien ; dès qu'il s'est agi de financer, il a reculé, du moins pour l'instant. Une réforme bien caractéristique du régime.* » Par *FRONT ROUGE*, organe central du P.C.R. (M.L.), sur le projet Haby : « *Une arme importante de la bourgeoisie pour mettre au pas, sur tous les plans, la jeunesses.* » Par *ENTREPRISE*, pourtant peu suspect de gauchisme, sur la réforme de l'entreprise : « *Rien, jusqu'à présent*, note Jean-Paul Pigasse, *n'a été fait pour organiser le dialogue. Si l'on met à part les déclarations, commentaires et autres gloses des auteurs du projet de réforme, aucun moyen d'investigation étendu n'a été mis en place. Et l'on risque fort de voir, en définitive, le débat n'opposer que les « corps constitués » : C.N.P.F., organisations professionnelles, syndicats, parlementaires, sociologues et spécialistes de toute obédience.* »

« Un réformisme moderne »

En dépit de ces réserves, le président de la République occupe le terrain : « *La polémique au sein de l'Union de la gauche, la modération actuelle de l'offensive sociale, ont laissé les mains libres à Giscard et lui ont permis de consolider son régime*, fait observer *ROUGE*, hebdomadaire d' « action communiste ». *Nul doute qu'une action ouvrière d'envergure aurait fait rapidement éclater des divergences importantes dans le camp de la bourgeoisie. Que ce statu quo se prolonge, et Giscard pourra envisager les prochaines échéances — sociales et électorales — avec le sourire.* »

« *Pour l'heure*, confirme Raymond Tournoux dans *PARIS-MATCH*, *M. Giscard d'Estaing pousse ses avantages. Présent, actif, multipliant les mesures sous l'œil sceptique, et parfois goguenard, de M. François Mitterrand, il monte toujours en première ligne des réformes. Son ami, M. Michel Poniatowski, confie : « Le président de la » République s'est engagé dans » la voie d'un réformisme mo- » derne qui est la dernière » chance de la liberté et de la » démocratie dans ce pays.* »

Ce réformisme, Jean Daniel le cherche dans l'attitude du chef de l'Etat à l'égard des travailleurs immigrés auxquels il a rendu visite à Marseille. Il écrit dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* :

« *Ce qui doit, d'évidence, nous préoccuper, c'est le sort fait à ce nouveau prolétariat dont les gauchistes d'abord, les syndicats ensuite, le pouvoir aujourd'hui découvrent, avec émerveillement ou stupeur, la force virtuellement explosive. On comprend qu'il est impossible désormais d'exclure ces nouveaux prolétaires de la vie nationale. Les voici qui accèdent lentement aux fonctions syndicales. Trop lentement à leur gré. Bientôt, ils ne se contenteront plus des aumônes paternalistes que le giscardisme a la désinvolte habileté de leur donner. Le jour n'est pas loin où ils jouiront, si nous le voulons — mais qui le veut, c'est là le test — de tous les privilèges de la citoyenneté, y compris de celui de voter..*

» *Voici un thème d'opposition vraie et d'action commune où l'on est sûr que le pouvoir ne nous rejoindra pas. Nous n'aurons pas à craindre une manœuvre de division de sa part. Qui, au gouvernement, veut donner aux travailleurs immigrés tous le. droits des autres citoyens ? Qui ailleurs ? N'est-il pas utile de poser ainsi le problème ?...* »

● *Le conseil municipal de Valdivienne (Vienne)*, dont la commune est née en 1970 de la fusion de trois commune de l'arrondissement de Montmorillon (La Chapelle-Mortemer, Saint-Martin-la-Rivière, Salles-en-Toulon) vient de se proposer au chef de l'Etat comme lieu de réunion d'un prochain conseil des ministres. Un tel choix, affirme-t-il, contribuerait « *à mettre en valeur l'espace rural d'une manière originale et efficace* ».



du présiden

« Un réformisme moderne »

SPORTS

CROSS-COUNTRY

Tijou et quelques autres

De notre envoyé spécial

Chartres. — Vainqueur pour la première fois en 1967, Noël Tijou a remporté, dimanche 2 mars, son sixième titre de champion de France de cross-country. Au Gotha de la spécialité, ce champion tranquille a ainsi rejoint trois figures de légende qui marquèrent leur époque : Ragueneau, avant la guerre de 1914-1918 ; Pujazon, après celle de 1939-1945 ; Mimoun, plus récemment.

Rarement victoire fut plus assurée et mieux savourée. Invaincu cette saison, Jacky Boxberger, que chaque événement important retrouve livide de trac, ne devait-il pas mettre un terme à la suprématie de son aîné ? A *trente-trois* ans, Tijou a démontré qu'il avait toujours le jarret aussi ferme et le souffle aussi vigoureux. Et rien ne réjouit tant un champion vacillant que d'affirmer à la face de ses adversaires et en son for intérieur qu'il n'a pas encore fait son temps.

Ceux qui savaient sa jeune épouse atteinte d'une maladie des os auront mesuré, après l'avoir vu courir ardemment autour du stade des grands prés, la part d'exorcisme qui entrait dans sa joie à l'arrivée. Dans le long regard intense qu'ils échangèrent ensuite par-dessus le moutonnement de la foule, lui, au faîte du podium, elle, dressée sur ses béquilles dans la tribune d'en face, on ne pouvait douter que chacun avait pris à son compte le combat de l'autre.

Six titres de champion de France, ce n'est pas rien, même si, plus que dans toute autre discipline, les valeurs s'affirment lentement en cross-country. Jean-Paul Gomez n'en disconviendra pas, qui aura dû attendre la trentaine pour prendre place parmi les meilleurs. A ses débuts, en 1962, il s'était classé cent seizième de la course réservée aux cadets. Qui aurait pu alors prévoir que, après avoir trouvé des conditions d'entraînement favorables au club des postiers de Poitiers, son assiduité lui permettrait d'arriver quatrième à Chartres ?

Aussi convient-il de souligner la performance exceptionnelle de Jean Conrath, qui, âgé seulement de vingt-trois ans, a trouvé moyen d'accéder à la troisième marche du podium. Ce n'est pas là le seul sujet d'étonnement. En effet, Conrath ne pratique sérieusement le cross-country que depuis cette année. De surcroît, des ennuis hépatiques l'affligent assez souvent de points de côté. Enfin, excellent coureur de 1 500 mètres (3 min. 42 sec. 6/10 en 1974), il ne fut pas éprouvé outre mesure par les 12 kilomètres du parcours et entend rester un coureur de demi-fond court.

On ne voit guère que Claude Nollans pour connaître une ascension plus précoce et aussi brillante. Depuis qu'il a commencé de courir, voici quatre ans, ce lycéen sarreguemiinois de dix-neuf ans n'a cessé d'accumuler les prouesses. Vainqueur dans la catégorie des cadets en 1973, champion de France du 3 000 mètres l'été dernier, il avait participé à huit cross cet hiver sans connaître une seule fois la défaite. La manière dont il se joua de ses concurrents dans l'épreuve des juniors en dit long sur ses possibilités. Incontestablement, de la graine de très grand champion ! Le cernant après sa victoire avec un bel empressement, les journalistes, qui en ont vu d'autres, ne s'y sont pas trompés.

RAYMOND POINTU.

VOILE. — *Le nouveau petit croiseur dû à Jean-Jacques Herbulot, Petitbus, mesure 5,70 m de long, et non 15,70 m comme il a été écrit par erreur dans* le Monde *du 27 février.*

JUSTICE

L'ACCIDENT DU TÉLÉPHÉRIQUE DES DEUX-ALPES

Peines d'emprisonnement avec sursis pour trois ingénieurs de la société Neyrpic

Grenoble. — C'est sur un raisonnement en forme de lapalissade, mais dûment motivé, que les magistrats de la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Grenoble ont fondé la culpabilité des trois ingénieurs de la société Alsthom-Neyrpic, prévenus d'homicides involontaires après la catastrophe du téléphérique des Deux-Alpes (« le Monde » du 29 janvier 1975) et les ont condamnés à des peines qu'ils ont modulées selon l'importance des responsabilités exercées par chacun d'eux.

Huit mois d'emprisonnement — avec sursis — et 4 000 F d'amende pour M. Jacques Chenais, directeur de la division « Industrie » (comprenant le département téléphérique), qui a dirigé tout au long l'étude du projet et l'exécution des travaux ; quatre mois d'emprisonnement, assortis également du sursis, et 2 000 F d'amende pour M. Gérard Villard, spécialement chargé de la conception, de la fabrication et de la mise au point technique ; 1 000 F d'amende, enfin, pour M. Roger Ricard, dont la mission était de surveiller le montage extérieur et la marche du chantier.

De notre correspondant

L'idée qui semble avoir guidé le président Jacob et ses assesseurs relève, en effet, d'une évidence : dans ce système monocâble, si les deux cabines du téléphérique n'avaient pas circulé simultanément en sens inverse, il n'y aurait pas eu de collision. Ce raisonnement simple va cependant beaucoup plus loin qu'il n'y paraît *a priori*, car il n'accorde aux défaillances humaines ou aux fautes techniques constatées au cours de l'enquête que la place qu'il convient, pour situer les responsabilités au niveau de ceux qui, dans une opération comme *celle-ci, exercent les véritables* pouvoir de réflexion, d eprévision et de commandement.

Certes, les magistrats n'oublient pas que la cabine descendante « *circulait à une vitesse excessive* », que le système de suradhérence n'avait pas été branché, que le poste radio de la benne montante était fermé, que « *les conducteurs n'ont pas été attentifs à la conduite* », qu'en un mot ces derniers « *ont violé les consignes, commettant ainsi des fautes graves en relation directe avec l'accident* ».

Certes, les juges déplorent aussi que pratiquement aucun des quatre systèmes de freinage prévus sur les cabines n'ait été — pour des raisons diverses — en état de fonctionner, admettant toutefois que « *le lien de causalité entre les fautes qui auraient été commises en laissant circuler la cabine non pourvue de tous les mécanismes prévus et l'accident n'est pas établi avec certitude* ».

Mais, en définitive, ces fautes établies ou non n'ont que peu d'importance pour le tribunal dès lors que celui-ci situe les vraies responsabilités « en amont ». Pour les magistrats c'est, en effet, la conception du système qui est directement en cause. Puisque celui-ci « *comportait en lui-même un risque évident de collision entre les véhicules, les constructeurs qui ne pouvaient méconnaître l'éventualité, dans la conduite des véhicules, d'une défaillance humaine susceptible d'entraîner un accident aux conséquences graves auraient dû*, dit le jugement, *prendre les dispositions nécessaires pour rendre impossible la circulation simultanée des deux cabines en sens inverse* ».

« *En installant un engin destiné au transport de personne*, indique encore le jugement, *sans qu'ait été mis au point parallèlement un dispositif de sécurité excluant de façon certaine le risque prévisible de collision, les constructeurs ont commis des fautes dans la conception de cet appareil et dans sa réalisation.* »

Examinant la responsabilité de chacun des prévenus, le tribunal estime que les fautes doivent être « d'abord » imputées à M. Jacques Chenais qui, note le jugement, « *semble avoir fait prévaloir en l'espèce l'étude des problèmes techniques et des problèmes d'investissement sur la recherche de la sécurité et a ainsi commis des imprudences et des négligences très graves en relation directe avec l'accident* ».

A M. Gérard Villard, les juges reprochent de ne pas avoir étudié les problèmes de sécurité et d'avoir ainsi « *négligé un aspect essentiel du projet qui lui était confié* ».

Quant à M. Roger Ricard, *chargé des travaux d'installation*, il aurait dû, indique le jugement, « *prendre conscience du risque de collision entre les cabines (...) et signaler ce danger à ses chefs* ».

Statuant sur les multiples constitutions de partie civile, le tribunal en a déclaré certaines régulières et recevables « *en ce qu'elles sont limitées à la déclaration de culpabilité* » et d'autres en revanche irrecevables parce que n'émanant pas de tiers habilités à exercer un recours de droit commun, en raison du contrat de prêt de main-d'œuvre liant les victimes de la catastrophe à la société Alsthom-Neyrpic.

BERNARD ELIE.

Pour coups et blessures

CINQ MOIS DE PRISON AVEC SURSIS A SIX C.R.S. DE TOULOUSE

(De notre correspondant.)

Limoges. — Six membres de la C.R.S. de Toulouse ont été condamnés, lundi 3 mars, pour coups et blessures, à cinq mois de prison avec sursis et, solidairement, à 7 540 F de dommages et intérêts. Il s'agit de MM. Jean-Claude Halgang, Henri Lannes, Emile Moralès, Serge Nouzies, Jean-Pierre Ribot et Jean-Pierre Gouaze. Les faits reprochés aux prévenus s'étaient produits le 12 juillet 1973. Ce jour-là, les C.R.S. de Toulouse, qui se rendaient à Paris pour les fêtes du 14 juillet, avaient fait halte à Limoges. Dans la soirée, un incident éclata entre certains de ces C.R.S. qui se trouvaient dans un café et des consommateurs africains.

Les C.R.S., renforcés par leurs collègues, se lancèrent à la poursuite de leurs adversaires, et un jeune Algérien, Adelmani Zemani, vingt et un ans, élève d'un centre de formation professionnelle, qui était étranger à la première altercation, fut violemment frappé. La mâchoire fracturée, il dut subir une incapacité de travail de plusieurs mois. Devant le tribunal, les C.R.S. ont reconnu avoir porté des coups, mais ont déclaré n'avoir fait que se défendre (*le Monde* du 21 février).

● *Marc Aherfi, l'enfant âgé de neuf ans*, qui avait été rendu à ses parents naturels par ses parents nourriciers, M. et Mme Bellin-Robert, demeurant à Rillieux (Rhône), s'est enfui, le 3 mars, de son nouveau domicile pour se rendre chez ses parents nourriciers.

M. MICHEL DROIT EST CONDAMNÉ POUR DIFFAMATION ENVERS LA M.J.C. DE NICE

(De notre correspondant.)

Nice. — M. Michel Droit a été condamné, lundi 3 mars, par la sixième chambre correctionnelle de Nice à 1 000 francs d'amende pour diffamation publique envers la Maison de la jeunesse et de la culture Gorbella, à Nice, qui a obtenu le franc symbolique de dommages et intérêts.

Il était reproché à M. Michel Droit d'avoir, au cours d'un débat avec Jean Daniel, débat radiodiffusé lors du magazine d'Inter-Actualités, le 23 mai 1973, à 19 heures, fait état d'une profanation du drapeau français dans l'enceinte de la M.J.C., « enceinte ayant vocation d'éducation et de culture de la jeunesse ».

Le caractère diffamatoire de ces propos n'a pas été nié par le défenseur de Michel Droit, Mᵉ Bretagne, qui a plaidé la bonne foi.

Le tribunal a retenu que l'inculpé avait fait valoir, peu de temps avant l'émission incriminée, qu'il avait pris connaissance d'une lettre du 19 mai 1972 adressée par M. Robert Auboyneau, journaliste depuis décédé, lettre adressée au ministre des affaires culturelles (à l'époque M. Maurice Druon). Cette lettre — qui relatait l'incident dont il a été fait état au cours des débats radiophoniques — apportant la caution de M. Jacques Médecin, maire de Nice et député des Alpes-Maritimes (réf.), avait paru suffisamment fondée à M. Michel Droit, « eu égard aux références mentionnées ».

Le député, cité comme témoin, a déclaré avoir indiqué à M. Auboyneau qu'il était chargé d'une enquête sur la situation culturelle à Nice et lui avait rapporté l'incident du drapeau profané, sans d'ailleurs préciser que la scène s'était produite à la Maison de la culture. M. Médecin a cependant assuré avoir enjoint à M. Auboyneau de « vérifier la réalité des faits en effectuant une enquête sur les lieux ».

M. LABI EST CONDAMNÉ POUR DIFFAMATION ENVERS M. HÉBERT

Pour diffamation envers M. Alexandre Hébert, secrétaire général de l'Union départementale des syndicats (F.O.) de Loire-Atlantique, M. Maurice Labi, secrétaire général de la Fédération syndicale des industries chimiques (ralliée depuis 1972 à la C.F.D.T.), a été condamné par la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris à 1 000 F d'amende et au franc de dommages et intérêts demandé par le requérant.

Le Syndicalisme militant, publication dont M. Labi était directeur, avait reproduit, au mois de février 1972, un rapport destiné au congrès de la Fédération contenant un passage laissant entendre que M. Hébert avait pu être « *payé* » par M. André Morice maire de Nantes, « *pour une sale besogne au sein du mouvement ouvrier* ». Dans son jugement, le tribunal a déclaré que M. Labi « *ne s'est pas borné à remplir un rôle d'informateur mais a, sous une forme polémique et agressive, mis en cause l'honnêteté de son adversaire* ».

Selon son président

LA SECTION COMMERCIALE DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE PARIS NE PEUT PLUS FONCTIONNER NORMALEMENT

Deux audiences hebdomadaires au lieu de cinq, dix-huit mois de délai entre l'introduction d'une demande et le jugement (quand il s'agit d'une affaire simple) : la section du commerce du conseil de prud'hommes de Paris ne peut plus fonctionner normalement. Son président, M. Robert Nidelet, a réuni, lundi 3 mars, une conférence de presse pour « *alerter l'opinion* » sur une situation que le collège employés de la section juge scandaleuse et pour situer les vraies responsabilités.

« *Par sa carence et la force d'inertie qu'il nous oppose, le préfet de Paris paralyse notre section* », a déclaré M. Nidelet, selon lequel le manque de personnel qualifié et l'insuffisance cruciale de matériel rendent presque impossible l'application des nouvelles règles de procédure qui constituent pourtant une « *réforme intéressante pour les salariés* ». Entre 1967 et 1974, le nombre d'affaires engagées devant la section du commerce est passé de six mille huit cents à près de neuf mille, soit une augmentation de 33 %, sans que le service administratif — un secrétaire et deux secrétaires adjoints — n'ait été renforcé en proportion.

« *Quand on sait que 98 % des demandeurs sont des salariés, on s'aperçoit tout de suite à qui profite la situation. Dans cette période inflationniste, les employeurs ont tout intérêt à ce que la dégradation se prolonge et s'accentue* », a conclu M. Nidelet. De son côté, M. Henri Berkoff, conseiller prud'homme pour le collège patronal, rejette les difficultés de la section sur la mauvaise administration du secrétariat, accusation que réfutent les conseillers du collège employés, qui tiennent, au contraire, à souligner « *son dévouement et sa conscience professionnelle* ».

« PIÈGE POUR UN FLIC » NE SERA PAS SAISI

« Piège pour un flic », le livre de l'ancien commissaire Charles Javilliey, auquel ont collaboré Mᵉ Coupon, avocat au barreau d'Avignon, et M. Paul Claude Innocenzi — ces deux derniers ayant signé du pseudonyme commun « Aramon », — ne sera pas saisi, comme l'avait tout d'abord demandé M. Etienne Ceccaldi, mis *en cause pour son instruction de* l'affaire du « Fetich's club ».

A la demande de M. Jean Vassogne, président du tribunal de Paris, qui, lors de l'audience en référé du lundi 3 mars, avoua « rêver d'une justice civile de pacification », les deux parties qui avaient échangé des propos peu amènes ont accepté finalement un arbitrage.

Malgré « une atteinte intolérable tant à sa vie privée qu'à son éthique de magistrat », M. Ceccaldi a laissé au président Vassogne le soin de choisir les passages du livre qui devront être supprimés. Les autres parties — auteurs et éditeurs — ont accepté d'avance cette « censure », étant entendu qu'il n'y aura pas de procès en diffamation.

JUSTICE

L'INTERVENTION DES POLICIERS AU CAFÉ « LE THÉLÈME »

De nouvelles organisations manifestent leur émotion après les sévices dont a été victime Me Benachenhou

M. Alain Bernard, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé de l'information judiciaire ouverte après les graves brutalités commises vendredi 28 février notamment contre deux avocats, Mes Benachenhou et Oussédik, lors d'une intervention de la « brigade anti-gangs », a longuement entendu lundi 3 mars M. et Mme Edmond Delaleuf, propriétaires au bar « le Thélème », où ces faits avaient eu lieu.

Le magistrat a d'autre part désigné trois médecins-experts, les docteurs Leclercq, généraliste, Chodkiewicz, neuro-chirurgien, et Jonquères, ophtalmologiste, pour procéder à l'examen de Me Benachenhou, qui est actuellement en traitement au service de neuro-chirurgie de l'hôpital Sainte-Anne.

Cette affaire continue de provoquer une vive émotion au Palais de justice de Paris, chez les avocats, parmi les associations antiracistes et d'autres mouvements liés au monde judicirire. Une conférence de presse a été réunie lundi à Paris par l'ensemble de ces organisations pour relater les événements de vendredi.

Pour sa part, M. Emile Cabié, juge d'instruction à Paris, a notifié lundi 3 mars, dans les hôpitaux où ils sont soignés, des inculpations de violences à agents de la force publique, aux trois consommateurs blessés vendredi au « Thélème » :

— A l'Hôtel-Dieu, M. Edmond Zemmour, soixante-quatre ans, qui a été atteint d'une balle dans un genou et qui a été laissé en liberté en raison de son état de santé ;

— A la Pitié, M. Roland Attali, trente-sept ans, placé sous mandat de dépôt, qui a été blessé non par balle mais après que le tir avait cessé ;

— A Cochin, M. Edgard Zemmour, neveu d'Edmond, trente-sept ans également, lui aussi placé sous mandat de dépôt et qui avait été atteint de plusieurs balles, inculpé, de plus, d'infraction à la législation sur les armes, car des munitions ont été trouvées dans sa voiture.

A la suite de la fusillade, quatre pistolets auraient été ramassés sur le sol du café. C'est l'un des deux morts, Joseph El Baz, qui aurait tiré une balle dans la direction de l'inspecteur divisionnaire Jacques Chaix, blessé à l'épaule (l'autre mort est William Zemmour).

De sorte que la justice n'a été saisie, après cette action de la brigade anti-gangs, d'aucun fait délictuel ou criminel antérieur imputé aux personnes interpellées dans le café. Les autres consommateurs interpellés au bar-tabac « le Thélème » ont été relâchés sans être inculpés de quoi que ce soit.

Dix mouvements réunissent une conférence de presse commune

« Et s'il s'était agi d'un balayeur... »

« *L'émotion est grande parce qu'Abdelhak Benachenhou est avocat. Mais s'il s'était agi d'un balayeur algérien, qu'aurait-on dit ?* » : c'est la question qu'a posée Me Mourad Oussedik au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, lundi 3 mars, à l'appel de dix mouvements et associations, liées pour la plupart aux milieux judiciaires (1).

« *Cette affaire devrait être exemplaire car elle peut amener des gens à prendre conscience de ce qui ne va pas et provoquer des mesures qui empêcheront à l'avenir le renouvellement de telles exactions* », a déclaré Me Oussedik, avant d'ajouter : « *Je ne suis animé d'aucune intention polémique. Il n'est pas question pour moi de mettre la police en accusation, mais il faudrait tout de même s'interroger sur ce qui pousse des policiers à commettre de semblables agressions avec une telle sauvagerie.* »

L'avocat a précisé que son cabinet, auquel collabore Me Benachenhou, traite essentiellement d'affaires civiles et n'avait jamais eu de rapports avec les frères Zemmour, malfaiteurs dont la présence au Thélème a suscité l'intervention policière et la fusillade du vendredi 28 février. Me Oussedik a de nouveau relaté ces événements, insistant notamment sur le fait que les violences sur son confrère avaient été commises alors que la fusillade avait cessé. Rendant compte de son propre interrogatoire, l'avocat a ironiquement « *rendu hommage aux policiers du quai des Orfèvres, qui l'ont reçu avec beaucoup de politesse et ont fait preuve de beaucoup d'urbanité pour le mettre nu comme un ver* ».

Ses déclarations ont été ensuite confirmées par M. Pierre Douaire, jeune architecte qui se trouvait également au Thélème au moment des faits. Celui-ci déclare n'avoir pas entendu d'injures racistes à l'encontre de M. Benachenhou, mais a décrit les violences auxquelles se sont livrés les policiers. Emmené au quai des Orfèvres après la fusillade, M. Douaire assure qu'il a été lui aussi déshabillé pour répondre aux questions de la police.

(1) Association française des juristes démocrates, Union des jeunes avocats de Paris, Fédération nationale des unions de jeunes avocats, Mouvement d'action judiciaire, Juristes catholiques, Droit et démocratie, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature, Ligue des droits de l'homme, Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME : un rappel au respect des lois.

Précisant qu'elle « *a été exactement et objectivement informée* » de l'intervention de la police au bar Le Thélème, la Ligue des droits de l'homme « *tient tout d'abord à bien préciser qu'elle est consciente de la nécessité pour les forces de police de s'opposer avec fermeté aux manifestations de plus en plus violentes du banditisme, mais elle ne peut admettre que l'intervention d'importantes forces de police, fût-elle techniquement justifiée, soit l'occasion de brutalités commises en violation flagrante des déclarations des droits de l'homme inscrites dans nos textes organiques et de manifestations racistes mettant fâcheusement en évidence le sens dans lequel certains policiers sont conditionnés. Elle rappelle que les forces de police disposent de moyens et de pouvoirs dont elles ne peuvent user que dans le strict respect des lois.* ».

La Ligue des droits de l'homme déplore d'autre part « *qu'en pareil cas la hiérarchie policière s'imagine défendre l'honneur de la police en manifestant une immédiate et totale solidarité avec des agissements qui justement la déshonorent* ». Elle « *souligne enfin que les multiples déclarations irresponsables du ministre de l'intérieur sont un encouragement aux pires violences policières* ».

LE BARREAU DE PARIS : des pratiques indignes

Réuni lundi 3 mars en séance extraordinaire sous la présidence de M. Bernard Lasserre, bâtonnier, le conseil de l'ordre des avocats au barreau de Paris a adopté la motion suivante :

« *Le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris tient à apporter à Me Benachenhou, victime, de la part de la police, de violences mettant ses jours en danger, le soutien de tous ses confrères et à l'assurer de leur totale solidarité.*

» *Si certaines actions policières comportent des risques, partagés par des personnes étrangères à leur déroulement, il est inadmissible qu'elles soient, à l'égard de simples témoins des faits, l'occasion de brutalités odieuses et de brimades volontairement humiliantes, qui constituent des atteintes d'une gravité extrême à la liberté et à la sécurité des citoyens.*

» *La justice pénale saisie déterminera les responsabilités, mais le conseil entend immédiatement élever une protestation solennelle contre des pratiques indignes des traditions de notre pays.* »



(Dessin de KONK.)

LA FÉDÉRATION DES JEUNES AVOCATS : quatre questions.

« *Consciente des difficultés inhérentes aux opérations de police effectuées dans le cadre de la répression du banditisme* », la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (F.N.U.J.A.) et l'Union des jeunes avocats de Paris (UJA) s'interrogent sur la motivation d'une telle agression et posent quatre questions :

« *Etait-ce parce que Me Benachenhou est avocat ? Etait-ce à cause de son origine algérienne ? Etait-ce parce que ces policiers ne sont pas capables de contrôler leurs nerfs dans des opérations difficiles ? Etait-ce parce que ces policiers croient pouvoir bénéficier d'une totale impunité lorsque de telles « bavures » atteignent un citoyen anonyme ?* »

● *De tels faits sont inadmissibles* », écrit le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP). « *Ils s'inscrivent malheureusement dans un contexte raciste maintes fois dénoncé par le MRAP et qui frappe le plus durement les personnes de condition modeste : ouvriers étrangers ou originaires des départements d'outre-mer.* [...]

» *Il estime inexcusable que des comportements racistes se manifestent si fréquemment parmi ceux-là mêmes qui ont pour mission de faire respecter la loi.* »

● *La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme* (LICA) déclare attirer « *à nouveau l'attention des pouvoirs publics sur le comportement raciste de certains policiers. Si les faits s'avèrent exacts, la LICA demande instamment à M. le ministre de l'intérieur de prendre des sanctions exemplaires contre ceux-ci* ».

● *Droit et Démocratie*, que préside M. Jacques Ribs, avocat au barreau de Paris, indique notamment qu'elle entend « *protester avec force contre des procédés inadmissibles, quelle que soit la personnalité de la victime, contraires à la dignité humaine, au respect élémentaire des libertés publiques et aux règles normales d'exercice du pouvoir de police dans un Etat démocratique* ».

« *Il est à souhaiter*, ajoute Droit et Démocratie, *que des mesures soient enfin prises pour en éviter tout renouvellement, le maintien de l'ordre public n'autorisant, ni ne justifiant en aucun cas de tels abus. Les lois de la République devant s'appliquer à tous et, plus spécialement encore, aux gardiens de l'ordre public eux-mêmes.* »

CORRESPONDANCE

A propos des interpellations au bar « J'ai du bon tabac »

Nous avons reçu de l'un de nos lecteurs, M. Alain Tari, la lettre suivante, après l'information publiée dans nos éditions du 2-3 mars sous le titre « Nouvelle fusillade à Paris, deux morts et quatre blessés, dont un policier » :

Dans vos dernières éditions du dimanche 2 et lundi 3 mars 1975, un article intitulé « Nouvelle fusillade à Paris » me met nommément en cause comme étant l'un des participants d'un règlement de comptes entre deux bandes rivales.

On y lit en effet : « *Une équipe de policiers investit vers 16 h. 45 le bar* J'ai du bon tabac *où se trouvaient MM. Guy Bouchet, Alain Tarry et trois complices, hommes de main du « gang des Lyonnais » dirigé par un certain Vella, qui livre depuis plusieurs années une guerre acharnée à un gang de « pieds-noirs » dirigé par les trois frères Zemmour. Les deux malfaiteurs se rendirent sans résistance.* »

Or si je me suis trouvé, effectivement, à cet endroit — de fort bonne apparence où l'on n'a pas au demeurant relevé la présence de malfaiteurs — c'est tout à fait par hasard, pour y consommer avec un de mes amis, M. Boucher.

J'attendais de me rendre, en ma qualité de directeur de la succursale Paris-sud de la Société Smith Corona Marchant, à un rendez-vous ; et je n'ai rien à voir, ni de près ni de loin, avec les faits que vous décrivez, non plus qu'avec une quelconque bande de gangsters et notamment « le gang des Lyonnais », qui serait dirigé par un certain Vella, dont j'ignorais l'existence jusqu'à ce jour.

Je vous dis mon indignation de me trouver ainsi projeté, dans des conditions gravement perturbatrices et préjudiciables, tant pour la société qui m'emploie que pour moi-même, dans une rubrique faits divers.

[On peut ajouter à la lettre de M. Alain Tari, outre nos regrets, que l'opération policière au bar J'ai du bon tabac, à laquelle il a été mêlé contre son gré, n'a donné aucun résultat, sinon celui qui a consisté pour la police à laisser savoir, bien hâtivement, qu'elle s'était à cette occasion emparée de repris de justice, alors que toutes les personnes interpellées ont été remises en liberté.]

LE COMMISSAIRE LECLERC : les hommes de la brigade anti-gang ne se conduisent pas en cow-boys.

Le commissaire Leclerc s'est déclaré, lundi soir 3 mars, « *convaincu que la brigade anti-gang doit continuer à traquer les malfaiteurs* ».

Répondant à Europe 1 aux critiques formulées contre son équipe, le chef de la brigade a souligné : « *Il ne faut pas critiquer systématiquement l'action de nos services. Je crois même qu'il serait fort dangereux de nous adresser constamment des reproches, car les policiers, qui montent, en ligne, ont besoin de se sentir appuyés et encouragés.* » « *Je crois d'ailleurs*, a-t-il ajouté, *que la population ne désire pas avoir pour policiers des ronds de cuir.* »

Après avoir fait valoir « *le bilan éloquent* » de sa brigade, qui a « *ramené le nombre des hold-up, qui étaient de six cents en 1973, à cinq cents en 1974* », qui a « *arrêté, en flagrant délit, une vingtaine de groupes de braqueurs* », et qui a « *payé un lourd tribut à cette lutte contre le gangstérisme avec de nombreux officiers de police atteints par balles* », le commissaire Leclerc a qualifié d'« *absurde* » l'argument selon lequel ses hommes, surentraînés, finiraient par se conduire en « *cow-boys* ».

Par 60 voix contre 27

LE CONSEIL DE PARIS REND HOMMAGE A LA POLICE

Le Conseil de Paris, par 60 voix contre 27, a, sur proposition de MM. Jean Tibéri (U.D.R.), Bertrand de Maigret (rép. ind.) et Michel Elbel (centriste), « *rendu hommage à la police parisienne* » et l'a engagée « *à poursuivre son action dans la lutte contre la criminalité* ».

Ce texte a été adopté à l'issue d'un débat au cours duquel M. Georges Sarre (P.S.) a déclaré notamment que « *la fusillade du boulevard Saint-Germain ne relève pas du fait divers banal* » et que « *nous sommes en présence d'une manifestation de racisme caractérisée* ».

M. Jean Paolini, préfet de police, répondant aux orateurs, a annoncé qu' « *une information est ouverte* » et que, « *si des fautes ont été commises, elles seront sanctionnées* ». M. Paolini a ajouté qu'il gardait toute sa confiance dans la police et que « *la brigade antigang travaille dans des conditions difficiles* » et que, « *grâce à son action, les actes de criminalité ont diminué dans la capitale* ».

LE FIGARO : pas de place à la métaphysique.

« *(...) Les récents incidents du boulevard Saint-Germain sont aussi regrettables que les événements de La Fumade. Il ne se trouvera personne pour ne pas déplorer le sort de Jean-Louis Portal ou de Me Benachenhou. Il faut pourtant, au-delà du respect dû aux victimes, se poser le problème du rôle de la police en face du déferlement de la violence.*

» *Une solution aisée serait d'abandonner le terrain à ceux qui disposent de fusils ou de revolvers. A partir du moment où un autre comportement est choisi par les responsables — et peut-on les en blâmer ? — il est bien évident que se multiplient les risques d'incidents, d'accidents, et de drames.*

» *Les belles âmes aux mains blanches trouveront toujours des formules angéliques. La vérité est plus rude : résister, c'est se jeter à son tour dans le jeu de la violence. Et le feu de l'action ne laisse pas beaucoup de place à la métahpysique — ni sans doute à la morale.*

» *Comme l'inflation la violence est une spirale. Y entrer est redoutable. Mais à qui la faute si nous y sommes entrés ?* » (...)

(JEAN D'ORMESSON.)

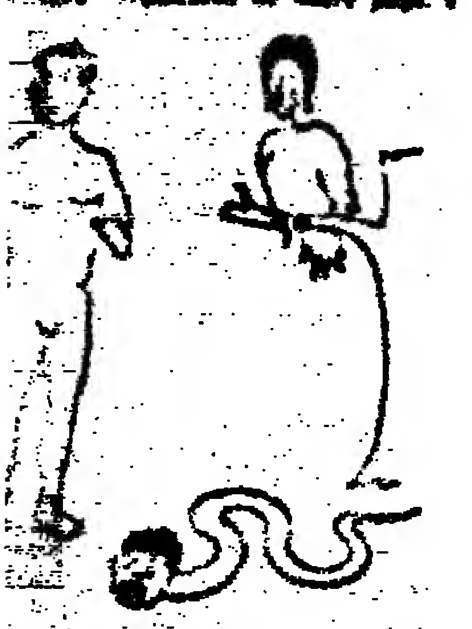
● *M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, s'est inquiété de la santé de Me Benachenhou*, blessé vendredi dernier par des policiers dans le bar Le Thélème à Paris. Cette information a été diffusée par le service de presse du ministère de l'intérieur sous la forme de ce bref communiqué : « *Rentré de province ce matin, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a fait prendre, par un de ses collaborateurs, des nouvelles de M. Benachenhou.* »



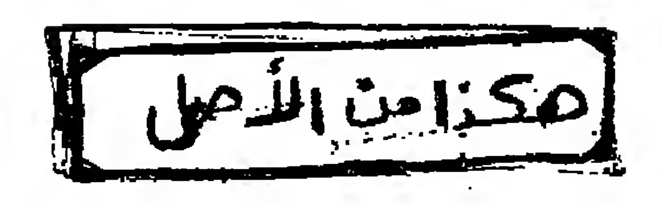




« LE THÉLÈME »



LE COMMISSAIRE LECLERC



LETTRES

Une tranquillité passionnée

(Suite de la première page.)

On considère généralement — du moins de l'extérieur — que le R.P.F. a plutôt gêné que servi le général de Gaulle. Tout au contraire, Olivier Guichard pense que c'est par sa présence et par son engagement pendant ces cinq ans que le général de Gaulle « a forgé l'immense réseau d'amitiés qui a permis plus tard à la Ve République de résister et de durer ». Puis ce fut, pour le compagnon comme pour le maître, de 1951 à 1958, le véritable septennat du désert. Le second avènement du général de Gaulle ne procura pas à Olivier Guichard un de ces sursauts du destin dont il se méfie. Ce n'est que neuf ans plus tard, après avoir occupé des postes d'importance croissante, qu'il accède aux responsabilités ministérielles.

« La continuité de l'effort a quelque chose de fascinant. » Il est exceptionnel que la carrière d'un homme d'Etat réponde aussi bien à l'idée qu'il s'en fait lui-même et à l'image de lui que se font les autres. On sent chez l'auteur un certain parti pris en faveur de sa propre légende, dessinée à grands traits avec sa colossale stature, ses manières flegmatiques et cette habitude qu'il nous a donnée de le voir réussir sans chercher à étonner, ce qui fait qu'on ne songe pas à s'étonner qu'il réussisse.

Dans l'antithèse que présente la pièce de Bernard Shaw, « le Héros et le Soldat », entre le héros qui *force l'attention par une charge brillante et sans lendemain* et le soldat qui s'évertue à programmer les trains de fourrage et qui permet de gagner la guerre grâce à la logistique et au ravitaillement, sa tendresse va plutôt vers le second type, encore que certains indices nous montrent qu'il ne ferait pas mauvaise figure s'il choisissait le premier. Il y a chez lui une certaine affectation de ne pas être brillant qui ne serait pas concevable chez quelqu'un que l'on tiendrait pour incapable de se montrer tel.

Cette disposition systématique, par lui si fortement ressentie et consentie, s'explique sans doute en partie par son jugement sur la méthode, celle-ci lui paraissant, et non sans raison, plus efficace que d'autres. En partie aussi par ses goûts, par ses préférences pour des travaux qui ne se livrent pas à l'improvisation. Il nous indique que sa vocation le portait vers « quelque chose qui fût ensemble de la politique et de l'administration ». Il aime travailler vers le concret, observer les résultats pratiques de ses décisions, voir peu à peu prendre forme la lourde matière qu'il modèle d'un effort puissant, toutes choses qui exigent l'ouverture aux techniques et la discipline de l'esprit.

Enfin, il faut tenir compte de certains aspects de la personne qui touchent à la zone des sentiments : *une retenue qui va parfois jusqu'à* la défiance, une sincérité nourrie par l'enthousiasme, forment des traits aisément associés dans une nature secrète autant que sensible. Parce qu'il est authentiquement passionné, il a la passion de l'authentique. Il a horreur d'être trompé, de se tromper, plus encore de tromper ou de paraître trompeur. Sans doute sa réserve pourrait-elle s'inspirer de la réflexion de Montesquieu : « Rien n'est plus facile, pour un homme dans certaines places, que d'éblouir par un grand projet. Il y a du faux à cela. » Olivier Guichard se défend de la facilité parce qu'il tient l'artifice en aversion.

En vérité, et c'est ici le livre qui nous informe le mieux sur l'homme, ces cheminements lents sont aussi des cheminements affectueux. Il s'adonne à ses tâches successives avec une chaleur sentimentale dont il s'efforce de contenir l'expression. L'aménagement du territoire a été pour lui une œuvre de choix, et il avoue qu'il lui a donné beaucoup d'amour. Pour cette raison, il ne l'a pas assurée en technocrate, mais rien n'aurait été plus éloigné de lui que de s'y montrer démagogue. On sent qu'il veille aujourd'hui avec une inquiète sollicitude sur cet enfant dont il n'a plus la garde mais dont il garde le souci. Il se défie de certaines outrances par quoi les meilleures intentions peuvent compromettre les plus justes causes.

***

Sous l'étendard de l'écologie et de l'antipollution, certains chevaliers des nouvelles croisades ont choisi comme masse d'armes le pavé de l'ours. Le problème de la croissance « sauvage » est qu'elle cesse d'être sauvage et non pas qu'elle cesse d'être croissance. Le problème de l'automobile, c'est de la plier au service de l'humain, non point de la remplacer par la mule mécanique à 15 kilomètres à l'heure. « Ecoute bûcheron : arrête ici ton bras » : encore faut-il savoir que les arbres aussi ont un âge pour mourir. « Qu'est-ce que ce rousseauisme benêt qui nous tombe du ciel ? La France est un jardin, pas une friche. »

Il n'était pas seul à décider. Les villes nouvelles lui paraissaient trop proches de Paris. Comme il avait raison ! Mais, « puisqu'elles étaient créées, il a bien fallu les défendre ». Son action s'est exercée à temps pour conjurer le désastre de la zone urbaine illimitée. N'oublions pas que c'est grâce à lui si Paris a pu éviter l'exemple de New-York et de Londres, et que « le vert résiste ». « A l'origine *de ma passion pour l'aménagement* du territoire, il y a certainement mon côté « province ». Voir des régions, des « pays » mourir, m'est insupportable. » S'il n'eût tenu qu'à lui, la grande pensée régionaliste du général de Gaulle eût peut-être été sauvée. Jusque dans le dernier conseil, il a élevé la voix contre la formule mortelle du référendum unique. Il se montre discret là-dessus : mais j'étais là, et je puis en porter témoignage.

Cependant, Olivier Guichard ne s'occupe plus aujourd'hui de l'aménagement du territoire si ce n'est comme président d'un conseil régional. Le moment lui semble venu d'aborder le sujet des grandes options politiques. Et voici que devient ici plus apparente encore la dialectique de la précaution et de l'élan. Il n'hésite pas à nous dire que la politique pour lui n'est pas seulement une affaire de conviction raisonnable, mais affaire de cœur. « Politique du cœur » quant à la détermination de l'agent, « politique du bonheur » quant à la définition de l'objectif. Et pourquoi pas ? Par quel respect humain nous ferions-nous scrupule de relever ce qui fut l'enseigne de la meilleure Constitution révolutionnaire ? Olivier Guichard a fait choix d'une formule d'une grande simplicité et qui, pour cette raison, me paraît excellente : l'unité sociale. Cela veut dire, bien sûr, qu'il faut dépasser la lutte des classes.

Si Olivier Guichard ne nourrissait pas une certaine aversion pour le langage marxiste, je proposerais de prolonger sa pensée en disant que nous sommes parvenus à l'époque où les contradictions peuvent cesser d'être antagonistes. Mais cela veut dire encore autre chose. Il envisage une société où chacun pourrait s'épanouir librement à travers un réseau de « communautés volontaires » assorties aux diverses fractions entre lesquelles se distingue la quotidienne de la vie. Chacune de ces communautés offre non seulement des opportunités fonctionnelles, mais un moyen de lutte contre l'isolement. Elles peuvent créer — ou recréer — le « tissu affectif social ».

Quant à la politique pure, Olivier Guichard la conçoit comme subordonnée à cette option de caractère social. Par le fait même du dépassement de la lutte des classes, il ne voit pas en quoi l'alternance — que bien sûr il n'écarte pas dans les faits et dans le droit — répondrait à une sorte d'impératif catégorique. Loin de lui de préconiser le parti unique : *mais il penserait volontiers à un* « parti de l'unique ». Il demeure fidèle à la conception gaulliste de « rassemblement », qui sans doute ne peut créer l'unanimité, mais qui la pense.

Dans ces derniers développements, Olivier Guichard évoque invinciblement un ensemble d'écrivains du XIXe siècle, socialistes français, populistes russes, avec lesquels on n'aurait pas songé à l'associer. Son thème des communautés est proudhonien en diable. Et, pour revenir à l'actualité, on s'attend à voir apparaître au détour d'une page la « convivialité » d'Ivan Illich. Comment donc un homme réputé pour son réalisme, dont le livre même se présente comme un éloge de la démarche pesante, peut-il ainsi rejoindre une famille d'esprits définie comme celle des utopistes ? Et là encore, pourquoi pas ? Si l'utopie n'est pas enfin adoptée par des réalistes, comment espérer qu'elle puisse entrer dans la vie, ce qui cependant, comme l'a démontré Georges Piegt, semble désormais le chemin du salut ?

***

Me voici maintenant conduit à indiquer les divergences de nos analyses, les contradictions (non antagonistes) que je dois relever entre sa pensée et la mienne. Elles sont au nombre de trois. En premier lieu, critiquant le point de vue marxiste, Olivier Guichard souligne que la vie sociale ne se confond pas avec le travail, que les rapports de production ne sont pas tout. En cela, il n'a pas tort, mais il n'a pas entièrement raison. S'il est exact que la production n'est pas tout, il est non moins exact que la production exerce une influence déterminante sur « tout » ce qui lui est extérieur. Le travail n'absorbe pas toutes les heures de la vie, mais ce sont toujours les entrepreneurs, dispensateurs de travail, qui sont, sans le souhaiter d'ailleurs, ni souvent le concevoir, les décideurs de ce qui détermine la vie en dehors du travail, ne serait-ce que par le choix des implantations industrielles, les phénomènes de migration et de peuplement qu'elles induisent, les conséquences imparables qui en résultent pour le transport et l'habitat.

Ma seconde critique s'adresse à la conception sommaire que l'auteur se fait du marxisme, peut-être par l'effet de l'allergie qu'il déclare éprouver à son égard. Je ne vois rien dans les analyses fondamentales de Marx qui soit incompatible avec les singularités, les diversités, les complications, les « fidélités qui ne s'expliquent pas » (mais les fidélités s'expliquent toujours), les « échanges chaleureux de l'amour, de l'amitié et de la famille », la « partie de boules » et l' « admiration des cathédrales ».

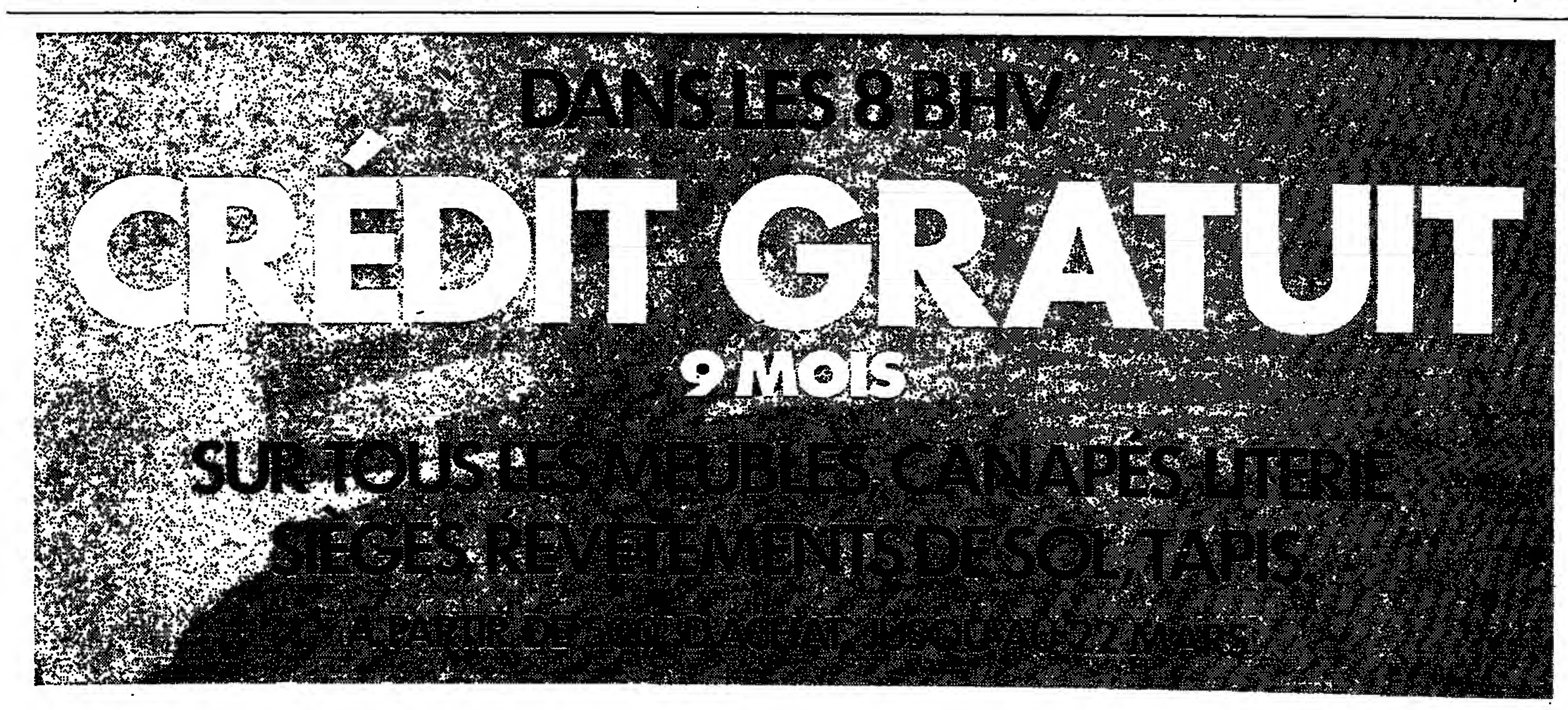
En fait — et ce sera ma troisième réserve — Olivier Guichard est visiblement réfractaire non seulement, si l'on peut dire, à l'idéologie marxiste (les marxistes se défendent d'être idéologues), mais à toute idéologie, à toute doctrine. Ces mots évoquent pour lui quelque chose d'artificiel et d'inauthentique qui éveille sa défiance et met en garde sa sincérité. Pour cette raison, il pense que de Gaulle n'avait pas de doctrine. « L'idéologie propose une explication totale, exhaustive de la société — de Gaulle, non ! » Je ne le chicanerai pas sur les termes.

Il est possible qu'il n'y ait pas de doctrine gaulliste et que de Gaulle n'ait pas proposé une explication totale et exhaustive, mais je pense que de Gaulle avait en tout cas dans l'esprit une explication globale. Et notre désaccord s'aggrave quand je lis : « Il prend la société réelle comme une donnée de base. Il ne la dit pas juste ou injuste. » Je ne puis souscrire à cette affirmation. De Gaulle pensait que la société est injuste car, pour lui, le salariat est une injustice. Il est, de surcroît, une tristesse. De Gaulle voulait, comme Marx, abolir le salariat, seulement il préconisait d'autres moyens pour y parvenir.

Il me semble donc qu'Olivier Guichard commet une double erreur d'interprétation à l'égard du marxisme et à l'égard du gaullisme et que cette erreur est due à une cause précise, sa méconnaissance du thème qui est commun à l'un et à l'autre de ces grands systèmes de compréhension (on voit que j'évite de parler d'idéologie) : le rejet de l'aliénation ou — si l'on préfère l'expression gaulliste — le refus de voir l'homme tenu dans un état de dépendance (salariat, colonisation).

Ces considérations ne m'empêchent pas d'approuver l'ensemble des conceptions positives qu'Olivier Guichard désigne par le thème de l'unité sociale. Je pense que ce thème peut prendre une grande force et je souhaite que l'auteur aille maintenant au-delà de cette première approche. Les chemins tranquilles peuvent porter des promeneurs audacieux.

EDGAR FAURE.



RADIO-TÉLÉVISION

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MARDI 4 MARS

● **CHAINE I : TF 1**

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange : « Chiens à l'encan ».
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 45 Émission littéraire : « Best-seller ». Prod. J. Ferniot et Ch. Collange, réal. R. Sangla.
Avec Cécil Saint-Laurent, Juliette Benzoni, Francis Mazières (auteur de Fantastique île de Pâques*) et Pierre Clostermann.*

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.

20 h. 35 Les dossiers de l'écran. Film : « Waterloo », de S. Bondartchouk (1970), avec R. Steiger, Ch. Plummer, S. Zakhariadze, Ch. Millot.
Deuxième partie. — Comment Napoléon perdit la bataille de Waterloo, après l'avoir cru gagnée. Une colossale reconstitution, la guerre à grand spectacle. C'était fait pour le grand écran.
Débat : « La dernière bataille de Napoléon ».
Avec la participation de Jean Tulard, professeur à la Sorbonne ; du colonel Le Goyet, qui appartient au service historique de l'armée ; d'André Castelot, historien ; de Peter Claus Hartmann, chargé de recherches à l'Institut historique allemand ; du colonel Dugué Mac Carthy, conservateur du Musée de l'armée ; de Ian Mc Dougall, correspondant de la B.B.C. à Paris ; de Norbert Brassine, qui se dit « le dernier soldat de l'Empereur ».

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.
19 h. 40 Tribune libre : Le Centre national d'action laïque.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Les grandes antilopes.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « les Cent Fusils », de T. Gries (1968), avec J. Brown, R. Welch, B. Reynolds.
Un policier noir américain est converti à la cause des Indiens yaquis révoltés (Mexique, 1912) par un métis qui a dévalisé une banque pour leur fournir des armes, et par les charmes de Raquel Welch.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Dialogues. Émission enregistrée en public, par R. Pillaudin : « Où va l'administration française ? », avec MM. Alain Peyrefitte, ancien ministre, et Michel Crozier, directeur de recherche au C.N.R.S. ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : Pense-bêtes, par M. Cohen et R. Farabet, avec L. de Heusch, E. Morin, J. Pelosse, M. Thorndball ; 23 h. 10, Court-circuit : « Pensum ».

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), France-Musique reçoit. A Baden-Baden sous les auspices du Sudwestfunk : « Quatuor à cordes nº 3 en ré majeur » (N. Dalayrac) ; « Quintette en fa mineur pour piano et cordes » (C. Franck), par O. Decaux et le Quatuor Via Nova ; « Concerto en sol majeur pour alto et orchestre à cordes » (Telemann), par E. Santiago, Ensemble 13 Baden-Baden, direction M. Reichart ; « Cinq pièces pour quintette à vent » (W. Egk), par le Quintette à vent du Sudwestfunk (première audition) ; « Symphonie pour cordes en ré mineur nº 7 » (Mendelssohn), par l'Ensemble 13 Baden-Baden ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., La musique pour piano de Bartok : « Mikrokosmos » (extraits) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.) Nocturnales.

MERCREDI 5 MARS

● **CHAINE I : TF 1**

17 h. Football : Ghorzow-Saint-Étienne.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Dramatique : « Azev, le tsar de la nuit ». Scénario et dialogues : B. Thomas. Réal. G. Lessertisseur. Avec P. Santini, C. Arditi, Ch. Rist, F. Maistre, M. Vitold, M. Mériko.
1902 : un agent double sévit dans l'état-major du parti socialiste révolutionnaire russe dont l'organisation de combat (opposée aux méthodes de Lénine) s'attaque aux ministres de Nicolas II.
A travers l'affrontement historique de l'Okhrana (la police secrète du tsar) et des terroristes, une leçon sur les jeux de la politique et sur l'ivresse du pouvoir personnel.

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

16 h. 55 Football : Ghorzow-Saint-Étienne.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Série : Kojak. « Mort à vendre ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2. De J. Sallebert.
22 h. 20 Magazine sportif : Sports sur l'A 2, de R. Chapatte.

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Pour les jeunes : Jeu. « Trois contre X ».
19 h. 40 Tribune libre : l'Association pour la défense des enfants et la stricte application de la peine de mort à leurs assassins.
20 h. Émissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle Douglas Sirk : « le Temps d'aimer et le Temps de mourir » (1957), avec J. Gavin, L. Pulver, J. Mahoney, E.-M. Remarque.
En permission pendant l'hiver 1943-44, un jeune soldat allemand découvre, dans sa ville natale, l'enfer du nazisme dont est victime, entre autres, son amie d'enfance.
Hallucinant tableau de l'Allemagne en décomposition, d'après un roman d'Erich-Maria Remarque.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Musique de chambre : « Pentagram pour quatuor à cordes » (Werle), « Stay on it » (Eastman), « Vnaï » (Ancona), « Relais » (Amy) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « l'Arbre liseur aux racines », de D. Fernandez ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Du nouveau dans l'Olympe des planètes, avec E. Gérard, astronome de l'observatoire de Meudon ; 21 h. 50, Musique de notre temps : avec F.-B. Mache ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Essai : « les Mystères de l'aïeu », par P.-Y. Leprince (réal. : J.-J. Vierne).

● **FRANCE-MUSIQUE**

19 h. 40 (S.), En musique avec... Alto en famille (Vivaldi, Nardini, Hindemith) ; 20 h. 16 (S.), Soirée lyrique : « Carmen » (Bizet), avec R. Crespin, J. Pilou, G. Py, J. Van Dam, M.-R. Carminati, N. Denize, P. Thau, R. Corazza, chœurs de l'Opéra du Rhin et Orchestre philharmonique de Strasbourg, direct. : A. Lombard ; 23 h (S.), Groupe de recherches musicales de l'Institut audio-visuel, par M. Chion. Ces musiques qu'on dit planantes, avec J.-P. Lentin : les groupes Can, Neu, Amon, Duul, K. Schulze, Kraftwerk ; 24 h., Musique et poésie : Clemens Brentano (J.-M. Leclair, Berlioz, Schoenberg, A. Zumbach) ; 1 h. 30, Nocturnales.

VU

Michèle Morgan, pour rien

Evidemment, avec un poste en couleurs on pouvait voir le vert de ses yeux. Evidemment, on pouvait être flatté de la recevoir à domicile, deux semaines après le président de la République. Evidemment, on pouvait être intéressé par le « test de personnalité », bout d'essai à l'intention des vedettes, réalisé par Claude Lelouch, qui l'emploie dans son nouveau film. Mais était-ce là ce qu'on attendait sur Michèle Morgan ? La comédienne française la plus populaire, selon l'IFOP, malgré sept ans d'absence des écrans...

On était loin de Quai des Brumes. Le présentateur de Spectacles sur l'A 2, Paul Giannoli, lui posait des questions à la Chancel — « Vous vous êtes laissé mener par votre visage ? » — à contretemps, et ça sonnait comme dans un salon à dorures. On cherchera en vain l'intention de ce style ; mais il faut bien trouver un angle particulier pour traiter de la promotion des spectacles (celle-ci fournissant déjà l'essentiel de l'argument des émissions en direct de l'après-midi, chez Lancelot comme chez Jammot, et aussi au Banc public du samedi soir). L'angle ici choisi est un angle à 180° baptisé parfois angle plat

Le deuxième demi-cercle dans l'espace était décrit par la dramatique à la provençale intitulée Adieu Amélie, récit à tendance pittoresque de la rivalité de deux joueurs de boules. La réalisation de Jean-Paul Carrère enferme Fernand Sardou et Rellys, deux figures tutélaires de la comédie musicale marseillaise, dans une convention de tournage psychologiste qui n'est pas la leur.

La télévision traite nos souvenirs comme des gadgets. Elle les fait mal vieillir. Est-ce fait exprès ? — M. E.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 4 MARS

— *M. Jean-Philippe Lecat*, ancien ministre, répond aux questions de Jacques Paugam, à propos de son livre *Georges Pompidou face à l'histoire*, sur France-Culture, à 15 heures.

— *Le Comité national d'action laïque* expose son point de vue avec MM. Jean Cornec (parents d'élèves), André Henry (FEN), Debiesse (Ligue de l'enseignement), et André Ouliac (SNI), en tribune libre sur FR 3, à 19 h. 04.

— *« Où va l'administration française ? »* est le sujet d'un dialogue entre MM. Alain Peyrefitte, ancien ministre, et Michel Crozier, directeur de recherche au C.N.R.S., sur France-Culture, à 20 heures.

MERCREDI 5 MARS

— *L'Association pour la défense de la vie des enfants et la stricte application de la peine de mort à leurs assassins* expose son point de vue en tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Vincent Ansquer*, ministre du commerce et de l'artisanat, est l'invité de « L'actualité face à la presse régionale », sur FR 3, station Bretagne-Pays de Loire, à 20 heures.

● *Une erreur s'est glissée* dans l'article sur la réorganisation des syndicats de l'ex-O.R.T.F. (*le Monde* daté 2-3 mars) : la lettre ouverte dans laquelle soixante-dix militants de l'ancien SIRT (C.F.D.T.) protestent contre les conditions de la fusion de leur syndicat avec la F.S.U. (autonome) n'était pas adressée aux dirigeants du *SIRT* (*trois membres du bureau sur neuf*) qui avaient accepté ces conditions, mais au bureau national de la confédération C.F.D.T.

SOCIÉTÉ

Les conclusions des groupes de travail des Journées internationales de la femme

La dernière partie des Journées internationales de la femme, organisées à l'initiative du gouvernement français, du 1er au 3 mars, devait être largement consacrée à des travaux de commissions. Le temps limité imparti à ces groupes de travail, le nombre excessif des participantes (trois cent soixante dans la commission sur la vie politique !), ainsi que la variété de leurs origines n'ont pas facilité les débats, quand débat il y eut.

La présentation, le lundi matin, des rapports des commissions a montré qu'on était peu sorti des idées générales et que les divers groupes n'avaient pas péché par excès de « féminisme ». Cela fut confirmé par le fait que le passage le plus applaudi du discours de M. Jacques Chirac fut celui où le premier ministre stigmatisa *« l'intolérance furieuse »* avec laquelle les adeptes de *« l'intégrale libération de la femme (...) entendent imposer à toutes les autres femmes leurs conceptions personnelles de la liberté »*.

Le premier ministre a ajouté d'autre part : *« Libérer les femmes ne saurait être les libérer de leur condition féminine, mais tout au contraire leur assurer les moyens de l'assumer pleinement. Il ne faut pas que les femmes qui travaillent puissent avoir le sentiment qu'en quelque sorte elles parviennent à travailler malgré leur appartenance à leur sexe. Il faut à l'inverse que de plus en plus elles puissent travailler dans des conditions qui leur permettent de ne pas sacrifier les autres aspects essentiels de leur personnalité. C'est tout l'immense problème, que nous avons à peine commencé de résoudre, du statut légal et pour ainsi dire professionnel des mères de famille. »*

Voici les principaux passages des motions adoptées par les groupes de travail (1) :

● Participation des femmes dans la vie politique, syndicale et professionnelle. — *Les membres de la commission demandent à tous les gouvernements qui ont participé aux Journées de la femme de Paris de rechercher les moyens d'assurer la représentation équitable de la population féminine dans la vie politique, économique et professionnelle, afin de prévenir tout déséquilibre préjudiciable aux intérêts de la société, de la famille et des individus. Les membres de la commission recommandent que la publicité et les moyens de formation et d'information ne considèrent plus la femme comme un objet, mais comme une personne. Les membres de la commission demandent la libération des femmes et des hommes détenus pour des raisons politiques dans tous les pays du monde.*

● Rôle de la femme dans la vie économique. — *Le travail féminin doit cesser d'être considéré comme un régulateur en période d'expansion, comme en période de récession. Il faut reconnaître aux femmes le droit à l'emploi et le droit à la maternité comme valeurs essentielles et non contradictoires. Dans ce but, des facilités doivent être données à la mère ou au couple pour qu'ils puissent aménager concrètement ensemble la vie professionnelle et la vie familiale, essentielles au bon équilibre de toute société. Les seules dispositions spécifiques, législatives ou réglementaires en matière de droit au travail ne peuvent et ne doivent porter que sur la protection de la femme enceinte, de la mère ou des parents de jeunes enfants.*

● Education, formation, culture, sports. — *La commission a demandé que soient sans cesse critiqués tous les stéréotypes féminins et masculins. Que soit affirmé pour toutes les femmes, de tous secteurs économiques et de tous continents, le droit — assorti des moyens de le réaliser — à l'éducation et à la formation permanente et flexible qui leur permettra d'apporter leur richesse dans un monde en mutation. Que des études soient entreprises pour essayer de déterminer les conséquences, sur la société dans son ensemble, de la transformation de la condition des femmes.*

● Famille, habitat, natalité. — *La commission a réclamé le droit de l'enfant à bénéficier d'une présence éducative de nature à assurer son épanouissement, qu'elle soit dispensée par le père et la mère solidairement ou par une structure adaptée.*

Considérant que l'homme et la femme doivent pouvoir exercer un libre choix quant à la naissance de leurs enfants, une politique d'information et d'éducation sexuelle doit être mise en place pour tous. La contraception doit être réellement accessible à tous. Une véritable politique familiale n'a pas pour but premier d'encourager la natalité. Elle doit viser à donner à la famille les moyens tant matériels que psychologiques de sa vie et de son épanouissement.

● Information. — *La commission a notamment demandé qu'on prévoie, au cours de réunions de travail, de sensibiliser les responsables de la presse et les journalistes, aussi bien féminins que masculins, à la transformation progressive de l'image des femmes.*

(1) L'ensemble des interventions et des discours entendus au cours de ces trois journées sera édité par le Secrétariat français permanent pour l'année de la femme, 32, rue de Babylone, 75007 Paris.

Les difficultés d'application de la loi

Le docteur Lelièvre maintient son refus de faire des avortements à l'hôpital de Melun

Chef du service de gynécologie du centre hospitalier de Melun, le docteur Lelièvre s'est entretenue lundi 3 mars avec les journalistes pour tenter d'expliquer son comportement deux jours auparavant : le 1er mars, elle avait vertement éconduit trois femmes venues demander en groupe une interruption de grossesse. Elle avait ajouté des qualificatifs pour le moins péjoratifs, traitant notamment de « putains » la plupart des femmes qui veulent avorter (*le Monde* du 4 mars).

Le docteur Lelièvre a précisé que, voyant venir dans son service, « *sans rendez-vous préalable* », plusieurs dizaines de personnes accompagnant les trois jeunes femmes, elle avait ressenti cette arrivée comme une manœuvre d'intimidation. Elle a admis avoir employé alors des mots durs qu'elle n'aurait pas dits si les trois femmes s'étaient présentées normalement dans son service sur rendez-vous.

En revanche, elle a confirmé qu'elle *aurait de toute façon* refusé de se livrer aux interruptions de grossesse demandées, estimant cette pratique contraire à l'ensemble de ses convictions de catholique pratiquante et au serment d'Hippocrate.

Le docteur Lelièvre a ajouté que, quelle que soit la qualification des personnes pratiquant un avortement, un tel acte n'était jamais complètement sans danger. Elle a ensuite précisé que l'ensemble de ses collaborateurs et collaboratrices étaient d'accord avec elle pour qu'il ne soit pas pratiqué d'avortements dans son service.

Interrogée sur les solutions à rechercher pour faire appliquer la loi sans obliger les praticiens à agir contre leur conscience, le docteur Lelièvre a suggéré la possibilité de services spécialisés qui feraient appel à des médecins volontaires.

La direction de l'hôpital de Melun a confirmé pour sa part que les responsables de l'établissement avaient fourni aux personnes qui s'étaient présentées samedi, et notamment au représentant du Planning familial, des explications techniques. La loi existe, avaient-ils alors déclaré, et elle sera appliquée, mais il se pose pour l'instant des problèmes réglementaires concernant notamment la responsabilité juridique et déontologique, la désignation du service compétent, les modalités du financement. Autant de points que doivent régler prochainement, dans le détail, les textes d'application de la loi.

● « *Les artistes de l'Année internationale de la femme* ». — Une exposition est organisée sur ce thème par l'Union des femmes françaises (U.F.F.), avec le concours de l'Association internationale des critiques d'art et la Fédération démocratique internationale des femmes. Elle a lieu jusqu'au 8 mars, de 9 à 18 heures, dans la salle des Actes de l'UNESCO, 125, avenue de Suffren, 75007 - Paris.

CORRESPONDANCE

A qui appartiennent les services hospitaliers ?

Le docteur J.-L. Brenier, de Grenoble, membre de l'Académie de chirurgie, nous écrit :

Sous la plume de Bernard Elie, un excellent article paru dans *le Monde* du 11 février, sur la situation à Grenoble de l'application de la loi sur l'interruption de la grossesse, pose de façon exemplaire un problème capital : A qui appartient un service public hospitalier ? A l'Etat ? au public ? ou au « patron » ?

Il est dit, dans l'article en question, que le poids des « mandarins » reste lourd.

Il est écrit qu'un professeur, « *ardent militant de Laissez-les vivre* » a décidé que « *les cas dits sociaux ne sont pas justiciables à ses yeux d'une interruption de grossesse* ». Il ne « *cache pas que si l'un de ses assistants envisageait d'interpréter différemment la loi il se séparerait de lui immédiatement* ».

Que le professeur se refuse à pratiquer lui-même une interruption de grossesse c'est son droit le plus strict : droit que nous avons tous réclamé dans tous les mouvements de libéralisation de l'avortement.

Qu'il abuse de façon scandaleuse de son autorité patronale, en forçant la conscience de ses élèves, c'est une tout autre affaire...

Et malheureusement, ce n'est pas et ce ne sera pas une affaire spécifiquement grenobloise. Il faut s'attendre, un peu partout, de la part de certains mandarins de Laissez-les vivre ou d'ailleurs, à de telles réactions. Il est souhaitable que le garde des sceaux et le ministre de la santé, dont les actions furent primordiales dans l'élaboration de la nouvelle loi, ne la laissent pas imédiatement bafouer par ceux qui veulent continuer à imposer à tous leur morale particulière.







CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE GAVEAU Mercredi 5, Jeudi 6, Samedi 8 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)	3 CONCERTS **AMADEUS QUARTET** Le 5 : Haydn, Mozart, Brahms. Le 6 : Haydn, Beethoven, Schumann. Le 8 : Haydn, Schubert, Beethoven
SALLE PLEYEL 5-6 mars à 20 h. 30 (De St-Ours/ O.A.I.	**MOZART** INTEGRALE CONCERTOS PIANO (2e, 3e série) Daniel **BARENBOIM** ENGLISH CHAMBER ORCH.
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS 51, av. d'Iéna Ldi 10 mars à 20 h. 45 (P.e. Valmalète.)	GROUPE PORTUGAIS **SEGREIS DE LISBOA** airs du Moyen Age et de la Renaissance (ENTREE LIBRE.)
SALLE GAVEAU Lundi 10 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)	PREMIER RECITAL A PARIS DE LA VIOLONISTE RUSSE RASMA **LIELMANE** au p. J.-C. AMBROSINI Nardini, Bach, Ysaye, Szymanowsky, Ravel
SALLE GAVEAU Mardi 11, Lundi 17 mars à 20 h. 30 (Valmalète, p.e. Dandelot.)	THERESE **DUSSAUT** Le 11 : Haendel, Haydn, Bach, Bartok av. L'ORCHESTRE DE CHAMBRE NATIONAL DE TOULOUSE Le 17 : RECITAL M. RAVEL
SALLE GAVEAU Mercredi 12 mars à 20 h. 30 (P.e. Kiesgen.)	Orchestre du Conservatoire de Paris Direction : JACQUES **MERCIER** A. GALPERINE, viol. O. GARDON, piano M. Molinaro - J. Blanc, L. Lantoine, D. Foubert, cor Brahms, J.-P. Guézec, Schumann, Prokofiev
EGLISE SAINT-LOUIS-des INVALIDES Jeudi 13 mars à 21 heures Loc. : Durand et Eglise (Werner.)	COMITE NATIONAL POUR LES COMMEMORATIONS MUSICALES CENTENAIRE de **Georges BIZET** TE DEUM 1re audition en France GOUNOD : REQUIEM ENS. VOCAL CONTREPOINT ORCHESTRE LAMOUREUX Dir. : J.-P. JACQUILLAT
EGLISE SAINT-ROCH Lundi 17 mars à 21 heures (Kiesgen.)	**FESTIVAL BACH** New Irish Chamber Orch. de Dublin Dir. : André PRIEUR sol : M. CHAUVETON, viol. J. VANDEVILLE, hautbois
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 19 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)	RECITAL CHRISTOPH **ESCHENBACH** Mozart, Schumann, Debussy
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 20 mars à 20 h. 30 (Valmalète-Raiser.)	GALA AU BENEFICE de l'INSTITUT WEIZMAN ORCH. PHILHARMON. D'ISRAEL Direction : ZUBIN **MEHTA** Soliste : ARTHUR **RUBINSTEIN**





ORCHESTRE DE CHAMBRE	
RADIO FRANCE Studio 105 Jeudi 6 mars à 20 h. 30	Dir. Helen QUACH Sol. B. YANNOTTA, H. GUI J. SIBELIUS, A. COPLAND, E. ELGAR, Y. DEVRIES, E. GRIEG
MAITRISE DE RADIO FRANCE	
RADIO FRANCE Studio 104 Vendredi 7 mars à 20 h. 30	Récital de Chant Choral Direction : J. JOUINEAU sol. H. Puig-Roget, N. Desouches, M. Nordmann, A. Fournier, A. Gantiez SCARLATTI, BRAHMS, FAURE, DEBUSSY, IBERT, BRITTEN, CALMEL
LIBRE-PARCOURS-RÉCITAL	
THEATRE de la GAITE-MONTPARNASSE Sam. 8 mars à 18 h. 30	Arnaud DUMONT Michel DINTRICH TROIS SIECLES DE GUITARE
MUSIQUE DE CHAMBRE	
RADIO FRANCE Studio 105 Lundi 10 mars à 20 h. 30	LES ENSEMBLES DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE L'ORCH. NATIONAL DE FRANCE Mozart, M. Ohana, Beethoven, F. Poulenc, Anonymes du XVIIe siècle Josquin des Prés
ORCH. NATIONAL DE FRANCE	
RADIO FRANCE Studio 104 Mardi 11 mars à 20 h. 30 THEATRE des CHPS-ELYSEES Mercredi 12 mars à 20 h. 30	Direction : SERGIU CELIBIDACHE Sol. Rony ROGOFF BERLIOZ, A. BERG, BEETHOVEN
SAISON LYRIQUE	
RADIO FRANCE Studio 104 Jeudi 13 mars à 20 h. 30	A.-D. PHILIDOR TOM JONES avec M. MAIEVSKY A.-M. SANIAL, CH. CHATEAU, J.-C. BENOIT ORCHESTRE DE CHAMBRE Dir. L. de FROMENT

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Odéon, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : le Retour de Gravilly.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Mercedes Sosa ; 20 h. 30 : la Mouette.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas.
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Dzi Croquettes.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet.

Mardi 4 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Deux-Portes, 20 h. 30 : la Tentative d'évasion de Franz Kafka.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hot ! Baltimore.
Essaïon, salle I, 22 h. 30 : La pupille veut être tuteur.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Lucernaire, 20 h. 30 : Concerts (voir musique) ; 22 h. : Ma vie de rien ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : Zorglub.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Hell's Army ; 22 h. : Henrides, chansons.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle-Comédie, 21 h. : Britannicus.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palace, 20 h. 30 : le Marathon ; 23 h. : A bâtons brisés.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr. Freud.
Quatorze-Juillet, 20 h. : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Lorenzaccio et les Caprices de Marianne.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — Le Jardin, 21 h. : Nuit sans nuit. — Grand Théâtre, 21 h. : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.
Petit-Orsay, 20 h. 30 : Neruda.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Jeppe de la rue du Mont.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste.
Théâtron, 18 h. 30 : Alex Métayer ; 20 h. 30 : Parle bas, sinon je crie ; 21 h. : le Baron perché ; 21 h. 30 : le Croque-Note ; 22 h. : la Résurrection de Maloupe.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les théâtres de banlieue

Créteil, Maison des arts et de la culture, grande salle, 21 h. : Comédie policière.
Saint-Cloud, 20 h. 30 : Under Milk Wood.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.
Versailles, Théâtre Montansier, 14 h. 15 et 17 h. 15 : le Médecin malgré lui ; les Précieuses ridicules.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h 30 : D'où qu't'en es, gars ; 21 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : la Baby Sitter.

Au vrai chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font.
Le Bal du Marais, 22 h : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30, Pierre Pechin, la Moscheta.
Café de la gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Le Jour-de-Fête, 22 h : Autant en emporte le vin ; 23 h. : Eux aussi sont sens ; 24 h. : Stephan Reggiani, chansons.
Petit Casino, 21 h 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Jacques Higelin ; 22 h. 30 : Ce soir on récalcitre ; 23 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Les cabarets

Alcazar, 23 h : Une nuit à l'Alcazar.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue Roland Petit.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h 30 : Revue.
Folies-Bergères, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Le music-hall

Galaxy, 21 h. : Cendrillon (sur glace).
Palais des Congrès, 21 h. : Maxime Le Forestier.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Chanson de Théodore Botrel, par Bruno Laure.
Palais des Congrès, salle bleue, 18 h. 30 : Musique et musiciens (Beethoven, Brahms).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Mercedes Sosa.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Bernard Thomas, Francis Hardy, trompette (Vivaldi, Torelli, Mozart, Tartini).
Salle Gaveau, 21 h. 30 : Oscar Caceres (Weiss, Dowland, Johnson, Scarlatti, R.-S. Brindle, Brouwer, Villa-Lobos).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Concert Bach, orchestre et chœurs Justus von Websky.
Eglise Saint-Jean-Baptiste à Sceaux, 21 h. : J.-J. Grunenwald, orgue (Bach).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 5 au 11 mars.)

A. C. T.-Alliance française (346-02-18), le 11, à 10 h. : le Valet à travers les âges ; 14 h. 30 (S. et D.) : le Roman de Renart.
Centre américain (033-99-92), Me., 16 h. : Hootnany.
Gaîté-Montparnasse (633-16-22), Me. à 15 h. : le Marquis de Carabas (marionnettes).
Jardin d'acclimatation (624-10-80), le 11, à 14 h. 30 : Contes pour enfants.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), Me. et D. à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, S. à 15 h. et 16 h. : Un voyage au pôle Nord.
Jardin des Tuileries (076-03-19), mer., sam. et dim., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes.
Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Récréation.
Nouveau-Carré (277-50-97), Me., S. et D., à 14 h. 30 : Cirque Gruss ; Me., à 14 h. : Mercredi vert (la chasse à la baleine).
Théâtre des Deux-Portes (797-24-51), le 5, à 16 h. 30 : cinéma ; le 8, à 15 h. : Place des fêtes.
Théâtre Paris-Nord (229-09-27), Me. à 14 h. 30 : Dessine-moi un poème ; V. à 14 h. 30 : la Farce de maître Pathelin.
Théâtre du Petit-Monde (227-88-73), mer., 15 h. : Le petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons ; dim., 15 h. : les Malheurs de Sophie.
Théâtre Récamier (878-33-47), les 6 et 7, à 10 h., les 5, 6 et 7, à 14 h. 30 : Tournesol la si do.
Théâtre 13 (373-34-37), Me. 15 h. : Au clair de la lune (marionnettes).
Galaxy (205-28-06), sam. à 17 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Princesse Csardas (sur glace) ; mer. et sam., à 14 h. 30 : Cendrillon.
Montrouge, mairie (253-23-24), Me. à 16 h. : Marionnettes à fils.
Cirque d'Hiver (700-12-25), Me. à 15 h., sam. à 15 h. et 21 h., dim. à 14 h. et 17 h.
Cirque Gruss : voir Nouveau-Carré.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Tartuffe, de F.W. Murnau ; 18 h. 30, The Caretaker, de C. Donner : 20 h. 30, Rashomon, d'A. Kurosawa : 22 h. 30, Qui a peur de Virginia Woolf, de M. Nichols.

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v. f.) (*) : Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) (à partir du 28) Jusqu'au 27 (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v f.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

ANNA ET LES LOUPS (esp., v. o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90)

AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (F.) . La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23).

AU NOM DE LA RACE (F.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v. o.) . Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). Elysées - Lincoln. 8e (359-36-14), Cambronne, 15e (734-42-96)

LES AUTRES (F.) Studio Alpha, 5e (033-39-47). Ranelagh, 16e (324-14-08) (voir les horaires).

BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (F.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)

C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orleans, 14e (580-03-75) Murat, 16e (288-99-75), Ermitage, 8e (359-15-71)

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (F.) · Olympic, 14e (783-67-42).

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) . Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Hautefeuille 6e (633-79-38). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 27). Gaumont-Rive-Gauche 6e (548-26-36) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte 6e (326-12-12) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) U.G C -Marbeuf 8e (225-47-19)

CHINATOWN (A., v.o.) . Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; v.f. Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'au 27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).

LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Studio République, 11e (805-51-97) (sf mar.), 14-Juillet, 11e (700-51-13)

DAISY CLOVER (A., v.o.) · Action-Christine, 6e (325-85-78)

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln 8e (359-36-14)

DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. · Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16). Gaumont-Champs-Elysées-2, 8e (225-67-29).

L'ENNEMI PRINCIPAL (bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13)

EN PLEINE GUEULE (can.) . Quintette, 5e. (033-35-40) (jusqu'au 27).

LES FILLES DE KA-MA-RE (jap., v.o.), (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

GENERAL IDI AMIN DADA (fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).

LE GHETTO EXPERIMENTAL (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)

LA GIFLE (fr.) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).

LES HAUTES SOLITUDES (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e. (073-34-37)

Les films nouveaux

TABARNAC, film français de Claude Faraldo, avec le Groupe Rock « Offenbach » . Hautefeuille, 6e (en quadriphonie) (633-79-38), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gramont, 2e (742-95-82), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

L'ORDRE, de Jean Daniel Pollet, et LE COCHON, de Jean Eustache et Jean-Michel Barjol . Seine-Cinéma, 5e (325-92-46).

LE MONSTRE EST VIVANT, film américain de Larry Cohen, avec John Ryan, Sharon Farrel (v o.) Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). George-V 8e (225-41-46) ; (v f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-86), Galaxie, 13e (580-76-86), Grand-Pavois - Babord, 15e (531-44-58), Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17)

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU, film allemand de Werner Herzog, avec Klaus Kimski (v angl.) . Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)

DUPONT LA JOIE, film français d'Yves Boisset, avec Jean Carmet, Pierre Tornade, Michel Pereylon, Jean-Pierre Marielle, Pascale Roberts, Ginette Garcin, Robert Castel, Jean Bouise, Isabelle Huppert : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e 734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier Latin, 6e (326-84-65), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

LES PIRATES DU METRO, film de Joseph Sargent, avec Walter Mathau et Martin Balsam (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v f.) · ABC, 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770 - 20 - 89) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (sov., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy - Pathé, 18e (522 - 37 - 41) : Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Quintette I et II, 5e (033-35-40) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE JEU AVEC LE FEU (Fr., **) : Clichy-Pathé, 18e (522 - 37 - 41) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) : Bienvenuë - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté - Studio, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mistral, 14e (734-20-70).

JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A. v.o.) . Grands-Augustins, 6e (633-22-13) , Action - République, 11e (805-51-33).

LE JOURNAL INTIME DE DAVID H... (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.

MAI 68 (Fr.) . Studio Cujas, 5e (033-89-22)

MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boite à Films 17e (754-51-50)

LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Plaza, 8e (073-74-55).

LES PRISONS AUSSI (Fr) . Marais, 4e (278-47-86)

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) Mistral, 14e (734-20-70) . Rotonde, 6e (633-08-22) ; Terminal - Foch, 16e (704-49-53) ; Helder, 9e (770-11-24) . Ermitage, 8e (359-15-71 (v.o. en soirée).

PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) . Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343 - 04 - 67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76); Hautefeuille, 6e (633-79-38)

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15), Mac-Mahon, 17e (380-24-81)

LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Méry, 17e (522-59-54) . Montparnasse 83, 6e (544 - 14 - 27) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Omnia, 2e (231-39-36); Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)

LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) . Biarritz, 8e (359-42-33) ; La Clef, 5e (337-90-90) : Ugc-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f.: Vendôme, 2e (073 - 97 - 52), Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67), Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)

LES SEPT VAMPIRES D'OR (ang-chin.) (*) (v f.) · Rex, 2e (236-83-93)

SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) · Quintette, 5e (033-35-40) : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) (jusqu'au 27)

LA SOUPE FROIDE (Fr.) · Hautefeuille, 6e (633-79-38)

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-04).

SUPERFLICS (A., v.o.) · Elysées-Cinéma 8e (225-37-90), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v f : Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46) Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) Gaumont-Ambassade 8e (359-19-08) : v. f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler-Pathé, 18e (387-50-70)

UN JOUR LA FETE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Nations, 12e (343-04-67), Telstar, 13e (331 - 06 - 19) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Mistral, 14e (734-20-70)

UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)

UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (Fr.) : Paramount - Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)

UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie 8e (359-41-18)

VANDA TERES (Fr.) · U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19)

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) Diderot, 12e (343-19-29)

WANDA (A., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les séances spéciales

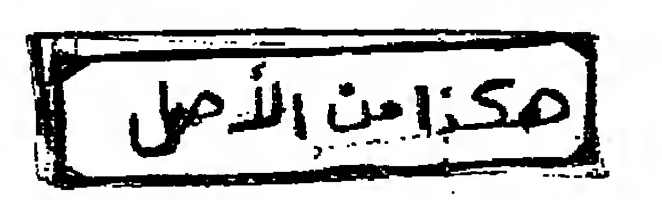
LE CUIRASSE POTEMKINE (Rus.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15.

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 14 h.

PIERROT LE FOU (Fr. **) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LES VISITEURS (A., v.o.) . Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.



مكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

En bref

Cinéma

« Les Pirates du métro »

Nouveau pèlerinage aux sources de l'éternel Hollywood, plus spécialement aux films de série « B » de la Warner, avec des emprunts à *Bullitt* et à *French Connection*. Dialogues vécus, lancés comme à la mitraillette, dosage bien calculé d'humour et de violence, suspense ininterrompu. Le tout écrit sur ordinateur par des scénaristes en délire, joué dans un décor d'ordinateur.

Quatre pirates détournent une rame de métro dans Manhattan, entre Grand Central Station et la vingt-huitième rue. Tout New-York s'ébranle; le maire, alerté, accepte de verser la rançon exigée pour sauver la vie de dix-huit otages, isolés sous un tunnel. Robert Shaw, impavide, très britannique, mène les opérations du côté des gangsters. Walter Matthau, finaud, angoissé, pour la police du métro.

Le spectateur n'a qu'à se laisser emporter dans son fauteuil, où il retrouve le plaisir des bandes dessinées. La morale, l'ordre sont clairement d'un côté, triomphent inéluctablement, après quelques cadavres. Les méchants, qui ont failli gagner, brûleront en enfer. — L. M.

★ Mercury, Quintette (v. o.) : Rio-Opéra, Montparnasse, Gaumont-Bosquet (v. f.).

« Tabarnac » de Claude Faraldo

Le groupe rock Offenbach a débarqué du Québec en France l'été dernier; le voici, cueilli dans ses ébats et esclandres par la caméra 16 millimètres synchrone de Claude Faraldo (*Bof*, *Themroc*). Léger malaise du spectateur de l'Hexagone devant ces faux Américains aux manières trop appuyées, ces Français de rechange à l'accent folklorique qui ne cessent de brocarder le vieux pays.

Le courant passe soudain entre ces « bouseux » saisis par le démon de la modernité, et l'anarchiste Faraldo. Coupés de leur dimension naturelle, des grands espaces québécois, les quatre Offenbach deviennent des bêtes curieuses, du folklore à l'état pur que ne suffit pas à relever le gonflage en 70 millimètres de l'original 16 avec six pistes sonores.

Aux dernières images, tout fier, Faraldo brouille les cartes du cinéma dit parfois « vérité », introduit de faux flics parmi les bons garçons du Saint-Laurent. Les flics rejoignent la bohème ambiante : Faraldo, sa bonne action accomplie, tire le rideau.

L. M.

★ Hautefeuille (en quadriphonie), Montparnasse-83, Saint-Lazare-Pasquier, Gramont, Jean-Renoir.

Concerts

Excellent niveau au concours Ravel

Commencé lundi après-midi à la Maison de la radio, le concours international Maurice-Ravel, organisé par l'Union européenne de radiodiffusion et Radio-France, a pris un bon départ. Déjà quatre des sept candidats désignés par les différents pays ont prouvé, par l'assurance et l'équilibre de leur métier pianistique, que l'interprétation seule les départagerait : Christian Zacharias (Allemagne), jeu de poète très doux, aux notes enveloppées de mystère qui s'insèrent dans notre rêve; Vincenzo Balzani (Italie), au style harmonieux, mais moins original; Jacques Rouvier (France) qui a plus de charme souriant et ouvrage un Ravel un peu traditionnel dans la *Sonatine*, plein d'imagination et de souplesse féline dans *Scarbo* : Hüseyin Sermet (Turquie), le plus jeune et un peu tendre encore, mais transparent comme un ciel d'azur, avec un phrasé et un toucher déjà étincelants.

Espérons en un jury composé d'authentiques pianistes, mais aussi de responsables musicaux des radios, et signalons l'excellente idée d'offrir aux concurrents le choix entre deux pianos : un Steinway et un Bösendorfer. — J. L.

★ Ce mardi, à 15 h., studio 104, les concurrents finnois, norvégien et suisse; mercredi et jeudi, à 15 h., demi-finales; au Théâtre des Champs-Elysées, finales dimanche 9, à 20 h. 30, et lundi 10 mars, à 14 h. (les deux concertos de Ravel); concert de clôture des lauréats, le 10 mars, à 20 h. 30.

Cinéma

« LE MONSTRE EST VIVANT » de Larry Cohen

Nursery-fiction. D'un couple d'Américains bien tranquilles naît un bébé mi-Frankenstein, mi-Dracula, un petit monstre plus altéré de sang que de lait. Dès l'accouchement, c'est le massacre. Médecins et infirmières sont étranglés par le poupon, qui s'enfuit dans les rues de Los Angeles. D'autres crimes sont commis. Accablement des parents, partagés entre l'horreur, la honte et leur tendresse instinctive. Après avoir voulu l'abattre, le père essaie de sauver son enfant. Mais les policiers ont reçu l'ordre de tirer à vue... A peine le bébé est-il tué, qu'un autre, du même type, vient au monde.

Le réalisateur Larry Cohen avait un problème délicat à résoudre : celui de la représentation de la « chose ». Il s'est sagement contenté de nous en offrir quelques images furtives : un crâne énorme et violacé, des crocs, des griffes, une vague silhouette de crabe anthropoïde. Parfois aussi c'est à travers la vision déformée du nouveau-né que le monde extérieur nous apparaît. Le reste du temps, nous ne faisons que deviner sa présence. Des feuillages ou une couverture qui remuent, des cris stridents, des vagissements de petit fauve...

Film « fantastique » et qui, d'ailleurs, a remporté le prix du jury au festival d'Avoriaz. Devant cette larve meurtrière, douée d'une force herculéenne et d'une intelligence diaboliquement précoce, on pense évidemment à un mutant, à une créature d'un autre monde, incarnée dans un être de chair et de sang. Mais Larry Cohen semble repousser cette interprétation. Soucieux de conserver à son récit une dimension « humaine », il s'efforce de rattacher l'invraisemblable au réel, tant sur le plan de la psychologie, que que sur celui des causes de l'horrible dérèglement génétique (responsabilité des médecins et d'une pharmacothérapie abusive).

Tout cela ne va pas sans naïvetés. Mais le suspense est efficace, et loin de faire sourire, la terreur que répand le bébé provoque un singulier malaise. C'est sans doute que le monstre unit indissolublement l'innocence et le mal, et qu'on ne peut tuer le mal en lui qu'en tuant l'innocence. Peut-être est-ce là, au fond, le vrai problème de ce film modeste, divertissant, et plus profond qu'il n'en a l'air.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Publicis-Saint-Germain, George-V (v. o.) ; Paramount-Opéra, Passy, Paramount-Maillot, Paramount-Orléans, Maine-Rive gauche, Galaxie, Grand-Pavois-Bâbord, Max-Linder, Lux-Bastille (v. f.).

INSTITUT

● *L'Académie française* a proclamé la vacance du fauteuil du cardinal Daniélou.

● *L'Académie des inscriptions et belles lettres* a entendu, le 28 février, une communication de M. Azidine Bechaoud, de l'Institut national d'archéologie et d'art de Tunis, sur deux textes épigraphiques. Le premier, trouvé dans la région de Zaghouan au lieu dit Bir-Halima (ancienne ville d'Abbir-Maius), est une dédicace datant de la période 368-370. Elle fait état des restaurations effectuées dans des thermes à la suite du tremblement de terre que l'historien Ammien Marcelin date du 21 juillet 365. Le second est une stèle dédiée à Saturne pendant l'année 283, découverte au cap Bon. Elle apporte des renseignements importants et inédits sur le culte de la grande divinité africaine, un Saturne héritier de Baal Hammon.

● *L'Académie des sciences morales et politiques* a entendu lundi une communication de M. Guillaume Guindey : « De Platon et saint Augustin à certains problèmes du capitalisme contemporain ». Selon le premier de ces philosophes « tous les systèmes de gouvernement sont des régimes bâtards, mais ils peuvent, s'ils reposent sur une législation et si celle-ci est respectée, mêler une dose de perfection à leurs imperfections foncières. Selon le second, dans notre monde, état intermédiaire et précaire, la cité de Dieu apparaît comme un compromis et comme un compromis améliorable. L'auteur pense que cette vision peut s'adapter à notre monde économique et justifier le capitalisme actuel.

LA CENSURE AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, expose, ce mardi 4 mars, devant le conseil des ministres, le projet de réforme de la censure cinématographique. Il demandera, comme il l'avait déjà annoncé à la presse, la libéralisation totale, assortie d'une mesure de suppression de l'aide financière automatique aux films pornographiques et de violence.

La libéralisation existe de fait. Le film « les Bijoux de famille », de J.-C. Loreux, proposé récemment par la commission de contrôle à l'interdiction, sortira dans quelques jours sur autorisation du secrétariat d'Etat à la culture. M. Michel Guy souhaite toutefois que cette libéralisation existe en droit.

Danse

UNE RÉTROSPECTIVE BÉJART A BRUXELLES

Tout au long du mois de mars, une rétrospective Maurice Béjart est organisée à Bruxelles pour fêter le quinzième anniversaire de la création du Ballet du XX[e] siècle.

A côté d'ouvrages récents, comme « Stimmung » ou « Ce que l'amour me dit », le Théâtre royal de la monnaie et le Palais des sports reprennent des ballets plus anciens qui constituent des moments déterminants dans la carrière de Béjart. On pourra toujours regretter que telle ou telle œuvre ne figure pas dans cette rétrospective. Elle est cependant conçue pour donner une idée complète d'un chorégraphe à l'invention sans cesse renouvelée, qui laisse parfois percer à travers ses métamorphoses successives, un naturel porté sur l'humour et la gaieté.

La gaieté apparaît surtout dans ses premières créations, comme « la Mégère apprivoisée » (1954) où il interprétait avec drôlerie le rôle de Grumio. (Au programme des mercredi 5 et jeudi 6 mars.) Dans Dans « Nomos Alpha » (1969), il a imaginé sur la musique de Xenakis un affrontement cocasse entre un violoncelle et Paolo Bortoluzzi. Celui-ci revient spécialement pour danser ce ballet. Au même programme, les variations géométriques inspirées à Béjart par les « opus 6 et 10 » de Webern, un pas de deux très balanchinien jouant avec la musique de « l'opus 5 », ainsi que « Mathilde ou l'amour fou » (1965 », œuvre introspective et onirique d'un baroque exacerbé en hommage à Wagner.

Dans « les Noces » (1962), musique de Stravinski, Béjart a accentué encore le caractère d'oratorio du ballet en doublant les mariés, figés dans de lourds costumes hiératiques, par des danseurs en simples collants. (Reprise les 11, 13, 15, 16 et 18 mars.)

Pour beaucoup, le chef-d'œuvre de Maurice Béjart demeure « la Symphonie pour un homme seul » (1955), trajectoire d'angoisse sur une musique de Pierre Henry et Pierre Schaeffer. On le redonne le 19 et le 20. Le 21, ce sera « Variations pour une porte et un soupir », un juvénile exercice d'improvisation et, dans un genre très différent, l'érotique pas de cinq de « Serait-ce la mort ? », sur les quatre derniers lieder de Richard Strauss. — M. M.

■ Le Théâtre Action, de Grenoble, présente à la cour des Miracles « la Femme aux ciseaux », pièce qui, à travers l'histoire d'une jeune femme, pose le problème de l'avortement (du 5 au 14 mars et du 22 au 29 mars). Le spectacle sera donné le 15 mars dans le cadre des Journées nationales du Planning familial.

Concerts

Musique plus : un pas vers le théâtre

Dans le titre Musique plus, *choisi par cette association de compositeurs, interprètes, animateurs et critiques, il y a sans doute l'idée de « musique plus quelque chose » pour* « proposer une façon nouvelle de percevoir la musique contemporaine », *selon les termes de son manifeste. En décembre, l'adjonction du cinéma parut bien décevante ; lundi soir, un pas timide en direction du théâtre ne fut guère plus heureux. Est-ce une raison pour en condamner le principe ?*

Mais il est vrai qu'il ne peut y avoir de « valeur ajoutée » à la musique que dans la mesure où celle-ci est assez riche par elle-même et où l'ordonnancement du programme s'y prête. Tous les solistes de la première partie du concert étaient présents sur la scène, dispersés ou réunis un peu comme une « société » un soir d'été. Entre les œuvres, un récitant (Pierre Rousseau) lisait des pages du Traité d'orchestration *de Berlioz ou* Feuillage du cœur *de Maeterlinck. Les solistes, pour jouer ou chanter, sortaient de l'ombre, puis y retombaient, immobiles comme des statues au clair de lune dans un parc à la Chéreau.*

Situation un peu crispante pour des interprètes habitués à d'autres méthodes de concentration, mais sans doute favorable à une certaine tension auditive de l'assistance. Etait-il pour autant opportun de faire lever quelques praticables mécaniques comme autant de socles pour des héros républicains ?

Cette théâtralisation, réglée par Pierre Barrat, ne pouvait réussir qu'en s'intégrant à l'esprit même de la musique. Favorable à l'atmosphère étrange et étouffante de Herzgewächse *de Schoenberg et Maeterlinck, avec cet harmonium, ce célesta, cette harpe et la belle voix chaude d'Odile Pietti, devant une haie de feuillage, convenant aux* Couleurs juxtaposées II *de Jean-Pierre Guézec, où les « vocalises » lumineuses de Nicole Robin et Louis Devos rayonnaient comme un message posthume vivant et limpide, courbes entrecroisées tissant une étonnante parure lyrique, la mise en scène s'opposait au contraire au « ton » du* Cahier d'épigrammes *de Gilbert Amy, à cette violence racée d'une république sérielle pure et dure, recréée magistralement par Claude Helffer, dans l'abstraction radicale de ce langage obscur qui n'admet que le feu.*

Sauter d'un extrême à l'autre n'était peut-être pas de meilleure politique en opposant à Amy les Pièces détachées *d'Eugénie Kuffler, petit psychodrame assez réussi d'une flûtiste se vengeant de son instrument en utilisant ses quatre parties pour des pratiques inavouables, avec un humour qui dissimule parfois l'absence de musique, au moins au sens traditionnel. Quant à la* Canzone pour trombone *d'André Bon, sans doute futur morceau de concours du conservatoire, parfaitement domestiquée par l'admirable sonorité de Camille Verdier, elle paraissait aussi touchante dans cette obscurité maléfique que « le son du cor au fond des bois ».*

Dans la vaste cantate sur Jeanne d'Arc, *de l'Anglais Michael Finnissy (1946), la modestie des moyens scéniques tournait au risible : un pied métallique projetant des ombres de barreaux, un fanal rouge pour la mort dans les flammes. On n'a pas vraiment saisi le parti et la structure de cette œuvre aux séquences parfois dramatiques, surtout lyriques, qui manquent de diversité et de caractère propre, mais d'où émergent les fantastiques et inlassables vocalises, souvent suraiguës, de Gertie Charlent. Des gémissements de cordes, une percussion aux effets connus, une assez laide séquence dominée par les crachements du saxophone basse, laissent assez perplexe, malgré la méritoire exécution des musiciens de l'Orchestre national, sous la direction précise et soufflant en tempête d'Ivo Malec.*

Mais, comme le disait un des responsables du groupe à l'issue d'un débat tumultueux et intéressant, Musique plus a raison de prendre le risque de se tromper, si nécessaire à la vie musicale parisienne. Cette séance un peu décevante donne à penser.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochain concert de Musique Plus au Théâtre de la Ville le 14 avril (Ishii, Gehlaar, Xénakis, Arrigo).

Espagnolades à l'italienne

Les concerts dominicaux ont actuellement tendance à se « personnaliser ». Les uns se consacrent à l'exploitation systématique de la « garantie » Beethoven. Les autres pratiquent le libre-échange et vont chercher plus loin de quoi satisfaire leurs clients.

Bonne idée que ce dimanche espagnol chez Lamoureux. Et astucieux programme qui rapprochait sans façon l'auteur du célèbre Concerto d'Aranjuez *de celui du* Chevalier à la rose *sous prétexte que* Don Juan *après tout, était Espagnol. Par le même biais de la couleur locale, Vivaldi (celui du* Concerto en ré majeur *pour guitare) voisinait avec notre compatriote et contemporain Antoine Tisné, qui, après une visite au Prado en 1966, eut la bonne idée de réunir ses impressions dans une œuvre symphonique intitulée* Etude d'après Goya *(un assez beau poème de feu, où le chant brûlant des cordes recouvre des arrière-plans orageux parcourus de déflagrations de caisses claires, de trompettes bouchées et de trombones). Seul, le choix d'un chef aussi résolument italien que Claudio Scimone restait inexplicable. Mais qui s'en serait plaint ?*

Une guitare contre un orchestre réduit : même épreuve d'équilibre et de finesse dans la Fantaisie pour un gentilhomme *de Rodrigo et dans le* Concerto *de Vivaldi : le chef des* Solisti Veneti *use dans les deux cas de son expérience de musicien de chambre et obtient, par dosages individuels les nuances les plus subtiles.*

Face à la grande formation, il ne paraît pas davantage démuni : il brosse Don Juan *de Richard Strauss d'un pinceau plus large et avive cette fresque haletante d'un vrai souffle épique. Inutile de préciser que tous les musiciens avaient le sourire aux lèvres.*

A. R.

★ Prochain programme : la Russie (Tchaïkowski, Moussorgski, Rimsky-Korsakoff), sous la direction de Paul Paray.

■ Un récital de « ragas » joué à la vina, l'instrument à cordes le plus ancien de l'Inde, sera donné jeudi 6 mars prochain, à 20 h. 30, au Théâtre du Lucernaire, par Nageswara Rao. Maître de musique au collège karnatique de Madras, soliste de concert, ayant participé à la « Messe pour un temps présent » de Maurice Béjart, Nageshwara Rao est un virtuose de la vina dont tous ceux qui s'intéressent à la musique orientale, singulièrement aux « reflets de l'Inde du Sud », découvriront la nostalgie fataliste.

MODE

MORT DE LA COUTURIÈRE MADELEINE VIONNET

La couturière Madeleine Vionnet, qui était âgée de quatre-vingt-dix-neuf ans, est morte à Paris le 2 mars. Ses obsèques seront célébrées, le 5 mars, à La Chassagne (Jura).

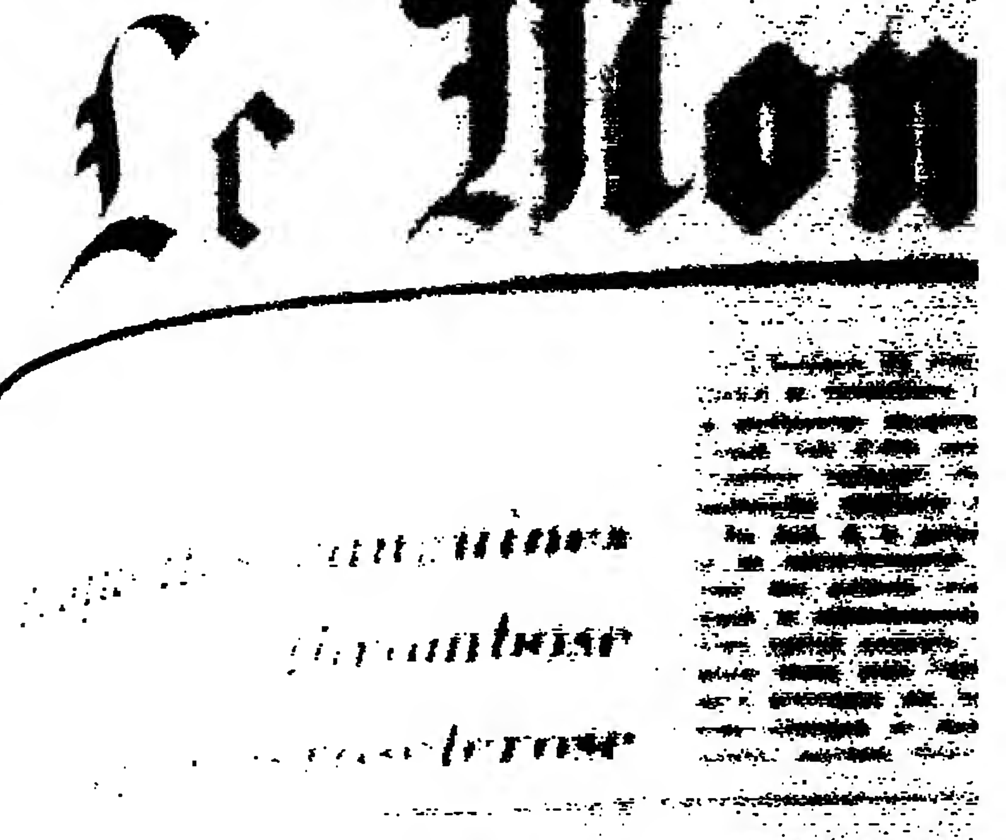
Née le 22 juin 1876 à Aubervilliers, Madeleine Vionnet entre à onze ans et demi, tout en continuant ses études, comme apprentie chez une couturière, épouse du garde champêtre de ce qui était alors un village de la campagne parisienne.

A dix-sept ans, ouvrière dans une petite maison de la rue Cadet, elle se marie et part pour Londres.

Elle rentre à Paris en 1901 chez les sœurs Callot, alors à leur apogée, qui lui font découvrir la grande couture.

Cinq ans plus tard, elle est première chez Doucet, qu'elle quitte pour fonder sa propre maison, 222, rue de Rivoli. Durant les vingt ans qui suivront la première guerre mondiale, elle marquera la mode de sa personnalité, créant jusqu'à six cents modèles par an.

Petite et ronde, elle créera pour les femmes grandes et belles qui l'inspireront toujours, un style pur, dépouillé, très linéaire. Utilisant pour la première fois les trois sens du tissu, elle drapait le crêpe avec un art très personnel, dont nous retrouvons encore de multiples influences aujourd'hui. — N. M. S.



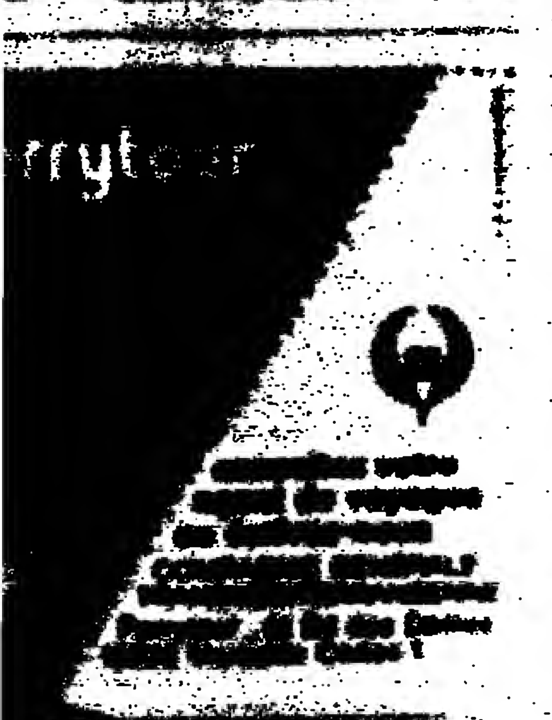
Concerts

Musique plus : un pas vers le théâtre

JACQUES LONCHAMPT

Espagnolades à l'italienne

MODE



Le Monde DE LA MÉDECINE

Plaquettes sanguines thrombose et athérosclérose

« L'homme vit avec l'athérosclérose mais meurt de thrombose », a déclaré récemment le professeur Jacques Caen (hôpital Saint-Louis) lors d'une conférence organisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

De fait, si le processus de durcissement et de rétrécissement des vaisseaux, et surtout des artères, commence très précocement et silencieusement, c'est la formation d'un caillot sanguin, ou thrombus, sur une paroi lésée, puis l'obturation d'un vaisseau qu'il provoque qui lui donnent une dimension *clinique* et déterminent un accident brutal, souvent fatal.

Tuant 20 % des hommes âgés de vingt-cinq à soixante-cinq ans, et de plus en plus de femmes, dont les conditions de vie se rapprochent de celles des hommes, paralysant, amoindrissant nombre d'autres personnes, la thrombose et les maladies thrombo-emboliques représentent dans les nations les plus développées du monde une des causes les plus fréquentes de la mortalité des adultes : et ceci, qu'il s'agisse de thromboses veineuses (phlébites) et de leur complication habituelle, l'embolie pulmonaire, ou de thromboses artérielles qui déterminent l'infarctus du myocarde ou l'ischémie cérébrale.

De multiples facteurs interviennent dans la genèse de ces maladies, encore difficilement expliquée. C'est pourquoi des groupes de disciplines variées sont engagés dans des recherches fondamentales et appliquées sur la thrombose et l'hémostase. Trois réunions pluridisciplinaires et internationales, tenues récemment à Dallas (Etats-Unis), Utrecht (Pays-Bas) et Londres (Grande-Bretagne), viennent d'en souligner l'importance et laissent entrevoir les possibilités de thérapeutiques et de prévention que ces recherches sous-tendent.

DE NOUVELLES RECHERCHES EN PATHOLOGIE VASCULAIRE

par MARTINE ALLAIN-REGNAULT

LE sang contient à l'état naturel tous les éléments d'un dispositif qui lui permet à la fois de circuler sans obstacles lorsque la paroi des vaisseaux est intacte et de coaguler rapidement et localement lorsqu'une brèche s'est accidentellement produite dans l'édifice remarquable de l'arbre vasculaire.

Normalement, tout vaisseau a sa paroi revêtue à l'intérieur d'une mince couche de cellules, l'endothélium, « non mouillables », à la surface desquelles glisse en quelque sorte le sang sans que des cellules ne viennent y adhérer ou que des facteurs de coagulation ne soient activés.

Lors d'une plaie, d'une coupure, d'une brûlure, etc., la paroi de certains vaisseaux est interrompue en un lieu, provoquant immédiatement un saignement qui se transformerait en une hémorragie fatale si le sang ne possédait des moyens de secours d'urgence, permettant de colmater en quelques secondes la ou les brèches formées. Les secouristes de première urgence sont des plaquettes, petites cellules arrondies ou ovales, dépourvues de noyau, qui se trouvent dans le sang à raison de trois cent mille environ par millimètre cube. En cas d'accident lésant la paroi d'un vaisseau, elles viennent adhérer à la paroi lésée. Elles s'agrègent les unes aux autres pour former un « *clou* » plaquettaire, tandis qu'elles libèrent les facteurs indispensables à l'initiation et à la formation d'un caillot de sang qui agglomère autour de ce petit foyer de départ plusieurs éléments du plasma, notamment une protéine : la fibrine.

De nombreux travaux ont été consacrés à l'hémostase, montrant que, pour que les plaquettes adhèrent à la paroi d'un vaisseau, il faut que l'endothélium soit lésé ou absent et que les plaquettes entrent en contact, accidentellement, avec le « *sous-endothélium* », formé d'une membrane basale, de microfibrilles et de molécules de collagène. Lorsque ce tissu sous-jacent est mis à nu, ce qui est la preuve d'une anomalie, des plaquettes viennent s'accoler au collagène avec lequel elles forment un complexe au moyen d'enzymes situées à la surface de leur membrane.

Colmatage et désagrégation

La nature a, on le voit, mis au point un remarquable système de circulation fluide sans à-coups, mais contenant un système annexe de réparation en cas d'accidents. Ces accidents ne sont pas toujours externes, comme dans l'exemple de la *plaie ; la plupart sont internes et passent inaperçus* ; les parois des vaisseaux présentent sans cesse, dans un organisme normal, pour des raisons diverses et momentanées, des « accrocs », des mini-lésions que le système sanguin répare en permanence. Et l'on peut dire que la circulation normale est une situation *d'équilibre continuellement retrouvée* entre de petits accidents fréquents des parois et la réparation de ces mêmes parois. Une série de systèmes de rétroactions enzymatiques permettent aux plaquettes de s'agréger en cas de besoin, puis de se désagréger lorsque leur mission de colmatage est terminée, que leur agglutination, devenue inutile, pourrait se montrer préjudiciable en entravant le passage du flux sanguin.

Cet état d'équilibre peut être cependant rompu en cas de faiblesse ou d'anomalies du système circulatoire et, notamment, celle de la paroi des vaisseaux.

Cette paroi, lorsqu'elle est saine, est d'une extrême souplesse, formée de cellules musculaires, de fibres élastiques qui, soumises à des régulations du système nerveux sympathique et parasympathique peuvent varier de calibre de façon *à contrôler, en se dilatant ou se* contractant, le flux sanguin au mieux des intérêts du moment. Seule l'intégrité de ce système permet une alimentation sanguine, donc une oxygénation correcte des tissus.

Cependant, ces parois des vaisseaux, sous l'influence de nombreux facteurs internes et externes qui ne sont probablement pas tous connus, peuvent subir des modifications qui conduisent à l'athérosclérose. Les *parois deviennent moins élastiques*, durcissent, s'épaississent notamment par infiltration dans la couche musculaire de cholestérol et de triglycérides, produits de dégradation des graisses et des sucres provenant de l'alimentation.

Normalement, l'endothélium fait un certain barrage à cette infiltration. D'autre part, des dispositifs enzymatiques empêchent que l'infiltration, si elle a lieu par suite d'excès de cholestérol et de triglycérides dans le sang, ne soit durable. De nouveau, se trouvent en place les moyens de préserver la qualité des parois des vaisseaux soumis à des influences variées.

Cependant la preuve est faite que des dérèglements internes (hypertension, diabète), externes (stress, tabac, etc.), favorisent les lésions de ces parois et perturbent l'équilibre précaire au profit d'un cercle vicieux inéluctable : lentement mais conti*nuellement, les parois de certains* vaisseaux forment des plaques d'athérome de plus en plus dures, de plus en plus épaisses, qui rétrécissent la « lumière » du vaisseau — c'est-à-dire son diamètre utile à la circulation, — l'endothélium est lésé dans ce processus et favorise en conséquence l'agrégation des plaquettes puis, autour d'elles, d'un cail*lot sanguin ou* thrombus. La *conjonction* de l'athérosclérose et de la thrombose peut provoquer un *infarctus* si le vaisseau lésé est l'artère coronaire, car leur obstruction empêche le sang de circuler à proximité du cœur et prive l'organisme de son alimentation normale en oxygène. L'obstruction des artères cérébrales par un thrombus peut de la même façon priver totalement le cerveau d'oxygène, dont on sait que la carence au niveau des cellules nerveuses crée au-delà de quatre à cinq minutes des lésions irréversibles.

Au niveau des veines, la thrombose provoque des phlébites, et cette *fois, c'est* la *migration d'un caillot* se détachant de son point d'ancrage pour aller obstruer un gros vaisseau pulmonaire, qui peut provoquer l'accident fatal.

On a vu pendant longtemps dans *celle crise circulatoire un processus* à sens unique : le vaisseau est lésé, la lésion favorise la thrombose, le thrombus obstrue le vaisseau. Vu de la sorte, le caillot sanguin et les plaquettes ne jouant qu'un rôle d'obstacle mécanique ne sont que l'aboutissement brutal de l'athérosclérose.

Il semble qu'en réalité les événements soient dus à une interaction permanente entre les faiblesses et les anomalies du sang et des vaisseaux et que les constituants du sang ont une part de responsabilité active dans ce processus.

En effet, une théorie « thrombogène » de l'athérosclérose est maintenant avancée, attribuant à certains facteurs sanguins, et en tout premier lieu aux plaquettes, une part importante de responsabilité dans la lésion des artères et des veines.

Sous l'effet des stress

De nombreux travaux, parmi lesquels ceux d'hématologistes et biochimistes français, ont été entrepris pour en vérifier l'exactitude et en mesurer la portée. Ainsi Y. Legrand (Paris), et L. et B. Robert (Créteil), ont pu isoler à partir des plaquettes sanguines une enzyme, l'élastase, et son précurseur susceptibles de dégrader les lames élastiques des parois des vaisseaux. Ils ont apporté la preuve que ces dernières peuvent intervenir activement, biochimiquement, dans la genèse de l'athérosclérose. D'autres recherches portent sur la compréhension et l'isolement des récepteurs au niveau des membranes des plaquettes qui sont responsables d'anomalies d'agrégation et d'adhésion cellulaires. On a tout lieu de penser que ces recherches devraient prochainement aboutir à la mise au point de thérapeutiques intervenant sur certains récepteurs plaquettaires spécifiques pour prévenir le risque de thromboses.

D'autre part, on a pu apporter la preuve que, sous l'effet des stress (ou du tabagisme), les parois des vaisseaux pouvaient se fracturer, se fendiller, provoquant la formation de thrombus. Il n'est pas exclu, là non plus, que les plaquettes jouent un rôle actif et que les décharges d'hormones, sécrétées par les glandes surrénales à l'occasion de stress, agissent par l'intermédiaire des plaquettes sanguines en favorisant la libération des substances plaquettaires qui initient le thrombus.

D'un autre côté, l'importance considérable des cellules endothéliales, situées à la face interne des *vaisseaux, est attestée par différents* facteurs concordants. Ainsi, lors d'une maladie métabolique, l'homocystonurie, les parois des vaisseaux ne possèdent pas d'endothélium et leur surface sous-endothéliale est mise à nu. Cela favorise la formation de thrombus, dont on n'exclut pas qu'ils soient l'une des causes de la dégénérescence intellectuelle des sujets qui en sont atteints. D'autre part, un système de thrombose expérimentale (par suppression temporaire de l'endothélium) récemment mis au point chez le lapin apparaît plein de promesses, car il semble reproduire sur une grande échelle l'anomalie première de la thrombogénèse humaine.

De nombreuses recherches sur l'arbre vasculaire, tant sur le plan biologique qu'anatomique, physique, physico-chimique, épidémiologique, clinique et thérapeutique se révèlent encore nécessaires pour comprendre et prévenir les mécanismes intimes qui président à la première lésion du système vasculaire, qui conduit à des séquelles irréversibles, et dont on ignore encore la cause.

Des possibilités thérapeutiques et l'espoir d'une prévention ont fait sentir l'impérieux besoin de promouvoir une recherche coordonnée sur la physiologie et la pathologie vasculaires, dont notre pays commence seulement à prendre conscience.

Pour le moment, les seuls moyens d'intervenir sur l'athérosclérose sont empiriques et se bornent avant tout à modifier l'environnement (condition de vie, d'alimentation). En revanche, une approche thérapeutique permet de lutter contre la formation des thrombus en intervenant en particulier au stade primitif de l'hémostase en inhibant l'adhésion et l'agrégation des plaquettes sanguines. Parmi les substances qui possèdent ces propriétés inhibitrices, l'aspirine occupe une place de choix. Des essais nombreux se font actuellement avec l'aspirine seule pour éviter des rechutes d'infarctus du myocarde ou pour réduire les attaques d'ischémie cérébrale transitoire. On a pu constater, en effet, que les patients qui, pour une raison ou pour une autre, prennent régulièrement un gramme d'aspirine par jour, au moins, sont quatre fois moins sujets aux infarctus que les autres. Les thérapeutiques visent essentiellement, dans l'immédiat, à éviter les rechutes, mais les chercheurs ne désespèrent pas de trouver dans un avenir proche des médicaments capables de prévenir l'apparition d'une thrombose.

Le reflet de la peau

Enfin, il n'est pas interdit de rêver au jour où l'examen d'un petit fragment de peau permettra d'évaluer l'état des artères. Tout laisse à penser, en effet, que la peau, qui contient, comme les vaisseaux, des fibres élastiques et du collagène, s'altère aussi sous l'effet du vieillis*sement, des stress, d'une alimenta*tion trop riche. Elle pourrait donc en être un reflet commode à étudier, ce qui permettrait de prendre des mesures thérapeutiques ou préventives. Mais ces recherches sont très insuffisamment poursuivies et méritent, comme bien d'autres, d'être développées.

En réalité, déclare le professeur Caen, il faut prendre conscience du fait que toutes les disciplines médi*cales présentent un aspect vascu*laire et, plus que tout autre, la pathologie vasculaire devrait être développée en tant que carrefour pluridisciplinaire.

Les Américains en ont déjà conscience. C'était par exemple le but de la réunion de Dallas, où, pendant une semaine, se sont réunis tous les chercheurs qui, pour des raisons diverses, s'intéressent à l'athérosclérose, la thrombose, l'hémostase et les maladies cardio-vasculaires. Outre des cardiologues, étaient venus des néphrologues, des neurologues, des spécialistes de la transplantation, des hématologues, des cancérologues, des dermatologues, des diabétologues, des nutritionnistes, montrant *combien l'objectif « sang-vaisseaux »* mérite d'approches variées.

En Belgique, à Louvain, une clinique de pathologie vasculaire de douze lits fonctionne déjà, et les spécialistes de toutes disciplines viennent y traiter et y observer des malades très différents qui ont pour seul point commun d'avoir une maladie du sang et des vaisseaux au niveau des reins, du cerveau, etc.

En France, ce n'est pas encore le cas. Mais une action coordonnée de recherches sur la paroi vasculaire a été entreprise à la D.G.R.S.T. (délégation générale à la recherche scientifique et technique) tandis qu'en 1974 une action thématique programmée a été créée à l'INSERM : prélude sans doute à des équipes multidisciplinaires qui paraissent de plus en plus indispensables

Au hasard de la géographie

TOUS les hommes du monde ne sont pas sujets de la même façon aux thromboses. Si les accidents vasculaires sont très fréquents dans les pays nantis, on ne peut en déduire aisément les causes pour autant. Pendant la deuxième guerre mondiale, par exemple, la baisse de fréquence des thromboses vasculaires a, semble-t-il, été notoire alors que les taux de cholestérol avaient peu varié.

D'autre part, les Masai, qui appartiennent à une tribu africaine, ont un taux de 12 à 14 grammes de lipides dans le sang, sans que l'on puisse observer la moindre favorisation des thromboses.

Les bûcherons finlandais viennent, eux, apporter une preuve à contre-courant de la thèse selon laquelle l'exercice empêcherait la thrombose : ils sont fréquemment atteints de cette maladie, malgré une activité physique indéniable et constante.

Quant aux prédispositions génétiques, elles sont moins indiscutables qu'il y paraît : les Japonais habitant au Japon ont à cinquante-cinq ans un état vasculaire correspondant à celui d'un Occidental de trente-cinq ans. Mais, s'ils vivent sur la côte ouest des Etats-Unis, ils présentent tous les intermédiaires entre le Japonais et l'Américain, jusqu'à « rattraper » ce dernier.

Le climat joue peut-être aussi un rôle sans qu'il soit possible de le clarifier : une enquête menée en Bolivie sur les plateaux andins a permis de constater que ces habitants de haute altitude ne font aucune thrombose alors que dans la plaine, le taux de maladie est proche de celui rencontré ailleurs.

Bienheureuse aspirine

L'ACIDE acétylsalicylique, extrait du saule, plus connu sous le nom d'aspirine, n'a plus à faire la preuve de son efficacité en tant qu'antipyrétique (contre la fièvre), antalgique (contre la douleur), anti-inflammatoire (contre les rhumatismes).

Découverte voici plus de cent ans, promue en véritable médicament voici une soixante d'années, l'aspirine n'a vu cependant son mode d'action élucidé que très récemment (le Monde *du 5 avril 1972).*

On sait maintenant que l'aspirine se comporte comme un antagoniste de deux prostaglandines dont elle inhibe la synthèse. C'est par ce mécanisme qu'elle est un anticoagulant : elle s'oppose à la synthèse des prostaglandines, sans laquelle la libération par les plaquettes sanguines du facteur d'initiation de la coagulation ne peut se faire. Cela explique aussi son action préventive *sur les thromboses.*

Après des décennies d'utilisation empirique, l'explication biochimique de son mécanisme d'action et la possibilité d'observations rétrospectives de millions d'utilisateurs réguliers laissent entrevoir soit de nouvelles actions jusque-là imprévues, soit un meilleur emploi pour les actions déjà connues. L'aspirine, par l'intermédiaire de son action sur les plaquettes sanguines, est sans doute amenée par exemple à jouer un rôle inhibiteur dans la dissémination des métastases cancéreuses, et à avoir une action stimulante sur les défenses immunologiques.

Cependant, l'aspirine comporte certains inconvénients liés à son action même. 6 % des personnes présentent une contre-indication formelle à l'aspirine, ce qui oblige à l'employer avec discernement. Le principal accident pour les « intolérants » *étant l'hémorragie digestive.*

Enfin, son action antagoniste des prostaglandines, dont on connaît le rôle dans le déclenchement de l'accouchement, fait déconseiller son emploi en fin de grossesse.

LES RISQUES DU SKI

La saison de ski bat son plein dans les Alpes comme dans les Pyrénées. Pas seulement sur les pistes. Les services d'orthopédie et de traumatologie des régions montagneuses sont, comme à l'habitude, bondés.

En dépit des progrès manifestes de la chirurgie orthopédique et des méthodes de rééducation, du perfectionnement apporté aux vis, plaques et clous de toutes sortes qui visent à contenir les os brisés, une fracture reste une fracture, dont le traitement est long et le coût élevé. La Sécurité sociale, c'est-à-dire l'ensemble de la population, assume ainsi chaque année une charge importante et dont les plus récentes études ne permettent pas de prévoir l'allégement.

L'APPARITION de matériel perfectionné, des bottes hautes en plastique moulé qui protègent la cheville, jusqu'aux fixations de sécurité qui libèrent la jambe en cas de chute ou de torsion, en passant par les skis plus courts et les bâtons plus longs, a certes changé la pathologie du skieur, mais... sans la diminuer, contrairement aux espoirs formulés depuis dix ans.

Là où on se fracturait la jambe, on se casse aujourd'hui le bras, les côtes ou la colonne vertébrale. A l'entorse de la cheville a succédé celle du pouce ou du poignet. Progrès tout relatifs, et que met bien en évidence une intéressante étude comparative, conduite à dix ans d'intervalle par les médecins d'une station américaine du Vermont (Mt-Snow).

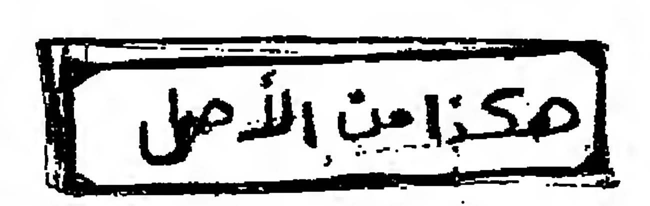
Les 792 blessés, âgés de cinq à *soixante-deux ans*, qu'ils traitèrent en une saison (1973) comportaient 490 hommes et 302 femmes. L'affirmation très courante en France, et selon laquelle on se blesse lorsqu'on skie mal et lorsqu'on se dispense de fréquenter les cours, ne semble guère fondée : 33 % des blessés étaient des débutants ; 50 % des skieurs moyens et 17,5 % des experts. Répartition sensiblement identique à celle de 1963, ce qui incite les spécialistes américains à « *douter que l'amélioration et la diffusion de l'apprentissage du ski conduisent à une diminution des accidents* ».

La répartition des lésions en *entorses, fractures et plaies* n'a pas changé en dix ans. En revanche, leur localisation a été radicalement modifiée. Cependant que la proportion des entorses de la cheville tombait en dix ans de 41 % à 26 %, celle du membre supérieur montait de 4 % à 18 %. Les fractures de la cheville, qui représentaient plus de la moitié de l'ensemble des fractures, ne comptent plus, en 1973, que pour 18 %. Dans le même temps, le nombre des fractures d'un membre supérieur a triplé et celles des côtes décuplé. Ce changement résulte de la constatation selon laquelle la blessure résulte d'un déséquilibre entre la capacité de résistance du corps et l'intensité de la force à laquelle il est soumis. Les avantages que confèrent aux skieurs expérimentés leur habileté et leur compétence sont annulés par le fait qu'ils vont plus vite et que l'énergie cinétique à laquelle ils seront soumis en cas de chute ou de choc est beaucoup plus grande.

Autrement dit, aucune diminution relative de la fréquence des accidents n'a pu être enregistrée en dix ans, et ils ont beaucoup augmenté en nombre absolu, étant donné l'accroissement continu de la population des skieurs. La charge financière qu'ils impliquent pour l'ensemble de la communauté, charge évaluée à 12 millions de dollars par an (60 millions de francs environ) aux Etats-Unis, où l'on dénombre annuellement deux cent cinquante mille blessés du ski, justifierait une étude sérieuse de ce problème et un effort accru de prévention.

Les données précises dont on dispose à présent sur l'incidence des accidents (beaucoup plus fréquents chez les jeunes : l'âge moyen des blessés est de vingt-trois ans), sur leurs circonstances, leur coût et les risques d'invalidité temporaire qu'ils impliquent, doivent permettre *de chiffrer le coût d'une éventuelle* assurance spécifique, que couvrirait le « *forfait* » des stations. Est-il, en effet, légitime que ces charges viennent grever un budget social de la santé, dont la croissance continue pose à toutes les nations évoluées un problème sans cesse plus préoccupant ?

Dr E.-L.



LA CAMPAGNE ANTITABAC

Un difficile compromis entre la santé la psychologie ...et l'économie

Après l'alcool, le tabac considéré comme « fléau social » ? Sans l'affirmer de façon aussi péremptoire, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a déjà fait part à plusieurs reprises de son intention de lancer une « campagne antitabac » («le Monde » daté 19-20 janvier).

L'action nocive du tabac n'est plus à démontrer. Son influence décisive sur l'augmentation de la fréquence des cancers des voies respiratoires et des maladies cardio-vasculaires est reconnue, ainsi que sa responsabilité quasi exclusive dans les bronchites chroniques et d'autres affections hautement invalidantes, et donc coûteuses pour la collectivité nationale. Moins connue est son influence probable dans un bon nombre d'accidents de la route, quand le fumeur s'expose à une perte de vigilance dans l'atmosphère confinée de son véhicule, ou perd le contrôle de celui-ci en allumant son « cher poison ». La fumée du tabac peut également avoir des répercussions graves sur la grossesse de la mère qui fume, ou même qui vit dans une ambiance enfumée (avortements spontanés, accouchements prématurés, faible poids de l'enfant à la naissance).

La lutte contre le tabagisme prend ainsi place dans le contexte large d'une amélioration de la prévention en médecine, à laquelle semble particulièrement s'attacher Mme Veil. S'il est certainement intéressant de poursuivre la recherche de substituts ou de « variantes » moins nocives du tabac, il ne faut cependant pas se voiler les yeux : les expériences étrangères, amenant à l'apposition sur les paquets de cigarettes de mentions du genre « fumer peut être dangereux pour votre santé », voire l'interdiction de certaines formes de publicité, n'ont pas empêché les pays concernés de voir leur consommation de tabac continuer d'augmenter. Plus qu'une simple « action psychologique », une véritable « campagne antitabac » demandera des mesures sans doute difficiles à faire admettre, sinon à appliquer. Près de cent mille Français vivent plus ou moins directement de « l'herbe à Nicot », qui, bon an mal an, fait rentrer plus de 6 milliards de francs dans les caisses de l'Etat. Comme pour l'alcool, bien des freins seront là pour tenter d'empêcher que cette campagne ait une action vraiment efficace. Le système scolaire aurait à cet égard un rôle important à jouer, par une information bien conçue sur la préservation de la santé. S'il est difficile d'arrêter de fumer, rien n'est plus simple, à condition d'en comprendre les motifs, de ne jamais commencer.

Désapprendre... à l'école du samedi matin

Chaque samedi matin, à l'hôpital Cochin, à Paris, une quarantaine de personnes de tous âges retrouvent, pour une matinée, les bancs de l'école. Ce n'est pas une soudaine attirance pour quelque mathématique moderne qui leur fait renoncer à la grasse matinée : ce public de toutes professions, étudiants, employés, mais aussi sociologues, professeurs et cadres supérieurs vient... désapprendre le tabac.

Les participants, un peu plus d'hommes que de femmes, ont en moyenne entre vingt-cinq et quarante-cinq ans, et ont presque tous déjà essayé, souvent à plusieurs reprises, de cesser de fumer (dont la moitié avec des médicaments) : la plupart fument de un à trois paquets de cigarettes par jour, et 15 % entre quarante et quatre-vingts cigarettes (quatre-vingts est un maximum qu'il est « matériellement » difficile de dépasser). Plus de la moitié des volontaires de cette « consultation anti-tabac » cherchent à s'arrêter de fumer pour des raisons de santé ou en raison d'une certaine conscience du danger encouru, 18 % pour des raisons psychologiques ; un sur cent le fait pour des raisons « sportives », ou à cause de son conjoint.

PARTANT de l'expérience de chaque « patient », les deux médecins attachés à cette consultation montrent les raisons des différents échecs auxquels chacun s'est déjà heurté en cherchant à se passer de tabac : privation progressive qui ne « coupe » pas assez rapidement l'habitude ; désir de garder « une » cigarette quotidienne, qui finit tôt ou tard par en appeler une deuxième ; solitude dans l'effort, qui peut entraîner une nervosité insupportable ; disparition brutale de la nicotine, à laquelle l'organisme s'est habitué.

Il est probable que ce genre d'échanges dépasse l'aspect « informatif » et que l'effet de « *dynamique de groupe* » n'y est nullement à négliger. La méthode de « guérison » proposée se rapproche du « *plan de cinq jours* » couramment utilisé aux Etats-Unis et essayé, avec un certain succès, semble-t-il, dans la petite ville française de Mauriac : le « *candidat à la guérison* » doit totalement cesser de fumer, et appuie son effort sur un régime alimentaire et diététique assez strict : peu de nourritures riches, beaucoup de boissons (non alcoolisées...). Il s'agit de rompre avec l'habitude, supprimer tout ce qui pourrait être une tentation : faire disparaître le tabac, bien sûr, mais également cendriers et allumettes · éviter, du moins pendant un certain temps, de participer à des réunions où la pesanteur sociologique pourrait trop jouer : repas de fête, ou toute autre occasion où il serait vraiment trop difficile d' « *en refuser une* ».

Les docteurs Chicou et Voisin, responsables de la consultation hospitalière, complètent ce plan par deux actions supplémentaires : l'apprentissage de la respiration abdominale, et, pour ceux qui le souhaitent, un traitement homéopathique, adapté au cas de chacun. Dans un dernier temps, ils répondent à toutes les questions que peuvent se poser les participants, ce qui leur permet, entre autres, de souligner des faits trop souvent négligés : le tabac n'est pas seulement responsable d'un trop grand nombre de cancers du poumon et de bronchites chroniques ; il peut avoir des répercussions considérables sur la santé de l'enfant en gestation à forte dose, la nicotine a également des effets sur le système nerveux : le docteur Chicou n'hésite pas à qualifier de « criminel » le comportement de chauffeurs qui, fumant jusqu'à quatre-vingts cigarettes par jour, n'en conduisent pas moins sur 90 000 kilomètres par an !

« A vous de jouer »

« *A vous de jouer* » : c'est ainsi que le docteur Chicou conclut cette matinée, et cette phrase montre bien la solitude dans laquelle se retrouve le fumeur, face à la décision à prendre et aux résolutions à suivre. Il est certain qu'il n'y a de solidarité entre ces « *candidats à la guérison* » que le temps d'une matinée : il n'existe pas en France, souligne le docteur Chicou, un « *esprit social* » comme on peut le trouver aux Etats-Unis, où les personnes qui, ensemble, ont cherché les moyens de faire cesser leur vice, gardent le contact « *après* », se soutiennent mutuellement, serrent les coudes devant leur ennemi commun.

Près du quart des personnes qui viennent à cette consultation cessent totalement de fumer, et un autre quart ne changent rien à leurs habitudes ; les 50 % qui restent reprennent la cigarette après un arrêt de durée variable, mais fument en moyenne moins qu'avant.

Dernier point enfin : le succès même de cette consultation a peut-être une influence néfaste sur les résultats enregistrés ; les candidats sont si nombreux, pour une seule séance hebdomadaire, qu'il faut actuellement s'inscrire près de deux mois à l'avance (deux mois pendant lesquels ils peuvent même oublier leur motivation originelle), et que l'effectif de la « classe » rassemblée tous les samedis matins est de trente-cinq à quarante personnes, beaucoup trop pour que l'effet de « *dynamique de groupe* » puisse jouer à plein...

XAVIER WEEGER.

Cent mille Français en vivent

LE Français de plus de quinze ans fume en moyenne 1 830 cigarettes par an, contre 2 500 pour l'Allemand, 3 050 pour l'Anglais, 3 300 pour le Japonais et 3 670 pour l'Américain. Le tabac n'est cependant pas l'apanage des pays « occidentaux », puisque la consommation de cigarettes par habitant (tous âges) est de 2 545 en U.R.S.S., 2 900 en Pologne ; le Hongrois bat tous les records, puisqu'il « grille » 3 750 cigarettes par an, largement deux fois plus que le Français.

On estime que vingt millions de Français (42 % de la population majeure) fument au moins une cigarette par jour. D'après un sondage de la SOFRES, réalisé en décembre dernier à la demande de la Délégation à la sécurité routière et du Comité national contre le tabagisme (1), la moitié de ceux-ci fument moins de dix cigarettes par jour, 36 % de onze à vingt. 12 % dépassent un paquet par jour, tandis que 2 % n'utilisent que le cigare ou la pipe.

Près de cent mille Français tirent tout ou partie de leurs revenus du tabac : trente-huit mille planteurs cultivent au total 20 000 hectares ; il y a quarante-huit mille débits de tabac (ils perçoivent environ cinq et demi pour cent du produit de la vente) ; onze mille personnes travaillent au SEITA (Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes), qui a le monopole de la vente. Son chiffre d'affaires s'est élevé à près de 9 milliards et demi de francs en 1974, dont 65 % sont revenus à l'Etat.

Le SEITA dépensera en 1975 20 millions de francs en publicité, un peu moins que les marques étrangères, responsables de leur propre « promotion ». Au total, 1 franc par Français — contre 7,50 francs pour l'Américain — sera utilisé pour faire vendre un produit nocif qui part en fumée.

(1) 12, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 325-44-34.

Des exemples à l'étranger

● *En Grande-Bretagne et en Suisse : la recherche de substituts.* — Depuis de nombreuses années déjà, des recherches ont été entreprises, sinon pour remplacer le tabac, du moins pour le rendre moins nocif : c'est cette dernière solution qu'avait choisie le SEITA en lançant, en 1972, en France la « Gallia », à faible teneur en nicotine. Mais chez les gros fumeurs, c'est justement en grande partie la nicotine qui crée l'accoutumance : ceux-ci, utilisant de telles cigarettes, risquent alors de devoir augmenter leur consommation pour garder la « dose » quotidienne.

C'est pourquoi l'on peut suivre avec intérêt une expérience entreprise en Grande-Bretagne, l'an passé, sur des cigarettes de tabac « synthétique » qui contiendrait moins de goudrons, ces goudrons étant eux-mêmes moins actifs (*le Monde* du 8 août 1974).

Plus récemment, une nouvelle marque suisse de cigarettes, « NO », a été lancée qui offre un tabac naturel traité par « pré-extraction », procédé qui éliminerait jusqu'à 80 % des composants cancérigènes de la fumée.

Mais, en recherchant des substituts ou des améliorations du tabac, ne risque-t-on pas de remplacer une drogue par une autre, alors même qu'on connaît mal le mécanisme qui déclenche telle ou telle affection, dont la relation avec le tabac a certes pu être démontrée de façon indiscutable, mais seulement par les statistiques ?

● *En Allemagne fédérale : nocivité et publicité.* — « *Il n'existe pas de cigarette inoffensive* », ont récemment rappelé les experts de la Fondation Warentest à Berlin-Ouest, un organisme de contrôle des produits qui dépend directement du gouvernement fédéral allemand. D'après une étude effectuée sur la nocivité des produits de trente-sept marques de cigarettes, dont vingt-sept avec filtre, il ressort que les concentrations de goudron et de nicotine étaient supérieures d'environ un quart à celles indiquées par l'Union des fabricants de cigarettes de la R.F.A., à l'issue de ses propres enquêtes.

Les experts de la Fondation Warentest ont, d'autre part, souligné que les cigarettes les plus « légères » ne sont pas forcément les moins nocives, car elles incitent souvent à fumer davantage. La Fondation demande au gouvernement d'édicter des interdictions de fumer dans les lieux publics, ou du moins des restrictions à l'usage du tabac. Elle souhaite, en outre, que les personnalités de la vie publique s'abstiennent de fumer, par exemple devant les caméras de télévision, afin de ne pas faire de « publicité indirecte » au tabac.

● *Aux Etats-Unis : une interdiction inefficace.* — Depuis le 1er novembre dernier, une loi interdit formellement aux New-Yorkais de fumer dans les lieux publics ; les contrevenants sont passibles d'un an de prison ou de 1 000 dollars d'amende. Personne cependant ne semble prendre cette nouvelle législation au sérieux, y compris les agents censés établir les procès-verbaux. Jusqu'à présent, cinquante-huit procès-verbaux seulement ont été dressés : les personnes concernées n'ont même pas pris la peine de se présenter au tribunal ou de répondre par courrier...

DES ESTIMATIONS DE L'O.M.S. POUR L'AN 2000

Le nombre des médecins devra au minimum doubler

LE nombre des médecins dans le monde devra doubler d'ici à l'an 2000, si l'on veut que la densité médicale (nombre de médecins pour dix mille habitants) ne baisse pas. Telle est l'une des conclusions d'une étude effectuée récemment pour le compte de l'Organisation mondiale de la santé (1). Par manque de statistiques disponibles dans certains pays, ce travail a dû notamment exclure certains pays d'Asie, dont la République populaire de Chine, la Corée du Nord et le Nord-Vietnam.

L'une des premières constatations faites par l'auteur, M. Bui-Dang-Ha Doan, est que, du fait de la *croissance démographique*, l'augmentation de la densité médicale mondiale s'effectue à un rythme moins rapide : entre 1950 et 1960, elle s'est accrue de 19,7 %, contre 15,1 % entre 1960 et 1970. Elle était en 1970 de 7,91 médecins pour dix mille habitants.

Dans le cas, pour le moins inquiétant, où la densité médicale ne devrait pas bouger, il faudrait que le nombre des médecins suive l'accroissement démographique, *et donc*, suivant une hypothèse moyenne, qu'il double d'ici à l'an 2000. Il sera même nécessaire qu'il triple si l'on veut que la densité médicale garde son rythme de croissance des années 60, ce qui l'amènerait à 12,3 à la fin du siècle, soit à peu près le chiffre qu'elle atteint aujourd'hui dans les pays industrialisés, comme le montre le tableau ci-dessous.

REGIONS	Densité médicale en 1970 (pour 10 000 habitants)	Taux de croissance par an de la densité médicale (%)
Afrique	1,36	2,03
Amérique	10,76	0,98
Asie	2,83	1,24
Europe	14,85	2,40
Océanie	11,00	...
U.R.S.S.	23,78	3,03

*On voit que les taux de den*sité médicale varient selon les régions du monde dans un rapport de 1 à 19 ; cette différence est encore plus grande quand on s'intéresse aux pays eux-mêmes : tandis qu'elle est pratiquement nulle dans certains pays en voie de développement, la densité médicale atteint 23,8 médecins pour dix mille habitants en U.R.S.S., et 25 en Israël !

L'Afrique est sans doute le parent pauvre de la médecine : 1,36 médecin pour dix mille habitants, et ces chiffres ne tiennent pas compte de ce que, dans la plupart des cas, 90 à 95 % des médecins sont installés dans la capitale du pays. Sept pays africains au moins voient leur densité médicale reculer. Les quatre territoires qui ont la plus forte croissance médicale sont l'Egypte, la Réunion, le Gabon et la Libye. Si la densité médicale en Afrique ne devait pas s'accroître plus vite qu'elle ne le fait actuellement, elle ne serait que de 2,65 à la fin du siècle, ce qui correspond tout de même à un quadruplement, en trente ans, du corps médical africain.

La situation de l'Asie ne laisse pas non plus d'être préoccupante : la progression de la densité médicale (2,83 en 1970) est de moins en moins rapide. Plus encore : si la croissance de l'ef*fectif des médecins asiatiques ne* s'accélère pas, la densité médicale, déjà peu élevée, baissera en raison de l'accroissement escompté de la population.

La situation sanitaire de l'Amérique latine est un peu meilleure : 6,34 médecins pour dix mille habitants en 1970, 11,30 en l'an 2000 si la croissance se poursuit à son rythme actuel. Dans l'hypothèse favorable où la densité continuera de subir l'accélération qu'elle connaît depuis les années 50, elle sera de 16,75 en l'an 2000, comme peu de pays industriels en connaissent aujourd'hui.

Pour maintenir sa densité médicale au niveau actuel (14,85), l'Europe n'aura besoin d'ici à la fin du siècle que d'un quart de médecins en plus, alors que pour le même objectif de stabilité, nullement encourageant, l'Asie devra plus que doubler son effectif médical : « *Situation paradoxale*, comme le souligne l'auteur, *où les régions les mieux pourvues en médecins sont aussi celles qui devront accomplir le moins d'efforts pour garder le niveau présent de la densité médicale.* »

« *Les changements structurels de la profession médicale revêtent encore plus d'importance que la croissance de son effectif* », remarque cependant M. Bui-Dang-Ha Doan : l'infrastructure hospitalière, la qualité des soins, le temps de travail des praticiens ont aussi leur importance, ainsi que malheureusement, et surtout dans les pays en voie de développement, l'attraction des médecins vers d'autres activités que la médecine, et plus généralement l'expansion de la spécialisation médicale. L'inégalité devant l'accès aux soins s'élargit encore du fait d'un phénomène d'agglutination, où, comme les pays, les régions les mieux pourvues en médecins ont le plus fort accroissement de leur densité médicale : dans les pays occidentaux, la démédicalisation des campagnes au profit des villes est un reflet du fossé creusé entre les pays développés et les pays en voie de développement.

(1) Cahiers de sociologie et de démographie médicales nos 3-4, juillet-décembre 1974.

Les différences d'espérance de vie

En l'an 2000, l'espérance de vie devrait être comprise entre 75 et 80 ans pour les ressortissants des pays développés et de 60 à 65 ans pour les pays en voie de développement. C'est ce qui ressort d'une étude de l'O.M.S. parue dans le rapport des statistiques sanitaires mondiales (vol. 27, n° 10, 1974).

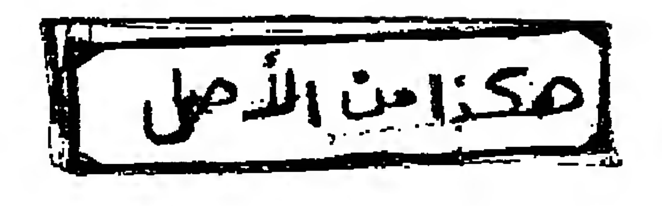
Depuis cinq ans, 62 % des habitants du globe peuvent espérer vivre plus de cinquante-cinq ans, mais il n'en demeure pas moins que, actuellement, les habitants de trente-cinq pays (31 % de la population globale) ont une espérance de vie de quarante-cinq à cinquante-quatre ans et ceux de quarante autres nations (7 % de la population) une espérance inférieure à quarante-cinq ans.

Si, dans les pays développés, les accidents constituent de très loin la principale cause de décès entre un et quarante-cinq ans (avant le cancer et les maladies cardio-vasculaires), dans les pays en voie de développement ce sont les maladies infectieuses et entériques (pneumonie, rougeole, tuberculose, gastrite, etc.) qui se révèlent les plus meurtrières, « souvent en raison de la malnutrition sous-jacente ».

En Afrique, un enfant sur sept meurt avant son premier anniversaire ; en Asie, la proportion est de 1 sur 10, en Amérique latine de 1 sur 15, en Europe et en Amérique du Nord de 1 sur 40. Cela sans prendre en compte les morts fœtales et les morts des sept premiers jours de la vie, toujours plus nombreuses dans les pays pauvres.

Projetant dans le futur ces diverses données statistiques, l'O.M.S. commente : « Dans les pays développés, la poursuite des progrès dépendra en partie des avances réalisées sur le plan scientifique ; dans les pays moins développés, les améliorations sont freinées non pas tant par le manque de connaissances que par les problèmes posés par leur application à grande échelle. Bien qu'il existe des possibilités de réaliser de nouveaux gains spectaculaires, les progrès seront déterminés en définitive par la solution de nombreux problèmes, solution qui, de manière générale, n'est pas encore en vue.

» C'est tout l'éventail du développement socio-économique qui déterminera en définitive l'orientation future de l'espérance de vie et des taux de mortalité. Cependant, *conclut le bulletin de l'O.M.S.*, comme par le passé, l'avenir sera modelé par l'homme lui-même. »



L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Le monde industrialisé a les moyens de traiter efficacement la crise énergétique actuelle

ESTIME L'O.C.D.E.

Sous le titre « Science et technologie pour l'énergie : problèmes et perspectives », l'Organisation de coopération et de développement économiques vient de publier un imposant rapport de quelque quatre-vingt mille mots, plus les annexes. Préparé par un groupe d'experts que présidait le professeur italien Umberto Colombo, le rapport traite des problèmes liés à la production, au transport et à l'utilisation de l'énergie, mais il est essentiellement axé sur les possibilités de recherche et de développement dans ce domaine. La conclusion majeure de cette investigation est que « s'il ne dépendait que de la science et de la technologie seules, il ne fait aucun doute que le monde industrialisé a les moyens de traiter efficacement de la crise énergétique actuelle et de s'assurer que la détérioration présente de sa force économique ne se traduise pas par un déclin continu ».

A l'appui de cette affirmation, le rapport fait une revue exhaustive de tous les moyens actuellement concevables de produire de l'énergie, y compris ceux dont il n'y a rien à attendre avant le prochain siècle. Il traite aussi, quoique de façon moins détaillée, de l'utilisation qui est faite de l'énergie, soulignant que, s'il importe d'accroître la production, « il est au moins aussi important d'orienter la recherche et le développement vers une réduction de la demande grâce à une meilleure utilisation de l'énergie ». Enfin, il aborde le problème, souvent négligé, des vecteurs d'énergie, de la possibilité de transporter et de stocker économiquement l'énergie produite. L'abondance et la précision des données, la variété des sources d'information, permettent d'intéressantes comparaisons entre technologies très différentes. C'est là l'intérêt principal de ce rapport. En sens inverse, la juxtaposition de très nombreux thèmes de recherche d'intérêt inégal ne fait guère apparaître les stratégies possibles. Il est vrai qu'il n'était pas dans la mission des auteurs de recommander des choix. Mais, dans sa présentation du rapport, le professeur Colombo a insisté sur l'urgence de ces choix, faute desquels on risque « de faire trop peu sur un trop grand nombre de sujets ».

LE rapport se compose de trois parties. La première n'est qu'une large introduction où les auteurs s'interrogent sur la place de l'énergie dans la société, remarquent qu'elle n'est pas une ressource indépendante des autres ressources naturelles, mais qu'elle entretient avec ces dernières des relations complexes qui dépassent de loin la seule question de la pollution. Finalement, ils abordent *« la dimension internationale »*, ce qui les conduit à insister, plus que sur la coopération nécessaire, sur la diversité des situations et sur le fait que les mêmes solutions ne sont pas nécessairement bonnes pour tous. En particulier, ils remarquent que *« le développement accéléré de l'énergie nucléaire, qui a été envisagé par plusieurs pays de l'O.C.D.E. à la suite de la crise de 1973, est difficilement imaginable dans les pays en voie de développement qui ont* [pourtant] *été pareillement touchés par l'augmentation des prix du pétrole »*.

La seconde partie, la plus développée du rapport, est le vaste inventaire dont il a été question plus haut. L'accent est surtout mis sur les deux ressources qui resteront prédominantes à court et à moyen terme, à savoir les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire. Pour les premiers, le rapport considère comme primordiale une meilleure connaissance des réserves énergétiques. Elle constitue le fondement des politiques énergétiques, et ce fondement, *« incomplet dans la plupart des cas, s'est parfois avéré positivement faux »*. L'effort de recherche doit donc porter avant tout sur la prospection. En matière d'hydrocarbures particulièrement, l'idéal serait de mettre au point des méthodes indiquant directement la présence d'hydrocarbures dans le sol, et non comme actuellement la seule existence de conditions géologiques favorables.

La technologie sous-marine doit aussi progresser, d'autant plus que *« de nombreux puits de pétrole marin ont dû être fermés parce que la technologie de production n'était pas disponible »*. Enfin, il faut améliorer la récupération du pétrole. On n'extrait actuellement que 30 % du pétrole contenu dans les gisements, et pour nombre de ceux-ci on brûle encore à la torche le gaz naturel qui accompagne les produits liquides. Deux exemples de gaspillage qu'un effort de recherche doit permettre d'éviter.

En ce qui concerne le charbon, c'est surtout au stade de la combustion que des progrès sont attendus de la recherche. L'utilisation de techniques nouvelles, que ce soit la combustion en lit fluidisé, le raffinage par solvants ou la gazéification du charbon, devrait permettre à la fois d'augmenter les rendements de combustion et de diminuer la pollution par les fumées et les oxydes de soufre. A plus long terme, la gazéification *« in situ »* résoudra les problèmes d'exploitation des gisements.

L'autre grande ressource de l'avenir proche, c'est l'énergie nucléaire. L'effort de recherche dans ce domaine a été très important dans le passé. Il a déjà porté des fruits, mais doit être poursuivi. Les rapporteurs insistent pour qu'un effort particulier soit consacré aux réacteurs à haute température. Le meilleur rendement électrique de ces réacteurs et la possibilité d'utiliser directement la chaleur produite à des fins chimiques — par exemple pour gazéifier le charbon et pour produire de l'hydrogène — devrait conduire à une meilleure utilisation des ressources énergétiques et à une moindre pollution thermique des cours d'eau.

Un grand thème de débat à propos de l'énergie nucléaire est sa plus ou moins grande compétitivité par rapport aux autres énergies plus classiques. Les rapporteurs prennent nettement parti dans ce débat : ils donnent des fourchettes du prix de l'électricité produite à partir de diverses sources d'où il ressort que les réacteurs à eau légère étaient compétitifs dès 1972. Ils estiment que cela restera vrai dans l'avenir, compte tenu du faible coût relatif de l'uranium dans la dépense totale. Cependant les coûts d'investissement pourraient devenir prohibitif si une forte pression de l'opinion publique rendait par trop sévères les procédures d'autorisation. Ceci conduit au second débat qu'occasionne l'énergie nucléaire, celui qui porte sur la sécurité des installations. Le rapport estime que les recherches concernant cette sécurité doivent *« bénéficier d'un soutien accru »*, en particulier dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs pour lequel on ne dispose encore que de solutions provisoires. Mais ils remarquent que *« l'attitude du public à l'égard de l'énergie nucléaire ne se réduit pas aux problèmes que pose objectivement son développement à très grande échelle »*, et que d'autres technologies énergétiques, potentiellement dangereuses pour la santé et environnement, ne provoquent pas les mêmes réactions. Aussi en concluent-ils à la nécessité *« d'un effort d'information objective et appropriée du public »*.

Les autres sources d'énergie, quoique moins importantes à court terme, sont aussi étudiées en détail par le rapport. Celui-ci souligne que la diversification des sources d'énergie, objectif essentiel, impose de ne négliger aucune possibilité, mais qu'il convient cependant de se limiter aux seuls développements dont la mise en œuvre semble réaliste. C'est dans le domaine de l'énergie solaire, en particulier pour les applications à petite échelle (chauffage domestique, climatisation) que les perspectives sont les meilleures.

Le rapport insiste ensuite fortement sur les questions du transport et du stockage de l'énergie. Il remarque que c'est des vecteurs d'énergie *« que dépendra la possibilité d'utiliser efficacement les multiples ressources »* précédemment répertoriées. L'amélioration du transport de l'électricité, son stockage éventuel par le moyen de volants d'inertie ou de bobines supraconductrices, son remplacement par d'autres vecteurs comme le méthanol ou l'hydrogène, sont tous des axes de recherche qui méritent des efforts.

Comparativement, le rapport est plus discret sur les utilisateurs de l'énergie et les possibilités de l'économiser. Il n'en méconnaît cependant pas l'importance. Il est vrai que ce type de recherches est très récent, et que les possibilités sont encore mal connues.

Enfin une troisième partie du rapport décrit les politiques actuelles des pays membres. C'est là une précieuse source de données comparatives. Plus elle définit les conditions d'une stratégie d'ensemble, et propose finalement à la coopération internationale quatorze thèmes de recherche prioritaires. Comme il s'agit de thèmes très généraux, le nombre de quatorze paraît bien élevé, et on peut craindre qu'il ne laisse le champ libre à bien des actions divergentes et à de nombreuses duplications de recherches.

Pour finir, le rapport examine les conditions propres à la recherche dans les pays en voie de développement. Ceux-ci sont actuellement demandeurs d'une énergie moins concentrée que les pays industrialisés, et les applications de l'énergie solaire leur sont peut-être mieux appropriées. Quelques ressources propres, comme les déchets animaux et agricoles, méritent d'être prises en considération.

MAURICE ARVONNY.

L'ÉLEVAGE DU SAUMON EN BRETAGNE

10 tonnes commercialisées en une année

Une digue tricentenaire barre une anse du Jaudy, la rivière qui passe à Tréguier. Derrière cet ancien moulin à marée, est retenu l'étang d'eau de mer du Carpont sur lequel flottent seize cages à saumons. C'est là, à quelques kilomètres de Tréguier, que la Société pour le développement de l'aquaculture en Bretagne (SODAB), constituée par le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), majoritaire avec 70 % des parts, et par un pisciculteur, M. Maurice Calmels, a installé sa principale station d'élevage de saumons.

En un an, la SODAB a réussi à commercialiser 10 tonnes de saumons du Pacifique (Oncorhynchus kisutch) qui sont nés et ont grandi en Bretagne. Une écloserie installée au Launay (sur la commune de Pleudaniel, à 4 kilomètres au nord-est du Carpont) fonctionne en effet depuis 1972.

C'EST en 1970 que le CNEXO a décidé de tenter l'aquaculture du saumon du Pacifique (1). Deux biologistes étudièrent le problème dans un laboratoire américain où l'éclosion et l'élevage des saumons se pratiquaient depuis plusieurs années. En 1971, les premières tentatives d'alevinage furent menées dans les laboratoires du Centre océanologique de Bretagne (COB), près de Brest, à partir d'œufs importés des Etats-Unis. En 1973 furent obtenus les premiers œufs pondus par des saumons captifs. Il faut dire que, cette année-là, le taux de survie des alevins « bretons » ne fut que de 1 % ! Mais, en 1974, ce taux a atteint 20 à 30 %. Enfin, le 1er janvier 1974, était constituée la SODAB.

La reproduction des saumons commence en novembre ou décembre. Chaque femelle pond quatre mille ou cinq mille œufs (d'un diamètre de 8 à 9 millimètres) qui seront ensuite fécondés par la laitance du mâle. Après une quarantaine de jours d'incubation, les alevins éclosent, munis d'un sac vésiculaire-garde-manger. Au bout d'une vingtaine de jours, les réserves contenues dans ce sac sont épuisées et il faut commencer à nourrir les alevins.

Ne pesant guère au départ que 0,35 gramme, les alevins sont nourris avec des granulés très fins, faits pour moitié de farine de poisson et aussi de graisse (18 à 20 % au début, 10 à 12 % ensuite), de glucides, d'éléments minéraux et vitaminiques. La quantité de nourriture qu'ils reçoivent représente 3 % de leur poids vif. Cependant leur croissance est rapide : vers juin ou juillet, une partie des alevins atteignent le poids de 15 grammes (10 centimètres de longueur environ) nécessaire pour que se produise la « smoltification », c'est-à-dire la métamorphose qui transforme les alevins d'eau douce en « smolts » argentés, prêts à vivre en eau salée. On sait que la température de l'eau et la durée de l'éclairement jouent un rôle important dans le déclenchement de la « smoltification ». Mais le poids de l'alevin est décisif : les individus, pesant moins de 15 grammes à la fin de leur premier printemps, devront attendre l'automne suivant ou même le deuxième printemps pour devenir « smolts ».

Les « smolts » sont transférés dans les cages installées en eau de mer. Nourris avec des aliments composés à base de farine de poissons frais broyés (la ration moyenne d'aliments humides est, là encore, de 3 % de leur poids vif), les saumons atteignent leur poids commercialisable (350 grammes) en douze ou dix-huit mois. Seuls sont conservés plus longtemps les poissons qui seront des reproducteurs : avec un an de plus, ils pèseront 2,5 kilos.

Les biologistes travaillant à la station du Carpont pensent avoir maîtrisé la phase « eau douce » de l'élevage des saumons. Pour la phase « eau salée », ils essayent dix types d'alimentation de façon à déterminer la nourriture la plus favorable au grossissement et à la capacité de résistance des poissons. Tous les problèmes ne sont pas encore résolus, en particulier ceux que posent les mois d'été (les saumons ont besoin de plus de nourriture lorsque la température de l'eau monte, mais dès que l'eau atteint 19 ou 20 °C, ces poissons deviennent plus fragiles). Néanmoins, la situation s'améliore : en janvier dernier, le taux de mortalité chez les saumons vivant dans les cages du Carpont n'a pas excédé 0,5 %, soit 300 morts sur 60 000 individus.

Une société-pilote

Deux enquêtes des élèves de l'école de commerce de Brest auprès de quatre-vingts restaurateurs bretons ou parisiens ont montré que l'arrivée sur le marché de ces saumons d'élevage était favorablement accueillie. Mais 10 tonnes commercialisées en un an ne suffisent pas à assurer l'équilibre financier des installations. Le seuil de rentabilité doit se situer autour de 100 tonnes par an. La SODAB espère raisonnablement y parvenir en 1976 (2).

Le CNEXO entend faire de la SODAB une société-pilote où les pisciculteurs viendront se familiariser avec les techniques d'élevage mises au point par les biologistes travaillant au COB et à la station du Carpont. Les estuaires de nombreuses rivières bretonnes se prêteraient, en effet, à l'élevage des saumons.

Le conseil régional de Bretagne, qui a compris l'intérêt de cet élevage, a d'ailleurs attribué au CNEXO une première subvention de 500 000 F en 1975.

YVONNE REBEYROL.

(1) Les saumons de l'Atlantique (Salmo salar) ont des œufs sensiblement plus petits que ceux du Pacifique. Les alevins, plus petits eux aussi, sont plus fragiles que ceux d'Oncorhynchus kisutch. Jusqu'à présent, les tentatives d'aquaculture de Salmo salar n'ont pas réussi. Cependant le CNEXO et l'Institut national de la recherche agronomique ont participé à des campagnes internationales d'études sur les migrations du saumon de l'Atlantique : c'est ainsi qu'un saumon, marqué en 1972 à l'ouest du Groenland, a été capturé, en mars 1973, dans le Leff, une rivière des Côtes-du-Nord.

(2) Depuis l'année dernière quatre « fermes à saumons », installées aux Etats-Unis produisent chacune 200 tonnes de saumons par an. Chaque poisson commercialisé pèse 350 ou 400 grammes.

VIVES RÉACTIONS A L'ACADÉMIE AUX PROJETS DE RÉFORME DE M. GISCARD D'ESTAING

L'annonce, le vendredi 28 février, par la présidence de la République, de la création d'une commission de quatre membres chargée de proposer une réforme de l'Académie des sciences (« le Monde » daté 2 et 3 mars), a provoqué de vives réactions sous la Coupole, le lundi 3 mars. Réunis, pour leur séance hebdomadaire, les académiciens se sont étonnés de ne pas avoir été informés au préalable du désir du gouvernement de « dépoussiérer » l'Académie. Ils ont aussi manifesté leur mécontentement de voir que la commission qui a été créée ne comprend pas l'un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie, MM. Louis de Broglie, 83 ans, et Robert Courrier, 80 ans.

Présidée par M. Pierre Aigrain, ancien délégué général à la recherche scientifique et technique, et actuellement directeur des recherches chez Thomson-C.S.F., cette commission de quatre membres comprend néanmoins l'actuel président de l'Académie, M. Maurice Fontaine, et le président sortant, M. J.-J. Trillat. Les deux autres membres sont MM. Laloy, directeur général des relations culturelles au ministère des affaires étrangères, et Cahen Salvador, conseiller d'Etat.

LES RÉACTIONS AU PROJET DE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Le SNES organise une « campagne de démystification »

« Une grande bataille de l'information est engagée : nous avons affaire à une campagne officielle sans précédent, procédant par appel direct à l'opinion et tentant de « court-circuiter » les organisations représentatives », a notamment déclaré, lundi 3 mars à Paris, M. Etienne Camy-Peyret, secrétaire général du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) affilié à la Fédération de l'éducation nationale), au cours d'une conférence de presse sur le projet de réforme de M. René Haby.

« Nous ferons tout pour mettre en échec ce projet, qui s'inscrit dans une politique générale d'austérité et de rentabilisation », a ajouté M. Camy-Peyret. Le SNES a réaffirmé solennellement son hostilité aux *« propositions de modernisation du système éducatif français »* présentées par le ministre de l'éducation et manifesté à nouveau sa méfiance vis-à-vis des *« formules publicitaires »* qui, à ses yeux, *« masquent les réalités de la réforme Haby ». « Est-ce un projet de caractère généreux ? »,* s'interroge le secrétaire général du SNES, alors que *« le principe de la gratuité pour tous, affirmé dès 1880 et repris à la libération, est abandonné au profit d'une aide sociale sélective ? »*

Le SNES lance donc une « *campagne de démystification* » au niveau local et national pour mettre en lumière ce qu'il appelle les « *objectifs cachés* » de la réforme : « *Officialisation des retards scolaires, contrôle accru du patronat, aggravation des conditions de formation et de recrutement des maîtres.* »

« *Il n'y a rien, dans le projet de M. Haby, sur la promotion interne des certifiés* (titulaires du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire (CAPES) *et des agrégés* », a ajouté M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint du syndicat.

Grève dans les lycées techniques

D'autre part, le SNES appelle les professeurs techniques adjoints (P.T.A.) des lycées techniques à faire grève le jeudi 6 mars. Il réclame l'intégration de tous les enseignants dans le corps des professeurs certifiés. Il demande « *que soient prises sans plus tarder les mesures attendues depuis plusieurs années* », indiquant notamment que leurs horaires maxima de service n'ont pas été alignés, malgré certaines promesses, sur ceux des professeurs certifiés.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et la Confédération nationale des groupes autonomes (C.N.G.A.) se sont associés à ce mouvement de grève.

Un syndicat du personnel administratif s'inquiète du rôle donné aux délégués d'élèves dans les établissements

Le congrès du Syndicat national des personnels de l'administration des lycées et établissements secondaires (S.N.P.A.L.E.S.), qui a réuni, à Paris, du 28 février au 2 mars, une centaine de participants, a approuvé la ligne générale du projet de réforme de M. René Haby. Toutefois, le statut des chefs d'établissement et le rôle accordé aux élèves ont provoqué des désillusions.

Né en 1966, le S.N.P.A.L.E.S. se veut « *dégagé de toute dépendance envers une centrale syndicale ou une tendance politique* ». Il entend regrouper toutes les catégories de personnel administratif des établissements scolaires, à l'exception des intendants. Il a obtenu 14,7 % des suffrages aux dernières élections du Conseil de l'enseignement général et technique (le Syndicat national des personnels de direction, affilié à la Fédération de l'éducation nationale, en a recueilli 63,9 %). Mais il a perdu 6,8 % de ses voix à la suite d'une scission dans ses rangs qui, en 1974, a donné naissance à l'Union syndicale nationale des administrateurs de l'éducation nationale, et de la décision du Syndicat national des lycées et collèges de lancer une section de proviseurs-censeurs, qui ont suscité deux nouvelles listes concurrentes.

« Le problème du secret professionnel »

Le S.N.P.A.L.E.S., après avoir examiné le projet Haby, a estimé qu'« *il comporte un grand nombre de propositions positives* ». Toutefois, il a émis des « *réserves sérieuses* » sur certains points. D'abord la charge de directeur d'établissement est un emploi, et peut donc être retiré par le ministre. Le S.N.P.A.L.E.S. demande, au contraire, qu'elle soit un « *grade* » définitivement acquis. Il a déposé au ministère un projet de statut : « *Le personnel de direction voit en ce moment ses responsabilités accrues. Nous voulons qu'à des responsabilités supérieures correspondent des moyens supérieurs.* »

Pour la même raison, il demande également que « *les conseils d'établissement soient consultatifs* ». Le S.N.P.A.L.E.S. a exprimé aussi des craintes sur la valeur « organique » accordée aux délégués de classe dans le projet Haby. Il redoute notamment que les postes de délégués soient monopolisés par des « *formations syndicales et politiques établies dans les lycées* ». Il ne souhaite pas que les délégués des élèves puissent assister à l'ensemble des conseils de classe, « *ce qui poserait le problème du secret professionnel* ». « *Nous ne sommes pas contre la participation, mais à condition qu'elle soit à la mesure des compétences et des responsabilités de chacun* », a déclaré un membre du bureau au cours d'une conférence de presse.

● *La Fédération des cercles de recherche et d'action pédagogiques (CRAP)* réunit les 8 et 9 mars — à la Maison nationale des éleveurs, 149, rue de Bercy, à Paris (12ᵉ) — son assemblée générale et des journées d'études sur le thème « *changer l'école ?* »
★ CRAP, 66, chaussée d'Antin, 75009 Paris, tél. 874-35-22.

DES LYCÉENS ET COLLÉGIENS FONT GRÈVE DANS LE FINISTÈRE

La quasi-totalité des établissements secondaires d'enseignement technique de Brest sont en grève pour protester contre le projet de réforme de M. René Haby, ministre de l'éducation. Le mouvement a débuté vendredi 28 février au lycée Kerichen et s'est étendu à d'autres lycées et collèges. Une manifestation a eu lieu lundi 3 mars dans les rues de la ville.

D'autre part, des grèves ont eu lieu dans d'autres établissements du département. A Audierne, le collège d'enseignement technique Jean-Moulin, dont les élèves boycottaient les cours depuis vendredi, a été fermé lundi par décision du recteur d'académie. A Quimper, la quasi-totalité des élèves du lycée technique Thépot ont décidé la grève.

Le coup de grâce

(Suite de la première page.)

Au niveau des enseignements primaire et secondaire, la géographie n'a de raison d'être que dans son unité, et c'est bien pour cela qu'on veut aujourd'hui la partager. Quant à l'histoire, le meilleur moyen d'en venir à bout est... de la retourner. Ce serait, paraît-il, à contre-courant qu'il conviendrait maintenant de l'étudier. Aux dix ou douze ans de classe de sixième, la conquête de la Lune et la crise du pétrole. Plus tard, le passé véritable, déroulé comme un compte à rebours. Et pour nos citoyens-élèves de dix-huit ans, s'il reste du temps, les pharaons d'Egypte et l'âge de la pierre éclatée ou polie... On voit que nos apprentis sorciers n'ont guère consulté l'enfant. Il n'est pourtant pas besoin d'avoir enseigné longtemps dans une basse classe du premier cycle pour reconnaître que le petit élève s'intéresse bien plus aux images du fin fond de l'histoire qu'aux bizarres tumultes du temps présent.

Mais le principe même de la réforme en cours est l'importance primordiale donnée à l'étude du monde contemporain. Comme si le monde contemporain n'était pas, en vérité, une somme d'abstractions et de prospectives inintelligibles pour de jeunes esprits, tandis que le passé, paradoxalement, garde ce caractère de simplicité et de fixité qui seul peut *donner* l'élan à la réflexion enfantine ! L'irréel, malgré l'apparence, est dans le brouhaha d'aujourd'hui. Le solide, c'est le personnage d'histoire, ou le paysage géographique, dont on nous dit qu'ils sont morts et, partant, inutiles. C'est en tout cas sur le fait historique et les tableaux de la géographie qu'il est nécessaire de s'appuyer si l'on veut, par *transitions mesurées,* conduire l'élève à l'appréhension, puis à la compréhension d'un monde moderne qui, montré d'emblée, ne manquerait pas de le déconcerter.

On ne prendra pas tant de précautions, et l'on courra tout de suite, devant un enfant déjà inquiété par une télévision qui le dépasse, à la recherche, moins du temps contemporain que de quelque « horizon » à venir. Car la bousculade des sciences humaines a aujourd'hui pour corollaire cette fuite en avant qui caractérise, sinon le désir profond, du moins le recours d'une société humaine peinant à reconnaître la nature de son désarroi. Le changement est devenu la panacée. Et comment mieux changer qu'en s'allégeant du souvenir et en feignant de ne plus être soumis aux déterminations des lieux ? « Quand un peuple, transformé par le temps, ne peut plus rester ce qu'il a été, le premier symptôme de sa maladie, écrivait Chateaubriand, c'est la haine du passé et des vertus de ses pères. »

J'ajouterai l'incroyable présomption de l'esprit qui entend se passer de l'élémentaire savoir pour se lancer plus libre dans l'ardent remue-ménage qui doit conduire au bonheur universel. Qu'on me permette de raconter une histoire vraie, et toute récente. Une école d'un certain niveau, occupée de formation pédagogique, reçoit quarante stagiaires à qui est proposée, d'entrée, une question-test destinée au contrôle. Il leur est demandé de dire, sans phrases, avec quels autres pays le Chili a une frontière commune. Surprenantes réponses ! Le Mexique est vingt fois nommé, le Brésil plus souvent encore, et l'Union soviétique elle-même est citée par l'un de ces futurs éducateurs qui — j'allais négliger ce renseignement essentiel — sont tous munis du diplôme universitaire d'études générales — le DEUG — et donc ont étudié en faculté deux années après le baccalauréat. J'ajoute que la majorité de ces ignorantins avaient préalablement signé force pétitions et manifestes en faveur du pays torturé que mon petit-fils — dix ans de moins — se représente très bien, lui, comme un rivage étiré, serré de près par le Pérou, la Bolivie et l'Argentine.

On dira que ces jeunes gens n'ont pas été instruits selon les programmes de M. René Haby. Mais la réforme annoncée par notre ministre géographe (M. Haby est agrégé de géographie, docteur ès lettres par une thèse — fort solide — de géographie) ne sera certes pas la première à diminuer la part des études qui portent sur la physionomie du globe et sur son histoire. Elle ne leur donnera que le coup de grâce. J'admire au passage le caractère d'un homme capable de s'affranchir, au nom du bien public, des séductions de sa formation personnelle. Mais je suis certain que, porté par les vents favorables de la simplification, de la prévision, de la démocratisation, il suit une route erronée. Comment prévoir le proche avenir d'un monde dont on ignore les ressorts profonds ? Comment ne pas voir que la démocratie n'est point au bout d'une démarche qui, en entretenant chez le citoyen l'illusion d'un savoir « à jour », laissera le champ libre aux nouveaux aristocrates, les seuls vraiment informés des mécanismes, les seuls appelés à la décision, et qui n'auront plus devant eux cet obstacle d'une humanité habitante consciente de ses véritables droits ?

MAURICE LE LANNOU.

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN ITALIE

Enseignants, élèves et parents ont élu leurs représentants aux conseils scolaires

De notre correspondant

Rome. — *Les premières élections scolaires de l'histoire de l'Italie viennent d'avoir lieu, au cours de trois dimanches consécutifs. Elles sont un succès, puisque près de 63 % des parents, 72 % des élèves des classes supérieures et 85 % des enseignants y ont pris part. Visant à mettre en place diverses instances de participation prévues par la réforme scolaire, ces scrutins n'ont pratiquement été marqués par aucun incident. Ils témoignent des changements profonds qui sont intervenus dans la société italienne, où une telle entreprise aurait été inconcevable il y a une douzaine d'années seulement.*

La campagne d'information lancée depuis plusieurs mois par le ministère de l'instruction publique avec l'appui des principaux partis politiques et le concours de la presse écrite et parlée, semble donc avoir porté ses fruits.

Si les meilleurs scores de participation sont enregistrés dans le nord du pays, le Mezzogiorno peut se vanter d'une participation honorable. Il est vrai que les Italiens ignorent pour la plupart la pêche à la ligne les dimanches d'élections : même pour des *scrutins régionaux,* la *participation* est généralement supérieure à 85 %, mais on a vu des personnes souvent modestes se passionner pour cette ouverture du système scolaire, et c'est sans doute son résultat le plus marquant.

L'Italie n'a pas connu comme la France de multiples réformes de son système d'enseignement ; hormis la rénovation du cycle *moyen, entreprise* à *partir* de 1963, l'école y est restée presque inchangée depuis la dernière guerre. Longuement discutés avant d'être approuvés, les décrets Malfatti — du nom de l'actuel ministre de l'instruction publique — font l'effet d'une véritable révolution. Outre les élèves, les parents et les enseignants, ils prévoient la participation de syndicalistes, d'industriels, d'élus locaux et de représentants de l'école privée à des « conseils de district » chargés d'organiser tout le système d'éducation dans des zones de cent mille habitants.

A l'intérieur même des établissements scolaires, diverses instances sont mises en place. Pour les écoles secondaires du premier degré (onze - quatorze ans) par exemple, trois organes collégiaux ont été élus.

Le *Conseil d'institut* (le directeur, six professeurs, six parents, un membre du personnel non enseignant) sera obligatoirement présidé par un parent d'élève. Il administrera la caisse de l'établissement, décidera du règlement interne, du calendrier annuel des horaires et des activités parascolaires.

Le *Conseil de classe* (quatre parents et tous les enseignants) s'occupera plus particulièrement des études en choisissant les manuels et les expériences pédagogiques.

Enfin, le *Conseil de discipline* (comprenant notamment deux enseignants et deux parents) décidera des sanctions les plus graves. Seuls les élèves des établissements secondaires du deuxième degré participent à ces différentes instances.

Boycottées par les gauchistes, ces élections ont intéressé de très près les principales formations politiques. « *Aucune voix ne doit être perdue,* avait déclaré la direction du parti communiste. *Il ne s'agit pas de voter pour un parti, mais d'exprimer un engagement unitaire, démocratique, antifasciste, pour le renouvellement de l'école et le progrès de la société.* » L'appel a été entendu, puisque les « listes unitaires » des parents d'élèves (comptant des communistes et des catholiques) ont recueilli près de 60 % des voix. Les 40 % restants se sont divisés entre les tendances et alliances diverses. Les listes de droite arrivent très loin derrière avec moins de 5 %. Les résultats sont sensiblement identiques chez les élèves des classes secondaires du deuxième degré, où des listes d'union, « antifascistes », l'ont emporté largement.

ROBERT SOLÉ.

PRESSE

RÉDUISANT SON TIRAGE DE MOITIÉ

La direction du « Parisien libéré » décide des licenciements collectifs

Le tirage sur grand format étant supprimé, « le Parisien libéré » n'a paru mardi matin 4 mars que sur format tabloïd, avec une seule édition tirée à 405 000 exemplaires environ (le numéro de mardi indique comme « tirage global du 3 mars : 883 200 »).

La direction du journal a appliqué, en effet, les décisions annoncées au comité d'entreprise lundi, après l'échec des négociations avec le syndicat du livre (C.G.T.). Les éditions régionales supprimées concernent les titres « Oise-Matin », « Seine-et-Marne-Matin », « Normandie-Matin », « Val-d'Oise » et « Beauce-Matin ».

Mais les personnels du journal refusent les licenciements prévus, et le syndicat du livre (C.G.T.), qui « entend dénoncer les méthodes arbitraires de la direction », a demandé aux équipes d'« être présentes comme à l'accoutumée dans les ateliers », en dépit des suppressions de postes que la décision de la direction entraîne. « Elles exigeront le paiement de leurs salaires considérant qu'ils ne sont ni grévistes, ni chômeurs », précise le syndicat.

Pour sa part, l'Intersyndicale des journalistes du « Parisien libéré » — alors que cinquante d'entre eux sur cent vingt sont menacés de licenciement — demande « le respect de la loi ».

LE SYNDICAT DU LIVRE (C.G.T.) : ni grévistes ni chômeurs

Dès qu'il a appris la décision de la direction du *Parisien libéré,* le Comité intersyndical du livre parisien (C.G.T.) s'est réuni.

Il constate que, « *malgré une ultime négociation avec la direction, le samedi 1ᵉʳ mars, aucune solution acceptable par les travailleurs n'a pu être trouvée. En fait, la direction générale donnait à choisir entre le plan « de survie », consistant en la suppression immédiate de deux cents, voire de trois cents postes, précisant que dan ces conditions le grand format et les éditions provinciales étaient supprimés, et le plan dit «de la dernière chance» qui prévoit le maintien du grand format et des éditions provinciales mais amène cent quarante-trois licenciements et des conditions de travail inacceptables.*

» *Le Comité intersyndical estime que, avant de parler de licenciements, la direction doit, dans le cadre de l'utilisation de la convention collective et des annexes techniques catégorielles, rechercher les possibilités d'économie qu'elle souhaite. Dans ce sens, l'organisation syndicale a fait des propositions concrètes à la direction, qui les a toutes repoussées.*

» *C'est donc la direction qui porte seule la responsabilité de la situation actuelle ; la gestion prétendument déficitaire du* Parisien libéré *incombe entièrement à la direction, et les travailleurs ne sauraient être aucunement rendus responsables. Dans ces conditions, le Comité intersyndical estime que les équipes du journal, à tous les niveaux, doivent être constituées et présentes comme à l'accoutumée dans les ateliers ; elles exigeront le paiement de leurs salaires, considérant qu'elles ne sont ni en grève ni en chômage.*

» *Le Comité intersyndical considère que la direction a le devoir de respecter la législation avant de prendre toutes décisions mettant en cause l'emploi.*

» *En ce qui le concerne, le Comité intersyndical entend dénoncer les méthodes arbitraires de la direction générale du* Parisien libéré *et appelle les travailleurs de la presse parisienne à soutenir le combat engagé par leurs camarades du* Parisien libéré *pour la défense de leur emploi et leurs conditions de travail. Il invite ses militants à rester en contact permanent avec l'organisation syndicale afin de répondre à toute provocation qui pourrait se produire.* »

LES JOURNALISTES : respect des lois sociales

A l'issue du comité d'entreprise, réuni le lundi 3 mars, l'intersyndicale des journalistes du *Parisien libéré* (S.N.J., C.F.D.T.) constate que la direction maintient sa décision de « *transmettre à l'inspection du travail, dans les délais légaux, une demande de licenciements collectifs pour causes économiques, portant entre autre sur la suppression de cinquante-deux journalistes sur les cent vingt actuellement employés.*

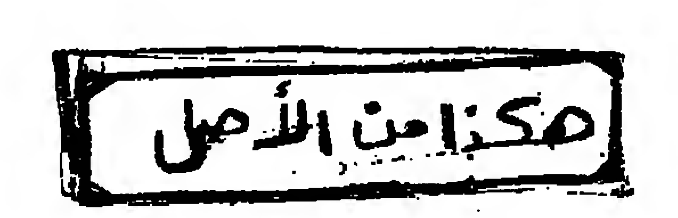
» *L'intersyndicale des journalistes du* Parisien libéré, *seul représentant de la rédaction au comité d'entreprise, réaffirme son opposition à tout licenciement sans examen préalable, et sa volonté de veiller au strict respect des lois sociales. Elle entend dès à présent participer à toute étude ou toute discussion qui permettrait de supprimer les mesures actuellement décidées.* »

● *Le nombre de stages réalisé par le Fonds d'assurance-formation des ouvriers de la presse parisienne* (FAFOP) est en augmentation : quatre cent treize ouvriers de neuf catégories socio-professionnelles ont suivi quarante stages d'une durée totale de quarante-trois mille heures en 1974.

Le programme de 1975 prévoit 33 stages de formation (contre 15 en 1973) pour 448 ouvriers (151 en 1973). Aux termes de l'accord sur le financement de ces stages entre le Syndicat de la presse parisienne et le Comité intersyndical du livre parisien, les entreprises ont versé 1 874 000 francs en 1974.

En 1975, leur participation financière au FAFOP sera portée à 55 % de leur contribution pour la formation permanente (contre 45 % en 1973).

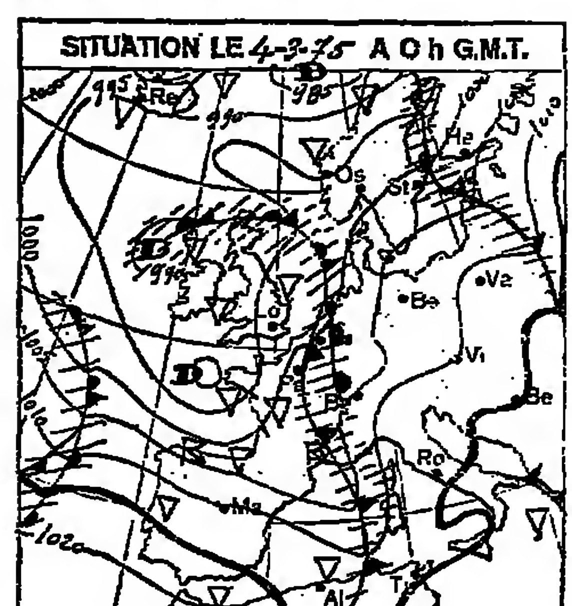
● *L'organe de l'Union des jeunes pour le progrès, « Tribune gaulliste »,* dont le numéro de mars vient de paraître, a établi son nouveau siège dans les locaux que l'U.J.P. vient d'acquérir, 8, avenue du Maine, 75015 Paris.

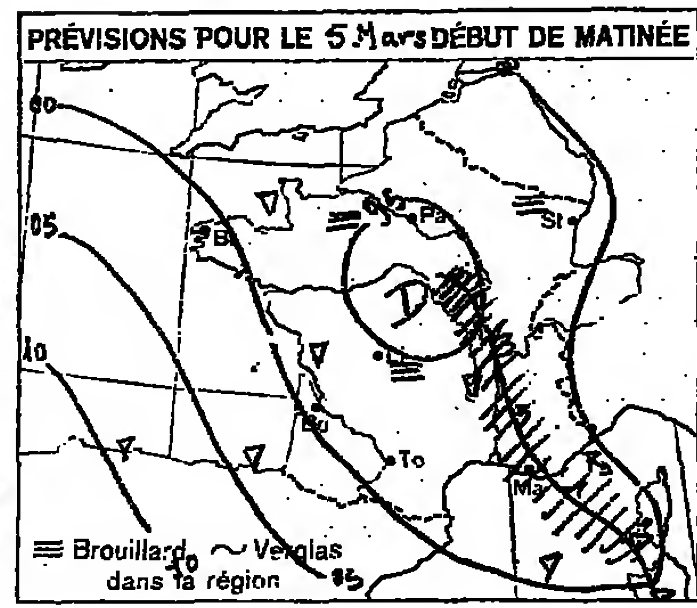


هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ∇ averses ⊓ orages ➤ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 4 mars à 0 heure et le mercredi 5 mars à 24 heures :

La zone dépressionnaire qui persistera sur l'Europe occidentale maintiendra la France sous l'influence d'air océanique frais et instable.

Mercredi 5 mars, des averses parfois orageuses auront lieu dès le matin sur les régions côtières ainsi qu'en montagne, où il neigera à partir de 1 200 mètres à 1 400 mètres. Ces averses se développeront ensuite sur le reste du pays, où des éclaircies prédomineront en début de journée, après la disparition de quelques brumes locales dans les vallées. En toutes régions, le temps deviendra donc variable avec alternance d'éclaircies et de nuages.

Les vents, faibles ou modérés mais irréguliers, tendront à s'orienter au secteur nord-ouest. Par rapport à celles de mardi, les températures seront en légère baisse.

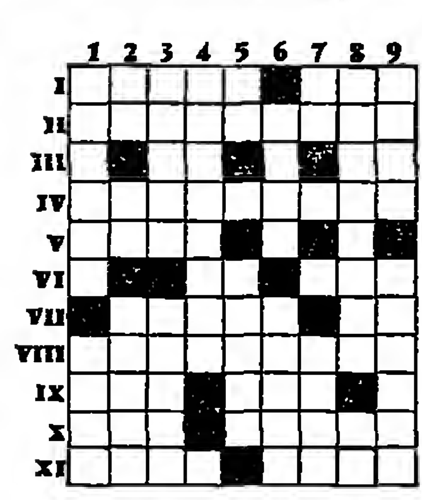
Mardi 4 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 998,9 millibars, soit 749,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 mars ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Biarritz, 16 et 9 degrés ; Bordeaux, 14 et 5 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 12 et 3 ; Cherbourg, 11 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 3 ; Dijon, 13 et 7 ; Grenoble, 14 et 4 ; Lille, 11 et 5 ; Lyon, 13 et 6 ; Marseille, 15 et 9 ; Nancy, 13 et 6 ; Nantes, 12 et 5 ; Nice, 14 et 10 ; Paris-Le Bourget, 10 et 5 ; Pau, 15 et 2 ; Perpignan, 18 et 2 ; Rennes, 13 et 6 ; Strasbourg, 13 et 7 ; Tours, 11 et 3 ; Toulouse, 13 et 0 ; Ajaccio, 16 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 5 degrés ; Athènes, 15 et 8 ; Bonn, 14 et 8 ; Bruxelles, 12 et 7 ; Le Caire, 18 et 11 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 7 et 4 ; Genève, 11 et 5 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 13 et 4 ; Madrid, 12 et 4 ; Moscou, —3 et —9 ; New-York, 1 et —3 ; Palma-de-Majorque, 19 et 10 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, 2 et 1 ; Téhéran, 6 et —1.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 092



HORIZONTALEMENT

I. Il est indéniable qu'elle se donne énormément de mal pour la galerie ; Ça tourne ! — II. Se distinguent par un front particulièrement développé. — III. Vidait des nefs (épelé) ; Terme musical. — IV. Ne trouvais rien à louer. — V. Bon fils. — VI. Symbole chimique ; Assez piquant quand il est frais. — VII. Quelque peu chagrinée ; Préposition. — VIII. Puissance dont on peut disposer. — IX. Dépôt de vins : Il lui suffit d'une addition pour donner une solution. — X. Y compris l'emballage ; L'habit n'y était pas de rigueur. — XI. Eléments de jeu ; Pour faire la guerre, cela est indispensable.

VERTICALEMENT

1. Ses chambres sentent le renfermé ; Bille. — 2. Symbole chimique ; Pronom ; Coule en Italie. — 3. Peintre connu ; Rend moins haut. — 4. Ce que peut encore perdre le plus pauvre des hommes. — 5. Démonstratif inversé ; Vieilles mesures. — 6. Pieuse inscription ; Elément de certaines feuilles. — 7. Endroit jadis très mal fréquenté ; Change facilement de forme. — 8. Son œuvre ne prête pas à rire ; Conjonction. — 9. Orientations ; Objet d'études pour un géographe.

Solution du problème n° 1 091

HORIZONTALEMENT

I. Créancier. — II. Heure ; Oté. — III. Ive ; A.C. (André Citroën) — IV. Ciseau ; Lô. — V. Os ; CP. — VI. Tisserand. — VII. Opales. — VIII. Noisette. — IX. Aser. — X. Voie ; Lia. — XI. Prêteuses.

VERTICALEMENT

1. Chicot ; SVP. — 2. Révision ; Or. — 3. Eues ; Spolié. — 4. A.R. ; Essai ; Et. — 5. Né ; Elsa. — 6. Sucrées. — 7. Io ; Pastels. — 8. Etal ; Trie. — 9. Recoudre ; As.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 3 et 4 mars 1975 :

UN ARRETE

● Relatif à la liste des titres admis en équivalence du diplôme universitaire d'études scientifiques en vue de l'inscription au deuxième cycle d'enseignement dans les facultés des sciences et de l'examen de fin de première année en vue du diplôme universitaire d'études scientifiques.

RELIGION

Dans une note sur « l'amour et le mariage aujourd'hui »

« Ce qui est déclaré légal ne laisse pas périmer les exigences de la conscience morale »

rappelle la commission épiscopale de la famille

Une note de six pages, intitulée « Réflexions chrétiennes sur l'amour et le mariage aujourd'hui », rendue publique le 3 mars par la commission épiscopale de la famille, présidée par Mgr Pierre Puech, évêque de Carcassonne, définit l'« *esprit* » dans lequel les chrétiens « *en désarroi* » doivent aborder « *la sexualité, le mariage, la vie humaine commençante et finissante* ». Sans revenir sur les documents publiés par le pape et les évêques français, qui précisent « *l'enseignement constant de l'Eglise sur ces différents problèmes* », ce document rappelle l'indissolubilité du mariage et l'incompatibilité des rapports sexuels en dehors du mariage, de l'avortement et de la contraception artificielle avec l'Evangile.

« *Ce qui est déclaré légal*, estiment les auteurs de la note, *ne laisse pas périmer les exigences de la conscience morale* ». « *Il serait contradictoire*, ajoute la note, *que, pour ce qui est des problèmes de l'amour et du mariage, les chrétiens en reviennent — dans la diversité des courants politiques où ils agissent — à un libéralisme individualiste et amoral et à un laisser-faire dont l'Eglise n'a cessé de dénoncer les méfaits en tous domaines.* »

La note reconnaît cependant que « *ceux qui luttent humblement dans des situations humainement bloquées ont droit à la sollicitude de l'Eglise, qui cherche comment les mieux aider et comment ouvrir les communautés chrétiennes à une vraie charité* ».

Voici les passages principaux de ce document : « *Le mariage, qui engage un homme et une femme dans cette communauté de vie et d'amour que forme un couple, ne saurait être rompu.* »

L'alliance est définitive : « *Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni.* » « *Il n'est aucun amour conjugal qui ne soit, dans son exultation, élan vers l'infini, et qui ne se veuille, dans son élan, total, fidèle, exclusif et fécond.*

» *C'est dans cette perspective qu'il faut chercher le sens de la vie sexuelle. Elle ne trouve sa plénitude que dans le mariage. En dehors de cet état de vie, elle reste privée d'une dimension nécessaire, même si les partenaires s'aiment d'amour sincère.*

» *Toute vie humaine est sacrée. Dieu seul en est maître. Regardé à la lumière de la foi, l'avortement ne peut être considéré objectivement que comme un péché grave.*

» *Les sciences biologiques et chimiques rendent possibles la dissociation artificielle de l'union charnelle et de la fécondité. La pratique en est déjà entrée dans les mœurs, appuyée par des pressions officielles à l'échelle de pays entiers, y compris le nôtre. On veut qu'elle s'étende aux jeunes. Est-ce vraiment les respecter ? (...) Alors que bon nombre d'entre eux réagissent contre la société de consommation et sont avides de vérité et d'authenticité, dans l'amour comme dans la vie ?* »

● *Le docteur Basil Tudor Guy*, évêque anglican de Gloucester, est décédé le dimanche 2 mars à l'âge de soixante-quatre ans.

[Diplômé d'Oxford, il avait été ordonné en 1934 et nommé évêque de Gloucester en 1962. le Dr. Guy était connu pour ses positions contre le racisme.

D'autre part, il avait été à l'origine d'une controverse au sein de l'Eglise anglicane en 1962, lorsqu'il suggéra de louer les services d'une agence de publicité pour organiser une campagne en faveur d'un renouveau de la foi. Ses propositions avaient reçu un accueil très réservé au sein de la hiérarchie.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

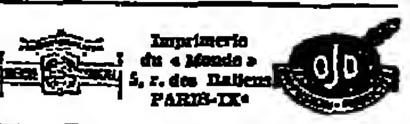
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, quatorzième anniversaire de l'avènement du roi Hassan II, l'ambassadeur du Maroc, le Dr Youssef Ben Abbès, a offert une réception le lundi 3 mars.

Naissances

— M. Jacques Fougère et Mme, née Jacqueline Courteix, ont la joie d'annoncer la naissance de
Philippe,
le 18 février 1975.
Résidence « Le San Miguel »,
55, rue de Montreuil,
75011 Paris.

Décès

— Dans l'avis de décès de
Mme Pierre BERTRAND,
née Yvonne Méoule,
paru dans notre numéro daté 2-3 mars, il a été omis :
Les familles Filleau de Saint Hilaire et Surmaire.

— Mme Louis Condominas, son épouse,
Ses enfants, son beau-fils, ses petits-enfants, leurs alliés, et ses arrière-petits-enfants,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Louis CONDOMINAS,
survenu à Tanlat le 1er mars 1975, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Albert F. DE LAPPARENT,
prêtre de Saint-Sulpice,
correspondant
de l'Académie des sciences,
directeur de recherches au C.N.R.S.,
survenu à Paris le 28 février 1975, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 5 mars 1975 à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.
De la part de
La baronne des Charbonneries et ses enfants,
M. et Mme Jean Sanson et leurs enfants,
La vicomtesse Emmanuel de Lapparent et ses enfants,
M. et Mme Bruno de Lapparent et leurs enfants,
M. Remy de Lapparent et ses enfants,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Ainsi que toute la famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mgr le recteur de l'Institut catholique de Paris,
Les membres de l'Institut de géologie Albert-de-Lapparent,
M. le supérieur et les membres de la Compagnie de Saint-Sulpice,
vous font part du décès de
M. Albert F. DE LAPPARENT,
prêtre de Saint-Sulpice,
correspondant
de l'Académie des sciences,
directeur de recherches au C.N.R.S.,
survenu le vendredi 28 février 1975, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 5 mars à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau des prêtres de Saint-Sulpice.

[*Né en 1905 au Mont-Dieu dans les Ardennes, Marie Félix Albert de Lapparent fut professeur de géologie à l'Institut catholique de Paris et directeur de recherches au C.N.R.S. Il fut élu membre correspondant pour la section de minéralogie et de géologie de l'Académie des sciences en 1970.*]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Jeanne MERLE D'AUBIGNÉ,
survenu à Paris le 27 février 1975, dans sa quatre-vingt-sixième année.
De la part de
Mme Albert Merle d'Aubigné,
M. et Mme Maurice Merle d'Aubigné,
M. et Mme Roger Jung,
Ses frère, sœur, beau-frère et belles-sœurs,
M. Pierre Basset, ses enfants et Mme Pierre Basset,
M. et Mme Pierre Widmann, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri F. Basset et leurs enfants,
M. et Mme Yves Rufenacht et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Basset et leur fils,
M. et Mme Frederic V. Austin et leurs enfants,
M. Hubert Jung,
Ses neveux et nièces,
Et des familles Merle d'Aubigné, Bléier, Van Goethem et Penrose.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église réformée d'Auteuil, le 1er mars 1975.
« L'amour excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout. »
(I Cor. XIII, 7.)

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jacques MOREL,
née Madeleine Nouhant,
survenu le 27 février 1975 à Nouan-le-Fuzelier (41), dans sa soixante-cinquième année.
Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Tracy 41 Nouan-le-Fuzelier.
11, rue Maurice-Gunsbourg,
94200 Ivry-sur-Seine.

— Mme Roger Porcherot,
M. et Mme Fernand Bouvier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Porcherot et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger PORCHEROT,
ingénieur des Arts et Manufactures, survenu à l'âge de quatre-vingts ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 28 février 1975, en l'église du Sacré-Cœur.
L'inhumation au cimetière de Savigny-lès-Beaune (21).
8 bis, boulevard Gambetta,
38000 Grenoble.

— M. Jean-Pierre Seguin et ses enfants,
Le docteur Françoise Seguin,
M. et Mme Jean Martin Martinière et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Seguin et leurs enfants,
M. et Mme Paul Rachou et leurs enfants,
font part du décès à l'âge de quatre-vingt-sept ans de
Mme Jean SEGUIN,
née Jeanne Locu-Ernoul
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.
L'inhumation a eu lieu le lundi 3 mars à Avranches (Manche) dans l'intimité de la famille.

Remerciements

— Mme Jean Nougayrol et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages d'affection et de sympathie lors du décès de
Jean NOUGAYROL,
remercient tous ceux qui ont pris part à leur grande peine.

— Très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues,
Mme Victor TREHET
remercie tous ceux qui ont pris part à sa peine.

Avis de messe

— Les disciples et amis de
Simone RAMAIN,
décédée le 10 février 1975, sont appelés à se réunir à l'occasion d'une messe qui sera célébrée en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le samedi 8 mars, à 17 heures.

Services religieux

— L'Association nationale des anciens d'Indochine fera célébrer, dimanche 9 mars, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire à la mémoire de tous les Français, Cambodgiens, Laotiens et Vietnamiens tués à l'ennemi lors du coup de force japonais du 9 mars 1945, ainsi que de tous les combattants tombés au champ d'honneur dans les rangs de l'armée française en Indochine.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Nicolas KAGAN,
des messes seront célébrées à son intention.
L'une, à Paris, par le Révérend Père Vandeworde, en la chapelle des Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
Le jeudi 6 mars 1975, à 12 h. 15.
L'autre, en l'église de Houdan (Yvelines).
Le dimanche 9 mars 1975, à 11 h.

Communications diverses

— M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France, présente ce mardi 4 mars, à 20 h. 45, dans les locaux de l'IPAG (Institut de préparation à l'administration et à la gestion des entreprises, 184, boulevard Saint-Germain) le modèle de développement algérien. Cet exposé aura lieu au cours d'un débat organisé par le comité local de l'A.I.E.S.E.C. (Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales).

— Le général Stehlin signera son livre « la France désarmée », édit. Calmann-Lévy, le 5 mars, de 16 h. à 19 h. Librairie A.-Lamartine, 118, rue de la Pompe, Paris-16e.

— A l'occasion de son quarantième anniversaire, l'Association de l'Ecole du Louvre organise une manifestation avec spectacle, le 7 mars, au Musée national des arts et traditions populaires. Les cartes d'entrée sont délivrées à l'Ecole du Louvre, 34, quai du Louvre, à Paris-1er.

— Mme Juin organise, vendredi 7 mars, à 20 heures, au Cercle des officiers de l'Ecole militaire, son tournoi annuel de bridge, au profit des œuvres sociales des anciens combattants du corps expéditionnaire français en Italie (1943-1944). La coupe Maréchal-Juin est homologuée par la F.F.B.

— A l'occasion de l'Année internationale de la femme et pour penser à celles qui sont tombées sur les différents fronts de lutte pour le progrès de l'humanité, le Comité international culturel N'Krumah organise un colloque sur le thème :
Condition de la femme dans la révolution nationale et sociale,
samedi 8 mars, à 14 h. 30,
au 163, bd de l'Hôpital, 75013 Paris.

Soutenances de thèses

— Samedi 8 mars à 14 h. 30, faculté des lettres et sciences humaines, salle 120, 29, boulevard Gergovia à Clermont-Ferrand, M. Jean-Pierre Petit, chargé d'enseignement à l'université Jean-Moulin, Lyon-III : « L'œuvre d'Emily Bronte ; la vision et les thèmes. »

Conférences

— Le Club des langues-E.S.C.P. (Ecole supérieure de commerce de Paris) organise le 5 mars 1975, à 20 h. 30, dans la salle de conférence de l'école, 79, avenue de la République, 75011 Paris, un débat en anglais sur « les problèmes actuels de politique intérieure aux Etats-Unis, avec M. Burnett F. Anderson, conseiller à l'ambassade des Etats-Unis chargé de l'information et des affaires culturelles, D. Mc Govern, ancien président de l'American Club, et Pierre Salinger, qui fut l'attaché de presse du président Kennedy.

Visites et conférences

MERCREDI 5 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, 11, quai Conti, Mme Saint-Girons : exposition « Le siècle de Louis XV ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Garnier-Ahlberg : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Détrez : « Paris au dix-neuvième siècle ».

15 h., hôtel de la Monnaie, quai Conti : « Louis XV » (Mme Angot). — 15 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 14 h. 30, 6, place Paul-Painlevé : « Des thermes gallo-romains à l'exquise Dame à la licorne » (Mme Barbier). — 15 h., 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., portail de Saint-Sulpice : « Eglise Saint-Sulpice et entours » (Jadis et Naguère). — 15 h. 15, porche de la Sainte-Chapelle : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche). — 14 h 45, 42, avenue des Gobelins : « Les ateliers des Gobelins, Savonnerie et Beauvais » (Paris et son histoire). — 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 19 h. 45, Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli : « Diverses manifestations de l'art d'aujourd'hui ». — 16 h. 30, Conservatoire national des Arts et Métiers, 292, rue Saint-Martin, M. Vincent Guiro : « La technique du gravosable dans les arts plastiques en sculpture ». — 18 h. 30, ambassade du Japon, 7, avenue Hoche, M. Takeshi Muramatsu : « La mentalité japonaise ». — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie, Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h 45, abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source Dom Jacques Hourlier : « Dom Guéranger ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jean Chevalier : « Jallam od-din-Rûmi ou le mysticisme lyrique » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h 15, hôtel des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Le rêve ». — 21 h., Cité internationale, Maison de Norvège, 7, bd Jourdan : M. Alain Joxe : « Le Portugal aujourd'hui ».

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITION

S. 4 - Bib., mob., tapis. Me Oger.

VENTE

S. 1 - Céramique de la Chine et de la Cie des Indes. Obj. d'art, mbles et sièges XVIIIe, tapisseries, tapis d'Aubusson. S. C. P. Couturier / Nicolaÿ.

S. 2 - Succession L. Meubles Napoléon III. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 5 - Orfèvrerie ancienne. M. Baur. S. C. P., Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 7 - Estampes et tableaux modernes, éventails XVIIIe XIXe. Mlle Callac, Mme de Heeckeren. Mes Solanet, Oger.

S. 8 - Obj. d'art d'Extr.-Orient, or, tapis, chien et or. Me Libert.

S. 14 - Ameublt. Mes Boisgirard.

S. 18 - Meubles. Me Ribault, Ménetière, Marlio.

VENTES PROCHAINES



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandés	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux



The European Southern Observatory (ESO)

International Organization for Astronomical Research in the Southern Hemisphere with an Observatory in Chile and various Establishments in Chile and Europe (Hamburg and Geneva) has several vacancies for

ELECTRONICS TECHNICIANS

(Ref. CH. EL-75/76)

to reinforce the present team in view of the increase of instruments at our Observatory in Chile. The tasks will consist in maintenance and repair of computer control systems, control equipment of telescopes and auxiliary electronic equipment (photometers, scanners, etc.), participation in a general improvement programme of the instruments and in their operation and in the installation and commissioning of new instruments.
Te function will require shift work, for which adequate compensations are foreseen.

Place of residence : Santiago or La Serena.
Place of work : La Silla, the Observatory, 650 km north of Santiago.

Our Organization offers first class social and financial conditions and the opportunity to work in an international atmosphere.

For an application form please write to :

Head of Personnel
European Southern Observatory
D-205 Hamburg 80
Bergedorfer Str. 131.

Please note, however, that recruitment is in principle limited to nationals of ESO member states : Belgium, Denmark, Federal Republic of Germany, *France, the Netherlands and Sweden.*

IMPORTANT GROUPE D'ENTREPRISES ROUTIÈRES NATIONALES

recherche

LE CHEF DU SERVICE DU MATÉRIEL DU MAROC

RÉSIDENCE CASABLANCA

Formation Ingénieur A.M., Officier Mécanicien de la marine ou similaire.

Connaissances approfondies indispensables des matériels T.P., de la gestion du matériel et de son entretien.

Age : 35 ans minimum.

Ecrire C.V. et prétent. ss réf. 7.579, P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm

---

TRANSGOLF S.A.

recherche
pour sa Filiale

IRAN

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Formation Mécanico-Electro-Mécanique.
Niveau B.T.S.
Anglais parlé.

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Bilingue Anglais-Français.

REMUNERATION IMPORTANTE

ECRIRE SERVEXPORT,
176, rue de Saint-Cyr, Les Ceps, 69009 LYON.

Importante société de tuyauteries industrielles spécialisée dans les installations chimiques, sidérurgiques et de raffineries

recherche

2 INGÉNIEURS SOUDEURS

Age 25 ans minimum, pour chantiers en ALGERIE

Ecr. avec C.V. et prét. à Publ CHATELAIN, 63, rue de la République, 69288 LYON Cedex 1 s/n° 291. q t

---

Pour IRAN
recherchons

INGENIEURS
CHEFS DE TRAVAUX

INSTALLATIONS ELECTRIQUES
T.H.T., sous-station
ANGLAIS EXIGE
Env. C.V. détaillé à MINET, Publ. n° 39.788, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

LIBREVILLE (GABON),
Entrepr. bâtiment recherche

CHEFS DE CHANTIER

Adresser intention de salaire et C. V. M. AMOROS, 7, rue du Charolais, 75571 PARIS CEDEX 12

ENTREPRISE TRAVX PUBLICS
recherche pour
EXTREME-ORIENT

Un Ingénieur Travaux

pour construction de ponts en béton précontraint.

Expérience 7 à 8 ans.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer C. V. détaillé et photo, n° 1.561, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder *de bonnes notions d'Anglais.* Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominiqué, 75007 Paris. Merci.

MASSON

EDITEUR,
recherche pour

FILIALE ESPAGNOLE
BARCELONE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Il sera chargé de l'administration, du marketing et du suivi des produits. Il devra avoir une bonne expérience professionnelle pas obligatoirement dans l'édition. Niveau H.E.C. ou E.S.S.E.C. et SUP ECO. Bonne connaissance de la langue espagnole.

Stage de 6 mois en France avant prise de fonction en Espagne. Référence MR 81.

Adresser lettre et C.V. détaillé avec photo, 120, bd St-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06

Importante Entreprise de T.P. sur plan National

recherche

● **DIRECTEUR DE TRAVAUX**
● **INGÉNIEUR DE TRAVAUX**

pour chantier Afrique noire ou Extrême-Orient.
Anglais indispensable.

Adresser C.V. à n° 8.031, «le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens 75427 Paris (9e), qui transm

---

GROUPE INTERNATIONAL

Exerçant son activité principale dans le domaine de l'industrie mécanique (production d'énergie, automobile, machines-outils, etc.)

recherche
pour son siège européen à Bruxelles

JEUNES INGÉNIEURS
(Arts et Métiers ou équivalent)

ayant quelques années d'expérience d'atelier dans le domaine de la fabrication mécanique.

ayant une connaissance courante de l'Anglais.

disposés à s'établir à Bruxelles et à beaucoup voyager dans les principaux pays d'Europe Occidentale.

pour remplir les fonctions de « Project Engineer » au sein d'équipes d'ingénieurs consultants.

Les intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae et prétentions à

Ingersoll Manufacturing
Consultants International s.a.
7, rue de la Science. — B-1040 BRUXELLES, à l'attention de M F.-T. Curtin, Managing Director

---

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

emplois régionaux



SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON
recherche

ingénieur ou cadre technique

Réf. 115

ayant une expérience réelle dans les systèmes de mesures ou de commandes sur bancs d'essais.
Le Titulaire devra avoir des connaissances à jour sur l'électronique, la mécanique et l'hydraulique.
Une expérience sur les appareils de mesures et sur les transducteurs est souhaitée.
DEFINITION DU POSTE :
Adjoint au responsable du laboratoire méthodes de mesure, sera chargé des essais et de l'évaluation de matériels de vol.

spécialiste d'installations

Réf. 116

de mesures et de commande pour bancs d'essais de moteurs fusées.
DEFINITION DU POSTE :
Maître-d'Oeuvre des installations mesures, commandes, bancs d'essais à ergols stockables.
PROFIL SOUHAITE :
Ingénieur grande école ou équivalent (Niveau professionnel 3A) ayant une grande expérience pour le développement ou la mise en œuvre des systèmes électriques, électroniques et informatiques d'acquisition de données et de conduite d'essais.

Adresser c.v. et prétentions en précisant la référence du poste souhaitée.

SEP — Service du Personnel
B.P. N° 802
27207 Vernon

HAVAS CONTACT

LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES MORS JEAN ET BOUCHON



(Industrie - Bâtiment - Réseaux)
recherchent

Pour leur Agence de Boulogne-sur-Mer

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

pour contacts clientèle industrielle, chiffrage et suivi d'affaires. Poste d'avenir pour candidat dyn. Connaissance région Nord-Pas-de-Calais appréciée.

Adresser photo et curriculum vitae manuscrit à :
M. J. B.
34, avenue du Président-Wilson
93212 LA PLAINE-SAINT-DENIS

DIRECTEUR COMMERCIAL

Région Est - 80 000 F.

- Pour une Miroiterie Industrielle de 200 personnes, en expansion continue depuis dix ans.
- *Il s'agit d'une création de poste nécessitée par* la diversification des produits.
  Le titulaire, intégré auprès du PDG, se verra confier peu à peu l'entière responsabilité du commercial avec comme objectifs prioritaires la recherche et le développement de nouveaux clients et produits.
- Ce poste peut convenir à un diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, âge minimum 30 ans, parlant anglais (allemand souhaité), déjà doté d'une solide expérience de vente en produits industriels. Il est requis une personnalité d'entrepreneur disposé à faire carrière et attiré par la région.

Adressez un C.V. détaillé à Michel VALLEE.
Référence 9208 / A

BOSSARD SELECTION

12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.
(Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)

sporar

ORGANISME BANCAIRE
à vocation régionale
Ville côtière du MORBIHAN
recherche
pour la Direction de ses Agences locales

cadre de banque

CLASSE V ou VI
Formation Supérieure souhaitée.

Placé auprès de la Direction Générale, Il sera responsable de l'animation, de la gestion et du suivi de l'activité des Agences.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions, sous référence 6279, à

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

CADRE
Technico-ccial.

POUR REGION SUD-OUEST (TOULOUSE)

pour leader national composants électriques et électroniques professionnels.

Le candidat devra :
. posséder une expérience technique de plusieurs années.
. être prêt à se déplacer fréquemment.
. être bien INTRODUIT auprès des CONSTRUCTEURS et LABORATOIRES de la branche ÉLECTRIQUE ET ELECTRONIQUE.
. Résider à TOULOUSE ou dans les environs.

Envoyer CV et prét.s/réf.7578 à Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 *qui transmettra.*

IMPORTANTE ENTREPRISE (INDUSTRIE LOURDE) de L'OUEST

(BORD DE MER)

Recherche

MÉDECIN DU TRAVAIL

AYANT 2 A 3 ANNEES D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Ecrire avec curriculum vitae, photo attachée et prétentions, à n° 78.845, *PUBLIALE,* B.P. 153-02 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra

---

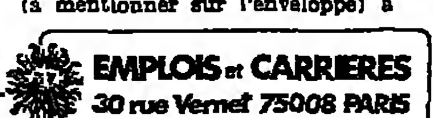
L'UN DES PREMIERS GROUPES CHIMIQUES FRANÇAIS
recherche pour ses
USINES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Ingénieurs débutants

ou ayant quelques années d'expérience.
Diplômés Grandes Ecoles : E.C.P., Mines, I.D.N., A. et M., I.C.A.M. pour postes : d'exploitation, d'entretien.

Les conditions sont intéressantes. La taille de l'entreprise et son développement impliquent de bonnes possibilités de carrière.

Ecrire avec curr. vitae sous référence OSI (à mentionner sur l'enveloppe) à



---

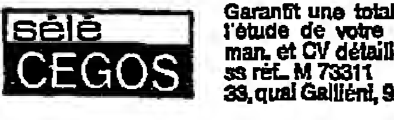
responsable des relations humaines

Société holding, située en Province dans une région très appréciée, et dont l'ensemble du personnel des filiales représente plus de 3 000 personnes, souhaite créer un poste de RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES.

La structure est par définition décentralisée, le rôle du candidat sera de conseiller les Présidents de filiales (taille entre 100 et 300 personnes), de mettre en place l'information et de participer à la formation.

La société souhaite engager un cadre d'âge indifférent mais ayant : ● la possibilité de déplacements fréquents (2 nuits par semaine en extérieur), ● une bonne formation économique et humaine, ● une grande conviction dans l'importance de la fonction.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. détaillé, photo, sous réf. 719/M (Réponse et discrétion assurées) au :

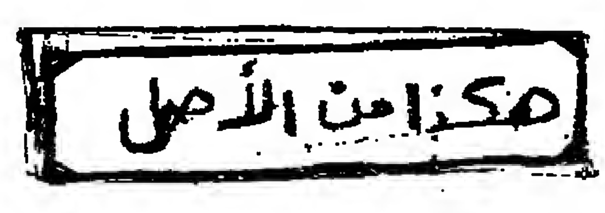


Un Jeune Ingénieur

Désireux de faire carrière dans un groupe important.

De formation Arts et Métiers ou Centrale, ayant de préférence une expérience de 2 à 3 ans en électricité et mécanique ou débutant.
Formation assurée.
Lieu de travail : 140 km Nord de Paris.

sélé CEGOS — Garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man. et CV détaillé) ss réf. M 73311
33, quai Galliéni, 92153 Suresnes



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE PRIVE DE SOCIETES D'ASSURANCES
Proche banlieue ROUEN
recherche pour Service Informatique

ANALYSTES

— de formation supérieure ;
— ayant une expérience d'au moins deux ans en qualité d'analystes si possible dans le domaine de l'assurance.

Env. C.V. manuscrit, photo et rémunér. souhaitée à Nº 250, SNP-HAVAS - B.P. 907, 76002 ROUEN Cedex.



contrôleur de gestion
TOURS

Société de services en informatique recherche CONTROLEUR DE GESTION.

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé de : • mettre en place la politique budgétaire annuelle, • fournir à la Direction Générale des situations comptables mensuelles, suivre la réalisation des objectifs, analyser les écarts, • définir et mettre en œuvre les procédures internes de comptabilité analytique et de contrôle de gestion, • gérer la trésorerie, • concevoir et tenir les tableaux de bord de la Direction Générale.

Les candidats devront avoir 4 à 5 ans d'expérience en plus d'une solide formation comptable, et une connaissance des techniques budgétaires, gestion financière et prévisionnelle.

Écrire avec C.V. détaillé, photo et appointements désirés sous référence 29361/M, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG
recherche pour son Laboratoire d'Etudes

INGÉNIEURS LOGICIENS

L'Entreprise travaillant dans une technologie électronique avancée exige un candidat ayant une expérience de quelques années dans cette spécialité.

Connaissance de la langue anglaise indispensable.

Ecrire avec C. V. et prétentions sous nº 720.229 HAVAS STRASBOURG.

Société d'études et réalisations immobilières titulaires marchés importants régions méridionales recherche :
— pour son siège à CANNES :

Un Economiste de la Construction
Un Architecte Chef d'Agence

— pour Agence à ORANGE :

Un Ingénieur Structure et B.A.
Un Ingénieur Thermicien et Hydraulicien
Un Ingénieur Coordonnateur

30 ans minimum, sérieuses références exigées, capables s'intégrer dans un groupe dynamique, pouvant investir 100.000,00 F minimum dans une augmentation du capital de la Société et libres rapidement.
Adresser C.V., photo et prétentions à ARTEBA, 63, La Croisette, 06400 CANNES.
Discrétion et réponse assurées.

MARSEILLE
DIRECTEUR TECHNIQUE

Ing. diplômé. Formation électricité et mécanique. Spécialisation industries thermiques acquise ou donnée par l'Entreprise.

Grandes capacités indispensables pour organiser, animer et contrôler la gestion de plusieurs affaires en France (avec bureau d'études et de recherches) et assurer l'expansion de la société.

Discrétion assurée. Dossier retourné au candidat. Cand. man., C.V. et prét., à SUD MARKETING, nº 11.293, 3, pl. F.-Baret - 13006 MARSEILLE.

CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PICARDIE - AMIENS
recherche pour réaliser Etudes

AMENAGEMENT REGIONAL

et assurer les liaisons avec les travaux des autres institutions régionales :
LICENCIE-EE sciences économiques.
Expérience profession. souhaitée en aménagement du territoire.

Envoyer lettre, photo, C.V. dét. et rémunération actuelle, à C.R.C.I. - 36, rue des Otages, AMIENS 8000.

BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES recrute

HYROGEOLOGUES

DEBUTANTS ET CONFIRMES NIVEAU 3e CYCLE OU GRANDES ECOLES pr travaux France et étranger. Ecrire B.R.G.M., B.P. 6.009, 45018 ORLEANS CEDEX.

Importante Société Sud-Est recherche pour ses bureaux de PROVENCE

GESTIONNAIRES DE PROGRAMMES

pr assurer la responsabilité de plus. programmes immobiliers. Postes nécessitant connaissances techniques, juridiques et administratives.
Libres rapidement. Envoy. C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions à SIP, nº 404/13, 11, rue d'Uzès, PARIS-2e, qui tr.

Import. cabinet fiscal et juridiq. cherche pour Province

COLLABORATEURS

de très haut niv., ayt plusieurs années d'expér. ds un cabinet ou dans l'administration fiscale. Rémun. en fonction des compét. Ecr. avec C.V. sous nº 13.528, à JRP 39, rue de l'Arcade, Paris 8e, qui trans.

SOCIETE LOT-ET-GARONNE recherche un

INFORMATICIEN

pour assurer la responsabilité complète du service informatiq.
— Organisation des unités de saisie et d'exploitation
— Et dans ce cadre la prise en charge du lancement de l'ordinateur prévu pour sept. 75.
Joindre photo.
Ecr. nº 8.065, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, avec C.V. + photo.

Société de distribution d'importance nationale recherche pour région BELFORT

1) CHEF COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

HAUT NIVEAU
Sens responsabil., organisation et gestion, libre très rapidem. Discrétion assurée.

2) RESPONSABLES SERVICE COMPTABLE

pr BELFORT, MONTBELIARD et MULHOUSE
Niv. B.T.S. comptables 2e échel. confirmés, libres rapidement.

Discrétion assurée. Envoyer C.V. et prétentions à S.E.E.C., 12, rue du Rocher, PARIS (8e).

etap

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'ASSISTANCE D'UN IMPORTANT GROUPE (SIÈGE A PARIS FILIALES EN PROVINCE) AGISSANT DANS UN SECTEUR EN EXPANSION ET DONT LES TECHNIQUES SONT EN RAPIDE ÉVOLUTION recherche pour Paris

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN INFORMATICIEN

formation grande école ou équivalent, ayant une bonne expérience lui permettant de développer et mettre en place :
• des systèmes de régulation et de contrôle dans le domaine des transports
• des modèles informatiques utilisés dans les études générales.

Ecrire sous référence DW 420 CM

INGÉNIEUR PRINCIPAL

formation ingénieur grande école ou universitaire, ayant une expérience industrielle et l'habitude d'animer des études et d'en piloter l'application.
Capable, après formation aux techniques propres à notre activité, de mettre en place au sein des sociétés du groupe des structures décentralisées d'études et de développement :
• élaboration des programmes,
• formation des personnels,
• pilotage de projets.

Ecrire sous référence EX 421 CM.

CES POSTES OFFRENT DES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE A L'ÉCHELLE DU GROUPE.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS RECHERCHE POUR LUI CONFIER LA DIRECTION D'UNE USINE (1.300 PERSONNES)

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU

Il s'agit de fabrications unitaires en mécanique lourde concernant plusieurs lignes de produits.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grandes écoles, témoignant de qualités marquées de gestionnaire et de management de personnel, ayant une très solide expérience des problèmes de production acquise dans secteur fabrications mécaniques.

SITUATION IMPORTANTE ET ÉVOLUTIVE POUR CANDIDAT DE VALEUR.

Ecrire sous référence CV 419 CM.

GROUPE INDUSTRIE DE SERVICE CRÉE, DANS LE CADRE D'UN FORT DÉVELOPPEMENT ET D'UNE RAPIDE ÉVOLUTION DES TECHNIQUES

POSTES A RESPONSABILITÉS

Ces fonctions impliquant :
• la direction d'un effectif nombreux (200 personnes environ),
• l'utilisation d'un parc important de matériels,
• les relations avec l'environnement,
• le contrôle constant de la qualité du service produit.

Ces postes peuvent convenir à candidats formation supérieure, ayant déjà une expérience professionnelle impliquant un commandement de groupes opérationnels et témoignant de qualités d'organisateurs et de gestionnaires.
Postes : ville de province.

RÉMUNÉRATION 70.000 A 80.000 F

Écrire sous référence OE 411 AM.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS CONSTRUISANT ENSEMBLES INDUSTRIELS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER recherche le

DIRECTEUR

D'UNE IMPORTANTE UNITÉ AUTONOME DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

Ce poste implique l'organisation, la planification, la gestion et le suivi de nombreux chantiers de montage. Il peut convenir à

INGÉNIEUR E.C.P., A.M. OU ÉQUIVALENT ayant acquis dans le montage de raffineries, centrales ou usines pétrochimiques une

SOLIDE COMPÉTENCE EN TUYAUTERIE ET SOUDAGE ET DES QUALITÉS MARQUÉES D'ANIMATEUR ET DE CONDUCTEUR D'HOMMES.

Il devra gérer un centre de profit ayant large indépendance, un effectif d'un millier d'hommes et un parc important de matériel.
Lieu de travail : région parisienne.

Ecrire sous référence ZS 416 CM.

IMPORTANT GROUPE PRIVÉ GÉRANT DES RÉSEAUX DE TRANSPORTS URBAINS DE VOYAGEURS RECHERCHE POUR PLUSIEURS VILLES DE PROVINCE

CADRES DE MARKETING

POSTES TRÈS INTÉRESSANTS DANS SECTEUR EN FORT DÉVELOPPEMENT
pour candidats, formation supérieure, débutants ou disposant déjà d'une expérience professionnelle à dominante commerciale ayant :
• des qualités de contact, d'imagination et de rigueur,
• le sens et le goût du « service public » et des problèmes d'urbanisme.

FORMATION SPÉCIFIQUE AU MARKETING DES TRANSPORTS URBAINS ASSURÉE.

Ecrire sous référence RH 413 CM.

HAUSHERR FRANCE
ARGENTEUIL
RECHERCHE POUR ÊTRE DIRECTEMENT RATTACHÉ AU P.-D.G.

INGÉNIEUR T.C.

Formation de base souhaitée ingénieur Mines Douai, Alès, A.M., E.T.P. ou équivalent, ayant expérience acquise dans problèmes d'exploitation et plus particulièrement problèmes de forage rencontrés en carrières, mines, T.P., travaux souterrains. Une expérience commerciale est fortement souhaitée (ou aptitudes marquées pour réussir dans ce domaine)

CE CADRE ASSURERA DES RESPONSABILITÉS IMPORTANTES D'INGÉNIEUR D'AFFAIRES EN CONTACT AVEC UNE CLIENTÈLE DE TOUS NIVEAUX.
SITUATION TRÈS INTÉRESSANTE DANS FIRME RENOMMÉE, SOLIDEMENT IMPLANTÉE ET DYNAMIQUE, POUR CANDIDAT AYANT QUALITÉS MARQUÉES D'INITIATIVE ET DE CONTACT.

Connaissance de l'allemand très appréciée (à défaut, bases permettant de maîtriser l'allemand parlé très rapidement).
Ce poste implique des déplacements assez fréquents.
Age minimum 28-30 ans.

Ecrire sous référence 412 CM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS discrétion absolue

CREUSOT LOIRE ENTREPRISES
5, Rue de Montessuy Paris 7e
recherche

CADRE COMPTABLE

pour contrôles chantiers à l'étranger et relations avec autorités locales.
—Vous êtes titulaire du D.E.C.S.
—Vous avez une bonne formation juridique et fiscale
—Vous avez une expérience (AUDIT)
—Vous parlez anglais
—Vous aimez les déplacements.

Envoyer votre C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions au service du personnel sous référence 405

IMPORTANT GROUPEMENT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS DE SERVICE recherche UN ou UNE

CONTROLEUR DE GESTION

de formation ICG ou équivalent
ayant une expérience financière, comptable, informatique, fiscale et juridique.
Le Directeur Général lui confiera une double mission :
• interventions spécifiques à la Coopérative ;
• assistance auprès des Adhérents qui sont des commerçants détaillants.

(Courts déplacements en province nécessaires.) Age 35 ans min. Envoyer C.V. manusc. et prétentions au CHRP, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS (12e), RECHERCHE :
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDES ECOLES,
Débutant ou ayant 2 ans d'expérience dans les circuits logiques et analogiques, appliqués au PROCESS CONTROL et à l'électronique industriel. Connaissances en programmation très appréciées.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
A.O.I.P. INDUSTRIES, Boîte postale 301, 75624 PARIS CEDEX 13.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Secteur fabrications mécaniques
(banlieue Ouest-Paris)
recherche

Ingénieurs analystes

Ils auront la responsabilité du développement de projets de gestion industrielle et administrative faisant appel à des techniques informatiques évoluées et donnant une grande importance aux problèmes d'organisation.
Ces postes conviennent à des Diplômés de l'Enseignement supérieur ayant au minimum 3 ans d'expérience industrielle dans l'organisation, la conception et la réalisation de systèmes informatiques de gestion.
Envoyer C.V. détaillé ss réf. NOTTE (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS

MATRA

recherche pour son secteur spatial

3 INGENIEURS

Grande Ecole
(de préférence E.N.S.A.E., E.S.E., E.C.P., E.N.I.C.A.)

options aéro spatial, automatismes ou électronique, pour mener des activités de conception, synthèse et gestion de développement d'automatismes embarqués sur satellite, dans le cadre de grands projets européens.

Poste A.
- Expérience 6 à 8 ans dans le domaine pilotage / asservissements / automatismes électronique.
Il sera chef de projet pour le développement d'automatismes embarqués dans le cadre d'un programme international.
Une parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Poste B.
- Expérience 3 à 5 ans dans le domaine des automatismes et des électroniques associés (connaissances en théorie des asservissements, automatismes logiques et électronique analogique et digitale) pour suivi de développement d'électronique de pilotage.

Poste C.
- Expérience industrielle 2 à 4 ans dans le domaine propulsion, thermodynamique pour avoir une responsabilité de synthèse et de suivi de systèmes de propulsion pour le pilotage.

Les deux derniers postes impliquent des connaissances en langue anglaise.

Adresser lettre manuscrite CV et prétentions en indiquant la référence du poste à

MATRA Monsieur KORFAN BP Nº 1 - 78140 VELIZY



JEUNES GENS JEUNES FILLES
LA S.N.C.F. OFFRE 164 EMPLOIS
dans ses bureaux d'Etudes

Recrutement par concours des 22, 23 et 24 avril

(pas de diplôme exigé - Niveau term. C, E ou F)
Connaissances en dessin industriel nécessaires
Hommes et Femmes âgés de 18 à 30 ans
Salaire mensuel brut de début : 2.558 F environ.
Carrière intéressante - Emploi stable
Avantages sociaux

Pour renseignements et inscriptions avant le 24 mars s'adresser à M. le Directeur (département du Personnel) :
— Direction de l'Equipement : 17, rue d'Amsterdam. — PARIS (8e) (60 emplois).
— Direction du Matériel : 20, rue de Rome. — PARIS (8e) (12 emplois).
— Réseau EST : 13, rue d'Alsace. — PARIS (10e) (16 emplois).
— Réseau NORD : 18 bis, rue de Dunkerque. — PARIS (10e) (19 emplois).
— Réseau OUEST : 20, rue de Rome. — PARIS (8e) (35 emplois).
— Réseau SUD-EST : 20, boulevard Diderot. — PARIS (12e) (22 emplois).

MÉDECIN DU TRAVAIL

recherchée par
IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
située Porte PARIS

Poste à pourvoir très prochainement.
Intérêt médical indéniable. Stabilité d'emploi.
Candidatures féminines appréciées.

Ecrire avec références et prétentions à no 96.741, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
recherche pour ses agences de France

technico Cciaux

dynamiques, connaissant les problèmes de transports routiers, groupage et affrètement. Possibilité d'accès à des postes de hautes responsabilités.

comptables

capables de prendre la direction d'un service de plusieurs personnes.

technico Cciaux

pour ses services T.I.R. et maritimes, nombreux déplacements, langues étrangères : Anglais, Allemand, souh.
d'Afrique Noire

acconiers

pour surveillance des opérations manutention terre et bord, Anglais souhaité.

transitaires très qualifiés

pour animation et contrôle de groupes transit douane, promotions assurées.

Ecrire TRANSCAP, 7, place d'Iéna 75783 Paris cédex 16.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

CENTRE DE RECHERCHES SUD PARIS

recrute

"INGENIEUR MECANICIEN"

pour études appliquées au calcul des structures mettant en œuvre la méthode des éléments finis.

Écrire avec CV et prét. sous réf. 6926

Pierre LICHAU S.A.

10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

RONEO VICKERS

DIVISION REPROGRAPHIE

recherche dans le cadre de son expansion

MANAGER

POUR DIRIGER A PARIS UN GROUPE DE 6 VENDEURS

Les candidats, âgés d'au moins 30 ans, devront justifier d'une expérience réussie de la vente au minimum de 2 ans.

Bonne culture générale.
Tempérament de lutteur et de meneur d'hommes.
Esprit de gestion sont indispensables.

L'expérience de la reprographie serait un avantage.

Nous garantissons un salaire qui ne sera pas inférieur à 55.000 F au départ, une rémunération évolutive liée aux résultats, des possibilités de carrière, un travail captivant dans ambiance dynamique.

Adresser curric. vitae manuscrit sous réf. J.F. à : RONEO - 132, rue Martre, 92110 CLICHY.

CISI

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

Ingénieur en thermodynamique — Réf. : BOR

Grande École (de préférence Centrale).
Expérience de la programmation fortran.
Chargé de la modélisation et d'études dynamiques des systèmes physiques (principalement centrales nucléaires) sur calculateurs analogiques et hybrides.

Ingénieurs technico-commerciaux — Réf. : CHEM 1

Maîtrise informatique ou diplôme d'ingénieur.
Experience dans la fonction. ou en système.
Connaissance de l'OS/MVT.
Contacts fréquents avec la clientèle.

Ingénieurs commerciaux — Réf. : CHEM 2

Diplôme d'ingénieur.
Expérience en applications scientifiques et dans la vente de services informatiques.

Ingénieurs gestion — Réf. : GAU

a) MIAG débutants ou analystes-programmeurs confirmés.
b) Diplôme d'ingénieur + 5 ans minimum d'expérience professionnelle.
Bonne maitrise du Cobol.

Ingénieur simulation électrique — Réf. : LIE

Ingénieur en informatique, électronique, électrotechnique.
Chargé du support technique sur des programmes de simulation électrique et électronique : exploitation et maintenance.
Etude et assistance sur des applications.
Support commercial.

Assistants techniques (programmeurs) — Réf. : LAC

BTS. DUT *informatique*.
Experience sur matériel IBM ou CDC haut de gamme en contact direct avec la clientele.

Ecrire avec C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à C.I.S.I., *35, boulevard Brune, 75680 Paris, Cédex 14.*



ALSTHOM

recherche

INGÉNIEURS MÉTALLURGISTES

Débutants ou quelques années d'expérience en laboratoire ou contrôles métallurgiques

DEPLACEMENTS FREQUENTS EN EUROPE

Adress. C.V. et prétent. ou tél au Service du Personnel, 38, av. Kléber, PARIS (16e) - 727-00-80.

ENTREPRISE BATIMENT - SECOND ŒUVRE
C.A. 60.000.000
(effectif 700 personnes)
Implantation région parisienne et Nord
recherche

UN CADRE HAUT NIVEAU

DIRECTEUR CONTROLE DE GESTION
en liaison directe avec le directoire de la société.

IL ASSURERA :
— La mise en place du contrôle de gestion dans les centres d'exploitation ;
— L'établissement des budgets prévisionnels ;
— La méthodologie des circuits administratifs et de contrôle ;
— Le contrôle de la trésorerie ;
— Il participera à l'élaboration des objectifs avec le directoire.

Une formation audit. interne est nécessaire.
Une connaissance de l'activité bâtiment souhait.

Le poste est à pourvoir à Paris avec déplacements dans le Nord.
Age minimum 35 ans.
Rémunération importante en fonction du candidat.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions. UNIREVISE, 7 bis, rue Monceau, 75008 Paris.

Directeur financier

Distribution Littoral méditerranéen

La filiale française d'un groupe européen de premier plan spécialisé dans la distribution d'un large éventail de produits (CA F 400 millions - 700 personnes - plusieurs succursales) en rapide expansion, recherche un Directeur Financier.
Dépendant directement du Président Directeur Général et à la tête d'un service d'une quarantaine de personnes, il sera responsable de toutes les activités comptables, budgétaires et financières de la société.
Il aura à mettre en place un système de contrôle de gestion basé sur des centres de profit autonomes.
Il supervisera le contrôle des stocks.
Il préparera les états financiers et comptables destinés à la Direction Générale du Groupe.
Il assurera la coordination avec le service informatique en vue d'une meilleure utilisation de l'ordinateur dans la comptabilité.
Le candidat aura une formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent).
Il aura une bonne connaissance de la langue anglaise.
Il aura une solide expérience du contrôle de gestion dans une société importante où il aura occupé un *poste de responsabilité*.
Une formation comptable serait appréciée.
Plusieurs années d'expérience pratique sont indispensables.
La rémunération est en rapport avec l'importance du poste.
Réf. F 1401

Directeur commercial

Transports et Manutention

F. 110 000 PARIS + intéressement + voiture

Une dynamique société française parmi *les leaders sur le marché de la fabrication* et commercialisation de matériel de manutention et de transports spécialisés a créé une nouvelle division en pleine expansion et en recherche le Directeur Commercial.
Dépendant directement du Directeur Général du groupe, il définira les objectifs commerciaux de sa division et préparera les stratégies en vue d'animer et de développer les ventes sur les marchés français et internationaux. Pour l'étranger, il étudiera de nouveaux circuits de *distribution plus efficaces* et assurera la prospection commerciale. En outre il sera chargé de la négociation des contrats portant sur des sommes importantes.
Agé de 30 ans minimum, le candidat aura une formation supérieure et aura une parfaite maitrise de la langue anglaise. Il aura une expérience d'au moins 5 ans dans la vente et le marketing de préférence de produits industriels où il aura développé de réelles qualités commerciales de battant et gagneur *et de gestionnaire. Le candidat* aura en outre une présentation impeccable. La connaissance de l'industrie des containers sera un atout supplémentaire.
Ce poste très stimulant et de grande autonomie pourra déboucher sur des responsabilités encore plus importantes au sein du groupe pour un candidat de grande valeur.
Réf. F 1402
Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.
Discrétion absolue.



HAVAS CONTACT

SI VOUS ETES

INGENIEUR DIPLOME ou Maitre es-Sciences

SI VOUS POSSEDEZ

- des connaissances approfondies en mécanique et le goût des techniques avancées,
- une bonne culture générale en physique,
- *la pratique de l'anglais et au moins de très bonnes notions d'allemand,*
- une bonne expérience de la profession de spécialiste en brevets d'invention (minimum 3 ans) dans un Service des Brevets de l'Industrie ou dans un Cabinet,
- la nationalité française.

important groupe industriel

maîtrisant des techniques de pointe dans des domaines variés
C.A. supérieur à 2 milliards de francs - 19000 personnes

vous propose un poste

INGENIEUR BREVETS

dans son Service des Brevets (banlieue SUD)

La rémunération de départ tiendra compte des connaissances et de l'expérience du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 96.261 — CONTESSE PUBLICITE — 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

---

serete engineering

L'un des Premiers Groupes Internationaux d'Engineering (2200 personnes) recherche un RESPONSABLE *pour ses opérations de:*

gestion du transit à l'exportation

***Formation supérieure* 80.000+**

5 à 10 années d'expérience professionnelle de transitaire. Il conseille les ingénieurs d'affaires du Groupe et leurs clients. Il est responsable de la cotation, puis de la bonne réalisation par des sous-traitants, des opérations de transit de matériels pour les affaires traitées à l'exportation.

Les candidats intéressés peuvent téléphoner à Hubert TRAPET ou à Maurice JOURDAN-LAFORTE en rappelant la référence HT 193 au 584.15.15
SERETE Engineering
72, rue Regnault 75640 Paris Cedex 13

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son Service
ASSISTANCE TECHNIQUE SOFTWARE

ingénieurs "système"
analystes programmeurs "système"

REFERENCE 13,374

Les candidats devront justifier d'au-moins 1 an d'expérience de préférence dans l'un des domaines suivants :
- *systèmes d'exploitation (gamme moyenne),*
- *méthodologie de conversion de programmes,*
- *packages.*

ingénieurs informaticiens débutants

REFERENCE 13.377

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à :

s.n.p.m PETITES ANNONCES 100 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL PETROLIER
RECHERCHE

CONTRACTS CONTROLLER

en liaison avec le Directeur Commercial de la Société, il *participera à la rédaction, aux discussions des contrats avec* les clients et vérifiera leurs applications à l'intérieur de la Société.

ORIGINE : • *HEC, Ecole Supérieure de Commerce, avec au minimum 3 à 4 ans d'expérience affaires.*
• *Très bonne connaissance de l'Anglais indispensable.*

Ecrire avec curriculum-vitae détaillé, sous référence 13.379 à :

s.n.p.m PETITES ANNONCES 100 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

---

ingénieurs commerciaux

SPERRY-UNIVAC, deuxième constructeur mondial d'**ORDINATEURS**, se propose de renforcer son équipe commerciale.

Pour cela, nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX (Paris et Province)

diplômés d'études supérieures, connaissant de préférence l'anglais et ayant acquis une expérience professionnelle de plus de 3 années dans la vente équipements informatiques. Notre entreprise offre une rémunération élevée, de larges perspectives d'evolution et de promotion.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, (réponse et discrétion assurées) sous référence 503/M à Monsieur Paul CANDES - Service Recrutement - 3, rue Bellini - La Défense 92806 Puteaux.

SPERRY UNIVAC
QUAND L'INFORMATIQUE DEVIENT DIALOGUE

MATRA

3 INGENIEURS

SNCF

JEUNES GENS JEUNES FILLES

LA S.N.C.F. OFFRE 164 EMPLOIS dans ses Bureaux d'Etude

Recrutement par concours des 22, 23 et 24 avril

MEDECIN DU TRAVAIL

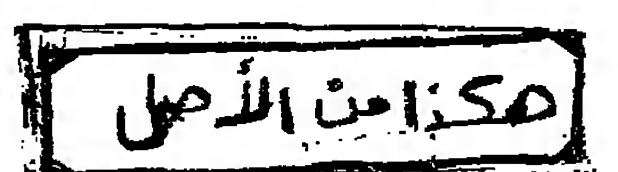
technico Cciaux

comptables

technico Cciaux

acconiers

transitaires



offres d'emploi

steria

élargit le champ de ses activités de **CONSEIL D'ENTREPRISE** et recherche

des LEADERS

désirant :
- affirmer leur notoriété,
- réunir autour de leurs compétences et animer des équipes de consultants et d'experts.

des SENIORS CONSULTANTS et des CONSULTANTS

à forte personnalité, intéressés par l'exercice d'un métier autonome de conseil d'entreprise ou de directeur d'études de gestion.

Si votre expérience professionnelle, vous permet de dominer les problèmes de management d'entreprise au niveau de la direction générale, de la direction d'un important service ou d'un secteur professionnel, nous vous offrons l'opportunité d'accroître vos compétences au sein d'équipes dynamiques de consultants spécialisés dans

LE CONSEIL DE DIRECTION :
- **structure**
- **stratégie de développement**
- **orientation informatique**

la conception et la mise en place de systèmes de gestion, d'informations et d'organisation dans les domaines de contrôle de production, gestion commerciale, marketing, gestion du personnel, contrôle de gestion, gestion financière etc...

Adresser C.V. détaillé manuscrit à
STERIA
3, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
78150 LE CHESNAY.

Pierre Lichau s.a.



Groupe **Usinor-Vallourec**
Société spécialisée dans la fourniture de biens d'équipements pour l'industrie lourde et moyenne.

Directeur de division
Tubes et Profilés

De formation ingénieur : X, Mines, Centrale, parlant parfaitement anglais, vous avez acquis une compétence technique et une solide expérience d'animateur et de gestionnaire.

Responsable de 150 ingénieurs et techniciens très qualifiés, vous serez chargé d'orienter les activités de la Division en fonction de la politique de développement de la Société et d'animer : les activités de conception et de développement des produits, la liaison technique avec le Groupe, l'établissement des devis, la négociation technique des affaires, le suivi d'exécution des commandes en liaison avec le Directeur de la Réalisation. Vous prendrez part aux relations à haut niveau avec la clientèle nationale et internationale.

Cette importante fonction peut déboucher sur des responsabilités de Direction au sein d'une des Sociétés du Groupe. Votre rémunération sera fonction de votre expérience et personnalité.

Réponse et discrétion assurées à ttе lettre man.+CV + photo+rém.adressée ss réf. B/2699 à Mme Varène

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP



responsable salons-expositions
70 000 F

Nous sommes la fédération française d'une industrie qui connaît un développement très important - (C.A. de la profession : 5 milliards 1/2). Notre délégué général a besoin d'un adjoint capable de prendre en charge l'organisation et le contrôle de 4 salons à caractère international, ainsi que de manifestations à l'étranger : définition de la politique promotionnelle et publicitaire, collaboration étroite avec l'organisme chargé de la réalisation matérielle et contrôle de ses activités. Ce poste implique une réelle expérience de l'organisation et de la promotion de manifestations de caractère public ainsi que des qualités personnelles de contact.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2170/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE C.A. 70 M.
FILIALE IMPORTANT GROUPE AMERICAIN

recherche pour Siège PARIS

Un Adjoint au Directeur Administratif et Financier

IL SERA CHARGE NOTAMMENT DE :
— La préparation de bilans, des déclarations fiscales et des différents rapports financiers ;
— De l'étude des problèmes juridiques et fiscaux ;
— De la standardisation des documents et circuits administratifs et comptables ;
— Des contrôles internes du Siège et de l'établissement industriel en province.

CE POSTE CONVIENDRAIT A :
— Un cadre comptable et financier ;
— 28 ans minimum ;
— Possédant D.E.C.S. ou équivalent et ayant une expérience minimum de 3 ans dans des fonctions similaires ou d'audit dans un société anglo-saxonne ;
— Bonne connaissance anglais indispensable.

REMUNERATION ANNUELLE DE L'ORDRE DE 80.000 F A 100.000 F

Adresser C.V. manuscrit + photo (retournée) à AJAX PUBLICITE sous la référence 901, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui transmettra.

offres d'emploi

Multinational Group seeks an

INTERNAL AUDITOR

to work out of its European headquarters in Paris
The successful candidate will participate in the control of European subsidiaries and in the reorganization of existing departments.

Nationality is not important but the candidate should :
- *be professionally qualified with a university degree,*
- *have had a similar experience in a multinational company,*
- *be fluent in English and French. A good knowledge of a third European language would be an asset.*

The job involves a frequent travelling in Europe.

Candidates are requested to send a Curriculum Vitae in the first instance (réf. 6932) to Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

Nous cherchons de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

DUES Licence ou Maîtrise Scientifiques

libérés des obligations militaires
Après une formation complète
débutant mi-avril 1975
ils entreprendront une carrière au sein du service informatique d'une grande entreprise.

Les dossiers de candidatures (+ photo) sont à adresser à la C.G.I., qui assure le recrutement et la formation.
Préciser : à l'attention de Mme JAMET - C.G.I., 84, rue de Grenelle. — 75007 PARIS.



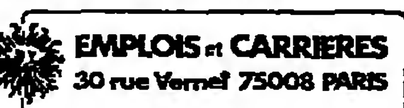
IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Secteur fabrications mécaniques
(banlieue Ouest-Paris)
recherche

Ingénieur en organisation

Il lui sera confié l'étude et le développement d'un grand projet de gestion de production basé sur une utilisation importante de l'informatique.

Ce poste convient à un Diplômé de l'Enseignement supérieur ayant au moins 5 ans d'expérience en organisation de la production d'industries mécaniques (gestion matière, stocks, nomenclatures...) et ayant étudié et mis en œuvre des procédures utilisant l'informatique.

Envoyer C.V. détaillé ss réf. NOR (à mentionner sur l'enveloppe) à



IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
recherche

H. ou F. RÉDACTEUR CORRESPONDANCIER
expérimenté
pour courrier commercial

VENTE A TERME - CONTENTIEUX
- 30 ans minimum ;
- bonne instruction générale ;
- étude approfondie des dossiers ;
- esprit d'analyse, clair, précis, commercial ;
- libre rapidement.

Le courrier rédigé est ensuite dactylographié dans un autre service.
8 H × 5 jrs × 13 mois 1/2 - Retraite complément.
Restaurant d'entreprise

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : C.A.P. n° 799, 120, boulevard Raspail. — PARIS (6e), qui transmettra.

CERABATI
Sanitaires et revêtements céramique
recherche un

cadre commercial export

- 26 ans minimum,
- il a environ 2 ans d'expérience de la vente à l'exportation.

Il sera chargé dans un premier temps de développer les ventes en Europe (C.A. actuel 25 millions de Francs).

Connaissance de l'allemand et de l'anglais indispensable.

Pour recevoir inf. compl. écrire sous référence 4121 A à Christian LAUE

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

textant/dpa

offres d'emploi



CIT ALCATEL
DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN II

ayant une expérience en maintenance des mini-calculateurs et de leurs périphériques usuels.

Il prendra en charge les problèmes d'intégration et de mise au point (système de visualisation) au sein d'un service technique situé en banlieue Sud.

A partir de 76, il sera responsable de l'équipe de maintenance en R.F.A. près de Francfort pendant 3 ans renouvelables.

Bonne connaissance de l'anglais exigée, allemand souhaité.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : Service Relations Humaines 33, rue Emeriau Paris 15e.

IMPTE ENTREPRISE BATIMENT
recherche

1) INGÉNIEURS Grandes Ecoles
parlant Anglais
pour études et exécution travaux à l'étranger minimum de 5 ans d'expérience exigé.

2) INGÉNIEURS d'affaires
pour études et mise au point d'importants projets bâtiment tous corps d'Etat.
RESIDENCE A PARIS.
Anglais souhaité

3) TECHNICIEN confirmé
Service Méthodes
expérience en coffrage bois et métallique
5 ans minimum d'expérience pour bureau méthodes sis à BOULOGNE-SUR-SEINE.

Ecr. avec curriculum vitae et prétentions, n° 96.654, CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr

CECA - DRILLING MUD DIVISION

Is looking for

AN OPERATIONS MANAGER

— With wide knowledge of the Petroleum Industry and experience of administration and logistics.

— He will be responsible for the administrative and operational control of the Company's supply bases throughout Europe, Africa and the Middle East.

— He must be fluent in French and English or able rapidly to acquire such fluency
This is a major new appointment to meet the rapidly expanding activities of the Division and presents a unique opportunity for an able and energetic executive

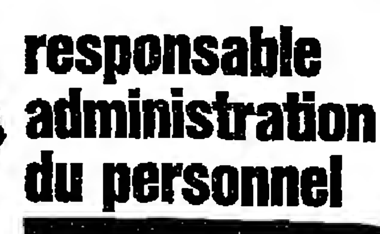
Based in Paris the position will require frequent travel to the areas specified.

Atractive salary and conditions negotiable.

Write in confidence to :

CECA

LE DIRECTEUR GENERAL CECA S.A., 11, av. Morane-Saulnier, 78140 Velizy-Villacoublay



responsable administration du personnel

Société industrielle (Paris), recherche un HOMME DE PERSONNEL pour lui confier la GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL.

Ce poste nécessite une réelle expérience notamment concernant la création d'un fichier informatisé - ainsi que la conception de tableaux de bord et de l'élaboration des statistiques. Une bonne connaissance de la législation sociale sera un atout pour une ouverture vers les Relations Industrielles.

Le candidat retenu aura une formation supérieure (statistiques, économie ou droit) et une expérience similaire ; il devra notamment avoir de solides connaissances en informatique et le désir de mettre en place une gestion prévisionnelle.

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant prétentions sous réf. 29360/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

offres d'emploi

DIRECTEUR
département technique

est recherché par
groupe industriel international pour son siège parisien.

INGENIEUR Grandes écoles

compétence confirmée engineering usines clés en main. Connaissance souhaitée mais non indispensable Machines Fabrication et Transformation du PAPIER.
- responsabilité complète de la gestion du département technique.
- Age minimum 35 ans.
- Parfaitement bilingue Français-Anglais écrit et parlé.
- Fréquents déplacements à l'étranger.
- Poste d'avenir à pourvoir rapidement.

Ad. CV manus. photo, réf. et prét. Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 q.tr. (sous référence 2627)

DIRECTEUR DU MERCHANDISING
150.000 F +

Nous sommes la filiale française d'un Groupe britannique dont l'activité concerne la fabrication et la distribution de vêtements homme et femme à travers notre propre chaîne de magasins.

Nous recherchons actuellement un collaborateur qui, en équipe avec la Direction Générale, aura le souci de réaliser les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés aux Chefs de produits. Cela signifie la responsabilité de l'assortiment des marchandises, de la rotation des stocks mais aussi des prix de vente et des marges.

Les décisions à caractère commercial et financier que vous serez amené à prendre iront dans le sens d'une rentabilité brute des ventes nécessaire à l'expansion de la société.

Très à l'aise dans ce domaine, vous êtes un homme de chiffres, doué d'une capacité d'approche rationnelle des problèmes.

Par ailleurs, vous êtes à même de prouver une solide expérience dans le marketing des biens de consommation durable et vous avez un diplôme d'une Ecole de Commerce ou équivalent.

La connaissance de l'anglais est indispensable, l'italien et l'allemand souhaitable.

Des possibilités d'évolution vous seront offertes si vous le souhaitez.

Merci d'envoyer votre curric. vitae sous réf. 1.955 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

Entreprise moyenne spécialisée dans la fabrication des produits orthopédiques appartenant à un groupe américain de première importance cherche pour son usine de MONTROUGE (Hauts-de-Seine)

JEUNE CHEF COMPTABLE

Doit être capable :
- préparer des bilans mensuels et rapports des prévisions et de « cash » ;
- installer un système de « prix de revient » ;
- parler anglais.

Ce poste convient à un candidat ayant l'expérience d'un cabinet de comptables anglo-saxon.

Adresser C.V. à M. R. POULIN, Ets Roger POULIN, 204, avenue Marx-Dormoy, 92120 MONTROUGE

SERVICE GESTION DE FORTUNE
(nouvellement créé à Paris)

rattaché à BANQUE PRIVÉE
ayant des ramifications en province

cherche

JEUNE DIRECTEUR

AYANT SENS COMMERCIAL ET BONNE CONNAISSANCE DES PLACEMENTS FINANCIERS

Envoyer curriculum vitae manuscrit sous référence 5000 M à O.C.B.P.
66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS.

Mr ENERGIES NOUVELLES
RESPONSABLE DES ETUDES LONG TERME

Notre développement actuel est à la mesure de notre marché : l'engineering spécialisé dans l'énergie. Il lui est aussi étroitement lié. Quelle stratégie retenir pour le long terme ? Autres sources, diversification du Know how...

Votre rôle : responsable du service d'études à long terme, vous êtes l'informateur de la Direction Générale quant aux éléments de décision ; vous êtes aussi l'animateur des groupes de réflexion-prospective au sein des Divisions de la Société.

Vous créerez votre équipe, un ingénieur et un économiste, pour bâtir les scénarios de développement et leur évaluation technique, économique. Pour cette fonction de relations et de synthèse vous avez une bonne connaissance de l'anglais.

Réf. M18

Pour des raisons de confidentialité réciproque, vous voudrez bien écrire à No 95783 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra votre dossier.

offres d'emploi

CFMK

(Cie FERGUSON MORRISON-KNUDSEN)

recherche pour son Bureau d'Etudes DEPARTEMENT MECANIQUE

UN INGENIEUR EN CHAUDRONNERIE (VESSEL ENGINEER)

10 ans d'expérience minimum dans bureau d'engineering.
Branches : Pétrole - Pétrochimie - Chimie.
En outre spécialiste en chaudronnerie (5 ans d'expérience).
Connaissance de l'anglais et connaissance approfondie du code A.S.M.E. exigées.
Connaissance des codes européens appréciée.
Ecrire avec C.V. et références à J. Leroux — Chef du Personnel - CFMK - 13-15, rue J.P. Timbaud — 92136 Issy les Moulineaux.

IMPORTANT GROUPE
Bâtiment - Travaux Publics (C.A. 2 milliards)

PARIS - Banlieue SUD

recherche un

AUDITEUR

Sa mission l'amène à intervenir dans les différentes Sociétés du Groupe; il a un rôle de conseil autant que de contrôle pour les procédures comptables et administratives.

Le candidat possède une formation supérieure comptable (expertise, DECS) ou commerciale (option finances comptabilité) ; expérience minimum de 2 ou 3 ans (fonction audit ou commissariat aux comptes) permettant une réelle autonomie dans son travail.

Adresser C.V. et photo sous référence 197, à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transm.

---

chimiste laboratoire

BSN Gervais-Danone recherche un jeune chimiste (ingénieur ou D.E.A. minimum), libre immédiatement pour le Laboratoire du Centre de Recherche et de Développement d'EVIAN.

Il y sera responsable de la mise au point de techniques analytiques, des recherches, contrôles, super-contrôles physico-chimiques et bactériologiques pour les boissons sucrées existantes (Fruité, Eva, Gini,...) et en développement. Formation poussée en chimie analytique instrumentale et connaissances en électronique nécessaires.
Lieu du poste EVIAN (74).

Adresser candidature avec c.v. détaillé sous réf. J01 à J. Burckel
BSN Gervais-Danone
126-130 rue Jules Guesde,
92302 Levallois-Perret

bsn. gervais danone

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

INTEGREE DANS GROUPE D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche un

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE COMPTABLE

IL DOIT AVOIR :
- au minimum 30 ans,
- une formation supérieure orientée vers la Comptabilité (ESC + DECS par exemple) ;
- une expérience de plusieurs années dans un important service comptable lui ayant permis d'acquérir des connaissances approfondies en Informatique et fiscalité.

Nous lui demandons surtout de la personnalité et de l'autorité.

Ecrire avec Curric. Vitae, photo et prétentions, No 94.125, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

BANQUE HERVET

recherche pour Paris

exploitants confirmés

pour poste de responsabilités en agence au niveau de la gestion et de la prospection.
Il est demandé une expérience bancaire de plusieurs années des relations avec la clientèle commerciale.
Formation B.P., I.T.B. appréciée.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions à Direction du Personnel B.P. 154, 92201 Neuilly.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE D'ENGINEERING RECHERCHE POUR

KOWEIT (centrales thermiques)
- ingénieur mécanique
- ingénieur électricité
- ingénieur instrumentation
- commissioning engineer

NIGERIA (implantation).
- ingénieur d'affaires

FRANCE (contentieux techniques)
- senior quantity surveyor

Sal. approx. 80.000 F/an + indem. motivantes.
Pour renseign. compl. écrire sous réf. 210 023

ORES Groupe BOSSARD — 29, rue Tronchet 75008 PARIS.

---

un responsable

de la réalisation des contrats

dans un groupe français aux dimensions internationales, pour sa division entreprise générale.
- Animation et assistance des ingénieurs responsables de contrats.
- Bureau à Paris - déplacements 1/4 du temps.

ON DEMANDE :
- une formation de base supérieure.
- une grande expérience de l'ENTREPRISE GENERALE.
- un bon usage de l'anglais.
- salaire important selon niveau déjà atteint.

Prendre contact avec G.R. BESSON.

ORES Groupe BOSSARD — 29, rue Tronchet 75008 PARIS. Tél. 265.18.00.

ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
recherche son nouveau

directeur commercial

- Membre de l'équipe de Direction, IL DIRIGE ET ANIME les trois agences, le réseau France et Etranger et l'administration des ventes.
- IL CREE marketing, budgets et promotion des ventes en liaison avec un groupe multinational.
- Age minimum 40 ans - formation supérieure.
- Très forte expérience vente des biens d'équipement (hydraulique et mécanique) aux engineerings.
- Résidence LILLE. Déplacements courts et fréquents.
- Rémunération selon le niveau de responsabilité et l'expérience apportée.

Envoyer C.V. dét. avec ph. s/réf. 39012 à :

BOSSARD «Centre Vauban» 201, rue Colbert - 59000 - LILLE
Trans. au client qui s'engage à répondre.

ORES

un atout supplémentaire

Les consultants d'ORES, société de conseil en recherche de cadres, confirmant leur vitalité et leur dynamisme, viennent de rejoindre le groupe BOSSARD, l'un des grands du conseil en FRANCE. Ils accentuent ainsi leur volonté de valoriser leur action dans les entreprises par un impact toujours plus important.

ORES 29, rue Tronchet - 75008 PARIS
GROUPE BOSSARD 12, rue Jean Jaurès 92807 - PUTEAUX.

Société SOSI recherche
ANALYSTES-PROGRAMM.
confirmés I.B.M., O.S., V.S. 2, HASP. Ecrire avec C.V. et photo à SOSI, 8, rue Juliette-Dodu, 75010 PARIS.

BANQUE DE DÉPÔTS

(SIÈGE A PARIS)

recherche pour sa

DIRECTION DU PERSONNEL

- **COLLABORATEUR** pour études et statistiques de personnel. Poste à créer. LICENCE SCIENCES-ECO. et connaissances en informatique nécessaires.
- **ANIMATEUR DE FORMATION** pour participer au sein d'une équipe à la conception, la mise en place et la réalisation de programmes de formation. HEC, ESSEC, SUP. de CO. ou équivalent. Dynamique. Sens des contacts humains et connaissances pédagogiques. Fréquents déplacements en province.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions en précisant le poste sous la référence 189 à : ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. t.

C.G.E.E. ALSTHOM

recherche pour REGION PARISIENNE dans l'activité électricité de bâtiment et installations industrielles.

INGENIEURS D'AFFAIRES CONFIRMES

INGENIEURS DIPLOMES DEBUTANTS

Ecrire à M. SIVIEUDE, Directeur Succursale de Paris, 23, rue des Bateliers, 93404 - SAINT-OUEN.

SOCIETE CIDELCEM
31, rue Paulin-Méry, 13e

recherche

COMPTABLE 2e ECHELON
pour comptabilité gén. jusqu'au compte d'exploitation et salaires. Téléphoner pour rendez-vous M. Rouver, 580-29-20.

VENDEUR EXPERIMENTE
excellente présent. pour vend. des abonnements dans centre de loisirs région Paris. Fixe + Commission. Tél. : 231-13-10.

CHEF COMPTABLE
Connais. Comptabil. Américaine Anglais écrit et parlé. Jeune et Dynamique. Prendre contact téléphonique avec A.T.C. au 346-88-50.

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES Nord de Paris, recherche

TECHNICIEN (NE)
Titulaire B.T. ou équivalent de chimie, physique ou biochimie, permis V.L. Journée continue - Cantine Tél. Mme LABBE, 15 à 17 h., au 469-80-99.

Société édition de revues ch. 1 JEUNE REPORTER SPORTIF (connaiss. des arts martiaux) et 1 SECRET. DE REDACTION (1 ou 2 ans d'expérience) Env. C.V., photo et prétent. à S.E.R.M.F., 39, r. des Jeûneurs, PARIS (2e).

CADRE FINANCIER

LA SOCIETE : Groupe Industriel en flèche dans sa profession (C.A. 2 milliards de francs). Son expansion se caractérise par le développement de filiales en province et à l'étranger.

LE POSTE : Gestion de la trésorerie du Groupe (états, prévisions, relations avec les banques) est une partie importante de ses missions. Celles-ci prendront un caractère plus global en liaison avec la comptabilité.

L'HOMME : De sérieuses connaissances comptables sont indispensables et une première expérience bancaire est nécessaire. On peut envisager candidature d'un jeune H.E.C., E.S.S.E.C. ou SUP. de CO.

Le lieu de travail est situé au Siège Social (proche Banlieue Sud).

Adr. C.V. manuscr. et photo, s/réf. 198, à :

OP organisation et publicité — 2, RUE MARENGO - 75001 - PARIS, QUI TRANSMETTRA

CONTROLEUR DE GESTION

PROCHE BANLIEUE NORD

La Société - effectif 765 réparti entre 3 usines - C.A. HTVA 55 millions - est l'un des principaux carrossiers français. Son activité s'exerce simultanément dans la fabrication d'éléments pour les grands constructeurs d'automobiles et l'aménagement de véhicules spéciaux.

Elle recherche un Contrôleur de Gestion ayant 3 à 5 ans d'expérience qui sera chargé de mettre en place et de faire fonctionner les outils de gestion propres à améliorer la rentabilité de l'entreprise.

France Cadres — 26 Rue Marbeuf - 75008 Paris - vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 453M 2.

Everitube

Filiale de Saint Gobain Industries

AMIANTE - CIMENT, POLYESTER et BOIS

Le service Plan et Etudes de Marchés recherche :

CHARGE D'ETUDES ET MARCHES

- Format. Ecole de Commerce, E N S A E, Sciences Economiques ou similaire ;
- Ayt pris en charge des études de marchés pendant 2 à 3 a. en entrepr. ou cabinet;
- Connaissant de préférence les problèmes posés par la commercialisation des produits bâtiment.
- Lieu de travail : NEUILLY-sur-SEINE

Adr. C.V. dét. et lettre manusc. en mentionnant salaire annuel souhaité, sous REF. 121.500,

Centre de Psychologie Appliquée — 30, rue de Mogador - Paris (9)

Engeenering électronique et informatique recherche 1ne ingénieur, libre rapidement (2 à 3 ans expér.) ayant des compétences en électronique et télécommunications et des notions d'informatique.

possibilité de carrière intéres. avec évolution rapide pour candidat dynamique ayant goût des responsabilités. Rémunération en conséquence.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. précisant expérience diplômes et prétentions à : SECOM, 73, rue Miromesnil 75008 PARIS.

Organisme para-public de formation intervenant dans le secteur des

TRAVAILLEURS IMMIGRES

crée le poste de

DELEGUE

à la fonction expansive pour la région parisienne. Cadre, chargé du développement des activités de l'organisme, notamment dans le secteur des entreprises. Homme de contacts à tous les niveaux. Expérience commerciale avérée, expér. et motivation réelles pour la promotion de la Formation des Adultes dans un contexte difficile mais dynamique et attachant. Adr. C.V. et prét. s/réf. 2.638 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE spécialisée dans le domaine

de la THERMIQUE

recherche POUR PARIS

A) INGENIEUR
GRANDES ECOLES, début. ou ayant quelques années expér.

B) UNIVERSITAIRES
FORMATION SCIENTIFIQUE désirant travailler dans l'industrie
- ACTIVITE technique ou TECHNICO-COMMERCIAL.
- CONNAISSANCE de l'anglais indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à : no T. 065547 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Société électronique Courbevoie rech. AGENT TECHNICO-CCIAL 25 a. min., pr vente d'équipem. audio-visuel aux universités et entreprises. Sens commercial et administrat. Activ. moitié Paris moitié Province. Format. assur. Téléph. 789-01-23.

Import. Société d'électronique recherche
INGENIEURS INFORM.
formation INSA, ISEN ou équiv. Adresser C.V. et prét. EGID., 15, bd de Strasbourg, Paris-10e.

STE D'IMPORTATION FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT rech. pr région parisienne

INGÉNIEUR DE VENTE

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES ACTIFS

INDISPENSABLE
- INGENIEUR ELECTRONICIEN OU NIVEAU.
- CONNAISSANCE DU MARCHE DES SEMI-CONDUCTEURS.
- BIEN INTRODUIT AUPRES DE LA CLIENTELE.

DISCRETION ABSOLUE
Lettre man., C.V. dét., salaire et photo (ret.), ss réf. 3.164, à

SC sélection conseil

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE SAINT-OUEN-L'AUMONE près de PONTOISE (95) recherche

TECHNICIEN SUPERIEUR (réf. ATAR)
Niveau E.N.P.-B.T.S. D.U.T. Electromécanicien pr études, définitions, créations et gestion technico-commerciale de matériels divers. Connaiss. anglais apprécié.

TECHNICIEN SUPERIEUR (réf. ATMA)
B.T.S. - D.U.T. Electromécanic. ou équivalent. pour mise au point lancement clientèle matériels nouveaux. Connaiss. électronique appréc.

Pour ces deux postes nécessité :
- Etre disponible pour effectuer déplacements de courte durée.
- Avoir sens contacts humains.

Connaissance des procédés soudage souhaitées. Candidats non confirmés s'abstenir.

Adr. C.V. manusc. dét. av. réf. et prét. à Direction du personnel de la S.A.F., B.P. 24 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.

Société en expansion recherche

UN COMPTABLE GESTIONNAIRE
ayant autorité, expérience et sens de l'organisation pour région Nord-Est Paris. Adr. lettre manuscrite + C.V., s/réf. 9.650/M, à : C N P G 105, av. Victor-Hugo, 75116 Paris

---

INGENIEURS
Qualité électromécaniciens. Format. mécanique. Expér. des matériaux à usage spatial. Poste à pourvoir proche banl. sud. Contrat à durée déterminée 3 ans. - Adr. C.V. ss réf. 2.636 à P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Filiale française d'un groupe suédois rech.
1NE TECHN.-COMMERC.
diplôm. enseign. supér. ccial ou scientifique, ayant une forte personnalité pour la vente de biens d'équipements impts. Formation assurée. - Adr. C.V. ss réf. 1.853 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Société ETUDES banl. Ouest rech. ingénieurs électroniciens, 2 a. expér. minimum pour travx études et rédaction rapports techniques. - Ecrire Régisseur, 65, rue du Général-de-Gaulle 78 POISSY, qui transfettra.

LA DIRECTION GÉNÉRALE D'UN IMPT GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche son

CHEF DU SERVICE ÉTUDES INFORMATIQUES

Collaborateur immédiat du Directeur Financier, il aura pour mission, dans un premier temps, d'améliorer et d'optimiser l'organisation actuelle, puis de concevoir le futur système d'information de la société.

LE CANDIDAT RECHERCHE AURA :
- Une solide expérience d'organisation et d'informatique ;
- Les connaissances techniques nécessaires pour diriger une équipe utilisant un IBM 370 sous DOS.

Expérience de la direction d'équipes indispensable si possible dans ce même secteur d'activités.

Rémunération selon valeur du candidat de l'ordre de 80.000 F par an.

Env. lettre man., C.V. et photo sous réf. 5.302 à :

STRUCTURES
31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

140.000-180.000 F

Notre Société est la filiale d'un Groupe International. En France, nous distribuons des systèmes d'intercommunications.

Nous recherchons actuellement notre DIRECTEUR GENERAL FRANCE pour développer nos ventes, améliorer nos circuits de distribution et insufler une mentalité de Business-Men à l'ensemble du personnel.

Nous recherchons donc un excellent professionnel ayant déjà dirigé effectivement une entreprise moyenne de distribution.

Vous êtes Ingénieur d'une Grande Ecole ou Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et, bien sûr, vous parlez anglais couramment.

Il y a beaucoup à faire, c'est le challenge que nous vous proposons.

Merci d'adresser votre candidature av. C.V. no 9.640,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

Banque Privée de Dépôts, Paris, recherche

SOUS-DIRECTEUR EXPLOITATION

100 000 F +

En charge de : ● la prospection et le développement de la clientèle (P.M.E.), ● l'analyse des risques et la mise en place des crédits, ● le suivi des comptes, ● l'animation et l'encadrement de l'équipe commerciale, ● le conseil aux collaborateurs.

L'homme recherché : ● 32 ans minimum. Doté d'un bon sens commercial, il a une solide expérience de la technique bancaire auprès d'une clientèle d'entreprises.

Envoyer C.V. et photo, s/réf. BD/108/M à :

2, rue de la Paix 75002 Paris — peprim CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUD PARIS
recherche

UN INGENIEUR DE PRODUCTION EXPERIMENTE

(Age minimum 35 ans), formation mécanique et plastiques renforcés.
Possédant bonnes connaissances d'ordonnancement, lancement, planning, méthode.
Expérience petite fabrication type aéronautique ou plastique souhaitée.

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. 6924
Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui tr.

L'une des plus importantes sociétés de construction de machines spéciales

cherche un

INGÉNIEUR DES VENTES

ayant expérience pratique dans la vente d'installations et de machines spéciales pour poste de

CHEF DU BUREAU DES VENTES

près de Paris.

Age minimum : 30 ans.
Bonne connaissance de l'allemand.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 8.077, «Le Monde» Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

PRODAIR, filiale française du Groupe AIR PRODUCTS, l'un des premiers groupes mondiaux spécialisés dans les gaz industriels

recherche

UN CHEF DE PRODUIT

POUR SA DIVISION SOUDAGE

Le candidat idéal devra :
- posséder une expérience technique élevée dans cette activité ;
- ainsi qu'une expérience de la vente ;
- avoir 30 ans minimum ;
- parler anglais ou allemand.

Lieu de travail : PARIS (nombreux déplacements)

Faire parvenir curric. vitae détaillé avec photo à :
SOCIETE PRODAIR
Direction du Personnel
27, rue Marbeuf - 75008 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

ORGANISME DE TOURISME recherche
DIRECTEURS de villages
(pension complète + 600 lits)
Poste permanent
Expérience indispensable en :
Gestion
(exploitation et personnel).
— Animation
(loisirs ou culturelle).
— Age minimum 30 ans.
Adresser C.V. dét. + photo à nº 1.488 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

OFFRONS

— Emploi actif et passionnant ;
— Totale liberté d'action ;
— Contacts haut niveau ;
— Très forte rémunération.

DEMANDONS

— Forte personnalité, dynam. ;
— Expérience du commandem. ;
— Habit. du jugem. des hom. ;
— Disponibilité totale.

Adress. C.V. et photo HAVAS, B.P. 304, 79009 NIORT Cédex nº 5.766.

JURISTE D'ENTREPRISE
recherché par société
Bonnes connaissances :
— Droit des sociétés ;
— Législation sociale ;
— Baux.
Adr. C.V., photo, prétent., à M. André, 40, r. Dussoubs-2ᵉ.

Etablissement public
PARIS-CENTRE
recherche

PROGRAMMEUR
avec très bonne connaissance (3 ans d'expérience)
ASSEMBLEUR DOS 360.

Env. C.V., photo, rémunération actuelle, à :
J.N. TRINH,
14, rue de Longchamp,
92200, NEUILLY-SUR-SEINE.
Tél. : 500-25-00.

Société d'études recherche

ECONOMISTE STATISTICIEN

E.N.S.A.E., I.S.U.P. ou équival. pour études de prévisions et analyse de données, connaissances du FORTRAN appréciées. Ecr. av. C.V. et prét. à A.I.D., 15, r. d'Angiviller, 78-Versailles.

IMPORT. GROUPE RECH. :
DESSINATEURS E2 à P2
en tuyauterie hydraulique
ARLI 522-24-82 86, bd Haussmann

La Direction Départementale de l'Agriculture du Val-d'Oise
Centre Administratif
95011 PONTOISE.
recherche pour son atelier d'aménagement rural,
UN CHARGE D'ETUDES
— Niveau maitrise.
— Formation d'urbaniste souhaitée.
Env. curriculum vitae + photo.

Importante Imprimerie 6ᵉ rech. ADJOINT CHEF COMPTABLE niveau DECS, 28 a. minimum, comptable gén., et analytique, notions informatique position cadre. Ecrire avec C.V. et prét sous nº 18.850 B à
BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
recherche
INGENIEUR 3 A
GRANDES ECOLES
Plusieurs années d'expérience pour coordination informatique.
Ecrire avec C.V., à nº 96.113, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ, q. t.

C.I.T. ALCATEL
recherche pour
ARCUEIL

COMPTABLE II
titulaire d'un B.T.S.
ou d'un D.U.T. pour gestion d'un budget de frais généraux et des comptes de production.

Le candidat devra connaître la comptabilité industrielle et analytique.
De réelles possibilités d'évolution seront envisagées en fonction de ses compétences.

Adresser C. V. manuscrit et rémunération souhaitée au Service recrutement, 1, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
PORTE NORD DE PARIS
Décentralisation prochaine dans l'Oise,
recherche

1 CHEF DE FABRICATION

Formation chimiste. Expérience des Ateliers indispensable.

Adr. C.V. manusc., photo, prét., à S. 123-Brio, 5, place des Victoires, 75001 PARIS, qui tr.

Société de distribution quartier SAINT-AUGUSTIN recherche

COMPTABLE QUALIFIE

Référ. justif. par C.V. complet adress. à M. STOPAJ, Société E.C.F., 25, r. d'Astorg, Paris-8ᵉ. Joindre photo retournée.

Société exportation recherche pour service administratif personne ayant connaissances export et procédures bancaires.
Envoyer C.V. manuscrit sous référ. 3.752, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

METRO PARMENTIER
SOCIETE D'IMPORTATION
recherche pour remplacement de plusieurs mois

COMPTABLE
HOMME ou FEMME

Bien au courant des payes, déclarations sociales et fiscales.

Hor. 5X8. Sortie 17 h 30. Cantine

Se présenter : I.S.I.
77, av. Parmentier - Paris (11ᵉ)

COLLABORATEURS
Temps partiel ou complet. Dynamiques. Bonne présentation. Habitude contacts humains. Formation assur. Gains impts. Situation d'avenir.
Tél. 10 - 12 h., 14 h. 30 - 17 h. 30, Mme LESTAGE
131-46-73 ou 508-44-41.

représent. offre

MAISON DE BOURGOGNE dem. REPRESENTANTS pour vte de VINS à partic. Voyag. ds toute la France. Mise au courant. Se prés. de 9 h. 30 à 12 h. 30. J. BAROZZI, 10, avenue Rachel, PARIS-18ᵉ.

IMPORTANTE & COMPETITIVE ORGANISAT. OBJETS PUBLIC. et promo. rech. multi-cartes Paris et banlieue. Commissions élevées. Ecr. Havas Lyon 8.779.

cours et leçons

PHILO. Préparation examen. Niv. terminal et fac. Par prof. Ag. Tél. : 922-93-45.

ENGLISH Convers. + commerc. LESSONS Exp. Amér. 254-96-79.

Anglais par prof. d'orig. exp., succ. garanti. T. 231-37-81, mat.

propositions diverses

M. 33 a. autodid. souh. cont. pr trav. rech. pers. bien docum. en psycho-psychan. sociol. écon. pol. ethnol. mark. sophrol., hist. compar. relig. Ecr. av. réf. BP 1511 1000 Bruxelles. BELGIQUE.

proposit. com. capitaux

GRENOBLE : Sté de service pleine expansion ch. directeur-associé disposant de 250.000 F. Situation d'avenir. Ecrire HBP 26, bd d'Argenson 92200 Neuilly.

occasions

URGENT, PAIE MAXIMUM meubles, tableaux, bibelots, pendules, bronzes, sculptures, armes, tapisseries.
Débarras intégral appartement, pavillon, sous 24 h. T. 359-63-14.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut MER. 26-73

timbres-poste

URGENT achète timbres collections, France, colonies, étranger. Accumulations de stock archives d'entreprise, correspondance. Tél. : 359-45-79.

emplois féminins



la spirotechnique
114, rue Marius Aufan
92306 - LEVALLOIS PERRET
is looking for
International firm manufacturing diving equipment is looking for English-speaking

SECRETARY
for its export division

Qualities required :
- experienced and interested in secretarial tasks,
- strong personality, efficient, able to make decisions when required.

Should accept a very active environment.

We would employ person of English mother tongue if candidate has enough knowledge of French and strong ability to improve it rapidly.

Stable personal situation in France absolutely necessary.

Se présenter - 144, rue Marius Aufan, 92306 LEVALLOIS PERRET.

Pierre Lichau s.a.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
recherche
POUR SON SECRETARIAT GENERAL

COLLABORATRICE

Diplômée d'Etudes supérieures (de préférence économiques ou juridiques) ayant des connaissances de secrétariat (dactylographie) et une excellente présentation.

Le poste à pourvoir nécessite des qualités de redaction et une ouverture d'esprit permettant des synthèses rapides et claires dans des tâches extrêmement diverses.

Il est situé dans le 9ᵉ arrondissement (quartier Saint-Lazare) et comporte : horaires 5×8, restaurant d'entreprise et avantages sociaux importants.

Adresser dossier de candidature avec lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à nº 645, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Travail temporaire
KELLY GIRL recherche pour missions immédiates secrétaires, sténodactyles, dactylos, bilingues si possible.
5, rue du Helder (9ᵉ). 770-95-49.

METRO CADET
Négociant pierres précieuses
recherche
SECRETAIRE
parfaitement bilingue anglais, sténodactylo, qualités d'ordre et de méthode, 30 ans minimum. Très sér. références exigées. 8 × 5 - 13ᵉ mois.
Adr. C.V. man. avec photo et prét. ss nº 4.916, Lévi-Tournay, 5, Cité Pigalle, PARIS (9ᵉ), qui transmettra.

Cabinet ULMER, 9, r. Odéon-6ᵉ, recherche aide-comptable, sténodactylo souhaitée. Se présenter.

Rech. lib. de ste J.F. réceptionniste, téléphoniste dactylo capable init. T. r.-v. 522-64-57, APMC, 89, bd Malesherbes, Paris (8ᵉ).

Travail temporaire
KELLY GIRL
recherche
télexistes, téléphonistes.
Anglais apprécié.
83, bd de la Gare (13ᵉ). 589-87-20.

SOCIETE COMMERCIALE
Bureaux modernes
8ᵉ arrondissement.

SECRETAIRE DACTYLO

Organisée et capacité d'initiativ. Apte à assister chef de service pour la gestion d'un réseau de représentants.
Non rebutée par détails du travail.
Situation intéressante et d'aven.

Ecr. av. références explicites prétentions et photo (ret.) à : nº 96.687 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui tr.

Pr poste chargé de relat. avec les Entrep. J.F., 25 a. min., exc. niv. cultur. et intellect. Forte et sympath. personn. RIC. 98-39.

INTEROPINION
CHERCHE
UNE ASSISTANTE
chargée encadrer son réseau national d'enquêtrices. Salaire de départ : 2 700 F. p. mois. Lieu de trav., Mº Pont-de-Levallois. Tél. 333-15-98 pour rendez-vous.

IMPORTANTE SOCIETE de Publicité Lumineuse recherche pour son siège à BOULOGNE (Mº Pont-de-Sèvres)

UNE SECRETAIRE

— Bonne sténodactylo,
— Ordre, méthode,
— Expérience minimum 1 an,
— Bon niv. d'études apprécié.

Envoyer C.V., photo et prétent. à nº 95.812, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui tr.

BANQUE PRIVEE
recherche pour
QUARTIER SAINT-LAZARE
STENODACTYLO
BILINGUE
— dactylo anglaise,
— sténo française,
— connaissances néerlandais souhaitées
pour Secrétariat service étranger.

Restaurant d'entreprise.
Avantages bancaires.

Envoyer C.V. détaillé, photo et salaire annuel désiré sous référence 195 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo, Paris-1ᵉʳ, q. tr.

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES
ENTREPRISE GENERALE D'ENSEMBLES INDUSTRIELS
5, rue de Montessuy, Paris-7ᵉ.

Transfert prochain PONT NEUILLY-LA DEFENSE

RECHERCHE

SECRETAIRE-
STENODACTYLO BILINGUE ANGLAIS confirmée.

pour assurer le secrétariat d'ingénieur d'affaire.

40 h. 45 en 5 jrs. Mutuelle, Restaurant d'entreprise. Téléph. pour rendez-vous au 555-92-98, poste 507.

demandes d'emploi

COLLABORATRICE
DIRECTION GÉNÉRALE 38 ANS
PARFAITE MAITRISE DE L'ALLEMAND
EXCELLENTE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS
(Cambridge Proficiency)
Habitude interprétariat
et Contacts à Hauts Niveaux

Seconderait efficacement Président Société moyenne ou Directeur dans grande Société. PREF. CENTRE PARIS ou BANLIEUE NORD.

Ecrire nº 1.739, « le Monde » Publicité.
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9ᵉ

DIRECTEUR DES AFFAIRES INTERNATIONALES
Nationalité américaine - Bilingue français
43 ans
7 ans P.-D. G. groupe franco-américain en Europe (siège social à Paris) - C.A. 110.000.000 F.F.

Trois diplômes U.S.A. INGENIEUR INDUSTRIEL. Excellentes références et très bonne expérience dans production, marketing, finances, vente, organisation.

Recherche situation immédiate pour collaborer avec société en pleine expansion.

Ecrire sous le numéro 2.651, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS

INGENIEUR III C, ex
DIRECTEUR TECHNIQUE TECHNICO-COMMERCIAL
Expérience Gestion Entreprise moyenne niveau D.G. Forte connaissance du milieu industriel biens d'équipements.
(Chimie, Pétrole, Ciment, Travaux Publics ...)
NEGOCIATEUR, GESTIONNAIRE, TECHNICIEN
Recherche pour exploiter sa polyvalence poste de responsabilité : Direction achats industriels ou Service des marchés, ou coordination industrielle et bâtiment ou similaire.

Ecrire no 2623, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9ᵉ).

HOMME 31 ANS
Docteur en philosophie, diplômé école Hautes Etudes.
Grande expérience Technique et littéraire, compétence directoriale éprouvée, connaissance des techniques publicitaires et mass media cherche poste et rémunération en rapport.
Ecrire sous no 18359 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

HOMME 39 A. - ÉTUDES SUPÉRIEURES
- 7 années d'expérience en marketing industriel.
- Conseil, Direction commerciale. Formateur.

Désire apporter son expérience à équipe dynamique
Disponible rapidement.
Ecrire sous le numéro 96.879, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

DIRECTEUR DES VENTES
HOMME DE TERRAIN
- 10 ans d'expérience dans premier Groupe Européen de sa catégorie.
- Spécialiste recrutement, animation de réseau de vente ;
- Technique formation et recyclage éprouvée ;
- Connaissances marketing et administration.

RECHERCHE
DIRECTION VENTE OU COMMERCIALE
dans nouvelle création ou développement.
Ecrire nº 468, HAVAS LILLE.

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL
connaissant bien la gestion des entreprises de 50 à 1.000 personnes et ses implications financières, bancaires, comptables, administratives, commerciales, techniques et de relations humaines (bien d'équipement, de consommation ou produits semi-ouvrés).

recherche

un poste de Direction à TEMPS PARTIEL
(mi, tiers ou quart temps)
CONTRAT COURANT
ou ANNUEL RENOUVELABLE.

Ecrire au G.R.E. Sud-Est
66, cours La Fayette - 69003 LYON.
Tél. (78) 27-26-38 et 35-25-22,
qui mettra en rapport.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN POS. II
36 ans - 12 ans bureau d'études dans Société d'Ingénierie Sidérurgique.
2 ans technico-commercial dans entreprise installations électriques industrielles.
Cherche POSTE à RESPONSABILITE
PARIS ou BANLIEUE EST.
Téléphone H. B. 805-54-23.

JURISTE
LICENCE EN DROIT PRIVÉ
DES DROITS DES AFFAIRES
BILINGUE ANGLAIS
3 ans expér. cabinet juridique et service juridique importante Société. Connaissances droit immobilier et contrats commerciaux. Expér. en matière de droit des sociétés. Excellente présentation.
Étudierait toutes propositions
Ecrire sous le numéro 2.638, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9ᵉ.

demandes d'emploi

Expert compt., niv. révision, ch. collabor. cabinet ou société expert., région Sud-Est. Ecr. à nº 8.057, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Dirig. Moy. entr. comm., 52 a., formation comptable supérieure, gest., rompu aux aff. en gén., rech. situat. Minimum 120.000. Ecr. à 2.619, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J.H., 27 a., lic. Sc. éco. (option gestion des entrepr.), prépar. dipl. Etude supér. de Sc. Eco., bne connaissance angl. et esp., cherche emploi JEUNE CADRE CHARGE D'ETUDES ou autre dans Entrepr. Paris, offrant perspectives d'avenir. Ecr. à 96.477 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, q. tr.

MEDECIN, 30 ans, désire faire carrière dans un laboratoire pharmaceutique. Anglais, espagnol. Contacter M. Lévy, 27, rue Chaptal, 75009. 874-73-15.

Au pair. Allemande, 24 a., ch. emploi région Paris ou Côte d'Azur. Ecr. Mlle Schaeffner, D-7594 Kappelrodeck, Hauptstrasse 43.

Cadre 34 ans, Sciences Po, 3 a. expérience bancaire, ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL courants, RUSSE bon, célib., peut voyager, ch. poste exig. langu. Ecr. à 2.656, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J.H., 25 a., ESC, expér. Export, étudier. toute prop. BETILLE, 184, faub. Saint-Denis, Paris-10ᵉ.

J.H., 24 ans, anglais, espagnol courant, diplômé ESC Amiens, stages prolongés USA, ch. poste EXPORT commerc., Marketing. HENRI ABOULKER, 5, rue Récamier, 75007 PARIS.

ASSISTANTE DE DIRECTION cadre parfait. bilingue angl., études supérieures, ayt secondé Directeur Ccial Sté multination., longue expérience, sérieuses références, recherche situation équivalente. - Téléph. 607-19-31.

J.F., 27 a., niv. bac., conn. informatique, ch. empl. administr. stab. Lib. de ste. 1ᵉʳ, 2ᵉ, 8ᵉ, 12ᵉ arr. Ecr. Mme Bocchini, 38, rue Taine, PARIS-12ᵉ.

SPECIALISTE en COMMUNIC.
— Ayant une solide expérience professionnelle et de bonnes connaissances juridiques ;
— Rompue aux rouages de l'entreprise et de la vulgarisat.
cherche
POSTE A RESPONSABILITE dans Service d'information, de relations humaines ou de secrétariat général.
Ecr. à G. 326, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

Ingénieur, 12 ans références forestières, étudie toutes propositions : gestion, associat., direct. Ecr. à 2.641, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J.H., 23 a., dynam., entrepren., ch. poste responsab. secteur comm., dég. O.M., bac C., bon anglais. Ecr. : M. CORTEZ, 47, bd Port-Royal, 75013 Paris ou tél. 535-02-96.

33 ans, de formation D.E.S., Sciences ECO.
Parlant anglais
— 7 ans d'expérience d'administration, de gestion et de recrutement du person.
— connaissances vécues dans 2 sociétés importantes de la mise de la paye sur ordinateur
souhaite poste

CHEF DU PERSONNEL
dans entreprise de 200/300 personnes rattachées à la convention de la métallurgie.
Références contrôlables.
Ecrire s/référence 11.894, à SEXTANT/DPA 7, pl. Vendôme, Paris-1ᵉʳ, qui transmettra.

CONSULTANT
Généraliste en problèmes d'entreprise, 38 ans, organisation, conception systèmes de mutation, évolution des hommes.
Connaissances d'ensemble en gestion, planification, cherche situation gestion, organisation avec si possible activités adaptation aux changements actuels. Ecr. nº 2.645, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J.F., 8 a. exp., cherc. place Assistante Technique Edition ou Agence Publicité. Ecr. 1.101, PARFRANCE, 4, r. Estienne-8ᵉ.

Prof. Anglais cherche travail du 24 mars au 14 avril ou juillet/août. Travaux variés acceptés. Pas de rémunération, mais logé et nourri.
Ecr. COTTER, 48 Roman Way, Glastonbury Somerset England.

J. F., Excel. présent. expérim. aimant responsab. Sténodactylo, Connaiss. Anglais, cherche poste secrétaire direct. Sal. 2.900 × 13. Ecr. nº 96.857, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

J.H., 25 a., dip. Ecole Com., ayant déjà trav, connais. Ang., cherche poste sédentaire dans service commercial ou publicité.
Libre immédiatement.
Gérard VOISIN. - Tél. 533-53-94.

JURISTE, position CADRE.
H., 25 ans, lic. en Droit des Affaires, dég. O.M., expérience 2 ans chez Conseiller Juridique, cherche poste responsabilité en province, région indifférente. Ecr. nº T 66.024, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Tireur de plan, ch. place, lib. de ste. Ecr. M. Lago André, 2, allée L.-Vinci, 93200 St-Denis.

ARCHITECTE URBANISTE
32 a., sér. référ. (Ministère, Ville Nouvelle, Agenc.), cherche poste de responsabilités. Ecr. nº 2.660, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Compt. retr., tr. actif, compét. organis, correspondancier franç. angl.-allem., conn. ital. et esp., form. gén. étendue, pouv. se rend. lib. ss 30 jours, ch. eng. stable à Paris, 3 000 F par mois, 13X, 6 h. par jr, 5 jrs par sem. Tél. 578-82-14 pr contact qui tr.

TECHN. COMM. CADRE
43 ans, format. Ajusteur-Dessinateur (Et. II) expérience machines de conditionnement et emballage (montage et mise au point) mécanique générale, électr., pneumatiq., service après-vente, accepte déplacem., habitant Paris, cherche emploi stable. Ecr. 64.743 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2ᵉ.

Ingénieur retraité récent, dynam., excellente présent. Trilt. allem.-ital. aim. déplacem. ch. empl. domaine tech. ou autre. Ecr. nº 65.951 à Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2ᵉ.

COMPTABLE 20 a. d'expérience rech. poste à responsabilité, comptabilité générale, industr., trésorerie et fiscale, etc.
Ecr. s/réf. 3.753 à P. Lichau S.A., 10, rue Louvois 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ayant expérience confirmée
— ADMINISTR. FINANCIERE
— CONTROLE GESTION
— RELATIONS HUMAINES

45 ans, études supérieures droit et expertise comptable, rech. situation PARIS-PROVINCE
Ecr. à 95.923 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, q. tr.

Jeune Homme 25 ans, télexiste, standardiste, bilingue français-anglais confirmé. Ayant bonnes not. espagnol, ch. place stable ds Paris. Libre le 2 mai. Tél. 797-27-89, heures de bureau ou écrire sous réf. : 2.639 à : P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

PROFESSIONNEL ASSURANCE recherche inspection IARD. Capable créations animations. Réseau agents. Réf. 1ᵉʳ ordre. Secteur Midi-Pyrénées.

Ecrire nº E. 6.492 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

MI-TEMPS
CADRE SUP. 41 ans, D.E.S.E., 11 ans Secrétaire Général contr. gestion dans groupes B et NL actuel. secrétaire administratif dans imp. établissement public. Rech. activ. compl. Etudie toute offre. RDL LEFORT, 249, fg Saint-Martin, 75010 PARIS.

Cadre commercial 33 ans diplom. E.S.C., SC. PO, htes étud. europ. Lang. angl., allem., néerl., suéd., 5 ans exp. profes. dans organ. intern. et multination. cherche poste respons. et avenir. PARIS, PROVINCE ou ETRANGER. Ecrire nº 96.255 REGIE PRESSE, 85 bis, rue REAUMUR, PARIS-2ᵉ, qui tr.

JURISTE
LICENCE EN DROIT PRIVE
diplôme Centre supér. Notarial
J.F. 27 a., habituée aux contacts ts nivx, 4 a. exp. clerc notaire et cab. juridiq. et fiscal. Conn. angl.-all. Exc. prés. Etud. tte propos. Ecr. 2.642, le Monde P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

CADRE, 27 ans,
DIPLOME H.E.C.
3 années d'expérience dans la distribution moderne (acheteur centrale produits non alimentaires). Disponible immédiatem. Sollicite propositions.
Ecr. nº 2.640, « le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

CADRE DE DIRECTION
Ingénieur + form. adm. et fin., 18 ans d'expérience en PME :
— Etudes et développement,
— Gestion industrielle,
— Vente de biens d'équipement,
— Direction commerciale,
— Lancement de filiale, puis DIRECTION GENERALE,
recherche poste DG ou DGA
Ecr. à nº 2.649 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Suite suppression de poste

RESPONSABLE DE SERV. INFORMATIQUE
43 ans
15 ANS EXPERIENSE
LIBRE DE SUITE
cherche place stable.
Ecr. ss nº 13300 M à GEM Publ. 142, rue Montmartre (2e), qui tr.

CHEF ADM. COMPT.
H. 35 ANS D.E.C.S.
dynamiq., comptabilité, budget, gestion, tableau de bord, informatique, personnel, commercial. ch. poste simil., libre de suite.
Ecrire 64731, Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

ASSISTANTE DE DIRECT.
34 a., format. sup., 10 a. exp. dans agence publicité internat., pouvant exercer des responsabil. au niveau : budget, gest., dével. cherche poste dans sté de serv.
Ecrire : Chantal Blain, 15, r. Georges-Pitard, 75015 Paris.

EXPERT COMPTABLE
DIPLOME - 33 ans
désir. rentabiliser conn. acquises ts dom., compt., jurid. et fiscal, ch. sit. DIRECTEUR FINANCIER sté impte. Rémun. élevée. Ecrire nº 2.628, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

STENODACTYLO, 18 ans, ch. place stable.
Ecrire Mlle POITRIMOL 7, allée Jacques-Rivière 95200 SARCELLES

Dame COMPTABLE tr. expér. compt. clients, fournisseurs, vtes, payes, déclarat. fisc. et soc., pouvant seconder P.M.E., ch. place stable 3.250 × 13. Ecr. MASSE, 15, rue Hector-Malot, 75012 PARIS, qui trans.

J.F., 26 a. lit. DECS, compt jur. 5 a. exp. cab. expert, cherche collabor. cab. pr. surv. cotés comm. cotes. Libre de suite. Ecr. 5.161, H.P., 7, pl. Clichy-17ᵉ.

31 ans, ambit., concret, favoris. le dialogue, négociateur courtois. offre expérience impt-expt, gest. commerciale, marketing.
Anglais, espagnol, allemand.
Tél. : 603-33-43.

PUPITREUR H.B. 2000 IBM. connais. préparat. 4 a. expér. ch. poste stab. Ecr nº 94.299. Publicité Roger Bley, 101, r. Réaumur, 75002 Paris, q. t.

DECS + C.S.
Exp. 12 ans gén., analyt., bilan fiscal, social, juridique, audit revis, informatique
Ecr. nº 96.451, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. t.

J. homme, 27 ans, Bac philo, dipl. photo cinéma, dipl. form. commerciale, bon niv. culturel, divers emplois professionnels, dynamique, recherche poste stable, d'avenir dans service marketing ou commercial. Déplac. acceptés. Libre de suite Ecrire Beauregard, 9, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés". minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

immeubles immeubles

IMMEUBLE COMMERCIAL
Terrain environ 3000 m2
dont environ 2.500 m2, 1-4 étages (et grenier partiellement aménagé)
Surface utile environ 8.400 m2 dont environ 1.650 m2 cave
dans le centre
d'AIX-LA-CHAPELLE
à vendre ou bien à louer
Libre à la mi-1976.
Offres à : Dipl. Kfm. Norbert Hillebrand
5 Köln 1 - Gereonstrasse 16 - R.F.A.

Achét. immeuble Paris. Faire propositions à SIP nº 404/14 - 11, rue d'Uzès, Paris-2, qui transm.

NOISY-LE-SEC. Bel imm. 1930, 25 LOGEMENTS. T. 324-22-01.

villégiatures

Loue authent. Roulottes Gitanes attelées randon. Provence. J. MOYNE, 84330 Entraigues. Tél. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

échanges

Ech. mais. été ville univ. PA, U.S.A. contre maison en France. Ecr. Nº 6.690 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

locaux commerciaux

11ᵉ Mº BOULETS
Local comm. d'immeuble neuf 185 m²
Mº SAINT-AMBROISE
Local comm. 550 m² + réserve (div. poss.). 622-35-05, p. 224.

RUE RICHER. IMM. STAND. 230 m² à louer, 10 lig. tél., ss pas-de-porte - DID. 97-15.

RUE DE L'ECHIQUIER
Locaux commerciaux à vendre ds imm. en cours rénovation. DID. 98-54 - DID. 97-23.

BD VOLTAIRE (St-Ambroise) ds bel imm., vd, tte propriété bout. 110 m² + 2 belles caves + appt 100 m², 1ᵉʳ ét. sur rue. Convient part. à Banq. ou simil. Pour Rendez-vous, 469-08-10.

Rech. pour investisseurs murs bout. ou locaux comm. occupés bien placés PARIS - 283-59-93.

RARE XIᵉ Bx locaux 1.200 m2 local. ts usages, 10 lign. Accès cam. Prix intéressant. — T. 755-84-74.

appartements vente

Paris

Part vd, bd Maillot, s/bois, 3ᵉ ét., 175 m2. Balc. Soleil tte part, vue impren. 1.750.000 F. T. 747-49-87, mercr. 5, 12 à 16 h.

16ᵉ SPONTINI-FOCH. Exception. à voir. Très gd standg. 7 p. p. 250 m2 env. s/rue très calme. Jardin. — Tél. 260-88-31, 81-44.

16ᵉ Près TROCADERO
Bel imm. en cours rénovat. Asc. Occupés. 2 PCES, depend. Tél. 924-56-91, poste 26.

VUE S/CHAMP-DE-MARS
Lux. appt 180 m2. Réception + 2 chbres. — Tél. 577-68-10, matin.

VICTOR-HUGO. Imm. très grand stdg. 8 p. 310 m2. Park. 2 tél. 637-20-20 et 924-41-59

PYRENEES. Imm. neuf. 95 m2 liv., 3 ch. + box. - 310.000 F. TEL. 797-93-21

AV. ZOLA - PRES SEINE
Immeuble moderne, dble living + 2 chbres. Poss. 3 ch. Gde cuis. aménagée, bains, penderie, loggia. 110 m2 utiles. Tél. Calme. TR. ENSOLEILLE - 460.000 F. WAG. 89-39

PYRENEES. Original 60 m2 en duplex- living, poutres apparent., cheminées, pet. terrasse, état impecc. 170.000 F. - Tél. 366-45-29

15ᵉ Ds imm. réc., 7ᵉ étage. Liv. 45 m2 + 2 ch., tt cft. Balc. TEL. Park. 470.000. - SEG. 80-43

MONTPARNASSE. A SAIS. Réc. S/JARD. GD 3 P. 90 m2, tt cft. TEL. 400.000 F. — Tél. 325-83-16.

59, CARDINAL-LEMOINE
Prop. vd direct. ds imm. P. de T. beaux studios et 2 pces, tt conft, moq., ascens., cuis. équip., v.-o. Sur place ou téléphoner 325-00-71.

2ᵉ BOURSE
(Banque de France) dans immeuble du XVIIIᵉ siècle rénové 100 %.
STUDIOS DUPLEX
2 PIÈCES
Pied-à-terre ou location sélectionnée.
AMENAGEMENT LUXUEUX et de standing
Poutres apparentes
PROPRIETAIRE GIRPA
325-56-78 + 25-25.

Quartier Saint-Lazare, reste 3 magnifiques studios dans immeuble rénové. Excellent placement. Tél. à propriétaire 325-00-18.

RUE DES ECOUFFES
Agence s'abstenir. 38 m², 2 pces, tout confort, 4ᵉ étage. 128.000 F. Téléphoner le soir 250-90-14.

CONVENTION, Immeub. récent, gentil 3 pièces, étage élevé. Terrasse, parking. — MARTIN, Docteur en droit : 742-99-09.

SAINT-MICHEL
VUE SUR SEINE, 6 PIECES, 2 sanit., ch. service. MED. 97-48.

STRASBOURG-SAINT-DENIS
Idéal placement
Immeuble en cours rénovation, 35 studios, tout confort, ascens. DID. 97-15 - DID. 98-54.

113, RUE SAINT-HONORE
Rénovation de grand standing. Adresse de prestige.
Studios et 2 pces grand confort. Me voir tous les jours 14 - 18 h.

13ᵉ ITALIE. Immeuble neuf, 2 pièces, 41 m². Grand confort, parking. Au 21ᵉ étage. 213.000 F. Rens. et ventes sur pl. 146, bd

18ᵉ PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT
STUDIOS DUPLEX
idéal pied-à-terre ou
PLACEMENT
ds im. 100 % rénové au pied du
SACRE-CŒUR
Renseignem. 325-25-25 + 56-78.

Masséna (métro Porte-d'Italie ou de Choisy). Ts les jours, de 14 à 19 h. Sam. et dim. de 10 à 19 h. GEFIC. — ALM. 98-98.

VIGNE DE MONTMARTRE
Beau 130 m², 4 p., tout confort. Sur verdure. Plein soleil. 526-31-74.

Mº JOFFRIN 4 pièces, s. d'eau, w.-c., chauffage central gaz. 2ᵉ étage - Calme - Téléph. 254-57-49. - Prix : 180.000 F.

BAC Superbe 4 pièces Imm. standing 2 chambres personnelles. Prix 820.000 F. - 346-99-13.

MONTMARTRE PR. PLACE TERTRE
Vue panoramiq. sur PARIS TR. BEAU 4 PIECES, TT CFT 6ᵉ étage, poutres, cheminée. Px 500.000. HUSSON : 255-66-18.

ETOILE - STUDIO - Bel. S.d.B., cuis. éq., tout confort. MOQ. 130.000 F. — 734-80-43.

16ᵉ AV. KENNEDY. 300 m2 splendide sél. (boiserie), S. à M., 4 ch., 3 bns, vue s/ Seine, 2 ch. service. — 567-22-88.

MARAIS Près. Imm. 18ᵉ siècle. 100 m2. Sompt. rest. Poss. divis. 395.000. MAHOUT, 924-74-85

19ᵉ FACE FUTUR PLAN D'EAU
de plaisance
20 STUDIOS
décorés - moquettés
IMPORTANTE PLUS-VALUE POUR INVESTISSEURS AVERTIS
LE PROPRIÉTAIRE GIRPA 325-25-25 325-56-78

MICHEL-ANGE
SOLEIL
Part. vend appt 3/4 P., 110 m², except., jard. privé sur terrain dans petite résidence sur jardin. Téléphone : 603-25-11.

EXCELLENT PLACEMENT
Propr. vend ds bel imm. rénové, studios, 2 P., 3 P., duplex, caractère, tout confort, 607-08-46.

18ᵉ Bourgeois SPLENDIDE IMMEUBLE P. de T.
Propriétaire vend directement :
LUXUEUX APPARTEMENT
BEAU 2 PIECES
(grandes fenêtres)
DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE
entrée - cuisine - bains chauffage central - cave.
Me voir, les 4 et 5.
DE 13 A 18 HEURES :
130, RUE LAMARCK

BD SAINT-GERMAIN
Bel imm. anc., 2ᵉ sans ascens., APPART. 5 P., 120 M2, balcon, cuis. et bains récemm. install., bon état général, 2 ch. service. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

VIᵉ - S/GRAND PARC
LUXUEUX APPT 190 m2, AVEC ATELIER 75 m2 Nord Haut. 8 m. Px justifié. BURON, 742-02-44.

N.-DAME STUD., poutr. Colomb. 3 ét. Cft. Vis. le 6 de 14 h. à 19 h., 12, rue Hôtel-Colbert. - 336-17-36.

WAGRAM Partic. vend ds imm. 1900 bn, 6 pces 214 m2 + ch serv. Profess. libérale autoris. Poss. crédit. — Tél. : 527-67-23.

EXCELLENT PLACEMENT
Propr. vd ds imm., studios et 2 P., kitch. éq., s. bs, ascens. 237, RUE LA FAYETTE, OU : 607-08-46.

Région parisienne

VINCENNES, proximité BOIS Réalisation Neuve Résidence Luxueuse Insonorisée 4 pièces 120 m2. Livg immense. 885-17-61.

Etranger

A VENDRE - ESPAGNE
Près de SALOU
(CAMBRILS PLAYA)
Appt 3 pces, cuis., s. de bns, tout meublé et équipé, avec grand garage. 150 m de la mer. De partic. à partic. 75.000 F. Ecr. nº 6691 « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

appartem. achat

Rech. APPARTEMENTS GRANDE CLASSE ou EXCEPT. — 326-97-23.

RECHERCHE - URGENCE
av. PAIEMENT COMPT., imm. de rappt à Paris, ttes cat., même avec faible rapport ou travx à effect. KREMPFF & MORELLO, 11, rue Amiral-d'Estaing (16ᵉ). Tél. : 720-89-18, 720-84-47 et 81-57.

Pr. PERSONNEL STES rech. studios et apparts Paris, Boulogne, Neuilly. LAGRANGE (fondé en 1876), 34, rue Pasquier (8ᵉ) - 265-53-94

Achète, urgent, rive gche, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 12ᵉ, 1 à 2 PIECES, paiement compt. chez notaire. — Tél. : 873-23-55.

ACHETE, URGT, COMPTANT chbre bonne, Paris. — 873-20-67.

locations non meublées

Offre

Locat. direct. Pptaire à locat., vides ou meubl. - 523-21-73.

16ᵉ. Mº Passy. A saisir. Stdg, B. 3 p. de style, c. éq., bs, tél. TT CFT, 2.600 C.C. 380-60-79.

Mº ARGENTINE. Gd 2 pièces, confort, 6ᵉ étg., 1.000 + chg. Tél. matin, SEGECO, 522-69-92.

PUTEAUX Gare. Imm. neuf, JAM. HAB., gd stdg, piscine, stad., cuis. éq., bs, cave, tél. PARKING, 750 F 555-73-54.

PR. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Imm. nf ds parc. 105 m2 living dble. 3 ch., 2 bains, tél., park. 1.600 F + charges. — 797-93-21.

bureaux

STᵉ-LAZARE, 10 bureaux, 288 m², tél., grand standing. Bail 3-6-9 ans, neuf, sans repr. Ph. CANET. Tél. : AMP. 17-47.

1 à 28 BUREAUX ts quartiers location sans pas-de-porte. MAILLOT 293-45-55 et 522-19-10.

NEUILLY
Pptaire loue 1 ou plus. bureaux Immeuble neuf. Tél. : 758-11-10.

16ᵉ - RANELAGH
Propriétaire loue directement 135 m² bureaux aménagés luxueusem. 3 lignes téléphon. Bail 3-6-9 - Sans pas-de-porte. Téléphone : 225-43-53.

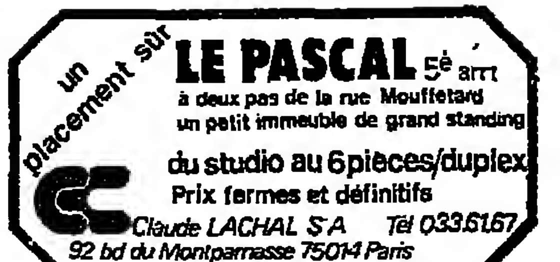
CHATOU-LE VESINET
BUREAUX TERMINES
DANS PETIT IMMEUBLE
30 M² à 2.500 M²
260 F LE M² H.T.
H. LE CLAIR. - ALM. 13-72.

METRO PORTE-DE-MONTREUIL
3.600 m2 de BUREAUX à louer 400 F le m2. Divisibles - Tél. - Telex - Park. BERIC 589-80-90 707-01-12

viagers

PL. FRANÇOIS-Iᵉʳ, grand stdg sompt. pied-à-terre en duplex av. terrasses. Vue exception., ét. élevé. Gar. Occup. 1 t. 75 ans. Cpt + rte. Vernel LAM. 01-58.

constructions neuves



VINCENNES
« STUDIUS 1ᵉʳ »
20-22, rue des Vignerons
DU STUDIO AU 5 PIECES.
PRIX FERMES.
Bureau de vente et parking visiteurs ouverts :
mardi et vendredi 14-18 h., samedi et dimanche 10-18 h.
S.O.G.E.I. 331-65-61 +.

CLICHY (proximité 17ᵉ)
Studios 2 et 4 pièces
Habitables 1ᵉʳ trimestre 76.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

PARC MONCEAU
— STUDIO, 30 M2;
— 3, 5, 6 PIECES, 165 M2;
— Un 6 Pièces, 190 m² + terras.
LIVRAISON JUIN 1975.
PRIX DEFINITIFS.
MICHEL BERNARD,
7, avenue de la Grande-Armée, PARIS-XVIᵉ. Tél. : PAS. 03-11.

XIIIᵉ PORTE D'ITALIE
3 pièces, 70 m² .... 245.000 F
cave et parking compris.
Habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE
Studios .... 117.000 F
(parking compris)
Habitables avril 75.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVIIIᵉ Mº JULES-JOFFRIN
Proximité rue du Poteau chambres, studios au 4 pièces.
Habitables 2ᵉ trimestre 76.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE
Vue sur la vallée de la Seine
Studios, 3 et 4 pièces.
Habitables 3ᵉ trimestre 75.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

MONTPARNASSE
16ᵉ ETAGE
AU MILIEU D'UN PARC
— 2 APPTS 5 Pces, 150 m² + 130 m² de terrasse plain-pied, vue panoramique s/tt PARIS.
LIVRAISON JUIN 1975.
PRIX DEFINITIFS.
— DUPLEX 3/4 PIECES.
MICHEL BERNARD,
7, avenue de la Grande-Armée, PARIS-XVIᵉ. Tél. : PAS. 03-11.

MONTMARTRE
VUE ET CALME
rue du Chevalier-de-la-Barre
— DUPLEX 5 PIECES;
— DUPLEX 3 PIECES;
— 2 PIECES;
— STUDIOS.
LIVRAISON JUIN 1975.
PRIX DEFINITIFS
MICHEL BERNARD,
7, avenue de la Grande-Armée, PARIS-XVIᵉ. Tél. : PAS. 03-11.

usines

USINE PONTS ROULANTS A VENDRE (U.S.A.)

Située à 70 milles de New York. Superficie de 2.500 m2 sur terrain de 2,5 hectares. Hauteur sous 2 ponts roulants 10 tonnes, un 3 tonnes de 7,3 mètres. Situation routière idéale toutes directions avec branchement ferroviaire dans l'usine. Offrons aussi tout équipement et machines et tous dessins de fabrication ponts roulants.

Ecr. nº 6.689 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

locaux indust.

A 15 minutes de deux usines nucléaires en cours de travaux de construction longue durée, à vendre ou à louer emplacement industriel 8.000 m2 avec ou sans bureaux, clos, viabilisé, stabilisé, téléphone, en bordure route nationale 75, Isère, comprenant deux entrepôts construits en dur de 21 m × 8 m et 20 m × 11 m.
Ecr. nº 2.647, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

fonds de commerce

Pour cause accident, vd import. affaire, sans connaiss. particulières. Ecr. à M. PINTO René, Av. du Pont-du-Gard, 30210 REMOULINS. Téléph. 87-03-27 (PRIX : 80 UNITES).

MADELEINE
Hôtels, murs et fonds, 67 numéros, possible 75, 3 étoiles, faculté acquérir uniquement les murs. Téléphone : 723-38-53.

châteaux

Château isolé région Provins-77 Parc 3 ha. Source et rivière, ruines Prieuré, chauf. cent. 3 s.-d.-b., dépend. Tél. 8 à M. Boiseries. 3 sal., cuis. éq., 8 ch., perron pierre. Prix : 1.380.000 F. Tél. : 008-92-96

fermettes

7 KM NEMOURS Fermette aménagée, 6 pces, état impeccable, tt cft. Px 350.000 F. Tél. heures repas : 307-75 32.

exclusivités

appartements vente

Paris

PLACE des ETATS-UNIS (près) 5ᵉ ét., asc., balc., sol. Rav. 4 P., cuis., bs, 2 ch. service. 224-00-10.

VIIᵉ - INVALIDES - ODE. 95-10 6 PIECES, 170 M2, grand stand, COUR-JARDIN. Somptueuses réceptions.

14ᵉ, studio équipé, rapp. 7.200 F an, 69.000 francs. — 337-69-59.

C. ALBERT-Iᵉʳ, appart. caract., belle récept., s/2 nivx, 2 chbres, 160 M2. PRIX : 950.000 F. « Malesherbes 73 » : LAB. 58-12.

Vᵉ - CONTRESCARPE
Part. vend stud., confit, refait à neuf : 650.000 F. TEL. 346-31-73, OU VISITE LES SAMEDIS DE : 14 à 18 heures, 13, rue Rollin.

IVᵉ - ILE SAINT-LOUIS
130 M2, duplex, terrasses, 200 M2, triplex, terrasses, 80 M2, plein sud, sur Seine. Renseignements : 553-82-19.

CHARME ET CALME
9ᵉ, résidentiel, appartement de 180 m² avec atelier artiste dans hôtel particulier. Tél. : 878-74-98.

VUE EXCEPTIONNELLE JARDIN LUXEMBOURG
IMMEUBLE NEUF DE CLASSE
Appart. 110 m² + loggia, belle réception + 2 chbres + 2 bains. D. BOURGEOIS. — 522-62-14.

Vᵉ Arrdt, rue de Navarre, sous 15 jrs, bail stud., 6ᵉ ét., asc., balc., 850 repr., mblé 3.500, caution 1.500. Prioleu, 19, r. Michelet. — 42000 SAINT-ETIENNE. Téléphone bureau (77) 53-64-81.

MONTPARNASSE. - Propriétaire vd 40 à 180 m², avant ou après travaux, possib. duplex, ascens. Téléphone, matin : SAB. 85-86.

DAUMESNIL
4 P., entr., cuis., bains, bel imm. réct, étage élevé, balcon. Prix : 320.000 F. — DIP. 17-91.

16ᵉ Dans hameau privé Immeub. neuf, gd standing 6ᵉ étage, 5 p., 135 m²+ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95.
4ᵉ étage, 7 p., 185 m² + ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95.

NATION Appart de classe ds imm. de gd standing 85 m2 + parking + balc., soleil. 338.000 F. - Tél. 345-87-67.

14ᵉ CITE UNIVERSITAIRE Immeuble récent. Séjour + 3 chbres, 95 m2, tt confort. Tél. Park. 460.000 F. - LAB. 13-09.

6ᵉ Rue DAUPHINE - Standing 40 m². 159.000 F. - 535-29-62

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Imm. p. de t., 17ᵉ, appt 2 P., C., bns, caract., 40 m². — 633-15-14.

MONCEAU
MAGNIFIQUE 5-6 PIECES
200 m2 plein soleil
Entièrement refait neuf
Bel immeuble STANDING
Visite jeudi-mardi, 14-18 h :
14, rue de PHALSBOURG

Région parisienne

Fontenay-sous-Bois, pet. imm 69, prox. R.E.R., bois Vincennes : 3 P., 65 m² + balc., asc., park., s.-sol, 185.000 F, possib. crédit. Tél., apr. 18 h. 30 : 920-19-64.

NEUILLY - SAINT-JAMES Près Bois - Imm. récent 3 P., 60 m², tt cft. Balc. Tél. Prix 400.000 F - LAB. 13-09.

VESINET Centre - Ds bon imm. standing Bel APPARTEMENT 100 m2 bon état. Séjours, 3 chambres, 2 bains, cuisine équipée. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-98

Province

SAINT-GERVAIS
Cœur Haute-Savoie.
Dans petit immeuble savoyard, luxueux studios, 2 et 3 pièces. Vue panoramique sur montagne. Crédit. Livr. été 1975. Excellent placement locatif. Rens. SOGEFRANCE, 13, boul. Courcelles, 75008 Paris. - 522-37-68.

TROUVILLE-SUR-MER
Dans petit immeuble normand, luxueux studios, 2, 3 et 4 pièces VUE PANORAMIQ. SUR MER Crédit. Livrables été 1975. Sogefrance - 13, bd Courcelles, 75008 Paris - 522-37-68.

appartem. achat

URGENT, Ach. compt. 4-5 Pces, 8ᵉ, 16ᵉ, 17ᵉ, Neuilly. BAL. 22-04.

Recherche Paris 15ᵉ, 7ᵉ arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (5ᵉ). Tél. : 579-39-27.

Propriétaire de préfér. à Part., achète rive gauche, 2/3 Pièces. Téléphone : 325-76-97.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

CHATOU R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
5 PCES, 98 m2, av. 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
6 PCES, 109 m2, av. 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

LIVRAISON **IMMEDIATE**
à 100 m **PONT BINEAU**
Petit imm. rénové. Prestations luxueuses. Rentabilité garantie.
RESTE DISPONIBLE
4 STUDIOS, 71.800 à 92.000 F.
DUPLEX style Atelier, poutres appar., 51 m2. Prix 190.000 F.
S/place : 19, BD DE VERDUN, Courbevoie - 333-08-85 (9 h 30 à 18 h 30). Tous les jours sf dim.

CHAILLOT COLLINE
Abords jardins du Trocadéro au grand calme, luxueuse résidence CHARDIN.
6-8, rue Chardin, Mº Passy, reste, exposition soleil un superbe duplex, 6 pièces, 120 m2, terrasse 78 m2 + balcons ; un 3 pièces + jardin ; un 3 pièces 70 m2 habitable fin mars 1975. PRIX FERME. Appartement témoin sur place, de 14 h. à 19 h. (sauf dimanche). Tél. : 527-33-20 - 622-16-08.

immeubles

BEL IMMEUBLE RECENT, A CLAMART, BUREAUX et HABITIONS. — Entièrement loué. — Revenu 7 %. A vendre en totalité. Ecrire sous le nº 71.712, à : I.P.F., 12, rue de l'Isly (VIIIe).

NOISY-LE-SEC. Bel Imm. 1930. 25 LOGEMENTS. Tél. 324-22-01.

PARIS Vente directe Imm. lib. 3.200 m2 Burx ou Ccial (nombr. possibil.) Plus value certaine. Ecrire 613, Chalmandrier - 76, avenue des Champs-Elysées - Paris (8ᵉ)

hôtels-partic.

14ᵉ, Part. vd charm. mais. part., plein sud, s/2 niveaux, tt conft, tél., caves, jardinet, 650.000 F. Téléphone : 306-86-93.

HOTEL PART. - XVIᵉ SIECLE de 3 étages + R.-DE-CH. Sur place, mercredi-jeudi, 14 à 18 h., 10, rue Honoré-Chevalier. EXCLUSIVITE. — 785-50-36.

IXᵉ - CITE MALESHERBES originale maison particulière, gd ATELIER ARTISTE + loggia + 4 P. + appart. serv. 553-02-19.

propriétés

91-CROSNES. Magnit. propriété, 500 m² habit., parc de 5.000 m². ALGRAIN : 285-0059 et 89-54.

32 KM PARIS Autor. OUEST Cadre except. Verdure 2.000 m2, jolie villa style basque 6 p. pples, gd confort. 647-51-32.

terrains

ETANG à vendre sur un terrain boisé, possibilité construire. Téléphone : 58, CERDON-DU-LOIRET. — PAR GIEN.

ST-GERMAIN-EN-LAYE (même) - Beau terr. à bâtir 773 m2, faç. 18 m. Vue, soleil, arbr. Permis constr. 198.000 tcc. Créd. Propr. 969-85-12

villas

VILLAS PROVENCE SUD - LUBERON
PERTUIS : 180 m² habit., gd cft, terrasse, garage, belle vue, parc 2.350 m². Prix : 420.000 francs. MERINDOL : 100 m² habit. + terras., s.-cave, gar., tt cft, belle vue, 3.000 m². Prix : 350.000 F. Ag. Callier, 84360 Lauris. T. 44.

viagers

VILLIERS-SUR-MARNE
Tr. bon pavill. 5 P., cuis., bns, cab. toil., chauff. central, tél., jard. 240 m², libre décès. Compt. 60.000, rente 1.300 s/2 t. 85 ET 78 ANS. DECOBERT, 742-20-86.

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S. A. - 265-68-98 8, r. La Boétie

bureaux bureaux

REGION NORD
Agglomération Lilloise
BUREAUX A LOUER
Avenue de Flandre - 59290 Wasquehal
(10 minutes du Centre Lille)
Ensemble ou séparément
1.000 m2 environ sur 3 niveaux
Disponibles 1ᵉʳ avril 1975
Nombreux avantages :
- restaurant d'entreprise ;
- salle de réunions à disposition ;
- Lignes téléphoniques et Télex assurés ;
- nombreux parkings ;
- accès autoroutier Lille-Paris-Tourcoing-Gand à 2 minutes.

S.C.I. F.A., 16, rue Saint-Vincent-de-Paul
59059 ROUBAIX Cédex 1. — Tél. : 70-63-34.

HERON BUILDING MONTPARNASSE
20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975.
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris
Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

102, CHAMPS-ELYSEES
5 bureaux grand standing 150 m2, 18 m. façade avec balc., 3 lignes télé. - Tél. : 359-03-74.

PLACE SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
2 bureaux, 2 lignes téléphone ds imm. de bureaux gd stand., climatis., serv., telex., salle de conférences, parking. Tél. : 522-32-20 ou 65-39.

200 F le m2 ANNUEL
LEDRU-ROLLIN (près METRO)
900 M² Immeuble commercial Entièrement libre
A louer sans pas-de-porte
Bail 9 ans. Ecrire à no 71.714, I. P. F. - 12, rue de l'Isly (8ᵉ)

locations meublées

Offre

5ᵉ Jardin des Plantes (proche) 2 p., cft. 1.150 cc. 331-77-78.

locations non meublées

Offre

VANEAU, stud., cuis., s. de b., imm. réct, 950 F. TUR. 97-81.

DEFENSE - TOUR 2000
Studio et 2 Pces avec parking, niveau 5, tout confit, cuis. équip., beau balcon, 900 et 1.700 F, ch. compr. Tél. 204-15-11, H. de B.

Mº Plaisance, splendide 2 Pces, impec. 900 C.C. « Fac » 337-69-59.

Demande

STE CONTINENTALE recherche 3-4 P., imm. stdg., tél., 16ᵉ, 17ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ, Neuilly. - WAG. 86-27.

locaux commerciaux

BUTTES-CHAUMONT
boutique, libre tte propr., 32 m² + cave, tr. bon état : 90.000 F. Bon pour placement. — 742-20-06.

HALLES, 380 M2. Exclusivement pour création, art, photo, film, 6.800 F par mois. Tél. 231-22-83.

RUE SAINT-JACQUES - Vᵉ
Cède bail, conviendr. à agence de voyages ou bureaux, rez-de-chaussée 56 m² + 1ᵉʳ étage 20 m², 2 lignes téléph. 3.500 F mens. + reprise. Tél. 325-71-35.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
4 burx, 95 m², bail neuf, prix de cession 50.000 F. Tél. 256-16-87.

MARAIS 50, rue de TURENNE
A vdre en tte propriété ou loyer Local ts commerces, actuellem. Café-Tabac, 5 m fac. 170 m² + ss-sol 150 m² aménag. Px 700.000 ou loyer à discuter. - SEXIM, 23, boul. du Temple, Paris (3ᵉ) Tél. 278-66-64, ap. 20 h., 254-4-33.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée. Club House, tennis.
- 13 villas de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif, de 213 000 à 270 000 F.
- PETIT IMMEUBLE de 2 à 4 pièces principales, de 103 000 à 167 500 F.

LIVRAISON ETE 75.
PRIX FERMES et DEFINITIFS, NON REVISABLES.
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9.67 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

3 KM OUEST. Vue panoramiq. Except. Caract. 6 p. p. Terr. 1.000 m2 LARGIER ANJ. 18-83

A VENDRE
VILLA F 4, garage, grande terrasse, vue sur les Pyrénées, terrain 6.000 m², très reposant, à 1,5 km. du lac et de la piscine de BARBAZAN et à proximité de Luchon et de l'Espagne. Prix : 150.000 F (meublée). Ecrire à M. et Mme SANS, Labroquère. — 31510 Barbazan.

Cadre français recherche Villa à louer (Corniche oranaise) (Algérie). Ecrire nº T. 66011, REGIE-PRESS, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

DANS FORET BORD OCEAN Villas neuves 2, 3, 4 p., à partir de 110.000 F T.T.C. Chauffage électrique intégré. 80 % crédit. Docum. sur dem. PARC DE LA GRANGE, 85520 JARD-SUR-MER. Tél. 33-42-73.

maisons de repos

CHATEAU DE CHAILLE
79500 MELLE
MAISON DE RETRAITE PRIVEE, MIXTE, REÇOIT :
— Pensionnaires semi-valides ;
— Invalides : 3ᵉ et 4ᵉ âge.
Chambres particulières. Chambres à 2 lits. Surveillance médicale. Infirmière diplômée d'Etat. Service de nuit. — Ascenseur.

propriétés

AGENCE SAN PEYRE
84 MENERBES (90). 72-22-81. Ferme mitoyenne à restaurer, 8 p., + 1 500 m2 terrain viab., vue, Prix : 75.000 F.

VINCENNES Bois
Lux. propor. s/800 m2 jard., hall, récept., salon, bur., 8 chbres, terras., tt conft + pav. gard., tt cft, garage. — Tél. : 283-59-93.

38 KM NORD - Agréab. MAIS. BOURG. s/cave. Salon + s. à m., 4 chbres, s. de bs, confort, dépend. Jard. 2.500 m².
LARGIER
(B. DUSSAUSSOY)
32, bd Malesherbes. ANJ. 18-83.

pavillons

COURBEVOIE - RESIDENT. Calme. Pl. sud. Excell. état. 3 PCES PPLES, tt cft. Tél. LARGIER - ANJ. 18-83

20ᵉ Près PLACE GAMBETTA Maison particulière rénovée. Séj., cuis., 3 chbres, bns, 85 m2 env. et ss-sol 40 m2 + remise. URGT, PX EXCEPT. 180.000 F. Mercr. 14 h. 30-17 h. 30, 44, rue des PRAIRIES.

terrains

Vd terr. 10 ha entrée autor. nord Nîmes 30, prix très intér. placement ou hôtel-restaurant. ECR. HAVAS NIMES Nº 593.823

مكان الأصل

Les régions

La Méditerranée à l'ombre des usines

• FOS : peut-on marier le feu et l'eau ?

LA tarasque donne toujours le frisson aux enfants de Provence. Des comédiens, il y a quelques semaines, amusaient le bon peuple de Martigues avec une comédie en occitan dont le monstre légendaire tenait le premier rôle. Thème de la pièce : l'irruption de la tarasque industrielle dans la vie provençale. Tel est en effet, traduit en langage traditionnel, le problème d'aujourd'hui.

La Provence résistera-t-elle au séisme de Fos ? Car les paris lancés par les pouvoirs publics, il y a douze ans, ont été tenus. Le nouveau port, les aciéries, les raffineries, les usines chimiques, sont là ; les autoroutes ont été tracées, les logements construits, et 30 000 nouveaux emplois assurés.

Il y avait un pari encore plus audacieux : réussir une opération exemplaire réconciliant l'industrie lourde avec l'homme et la nature. A-t-il été tenu ? La bataille pour la qualité de la vie se livre ici sur un demi-département, ponctuée de succès et de reculades.

Les opérations ont été engagées d'abord sur les 7 500 hectares de la nouvelle zone industrielle, la superficie de Paris taillée en plaine Crau. L'état-major créé pour la circonstance (et pour la première fois en France) a installé son P.C. à Marseille. Il *porte un nom impossible* : le secrétariat permanent pour les problèmes de pollution industrielle, plus connu sous le sigle de S.P.P.P.I. Il s'agit d'une poignée de fonctionnaires du service des mines qui, périodiquement, réunissent autour d'eux les représentants d'autres administrations, des scientifiques, des élus locaux et des industriels. Mission : maîtriser dès le départ les nuisances des entreprises.

Bouillon tiède

D'un commun accord, on a fixé des normes provisoires de rejet pour les gaz et les eaux résiduelles. D'une manière fort pragmatique, on s'est imposé les meilleurs dispositifs antipollution actuellement connus. Résultat : la raffinerie Esso est sans conteste la plus propre de l'Hexagone (*le Monde* du 29 janvier). Une visite détaillée de l'aciérie Solmer convainc n'importe quel observateur de bonne foi qu'on y traque partout les pollutions (et Dieu sait s'il y en a !). La direction affirme qu'elle a déjà dépensé 500 millions pour cela. Les hommes du S.P.P.P.I. viennent chaque semaine dans l'entreprise et l'obligent à investir encore pour avaler ses ultimes fumées ou traiter ses dernières eaux sales. A présent, le pli est pris. Les ingénieurs des mines avaient oublié de fixer des normes de bruit et d'espaces verts. De leur propre initiative, Esso étouffe ses ronflements et la Solmer programme 12 hectares de verdure.

Puis, on s'est tourné vers les *usines déjà installées autour de* l'étang de Berre et sur le golfe de Fos. Leurs rejets liquides équivalent à ceux de 1 200 000 personnes. Les plus « agressives » sont les raffineries et les entreprises de pétrochimie. Toutes se sont engagées à rattraper leurs puînées à la fin de 1977. Les travaux sont en cours. Si les promesses sont tenues — on se plaint fort de la « crise » — la facture dépassera 180 millions, mais les pollutions liquides seront éliminées à 90 %.

Il y a aussi un chapelet de villes (Marignane, Vitrolles, Berre, Saint-Chamas, Istres, Martigues, Fos, Port-de-Bouc), dont la plupart ignorent ce qu'est une station d'épuration. Encore 530 000 habitants dont l'équipement va coûter au bas mot 150 millions. Ici, on trébuche sur les premières difficultés, car personne ne peut obliger une municipalité à s'engager dans des travaux si peu « glorieux ». L'émulation, toutefois, commence à jouer, là comme ailleurs.

Alors, tout est sauvé ? Ce serait oublier les gravières qui taraudent le sol de la Crau et menacent de polluer la nappe souterraine dans laquelle s'abreuvent les communes. Ce serait omettre les dépôts d'ordures qui créent le même péril et défigurent le pays. La ville de Marseille déverse quotidiennement en pleine Crau 800 tonnes de détritus qui contaminent la nappe phréatique et s'envolent au souffle du mistral jusqu'à la mer. La honte de la Provence.

Ce serait ignorer que, tué par l'eau douce qu'a amenée l'E.D.F. et par les hydrocarbures de Shell, de B.P. et de la C.F.R., l'étang de Berre, le plus vaste de France, a été déclaré insalubre en 1957 et que le golfe de Fos a failli subir le même sort en 1973. C'était dans les deux cas reconnaître la dégradation des eaux et les abandonner aux pollueurs. Il a fallu la révolte des pêcheurs pour repousser la condamnation du golfe.

On comprend leur colère lorsqu'on navigue avec eux de Port-de-Bouc au cap Couronne. La croisière de la pollution ! Sur plusieurs milles, la mer n'est plus qu'un bouillon tiède, huileux et multicolore. Délestages de pétrole, rejets de la chimie et eaux de refroidissement se mêlent ici. Pour faire bonne mesure, on projette d'ajouter à la centrale existante une seconde centrale — nucléaire cette fois — qui déverserait en supplément 25 000 litres d'eau chaude à la seconde.

La qualité de l'air elle-même est loin d'être garantie. Le S.P.P.P.I. a autorisé les industriels à rejeter chaque jour 800 tonnes d'oxyde de soufre. Beaucoup d'entreprises sont loin de tourner à plein, mais elles en crachent déjà 750 tonnes. Ce front-là aussi ne va-t-il pas craquer demain ? Une assurance au moins : la zone Fos-étang de Berre est étroitement surveillée par une cinquantaine de « renifleurs ». Bientôt reliés à un P.C., ces appareils permettront — théoriquement — d'arrêter les usines en cas de concentrations dangereuses. En attendant, les agronomes contrôlent la végétation et les médecins mènent une enquête pour évaluer les risques que la pollution de l'air fait courir aux populations.

Il est hélas des « retombées » de Fos sur lesquelles on ne peut plus grand-chose. Ce sont les affligeantes bâtisses que l'on a érigées à la hâte pour loger les nouveaux arrivants.

Le parti était pourtant judicieux : pas de ville nouvelle mais une répartition des logements dans les agglomérations existantes séparées par des coupures vertes. Ce dessein général a été respecté, mais on a vu s'élever autour de l'étang de Berre et du golfe de Fos, dans chaque localité et sans aucun plan d'ensemble, de tristes collectifs de béton comme on en voit partout. L'opération logement, faute de prévision, de maîtrise des sols et de coordination architecturale, a été abandonnée aux bâtisseurs sauvages. Vitrolles, Miramas, Istres, Martigues, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis, sont en train de devenir autant de Sarcelles provençales.

Chacune pourtant avait son originalité : ici, un village perché, là un port, plus loin les vastes horizons de la Crau. Avec la complicité des promoteurs et des municipalités, les bétonneuses y ont mis bon ordre.

Or on pouvait faire autrement, comme le prouvent, ici et là, certains quartiers neufs. A Martigues, dans les 1 500 logements collectifs du Paradis-Saint-Roch, la fantaisie architecturale et la couleur ont pu s'exprimer. A Fos, les 400 maisons de la Jonquière, astucieusement disposées, constituent un prolongement naturel du vieux village.

Trop souvent la qualité de l'habitat a souffert de la précipitation. On commence à peine à passer quelques maquettes en soufflerie pour étudier les effets du mistral. De nombreux ouvriers, techniciens et cadres travaillent la nuit, car leurs usines marchent en continu. Personne, apparemment, n'a songé à insonoriser la pièce où ils tentent de dormir pendant la journée. Quant aux espaces verts, deux chiffres en disent long : les terrains acquis par l'Etat pour les zones industrielles couvrent 8 650 hectares, ceux destinés aux « espaces naturels » 364 hectares, soit 23 fois moins.

Les sites n'ont pas été mieux servis. La splendide et sauvage chaîne de l'Estaque, qui domine l'étang de Berre, est défigurée par *les lignes haute tension et déchirée* par l'autoroute Marseille-Fos.

La troisième génération

Ces séquelles de la croissance industrielle commencent à inquiéter les édiles, qui rêvaient à la fois du « bien-vivre » d'antan et des hauts salaires d'aujourd'hui. Ils constatent que l'industrie lourde n'a pas suscité autour d'elle les multiples petites usines propres où les femmes, en particulier, auraient pu s'employer. Alors, quand le Port autonome de Marseille — le vrai patron de l'opération Fos — veut annexer encore plusieurs milliers d'hectares de Crau pour étendre la zone industrielle, ils disent non.

Au cours d'une réunion récente, à Arles, plusieurs municipalités communistes l'ont clairement exprimé. Elles ont reçu l'appui des défenseurs de l'environnement, des responsables du parc de Camargue, du conseil régional. « *Nous voulons à présent une industrialisation légère qui tienne compte des besoins des hommes et du cadre de vie* », dit M. Porelli, député communiste des Bouches-du-Rhône, et maire de Port-Saint-Louis.

Ses électeurs tiennent aux « ferrades », ces fêtes populaires que les éleveurs de taureaux organisent à l'époque où l'on marque les bêtes. Ils veulent aussi continuer à chasser dans les marais. Ils sentent peut-être confusément que le pari industriel de Fos n'est pas gagné, loin de là. Fondé sur des matières premières importées dont on tire la tôle mince, l'essence et le plastique, il est à la merci d'une crise.

Ce retournement, certaines familles le vivent déjà, à travers le conflit des générations. Ainsi, à Miramas, un cultivateur âgé s'était laissé exproprier, il y a quelques années. Qu'importe puisque son fils a trouvé un poste à la Solmer et vit en H.L.M. Mais c'est le petit-fils qui, à présent, renâcle. Barbe au vent, il refuse tout en bloc et revendique une Provence où il fasse « bon vivre ». N'est-ce pas trop tard ?

MARC AMBROISE-RENDU.

• SÈTE : une ville dans le sillage de son port

LORSQUE le roi de France ordonna en 1762 à Joseph Vernet de peindre les nouveaux ports du royaume, l'artiste *avignonnais, raconte-t-on,* mit quelque mauvaise grâce à exécuter la toile de Sète. Il montra la cité languedocienne sous un ciel tourmenté, avec une mer démontée et des bateaux malmenés. Mais, selon les connaisseurs, ce tableau reste, sans nulle hésitation, le chef-d'œuvre de la collection.

Car Sète, dit-on aussi, île surgie entre étangs et mer, adossée aux pentes raides du mont Saint-Clair, et quadrillée de canaux et de bassins : « *Sète, c'est autre chose* ».

Mais en ce début d'année, Sète — le port de Sète, sans quoi la ville ne serait rien — c'est surtout « *autre chose qu'hier* ». A la philosophie heureuse et héréditaire des Sétois se joint maintenant une cascade de questions et de choix fondamentaux à faire.

Le trafic du port — le premier en tonnage après les six grands ports autonomes — a accusé une baisse sensible en 1974 : 6,07 millions de tonnes au lieu de 6,72 en 1973, soit une baisse de 9,5 %. Et si les exportations de céréales ont connu une forte progression, les trafics d'hydrocarbures et surtout de vins en vrac (Sète étant sur ce plan l'un des premiers ports du monde) ont chuté de 12 % et de 27 %. « *L'année 1974 a été très difficile sur le plan de l'exploitation* », est-on obligé de constater à la chambre de commerce. D'autant plus difficile qu'un appontement très moderne pour l'exportation de produits raffinés avait été construit à grand frais et qu'il n'a pratiquement pas été utilisé par la compagnie Mobil, propriétaire de la raffinerie voisine de Frontignan.

L'« indépendance » de Sète, coincée entre la formidable expansion tous azimuts de Montpellier et les villes nouvelles touristiques qui poussent au cap d'Agde, à la Grande-Motte et à Palavas, exige en effet de voir et surtout de prévoir loin. Des plans ambitieux sont tracés par les ingénieurs des ponts et chaussées. Il faut étendre le port vers le nord-est pour gagner 100 ou 200 hectares sur la mer et creuser une nouvelle darse. Du coup, la ville ou un autre promoteur pourrait récupérer pour une opération d'urbanisme les vastes terrains et les bassins au fond du port, difficiles d'accès, où croupit le *Paul-Bousquet*, vieux navire école d'avant-guerre. Pour soulager la chambre de commerce, l'Etat pourrait prendre à sa charge, au début du plan de sept ans, 80 % du financement alors que la clé habituelle est 50-50. L'ensemble des travaux reviendrait à plus de 200 millions de francs.

Devis déraisonnable pour une ville et un port moyen ? Sans doute. Sauf si des ressources « miracles » peuvent être trouvées. On songe aussitôt, ici aussi, aux centrales nucléaires dont l'emprise en mer permettrait la création de darses et de terre-pleins pour l'industrie. Un site entre Frontignan et Sète a été proposé aux élus. A long terme, c'est une patente annuelle de quelque 30 millions de francs qui serait versée par E.D.F. Une manne si on la compare au budget total de la ville de Sète, qui ne dépasse pas 35 millions.

Politique et économie

Là, la politique rejoint forcément l'économie. Et cette convergence ne manque ni de piquant ni de complexité. La municipalité de Sète est, en effet, de longue date dirigée par un élu communiste qui s'appuie sur une coalition P.C.-P.S. dont la solidité n'a nullement été ébranlée par les récentes « *petites séances d'auto-excitation par communiquées* », selon le mot d'un membre de l'opposition locale. A Frontignan, le maire est socialiste, et à Mèze, commune voisine, on classe le premier magistrat dans les « divers gauche ». « Environnement » plutôt délicat pour une chambre de commerce (gestionnaire exclusif du port) dont la circonscription couvre Sète, Frontignan et Mèze. Pays de viticulteurs, où le président de la chambre de commerce est, de surcroît, négociant exportateur et importateur de vins.

« *Etre contre la centrale,* a priori, *est aussi ridicule qu'être pour. Nous voulons être associés aux études. La chambre de commerce et la ville vont demander l'avis d'experts qu'elles auront désignés. Sur cette affaire délicate, notre position rejoint celle de la chambre* », explique M. Raymond Campagnac, conseiller général communiste, adjoint au maire de Sète. « *Il s'agit de négocier notre accord pour cette centrale le plus cher possible. Une partie commerciale se joue entre l'E.D.F. et l'Etat et les collectivités locales que nous représentons* », confirme M. Claude Bonfils, président de l'assemblée consulaire.

Le port commercial, la centrale nucléaire, les terrains : du coup l'industrialisation devient possible. Tout est intimement, voire mécaniquement, lié à Sète. « *Nous sommes une île et, sur une île, personne ne peut vivre tout seul* », constate un agent maritime. Les interférences, les conséquences en chaîne ne s'arrêtent d'ailleurs pas à l'industrie. Le sort de la pêche et l'essor touristique de la cité n'échappent pas à la rigoureuse logique du « développement global ».

« *La prud'homie des pêcheurs, ici, est une force politique considérable qu'on redoute et qu'on ménage* », explique un industriel. Une seule preuve ? L'avocat du syndicat des pêcheurs n'est autre que M[e] Jacques Escarguel, fils de l'ancien maire de Sète, et porte-drapeau local, jusqu'ici malheureux, de la majorité présidentielle. Chiffre d'affaires annuel de la pêche dans l'étang de Thau : 70 millions de francs. Production de la pêche sétoise : 9 000 à 10 000 tonnes de poisson.

On ne peut donc traiter à la légère les chalutiers, les lamparos, les thoniers et les centaines de « petits métiers » capables de déclencher une révolte si l'on remblaie quelques ares d'étang pour construire une ZUP ou pour installer une usine dont les rejets ne seraient pas sévèrement contrôlés.

Pour l'heure, en plus des revendications déjà entendues partout ces derniers jours de Dunkerque à Menton, les pêcheurs sétois se plaignent de manquer de quais pour débarquer leur pêche à la criée électronique. Le port est en effet encombré par plusieurs centaines de bateaux de plaisance. D'où l'idée, pour donner de l'air aux quelque soixante chalutiers, de créer de toutes pièces un nouveau port de plaisance à l'ouest, dans le cadre d'une opération immobilière qui serait réalisée par la compagnie La Hénin (groupe Suez) sur des terrains appartenant à sa filiale Les Salins du Midi.

Ce serait là, pour la ville, l'occasion de « se venger » de la mission interministérielle d'aménagement du Languedoc-Roussillon qui, dit-on à l'hôtel de ville, « *a délibérément ignoré Sète pour des motifs politiques dans le choix des stations touristiques nouvelles du littoral* ». Mais Suez acceptera-t-il de réaliser une opération immobilière et touristique à caractère social, en coopération avec un maire communiste, et qui de surcroît n'entre peut-être pas aujourd'hui dans les plans des pouvoirs publics ? « *Nous avons l'intention de jouer cartes sur table avec La Henin. J'ai dit aux représentants de la banque : « Je sais qui vous êtes » et vous savez qui je suis* », raconte le maire de Sète, M. Gilbert Martelli.

Ce genre de rapports avec des groupes financiers et immobiliers et avec la chambre de commerce à propos de la centrale, de port de plaisance et, demain, du projet de port autonome, provoque évidemment de la part des fractions les plus gauchistes du mouvement occitan des réactions outrées. « *P.C. : lâche...* », « *Energie nucléaire tue... P.C. tue* », lit-on sur les murets de la digue du port.

A l'hôtel de ville, avec une sereine assurance, on répond : « *Nos rapports sont devenus bons avec la chambre de commerce et nous avons des réunions régulières avec La Henin. D'ailleurs, tout nous intéresse. Nous sommes ouverts à tout.* »

Complaisance ou réalisme ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

ns

e des usines

La troisième génération

illage de son port

U 9 MARS, LES
ENAGERS 75
S AIDERONT
QUIPER OU RENOUVELER
TRE INTÉRIEUR
DE LA DÉFENSE

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA RÉNOVATION DU CENTRE DE NANCY

La politique et la ville

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a refusé la construction, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), de la tour Stanislas (120 mètres de haut), qui serait visible de la place qui porte ce nom (« le Monde » du 1er mars). Cette décision n'est pas du goût de M. Marcel Martin (div. gauche), maire de la ville, qui a parlé, au cours d'une conférence de presse, des difficultés financières qu'elle entraîne.

« La tour Stanislas sera difficilement « rabotable », *a déclaré M. Martin,* sa stature s'harmonisant avec un ensemble architectural. La salle des congrès, qui devait s'étaler à ses pieds et dont Nancy a absolument besoin sera retardée d'autant. C'est la ville qui subira les conséquences : le retard (sept mois au moins) lui coûtera 1,5 million de francs.

» Le plan de rénovation du quartier Saint-Sébastien a été projeté il y a près de vingt ans, *a rappelé le maire,* bien avant que nous soyons à l'hôtel de ville. Je l'approuve, car il s'accompagne d'un programme de salubrité incontestable. Cette tour Stanislas figurait au plan-masse établi en 1960. Si elle a évolué en altitude (95 mètres à 120 mètres) c'est pour densifier et animer le centre de la ville.

» Durant ces vingt années, aucune objection ne nous a jamais été faite, *a dit aussi M. Martin.* Et il est navrant de constater que l'on défait aujourd'hui ce qui a été fait hier, simplement sous la pression de l'opinion publique. »

La rénovation du quartier Saint-Sébastien (7 hectares), à proximité de la gare, est une vieille affaire. Après le relogement dans les H.L.M. de la périphérie des deux mille trois cents personnes qui habitaient le quartier, furent construits dans les années 60 le building Joffre (78 mètres), le bâtiment de la Sécurité sociale, un garage souterrain, un groupe scolaire et un supermarché. Quatre immeubles abritant des logements, des bureaux et des commerces furent édifiés par la suite. Un centre commercial de 30 000 mètres carrés est en chantier. Restaient à construire la tour Stanislas (bureaux et logements), un palais des congrès de 800 places, un garage de 1 250 places et un bâtiment pour la Trésorerie générale, ainsi qu'une aire piétonne.

Cette opération, très diversement appréciée par les Nancéiens est conduite par la Société lorraine d'économie mixte d'aménagement (SOLOREM). Le refus de la tour Stanislas ajoute aux difficultés de la municipalité, déjà sur la sellette à propos de la construction de l'hôtel Frantel (vingt-six étages) dans le quartier de la place Thiers.

L'opinion publique s'est émue depuis quelques années de la multiplication des édifices gigantesques, à Paris et en province. Les pouvoirs publics ont traduit ce refus par des coups d'arrêt aux grandes opérations de rénovation brutale entreprises depuis la guerre. A Nancy, la situation politique n'est sans doute pas étrangère à l'attention que chacun porte soudain aux questions d'urbanisme.

« La campagne électorale est lancée *a constaté M. Martin.* Il y a un député très remuant qui est allé à Bordeaux, a combattu Concorde et a été ministre des réformes. Il cherche aujourd'hui le défaut de l'armure... » *La politique retourne aux sources de son étymologie, les affaires de la cité...*

CLAUDE LÉVY.

Paris

Le préfet propose d'étendre très largement le périmètre des sites inscrits

Afin d'améliorer la protection de certains quartiers de la capitale, le préfet de Paris proposera au Conseil de Paris, au cours de sa session de printemps, une extension du périmètre du site inscrit à l'inventaire. Ces propositions font suite aux déclarations, le 1er octobre 1974, de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.

L'inscription d'un site à l'inventaire donne à l'administration des affaires culturelles un droit de regard sur les modifications envisagées : tout projet de construction ou de démolition doit être soumis à l'architecte des bâtiments de France qui se prononce dans un délai de quatre mois.

Désormais le site urbain inscrit :

1° couvrirait la totalité des sept premiers arrondissements ;

2° inclurait sur la rive droite la totalité du 16e arrondissement caractérisé par des sites variés (« tracés » des villages anciens d'Auteuil et Passy, hameaux et villas, aménagements du Second Empire, échantillons d'architecture contemporaine), la totalité du 17e arrondissement (à dominante Second Empire), la totalité des 8e et 9e arrondissements (dix-neuvième siècle), du 10e arrondissement (y compris les abords du canal Saint-Martin), la totalité du 11e arrondissement (abords du Père-Lachaise, de la place de la République, axes anciens de la rue de Charonne et du faubourg Saint-Antoine), une partie du 20e arrondissement (village de Charonne, rue de Bagnolet, cours de Vincennes), une partie enfin du 12e arrondissement (abords de la gare de Lyon, rive sud du cours de Vincennes) ;

3° sur la rive gauche, la limite du site inscrit serait reportée sensiblement au niveau de l'enceinte des Fermiers Généraux pour le 14e arrondissement (cimetière du Montparnasse, rue de la Gaîté), et le 13e arrondissement (quartier des Gobelins, Salpêtrière, Austerlitz).

En outre, les propositions du préfet comportent :

1° l'extension et la simplification du périmètre du vieux Montmartre qui se trouve ainsi rattaché, au sud, au site inscrit du centre de Paris ;

2° la protection par inscription sur l'inventaire des sites des abords des Buttes-Chaumont (site classé), dans le 19e arrondissement (y compris la cité des rues Lardennois et Philippe-Hecht, belvédère sur Paris) ;

3° la protection, dans le 14e arrondissement, de la Cité universitaire, du boulevard Jourdan et des ensembles de villas et ateliers proches du parc de Montsouris (villa Seurat, rues du Douanier, de Montsouris).

Urbanisme

● LA BAULE DEVANT LES TRIBUNAUX. — Le tribunal de grande instance de Saint-Nazaire a examiné, lundi 3 mars, une requête d'habitants de La Baule contre la construction de deux immeubles : la tour Cikhara, d'une part, et la Coupole, d'autre part, qui causent, selon les plaignants, un préjudice au voisinage. Le jugement sera rendu ultérieurement. Par ailleurs, le tribunal administratif de Nantes a prononcé le sursis à exécution d'un arrêté préfectoral reconnaissant d'utilité publique le projet d'une rocade routière à travers les marais salants de Guérande.

● LE POS EXPOSÉ. — A l'occasion de l'enquête publique du Plan d'occupation des sols (POS) de la capitale, la CIMADE (mouvement d'entraide d'inspiration protestante expose le POS de Paris et des plans sur la région parisienne. (Du 5 au 24 mars, de 16 heures à 21 heures, 15, rue Gay-Lussac, 75005-Paris.)

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

Les Lorrains se prononcent pour le transfert des crédits de l'Etat

De notre correspondant

Metz. — « *Je m'opposerai à ce que nous tenions une autre réunion dans des conditions aussi déplorables que celles d'aujourd'hui.* » La phrase est de M. Jean Vilmain, président du conseil régional de Lorraine. Elle traduit assez bien la confusion qui a régné lundi 3 mars à Metz tout au long des débats du conseil régional et du comité économique et social de Lorraine, réunis exceptionnellement ensemble pour se prononcer sur les premières orientations du VIIe Plan.

Il s'agissait de donner un avis sur le rapport de synthèse présenté par M. Claude Coulais, député républicain indépendant de Nancy. Selon ce rapport, il faudrait créer 90 000 emplois supplémentaires dans la région en cinq ans, à cause de la montée des jeunes et de l'accroissement des demandes de travail de la part des femmes.

Pour M. Coulais, quatre objectifs doivent être recherchés :

● Valoriser les atouts de la Lorraine, notamment en créant une voie routière vers le sud ;

● Obtenir des aides financières de l'Etat plus adaptées aux besoins des entreprises ;

● Accroître les moyens de formation technique et professionnelle ;

● Implanter quelques grands services tertiaires nationaux.

Mais M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui est aussi député de Nancy, et qui est en concurrence avec M. Coulais dans la course à la mairie de cette ville, a présenté une *motion de synthèse* qui a vidé de son sens une parte du rapport très « traditionaliste », en ce qui concerne les rapports Etat-région, que présentait M. Coulais.

Cette motion comporte trois propositions prioritaires :

● L'achèvement au cours du VIIe Plan de l'axe routier nord-sud, « priorité claire et essentielle », qui devra être exécutée en tout état de cause.

● Le transfert des crédits d'équipement dits de « catégorie 1 », qui sont de la responsabilité de l'Etat, vers la « catégorie 2 », c'est-à-dire qu'ils seront décidés et choisis par la région.

● Création d'une « enveloppe globale » regroupant les crédits de « catégorie 2 et de catégorie 3 » (crédits d'intérêt local) pour donner aux autorités régionales et locales la possibilité de proposer des opérations d'équipement.

En faisant accepter ses propositions, qui avaient été refusées par le comité économique, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a incontestablement marqué un point non négligeable sur le plan de la politique régionale. C'est en effet la première fois qu'est reprise par des élus l'une des revendications essentielles des tenants du « pouvoir régional » : en l'occurrence, la constitution d'un budget régional et la possibilité d'en disposer librement même pour ce qui est du choix des grands équipements.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

TRANSPORTS

M. Cavaillé invite les maires à relancer la construction des tramways

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, vient d'adresser aux maires des agglomérations de Bordeaux, Grenoble, Nancy, Nice, Rouen, Strasbourg, Toulon et Toulouse une lettre dans laquelle il leur demande de lancer des études permettant d'aménager des lignes de tramways. M. Cavaillé écrit notamment :

« Les études de transport en commun en site propre », entreprises depuis quelques années dans la plupart des grandes agglomérations de province ont « *largement progressé* ». Au stade de la mise en œuvre de ces études, les « difficultés » sont de deux ordres :

» 1) Le recours à des systèmes en site propre intégral impose, notamment dans les zones centrales, des ouvrages coûteux dont le financement peut apparaître de plus en plus difficile aux maîtres d'ouvrage ;

» 2) L'adoption de systèmes entièrement nouveaux semble souvent peu conciliable avec les objectifs de délais, de coût et de progressivité de l' « investissement » que se fixent les collectivités locales responsables.

» Or, il est maintenant nécessaire d'arrêter rapidement des choix techniques et des échéanciers de réalisation, notamment dans le cadre des programmes d'investissement à cinq et dix ans, en cours de préparation. J'ai donc jugé opportun « d'étudier au plus vite des solutions utilisant au maximum la voirie actuelle » et recourant à un minimum d'infrastructures nouvelles, en particulier souterraines, afin « d'adapter le véhicule futur à la ville telle qu'elle est ».

» Les matériels utilisés seraient « comparables à des tramways modernes » et circuleraient chaque fois que possible « au sol » :

» — Dans les zones déjà urbanisées, et notamment dans le centre-ville, grâce à une affectation d' « une partie de l'espace de voirie » (couloirs ou rues réservées) ;

» — Dans les zones à urbaniser, par la « réservation des emprises » nécessaires, en particulier sur les voiries nouvelles.

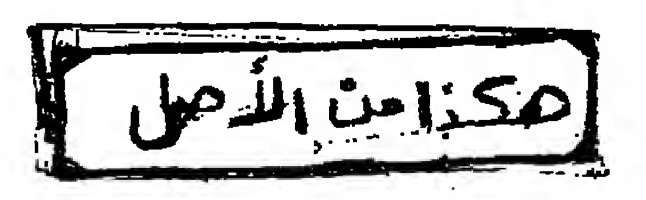
» Il devrait être ainsi possible, par application de ces principes, de réaliser les lignes offrant une capacité et une qualité de service très satisfaisantes, quoique inférieures à celles des systèmes en site propre intégral, mais pour un investissement bien moindre dans un délai acceptable. La fabrication de matériel répondant à ces objectifs pose pour notre pays un problème industriel dont la *solution dépend largement du* marché potentiel de cette technique, et donc de l'accueil que lui feront les principales agglomérations françaises. Je souhaite que vous entrepreniez une étude légère sur ces bases en vue de déterminer un réseau primaire de desserte de votre agglomération susceptible de donner lieu à une consultation ultérieure de groupements industriels. »

[Le tramway a de nombreux atouts (peu bruyant dans sa conception moderne, pas de pollution, effet dissuasif sur l'automobile, faible coût, etc.), comme le montrent plusieurs études récentes (« le Monde » du 12 février). Selon une estimation de la SODETEG, bureau d'études privé, qui a mis au point un système de transports faisant appel au tramway, le coût de 1 kilomètre de ligne de métro classique s'élève en moyenne à 80 millions de francs, celui de 1 kilomètre de ligne de tramway à environ 18 millions. Avec une même somme, on peut construire soit 4,5 kilomètres de métro, soit 27 kilomètres de tramway.]

● F.O. PARTISAN DES « MERCURE ». — La Fédération Force ouvrière de la métallurgie « *considère comme positive la position ferme et sans équivoque du ministère de l'économie et des finances pour l'achat de matériels franco-européens par la compagnie Air France, notamment les Mercure* ».

Circulation

● 144 MORTS DE PLUS EN DÉCEMBRE 1974. — Contrairement à l'évolution constatée au cours des mois précédents, une nette augmentation du nombre des tués sur la route a été enregistrée en décembre 1974. Il y a eu au total 1 324 morts ; 144 de plus qu'en décembre 1973 et, parmi eux, 75 % de piétons et utilisateurs de deux roues.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

DE LA POLÉMIQUE P.C.-P.S. AU CONFLIT RENAULT

L'union de la gauche s'est bien enracinée dans le terreau syndical

Les déclarations concernant la régie Renault qu'a faites M. Georges Marchais, lundi soir, à France-Inter, étaient empreintes d'une violence rarement atteinte lors des incursions du parti communiste sur le terrain des conflits d'entreprise. Les propos que tenait presque en même temps M. Georges Séguy à Antenne 2, pour fermes qu'ils fussent, semblaient modérés par comparaison.

Certes, le secrétaire général du P.C. ne surprend personne en disant que « les communistes soutiennent résolument la lutte des travailleurs de la Régie ». Mais la véhémence dramatique de la voix de M. Marchais correspond-elle à la situation dans les ateliers de Billancourt ou du Mans ? Un dirigeant chargé de responsabilités aussi élevées peut-il trancher aussi catégoriquement : « Les revendications pourraient être satisfaites tout de suite si M. Dreyfus acceptait de négocier. » Peut-il appeler les « travailleurs de chez Renault et pas seulement eux (...) à s'opposer à toutes les mesures répressives » ? Le propos contraste en tout cas avec l'attitude des responsables syndicaux et celle de M. Mitterrand.

La grève des caristes de l'île Seguin, à la régie Renault, a-t-elle été déclenchée, comme le bruit en a couru dans quelques « bistrots » de Billancourt, par une cellule communiste de la « forteresse ouvrière » ? Vraie ou fausse, la rumeur ne manquait pas d'arguments pour l'étayer. Aux premiers jours de février, le parti communiste pouvait chercher une diversion à la polémique avec le P.S. dans laquelle il s'était enfermé. Il pouvait se plaire à faire la démonstration de la vitalité de son implantation en milieu ouvrier, alors que les sections socialistes en sont seulement à y prendre racine. Il pouvait être tenté de contraindre à l'initiative une C.G.T. rebelle à jouer la « courroie de transmission ». Il pouvait chercher à cristalliser le mécontentement latent sur une revendication précise, tranchant avec éclat sur les exégèses si abondamment nourries par le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise et montrer que l'austérité n'imposait pas sa loi. Les « camarades » de la section Renault-Billancourt ont d'ailleurs spécifié, dans les colonnes de *l'Humanité*, qu'ils ne regardaient par le débrayage à l'île Seguin en simple spectateurs, et le soutien vigoureux qu'a apporté lundi M. Marchais aux travailleurs de la Régie en est la meilleure des confirmations.

Quelle que soit la vraisemblance des supputations relatives aux initiatives communistes, les militants C.G.T. et C.F.D.T. ont très vite pris en main la « gestion » du conflit. Ils ont affirmé très haut qu'ils en assumaient la responsabilité, balayant du même revers de main les infiltrations d'éléments politiques, gauchistes ou autres.

Les cédétistes de Billancourt ont, à certaines heures, laissé entendre que leurs alliés cégétistes avaient été imprudents à s'estimer satisfaits des premiers succès obtenus pour les caristes, à déclarer que le travail reprenait « dans l'enthousiasme ». De fait, apaisé chez les conducteurs de chariot, le bouillonnement a aussitôt refait surface parmi d'autres catégories et s'est étendu au Mans et dans d'autres usines par poussées sporadiques.

Pourtant, dans l'ensemble, l'entente qui règne entre les responsables des organisations C.G.T. et C.F.D.T. de Renault montre bien que les militants des deux centrales ne se sont pas laissé gagner par la dispute qui a distendu les liens noués entre socialistes et communistes.

Confirmée avec éclat cet été, l'alliance entre MM. Georges Séguy et Edmond Maire a résisté aux morosités de l'automne. Elle a connu un temps particulièrement fort le 19 novembre, lors de la grande manifestation pour l'emploi et contre l'austérité. Lorsque la C.G.T. a poussé à la répétition du mouvement, le mois suivant, la C.F.D.T. s'est gardée de rejeter sur son associée le résultat très mitigé, pour ne pas dire l'échec, de la journée du 12 décembre. De même, les déceptions de la longue grève des postiers ont été supportées sans insinuations tendancieuses de part ni d'autre. Les cégétistes et cédédistes ont, dans ce conflit, il est vrai, trouvé en Force ouvrière un bouc émissaire.

MM. Maire et Séguy ne manquent pas une occasion d'affirmer leur entente, d'y faire référence sans équivoque, alors que l'année dernière, à pareille époque, un des dirigeants cégétistes, M. Berteloot, interpellait vertement la C.F.D.T. pour son « *comportement dans les grèves* » et les « *positions désordonnées* » de certains de ses membres.

L'union de la gauche, grandie autour du candidat commun aux « présidentielles », s'est donc mieux enracinée dans le terreau syndical que dans le sable politique. Fait caractéristique, les militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ne se sont pas laissés contaminer par la détérioration des rapports entre le P.S. et le P.C.

Au plus vif de la passe d'armes entre ces deux parties, M. Maire a déclaré que les travailleurs ne comprenaient pas ces assauts, qui risquaient de freiner l'action. Il s'est limité à lancer un appel à la raison. La chaleur avec laquelle la C.F.D.T. avait salué la restructuration du parti socialiste — puis le concours que certains de ses militants lui ont même apporté — ne s'est pas transformée en poussée de fièvre. Cela ne signifie pas, cependant, que, dans certaines fédérations (métallurgie, santé, bâtiments, P.T.T.), des éléments n'aient affiché leur soutien pour l'un ou l'autre des deux courants en compétition dans le parti.

La « neutralité » de la C.G.T.

Le désenchantement parfois ressenti après le congrès socialiste de Pau a sans doute contribué à mieux recentrer l'action de la C.F.D.T. sur le terrain syndical. Si vif que soit l'intérêt de ses militants pour la chose politique, c'est-à-dire pour la cause socialiste finalement, seuls quelques rares hommes — du moins dans les états-majors — ont choisi d'exercer des responsabilités à la direction du P.S. Au bureau exécutif de ce parti, on ne peut guère citer que les cas de MM. Acquier, de la fédération de la métallurgie et Coffineau du secrétariat confédéral ; M. André Jeanson, qui est entré au comité directeur, avait lui, en cessant d'être président de la centrale, en 1970, rompu juridiquement ses attaches avec la C.F.D.T.

Des chemins différents ont conduit aussi la C.G.T. à la « neutralité » dans le conflit P.C.-P.S.

La Confédération de la rue La Fayette se flatte d'avoir presque doublé ses effectifs en quelques années ; elle compte dans ses rangs un bon nombre d'électeurs socialistes et de diverses autres opinions, et le quasi monolithisme d'autrefois est bien révolu. Quand il siège au bureau du P.C., M. Séguy n'a pas besoin de préciser qu'il n'est pas question, pour lui, d'exercer sur la C.G.T. la tutelle autrefois illustrée par son prédécesseur M. Benoît Frachon. Mais rien n'empêchera les esprits sceptiques d'estimer que la libéralisation de la C.G.T. n'est qu'un *aggiornamento* de façade, et que des mains fermes tiennent toujours les clefs des portes que l'on a ouvertes.

Toujours est-il que l'effort de démocratisation lancé par le secrétaire général de la C.G.T. à Grenoble, au congrès de ses amis métallurgistes, voici trois ans, se poursuit de façon incontestable. Les exhortations en ce sens sont dépourvues d'ambiguïté, au risque, parfois, de montrer que les anciennes habitudes n'étaient pas à l'abri de la critique. La préparation du prochain congrès qui se tiendra en juin donne lieu à des débats à la base qui n'ont sans doute jamais été poussés aussi loin.

D'ici là, sauf incident de parcours, l'offensive de printemps que préparent la C.G.T. et la C.F.D.T. pourait permettre au mouvement ouvrier de montrer que les revendications professionnelles sur l'emploi et le pouvoir d'achat sont un des moyens les plus efficaces pour donner un contenu aux doctrines et aux stratégies politiques. Les partis participeront-ils concrètement à l'action ? A la C.F.D.T., on regrette que leur apport, surtout du côté socialiste, soit souvent resté verbal. Les exhortations lancées sur les ondes par M. Marchais sont-elles un coup d'envoi avant l'entrée dans la mêlée ?

JOANINE ROY.

CONFLITS

● BARRAGES DE CAMIONS PRES DE NEMOURS. — Plus de trois cents camions ont bloqué, pendant la nuit du 3 au 4 mars, la RN 7 ainsi qu'une bretelle de raccordement de l'autoroute du Soleil, aux abords de la ville de Nemours (Seine-et-Marne). Les routiers protestent contre un arrêté préfectoral et des arrêtés municipaux interdisant, à partir du lundi 3 mars, la circulation des véhicules de plus de 6 tonnes à travers les communes de Nemours, Saint-Pierre-lès-Nemours et Souppes-sur-Loing. L'obligation faite aux poids lourds d'emprunter l'autoroute en guise de déviation entraîne le paiement du péage.

● MANIFESTATION DE CHAUFFEURS DE TAXI A PARIS. — Une cinquantaine de chauffeurs de taxis ont manifesté le 3 mars au soir sur les Champs-Elysées, à Paris, à l'appel du CID-UNATI. Au cours d'une conférence de presse improvisée à l'Arc de triomphe, le secrétaire général du CID-UNATI-taxis a réclamé une réforme de la commission de discipline, qui réunit plusieurs fonctionnaires de la police et les représentants de quatre organisations syndicales.

SYNDICATS

● *Le départ de M. Malterre de la présidence de la C.G.C.* — « *Nous invitons M. Malterre à partir par la grande porte avec les honneurs qui lui sont dus pour les services qu'il a rendus et qu'il peut rendre encore. Sinon il faudra bien le faire partir par la petite porte.* » Cet hommage comminatoire au président de la C.G.C. a été rendu à Limoges, le 2 mars, par M. Paul Marchelli, président de la Fédération nationale de la métallurgie C.G.C. Il reproche à M. Malterre « *de prolonger jour après jour un règne dans lequel la C.G.C. se sclérose de plus en plus* ».

Quant aux relations avec les syndicats ouvriers, M. Marchelli a déclaré qu'il n'était pas question de s'engager à long terme avec la C.G.T. et la C.F.D.T., en raison de leurs conceptions révolutionnaires ou anarchisantes. On peut, en revanche, examiner avec Force ouvrière et la C.F.T.C. certaines formes de contrat. — (*Corr.*)

● DEUX MORTS A L'USINE SACILOR DE HAYANGE (Moselle). — Un accident s'est produit lundi 3 mars dans une fonderie de Sacilor, à Hayange. Deux ouvriers, qui effectuaient pour leur entreprise une installation électrique sur un pont roulant, ont été mortellement brûlés par des éclaboussures de métal à la suite d'un incident mécanique. Les victimes sont MM. Floréal Héras, vingt-sept ans, de Thionville, et Pascal Bianchi, vingt-huit ans, de Clouange (Moselle).

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/2	6 1/2	6	7	2 1/2	3 1/2
1 mois	6 1/4	6 3/4	5 3/4	6 1/4	3 1/4	3 3/4
3 mois	7 1/8	7 5/8	5 3/4	6 1/4	4 1/4	4 3/4
6 mois	7 3/8	7 7/8	5 7/8	6 3/8	5 1/4	5 3/4

AFFAIRES

La Commission européenne demanderait à Empain-Schneider de ramener à 10 % sa participation dans Marine-Firminy

Bruxelles (Communautés européennes). — *La Commission européenne s'apprête à autoriser, moyennant certaines conditions, la prise de contrôle de la société Marine-Firminy par la Compagnie lorraine industrielle et financière (CLIF, ex-Petits-fils François de Wendel). La décision de la Commission, qui doit être prise mercredi, fera obligation au groupe Empain-Schneider, le partenaire de la CLIF dans l'opération de prise de contrôle de Marine-Firminy (le Monde du 17 janvier 1975), de se dessaisir d'une partie de ses actions de Marine-Firminy, de telle façon que sa participation y devienne purement financière et n'excède pas 10 % du capital.*

De notre correspondant

Rappelons brièvement les données de l'affaire. Trois groupes sont en lice depuis plusieurs mois pour s'assurer le contrôle de Marine-Firminy et, au travers de cette société, de Creusot-Loire et de sa filiale Framatone, c'est-à-dire du premier fabricant européen d'équipement lourd nucléaire. Il s'agit d'Empain-Schneider, de Denain-Usinor et de la CLIF. Il faut rappeler qu'Empain-Schneider détient en tout état de cause la moitié du capital de Creusot-Loire, l'autre moitié appartenant à Marine-Firminy.

Avant Noël, au moment où la Commission imposait une trêve, la situation se présentait de la façon suivante : l'O.P.E. lancée par Denain-Usinor sur Marine-Firminy avait rencontré un succès médiocre : Empain-Schneider avait acquis 32 % des actions de Marine-Firminy et la CLIF 19 %. C'est alors que fut rendu public l'accord conclu entre la CLIF et Empain-Schneider. Le capital de Marine-Firminy devait être, *grosso modo*, doublé grâce à des apports de la CLIF, qui en prendrait le contrôle ; la part possédée par Empain-Schneider passant, après doublement du capital, de 32 % à environ 16 %.

La Commission, soucieuse d'éviter une concentration trop poussée entre les deux groupes qui pourrait nuire au libre jeu de la concurrence, s'apprête donc à demander à Empain-Schneider de renoncer au moins à 6 % des actions qu'il détiendra dans la nouvelle société Marine-Firminy. La restructuration de Marine-Firminy comporte l'apport par la CLIF de la société Carnaud, premier producteur français de fer-blanc. Or Marine-Firminy possède déjà parmi ses avoirs la société Ferembal, une autre des entreprises leaders dans ce secteur. Carnaud et Ferembal, réunis sous la houlette de Marine-Firminy, occuperaient ensemble une position dominante sur le marché français de l'emballage métallique.

La Commission dans sa décision indiquerait qu'elle maintient des réserves sur ce regroupement, car elle l'estime peu compatible avec le maintien d'une raisonnable concurrence. Les services bruxellois semblent convaincus qu'il sera nécessaire, sous une forme ou sous une autre (avec, soit dit au passage, la possibilité pour Usinor de jouer un rôle), de séparer les deux sociétés.

On n'écarte pas la possibilité, à Bruxelles, que Denain-Usinor tente de reprendre son O.P.E. sur Marine-Firminy une fois levée la suspension jadis imposée par la Commission. Les services bruxellois responsables de la politique de concurrence font déjà savoir qu'il serait en tout état de cause exclu pour eux de tolérer une formule où Denain-Usinor rejoindrait la CLIF et Empain-Schneider dans le contrôle de Marine-Firminy.

PHILIPPE LEMAITRE.

IMMIGRATION

M. ROSETTE (P.C.) DÉNONCE LES CONTRATS ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. Marcel Rosette, membre du comité central du P.C.F., maire de Vitry-sur-Seine, a condamné samedi 1er mars au nom des maires communistes la pratique des contrats entre l'Etat et les collectivités locales à propos du problème de l'immigration. M. Rosette estime :

« *Que des maires socialistes, à Marseille, à Lille, à Grenoble, acceptent un tel « marché », cela est fort regrettable. Les maires communistes qui dirigent les villes où les travailleurs immigrés sont les plus nombreux et ont à leur actif un riche bilan d'activité poursuivront, avec les travailleurs français et immigrés, la lutte pour contraindre le pouvoir et le patronat à prendre toutes leurs responsabilités.*

» *Contrats Etat-collectivités locales. On lance l'idée à partir des problèmes de l'immigration, mais ne serait-ce pas une approche nouvelle pour tenter d'intégrer plus encore les collectivités locales à la politique du pouvoir ? L'objectif ne change pas (...). Les maires communistes ne mordront pas à l'hameçon de cette politique.* »

L'ENTREPRISE TEXTILE TIBERGHIEN DE TOURCOING A DÉPOSÉ SON BILAN

Sept cents salariés de la firme textile Tiberghien Frères ont défilé, lundi 3 mars, dans les rues de Tourcoing afin de protester contre les menaces qui pèsent sur leur emploi. La société Tiberghien Frères, spécialisée dans la production de tissus de laine et de sous-vêtements, qui emploie sept cents personnes à Tourcoing et trois cent quarante à Villers-Bretonneaux (Somme), a été contrainte de déposer son bilan à la suite de difficultés de trésorerie liées à la récession qui frappe l'industrie lainière.

Le tribunal de commerce de Tourcoing a prononcé, le 27 février, la mise en règlement judiciaire de la firme et nommé deux syndics. Le syndicat C.G.C. de Tiberghien a demandé qu'une intervention exceptionnelle soit tentée afin de sauver l'entreprise, avec la participation des pouvoirs publics et de la profession. — (Corr. esp.)

NOMIQUE

AFFAIRES

... européenne demanderait à Empain-Schneider ... 10 % sa participation dans Marine-Firminy

L'ENTREPRISE TEXTILE TIBERGHIEN DE TOURCOING A DÉPOSÉ SON BILAN

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE

L'OUVERTURE DU « SOMMET » DE L'OPEP

Nous ne nous laisserons pas marcher sur les pieds

DÉCLARE LE CHAH

Huit chefs d'Etat, leurs ministres des affaires étrangères, des finances et du pétrole, des centaines d'experts — plus d'un millier de délégués au total — participent à partir de ce mardi 4 mars, près d'Alger, à la première réunion « au sommet » de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. L'OPEP réunit treize pays producteurs du monde arabe, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, qui ont produit 1 milliard 350 millions de tonnes de pétrole en 1974, soit 55 % de la production mondiale et 70 % des exportations. Les travaux du « sommet », préparés depuis samedi par les ministres, dureront trois jours et seront présidés par le chef d'Etat algérien Houari Boumediène.

« *Nous ne nous laisserons pas marcher sur les pieds, mais nous ne voulons pas la destruction du monde. Nous voulons au contraire établir une coopération internationale pour un monde meilleur et plus équitable* », a déclaré le 3 mars, à son arrivée à Alger, le chah d'Iran.

» *La politique de base fondamentale de l'Algérie et de l'Iran sur le pétrole est, je crois, identique*, a poursuivi le souverain iranien. *Je suis sûr que notre solidarité, si elle continue, et elle doit continuer, permettra à nos pays de défendre nos intérêts, qui ont été lésés jusqu'à maintenant. C'est un réveil pour tous ceux qui ont des ressources naturelles et qui s'efforcent de les défendre. Nous sommes malgré tout conscients de la conjoncture internationale : tout en défendant nos intérêts nous sommes prêts à un dialogue.* »

L'émir de Qatar, le cheikh Al Thani, a déclaré, de son côté, que le « sommet » d'Alger » *manifestera aux yeux du monde la volonté des pays producteurs de pétrole de coopérer avec le monde industriel* ».

Le « sommet » de l'OPEP aura à approuver une « déclaration solennelle », véritable charte de l'Organisation, qui a été élaborée par les ministres des affaires étrangères, des finances et de l'énergie au cours de leur réunion préparatoire qui s'est tenue du 1er au 3 mars.

Cette déclaration traite des relations entre les pays producteurs, des rapports de l'OPEP avec le tiers-monde et les pays industrialisés, et réaffirme la solidarité de l'Organisation avec les pays en voie de développement. Elle préciserait que la question de l'énergie ne doit pas être séparée de celle de l'ensemble des matières premières dans le dialogue qui va s'ouvrir entre le tiers-monde et les pays industrialisés.

Lundi, au cours de leur ultime réunion de travail, les ministres de l'OPEP auraient également mis au point les grandes lignes d'un deuxième document, baptisé « plan d'action », qui définirait la tactique des pays producteurs face à la sous-consommation mondiale d'hydrocarbures et à l'érosion de leurs revenus. — *(A.F.P., Reuter.)*

Les treize participants

Voici la liste diffusée par l'OPEP des treize chefs de délégation qui devaient se retrouver, ce mardi 4 mars, au Club des pins, à 25 kilomètres d'Alger :

ALGERIE : M. Houari Boumediène, président du Conseil de la révolution ;

EQUATEUR : général Guillermo Rodriguez Lara, président de la République ;

GABON : El Hadj Omar Bongo, président de la République ;

INDONESIE : M. Adam Malik, ministre des affaires étrangères, représentant le président Suharto ;

IRAN : le chah ;

IRAK : M. Saddam Hussein, vice-président du Conseil de la révolution, remplaçant le général Hassan El Bakr ;

KOWEIT : cheikh Sabah El Salem El Sabah, émir ;

LIBYE : M. Abdeslam Jalloud, premier ministre, remplaçant le colonel Kadhafi ;

NIGERIA : chief Aripko, ministre des affaires étrangères, remplaçant le général Gowon ;

QATAR : émir Khalifa Ben Hamad El Thani ;

ARABIE SAOUDITE : prince Fahd, frère du roi Fayçal ;

EMIRATS ARABES UNIS : émir Zayed Ben Sultan El Nahyane ;

VENEZUELA : M. Carlos Andres Perez, président de la République.

Huit chefs d'Etat sont donc présents à ce premier « sommet » de l'OPEP depuis sa création en 1960.

● M. EDMUND STILLMAN, directeur du Hudson Institute en Europe, a déclaré : « *L'Iran n'a aucune chance de devenir une super-puissance économique à l'horizon 1985.* » Ce pays se situera alors au dixième ou douzième rang dans le monde, et non au cinquième comme le prévoit le chah. Son produit national brut sera, selon l'institut américain, à peine équivalent à celui du Mexique. « *Dans deux ans, l'Iran pourrait être un édifice industriel à demi achevé, doté de tous les attributs de la puissance et de l'influence internationales, sans rien avoir de leur substance.* »

Les États-Unis réclament un accord entre consommateurs

(Suite de la première page.)

Conformément à ce qui avait été décidé, c'est la Communauté en tant que telle qui a été conviée par M. Giscard d'Estaing à la conférence préparatoire. Les Huit ont posé le problème de savoir s'il y avait lieu pour M. Fitzgerald, le ministre irlandais des affaires étrangères qui préside actuellement les travaux des Neuf, de répondre au président de la République afin de confirmer l'intention de la Communauté de participer à la conférence de Paris. Qui dit réponse dit choix ; en essayant au nom d'une louable courtoisie d'accréditer l'idée d'une nécessaire réponse à l'invitation reçue de la France, ses partenaires cherchaient, semble-t-il, à conserver la possibilité de la décliner.

M. Sauvagnargues a rappelé à ses collègues que le conseil s'était mis d'accord, le 10 février, sans restriction aucune, sur les conditions d'organisation de la conférence préparatoire (*le Monde* du 12 février). La France considère la participation de la C.E.E. comme allant de soi et n'appelant aucune confirmation de la part de M. Fitzgerald. M. Sauvagnargues a indiqué que la conférence ne pourrait avoir lieu que si tous les pays invités étaient représentés et qu'il ne cherchait aucunement à exercer une pression sur les Etats-Unis.

La condition américaine...

Les Huit se sont contentés de ces explications mais leurs états d'âme sont révélateurs de l'incertitude où ils se trouvent concernant la position américaine. Les Etats-Unis viennent en effet d'adresser une note aux pays membres de l'Agence, expliquant qu'ils ne participeraient à la conférence préparatoire que dans la mesure où les pays consommateurs seraient parvenus à un minimum d'accord tant sur la manière de concerter leurs programmes de développement des ressources énergétiques nouvelles, que sur la politique de prix et de garantie aux investissements, que l'exécution de ces programmes suppose.

Quel sens attribuer exactement à cette mise en garde ?

... et ses significations possibles

Deux hypothèses peuvent être envisagées :

● Le secrétaire d'Etat a éprouvé des difficultés dans son pays pour faire prévaloir sa thèse sur la fixation d'un prix minimum à l'importation du pétrole, permettant la mise en route rapide et sûre du programme « indépendance », et il cherche seulement à obtenir l'accord de principe des autres pays industrialisés sur la politique à suivre, sans exiger que l'on s'entende dès maintenant sur ses modalités. Tout le monde reconnaissant qu'il faut assurer la rentabilité des investissements énergétiques, les divergences n'apparaîtront, dans cette éventualité, que lors du choix des solutions les plus appropriées pour *y parvenir. M. Sauvagnargues fait* valoir que la définition d'un système de prix de référence, de prix-plancher et d'aide aux investissements, est une opération très complexe, qu'il est impossible de mener à bien en quelques jours. En faire un « préalable » à la tenue de la conférence préparatoire du 7 avril impliquerait inéluctablement son report.

● Deuxième hypothèse : le secrétaire d'Etat, voulant battre le fer quand il est chaud, souhaite obtenir que les pays consommateurs s'engagent de manière plus résolue dans la voie qu'il estime la meilleure pour les Etats-Unis et par conséquent pour l'ensemble du monde industrialisé. Autre*ment dit, il souhaite que* l'agence retienne, comme moyen de garantir la rentabilité des investissements engagés dans le développement de ressources énergétiques nouvelles, l'idée d'un prix minimum relativement élevé pour l'importation du pétrole.

Dans un tel schéma, des mesures compensatoires devraient être prises aux frontières si le prix de marché descendait aux-dessous de ce prix minimum. Les pays européens et le Japon, condamnés pour longtemps à importer du pétrole, ont un intérêt évident à pouvoir bénéficier d'une baisse éventuelle du prix du marché ; tout en se montrant eux aussi soucieux de garantir la rentabilité de leurs investissements énergétiques, il est donc logique qu'ils soient opposés à la fixation d'un prix minimum élevé à l'importation.

On peut donc penser que M. Kissinger éprouvera des difficultés à imposer, si tel est son objectif, un système de garantie des investissements fondé sur l'adoption d'un prix minimum élevé à l'importation. Si les Etats-Unis exigent un arrangement avant d'accepter de participer à la *conférence préparatoire*, son ajournement est en effet très vraisemblable.

L'échange de vues auquel procédaient, ce mardi, les ministres des affaires étrangères sur la proposition de la Commission *concernant la politique de prix* et d'investissements à mettre en œuvre pour encadrer le programme de développement des ressources énergétiques alternatives, peut-elle aboutir à des conclusions ? C'est très peu probable. Les pays partenaires de la France estiment en effet que l'agence, et non pas le conseil des ministres de la C.E.E., est le lieu normal pour débattre de cette affaire.

Les Français, de leur côté, échaudés par la désastreuse expérience de la conférence de Washington en février 1974, ne veulent pas essayer d'obtenir, coûte que coûte, un accord entre les Neuf sur un dispositif de prix de référence et d'aides financières aux investissements établi en fonction des intérêts de la C.E.E. — qui risquerait d'être compromis aussitôt que les Huit se retrouveraient, en présence des Américains, à Paris, au sein de l'agence.

Enfin les Français considèrent, semble-t-il, qu'il serait maladroit de leur part de donner l'impression de mener la campagne contre les projets de M. Kissinger et de pouvoir être présentés, par là même, comme les fauteurs de troubles au sein du monde atlantique. Ils espèrent que, compte tenu des divergences d'intérêts très réels qui existent entre l'Europe et les Etats-Unis, les pays de la Communauté membres de l'Agence trouveront sufisamment de force pour résister à la pression exercée par Washington.

Lundi, les ministres des affaires étrangères ont débattu une fois encore des mesures à prendre pour éviter que la contribution britanique au budget de la C.E.E. ne dépasse pas de façon anormale la richesse relative du Royaume-Uni parmi les Neuf.

Comme chacun s'y attendait, cet échange de vues, à une semaine du « conseil européen » de Dublin, n'a donné aucun résultat. Les ministres ont unanimement estimé qu'il s'agissait là d'un dossier éminemment politique, à réserver aux chefs de gouvernement. M. Sauvagnargues, appuyé notamment par son collègue allemand M. Genscher, a mis l'accent sur la nécessité de trouver une formule ne plaçant pas le Royaume-Uni en position d'exception permanente.

Les collègues de M. Callaghan ont appris avec une certaine inquiétude que Londres considérait comme peu compatible avec la politique anglaise la règle communautaire concernant le marché de l'acier et demanderait — après le référendum — qu'elle soit aménagée. Les partenaires de l'Angleterre ont également noté que celle-ci souhaitait obtenir rapidement l'accord de la C.E.E. pour prolonger au-delà de la date prévue durant la négociation d'adhésion le régime d'importations privilégiées prévu en faveur des produits laitiers néo-zélandais.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Dessin de KONK.)

Un plan financier pour aider les pays les plus pauvres
est proposé par le professeur Angelopoulos
Il est fondé sur l'utilisation d'une partie des plus-values dégagées par le pétrole et l'or

Avant que ne s'ouvre, à Alger, la conférence des chefs d'Etat de l'Organisation des exportateurs de pétrole (OPEP), le professeur Angelos Angelopoulos, gouverneur de la Banque nationale de Grèce, avait adressé au roi Fayçal d'Arabie, au chah d'Iran et au président algérien, M. Boumediène, un projet concernant « *le recyclage des surplus monétaires de l'OPEP et des plus-values sur l'or* ». L'économiste grec y propose d'utiliser environ un tiers des surplus du pétrole pour couvrir, par l'intermédiaire du Fonds monétaire international (F.M.I.), les déficits des pays industriels et d'employer également un tiers de la plus-value sur l'or réalisée par les banques centrales sur leurs encaisses afin d'aider, par le biais de la Banque mondiale, les nations les plus pauvres.

« *Le manque de compréhension et l'indifférence à l'égard des principes qui doivent jouer en faveur d'une solidarité internationale*, rappelle M. Angelopoulos, *ont empêché les pays intéressés de parvenir à un accord susceptible de permettre à l'économie mondiale de sortir de l'impasse actuelle.* » Aucune solution « *de politique concrète* » n'a notamment été apportée en octobre dernier par les conférences du F.M.I. et de la Banque mondiale à Washington ; « *la crise économique devient* [donc] *de plus en plus grave* ».

Après avoir évoqué les « *imprévisibles* » conséquences économiques et politiques de l'endettement des autres pays du monde à l'égard de l'OPEP et dénoncé le « gel » par les banques centrales des très importantes richesses que leur a procurées la réévaluation de l'or, le gouverneur de la Banque nationale de Grèce énonce son projet qui suppose du côté des pays de l'OPEP une réduction du prix actuel du pétrole de presque 1 % par an. Le système, prévu pour durer cinq ans, consisterait à transférer environ 25 milliards de dollars par an provenant du pétrole de l'OPEP — soit près du tiers des surplus — au Fonds monétaire international.

Cette somme servirait à l'octroi de prêts à quinze ans à bas taux d'intérêt (5 %) aux pays consommateurs, qui bénéficieraient d'une franchise de trois ans pour le remboursement. Une « commission spéciale » serait chargée de la gestion des capitaux et du programme de financement. Selon M. Angelopoulos, les pays de l'OPEP recevraient 3,3 milliards de dollars par an pendant douze ans pour chaque tranche de 25 milliards de dollars transférés au F.M.I. au lieu des 4,5 milliards pendant huit ans que leur procuraient les conditions actuelles du marché. Les pays de l'OPEP accepteraient donc un manque à gagner de l'ordre de 0,9 milliard de dollars par an pour chaque tranche de prêts aux autres pays (3,4 milliards en cinq ans).

De leur côté, les pays industriels transféreraient à la Banque mondiale un tiers de la plus-value réalisée sur leurs encaisses en or, soit 50 milliards de dollars. Cette somme pourrait, dans les mêmes conditions que pour les pétrodollars, financer les pays en voie de développement les plus pauvres. Ce financement prendrait la forme de livraisons de biens d'équipement, sous une procédure spéciale visant aussi à renforcer les capacités d'exportation des pays qui possèdent d'importants avoirs en or.

Le recours à ces deux types de transferts est fondé, conclut M. Angelopoulos, « *sur les principes de la solidarité internationale, de l'interdépendance des économies et d'une sincère coopération... De plus, ce double arrangement contribuera à une mobilisation de l'économie internationale pour affronter le chômage qui s'étend déjà très sérieusement dans tous les pays et refréner l'inflation à des niveaux raisonnables, qui autrement risque de conduire à la complète désorganisation du système économique mondial* ».

CONJONCTURE

M. Jobert rend hommage à M. Mitterrand
à propos des conditions d'une reprise économique

M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, s'est livré à une critique de la politique gouvernementale, qui éprouve « des difficultés à saisir l'événement », au cours d'un déjeuner-débat organisé le 3 mars par l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF).

Au lieu « *d'essayer de dire en demi-teintes ce qui risquerait de choquer* », a-t-il souligné, il vaudrait mieux, pour le gouvernement, « *associer le public aux préoccupations des responsables* », et non lancer de grands débats nationaux « *qui peuvent durer longtemps dans une situation mouvante* ».

« *En politique, l'habileté a besoin de fondements* », a déclaré M. Jobert, avant de critiquer le retard français dans la lutte contre l'inflation. « *Un effort fiscal aurait dû être fait dès le mois de juillet* », alors que la fiscalité est maintenue à un bas niveau et qu'une volonté de redistribution n'est pas apparue. A propos du projet de taxation des plus-values, M. Jobert a souligné qu'il n'aboutirait pas « *avant 1976 au mieux* ».

L'ancien ministre du président Pompidou a alors rendu hommage au « *long et judicieux* » exposé de M. François Mitterrand « *sur ce qui pourrait être fait dans une perspective de reprise économique* » (notamment incitation à l'investissement et contrôle des profits). « *Le gouvernement a choisi*, a-t-il dit, *la facilité et la fuite en avant en opérant un prélèvement invisible sur l'épargne, au prix d'une déperdition de la richesse nationale.* » De même les autorités françaises ont, selon lui, choisi « *d'emprunter massivement plutôt que de faire un effort qui aurait pu être dangereux politiquement* ».

A propos de la chute du dollar, M. Jobert a fait ressortir ses causes politiques, aggravées, par la pratique budgétaire et la gestion économique: « *Je souhaite que les Etats-Unis se considèrent comme des partenaires égaux et assument les conséquences internes de la puissance.* »

Enfin, après avoir indiqué que la France s'honorait de ne pas voir l'avenir du monde en termes d'affrontement, mais qu'il fallait « *illustrer dans la pratique* » cette conception, l'ancien ministre a relevé que le gouvernement manifestait depuis un certain temps le souci d'affirmer des positions nationales.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

Le difficile pari de l'exportation

La France a la chance de posséder des produits plus prestigieux que le pétrole, — céréales, viande, lait, fruits, — aussi doit-elle conquérir davantage de marchés extérieurs. Ce n'est pas la première fois que le chef de l'Etat aborde ce thème. Comme à regret, il a noté qu'avec 10 milliards d'excédent en 1974 la balance agricole ne couvre qu'un cinquième du déficit provoqué par l'augmentation des produits énergétiques. Pourtant, la France revient de loin pour son commerce agricole.

En 1963, la balance agro-alimentaire est déficitaire ; le taux de couverture est de 70 %. En 1968, l'équilibre est atteint; un excédent largement positif se dégage en 1971 : 3,2 milliards de francs. Il sera respectivement, au cours des trois années suivantes, de 5,2, 6,6 et 9,8 milliards de francs (nomenclature européenne). Le taux de couverture est désormais de 130 %. De 1971 à 1973, les soldes positifs des échanges agricoles ont permis, bon an mal an, de combler tout ou partie du déficit global des autres secteurs.

Comment cela a-t-il été possible ? Le volume des produits végétaux récoltés a augmenté de 4,7 % par an au cours des douze dernières années, celui des produits animaux de 2,2 %. Au total, la valeur de la production agricole est passée de quelque 40 milliards de francs à plus de 100 milliards de francs. En fait, les prix garantis aux producteurs par la politique agricole commune ont permis de « fabriquer » d'importants surplus : alors que les exportations représentaient environ 14 % de la production agricole totale en 1963, elles sont désormais de 30 %.

Peut-on tabler sur une évolution analogue au cours des cinq ou dix prochaines années ? Les déclarations officielles tendent à le laisser croire.

Certes, la France est désormais au deuxième rang mondial pour les exportations agricoles. Mais sur quoi repose cette « puissance » ? En premier lieu, un taux de croissance important du P.N.B. chez nos principaux partenaires. Les membres de la C.E.E., qui absorbaient environ le quart de nos ventes en 1963, en achètent dès maintenant les deux tiers. Une conjoncture mondiale déprimée, le taux de croissance presque nul ou négatif, vont pousser nos partenaires européens à plus d'économies. Et ce ne sont pas les pays de la faim qui achèteront les surplus, car ils manquent de tout et surtout de crédits. Les nouveaux riches du pétrole alors ? Ils ont de l'argent, et les récentes informations montrent qu'ils le dépensent, mais leur consommation alimentaire ne croîtra pas démesurément.

S'ajoute à cela le fait que l'évolution désordonnée des marchés mondiaux s'apparente de plus en plus à une partie de poker. La France a-t-elle vraiment les nerfs assez solides alors que le « pot » est considérable ? La lamentable déconfiture du marché du sucre blanc de Paris incite à la prudence.

Les précisions de la F.A.O. pour la prochaine décennie montrent que la Terre couvrira difficilement les besoins alimentaires de tous les hommes. Mais, malheureusement, il s'agit moins, en l'occurrence, de satisfaire des estomacs vides que d'accumuler les devises. Les récentes évaluations des Etats-Unis peuvent éclairer le choix : le département d'Etat à l'agriculture estime que le volume des exportations chutera de 15 % au cours des prochains mois, ce qui laissera tout de même une augmentation de 1 milliard de dollars des ventes à cause de l'augmentation du cours des denrées. Dès lors, l'amélioration de la balance agricole ne dépendra-t-elle pas surtout du rythme d'inflation ? En toute hypothèse, orienter l'agriculture vers un développement de la production, c'est aujourd'hui prendre le risque d'excédents invendables, et d'une rationalisation qui n'ira pas sans troubles sociaux.

Le conseil de planification qui abordera cette question le 13 mai se trouvera placé devant un choix difficile.

ALAIN GIRAUDO.

L'agriculture doit conquérir de nouveaux débouchés extérieurs

déclare M. Giscard d'Estaing

A l'issue d'une visite au Salon de l'agriculture, qui a duré une soixantaine de minutes lundi 3 mars, M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« *L'agriculture est une chance pour l'économie française.* » « *Nous vivons une période exceptionnelle,* a poursuivi le président de la République ; *la France est handicapée car elle possède peu de ressources énergétiques et de matières premières, mais elle a la chance de disposer d'un capital inappréciable : une agriculture dont la richesse de son sol, l'avantage de son climat et la qualité de ses hommes ont fait l'une des plus puissantes et des plus dynamiques du monde.* »

« *Autrefois l'agriculture a pu apparaître comme un secteur marginal, ou même comme une charge pour l'économie,* a-t-il ajouté ; *en fait, elle est aujourd'hui une chance de l'économie et doit être traitée comme telle.* »

Cela a amené le chef de l'Etat à faire trois réflexions :

● LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE : « *La transformation de l'agriculture française est récente. Elle s'est opérée au cours des dix dernières années, pendant la période de fonctionnement du Marché commun, car les agriculteurs ont trouvé une compétition et des débouchés à leur mesure, fournis par un marché de 250 millions de consommateurs. Grâce aux produits français, l'Europe a pu amortir les fluctuations du marché mondial.*

» *C'est pourquoi aux agriculteurs inquiets, et conservant toujours une arrière-pensée de méfiance, j'affirme qu'il s'agit, non seulement de conserver, mais d'affermir et de développer la politique agricole commune qui est l'union économique de l'Europe appliquée à l'agriculture.* »

● LA CONQUETE DE MARCHES EXTERIEURS : « *L'agriculture française doit conquérir des marchés extérieurs. La capacité de nos sols et de nos hommes doit permettre de dégager un solde positif plus important. En 1974, il a été de 10 milliards de francs, soit un cinquième du déficit énergétique. Or, lorsqu'on a la chance de disposer de produits tels que les céréales, les fruits, les légumes, la viande, les produits laitiers, qui sont en réalité plus précieux que le pétrole, il faut savoir les valoriser. Un conseil de planification sera consacré, le 13 mai prochain à ce problème.* »

● LE REVENU DES EXPLOITANTS : « *Nous avons pour objectif la sécurité du revenu des agriculteurs car le développement de la production ne peut se réaliser sans une sécurité économique pour le producteur. Or si ce revenu a augmenté fortement en 1972 et 1973, il a subi en 1974 une évolution négative...* »

En conclusion le président de la République a déclaré :

« *L'exploitation familiale doit demeurer le fondement de l'agriculture française. Nous devons concilier son existence avec les objectifs de développement de la production dans le cadre d'organisations professionnelles et interprofessionnelles qui assureront l'adaptation de l'offre et de la demande. Je souhaite que les organisations, hautement représentatives de l'agriculture, puissent faire des propositions précises en ce sens pour la prochaine conférence annuelle agricole au début de l'été.* »

ODEURS FORTES ET BOUSCULADES

Des bravos, quelques sifflets : M. Valéry Giscard d'Estaing pénètre dans le « grand ring » du Salon de l'agriculture. Costume à chevrons gris, chemise de même nuance, cravate verte. « Il est tout bronzé ! » s'écrie une jeune fille.

Et la mêlée commence, ministres, secrétaires d'Etat, ambassadeurs, membres de cabinet, organisateurs, syndicalistes, se pressent autour du chef de l'Etat.

Bousculades du public curieux, du service d'ordre inquiet, des journalistes à l'affût d'un mot ou d'un cliché. Odeurs fortes des animaux entravés.

Le président de la République passe des bovidés aux chevaux, s'arrête pour saluer l'un de ses beaux-frères, reçoit un mouton en cadeau...

Ici, il serre quelques mains, griffonne un autographe. Là, il regarde à peine. Ou bien il s'attarde devant un cheval camarguais, fait un détour pour rencontrer « Giscard », un paisible taureau à la robe fauve, pénètre dans l'enclos de verrats énormes.

Micros et caméras s'entrechoquent. Le président questionne : La qualité des bêtes ? Le nombre d'exposants ? Le « pays » d'un interlocuteur ? Il hoche la tête, sourit, serre d'autres mains au hasard... enfin presque. Les montagnards suisses l'accueillent avec des « jodels » sifflants; une hôtesse anglaise avec une chope de bière : « Ne me tentez pas », dit le président avant de boire une rasade du breuvage amer.

C'est presque fini : des bravos d'enfants, une brève allocution pour marquer la « forte impression » de cette visite. Et M. Giscard d'Estaing regagne l'Elysée. Quelques visiteurs, un peu barbus, un peu chevelus, s'en vont au poste de police : vérification d'identité. Ils ont lancé au chef de l'Etat : « Gardarem lo Larzac ! »

A. G.

● LE CONSEIL NATIONAL DU COMMERCE proteste contre la hausse des loyers commerciaux, qui est intervenue au début de 1975. Le montant de ces loyers aura augmenté, depuis 1966, de 130 %, alors que les prix de détail ou le coût de la construction n'auront augmenté que de 70 %. Cette augmentation intervient, d'autre part, au moment où les marges commerciales sont bloquées à leur niveau du début décembre 1974.

Le C.N.C. demande donc aux pouvoirs publics de « *suspendre immédiatement l'application du régime actuel d'indexation des loyers commerciaux* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich

La société a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires hors taxes de 571,2 millions de francs, en augmentation de 19,2 % sur l'exercice précédent, qui se répartit comme suit :

	1974	% 1974-1973
Division équipement ménager	220,7	+ 40
Division équipement thermique....	113,5	— 2
Division équipement chimique	64	+ 32
Division ferroviaire et mécanique..	169,6	+ 9
Activités forestières	3,4	+ 120
TOTAL	571,2	+ 19,2

Le chiffre d'affaires à l'exportation de 118,5 millions de francs accuse une progression de 83 %.

Pour les biens de consommation durable (appareils de chauffage et de cuisson, chaudières de chauffage central, radiateurs), l'activité soutenue durant le premier semestre 1974 s'est brusquement contractée au cours des trois derniers mois de l'année.

Par contre, les productions de biens d'équipement (matériel ferroviaire, appareils de voie et équipement chimique) ont bénéficié de la bonne demande nationale et internationale.

Les carnets de commandes au 1er janvier 1975 de la division ferroviaire et mécanique et de la division équipement chimique restent à un niveau satisfaisant totalisant 440,6 millions contre 264,8 millions au 1er janvier 1974.

En 1974, l'activité s'est, dans son ensemble maintenue à un niveau appréciable ; toutefois l'exercice se termine avec des stocks de biens de consommation durable relativement élevés.

Bien que les comptes de l'exercice 1974 ne soient pas encore arrêtés, il peut être fait état d'une amélioration des résultats d'exploitation.

A la suite des importants programmes d'investissements réalisés au cours des deux derniers exercices et de la forte hausse des matières premières et approvisionnements, le montant des amortissements et celui de la provision pour hausse des prix seront en sensible augmentation.

Dans cette perspective et compte tenu du report à nouveau de 1973, il est vraisemblable que le conseil proposera une majoration du dividende.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE

Cette filiale de la B.N.P., a quadruplé ses bénéfices en trois ans

La S.F.E. a annoncé un bénéfice net de 8,6 millions de dollars pour l'année 1974, en augmentation de 1,4 million par rapport à l'année précédente.

Dans le discours qu'il a prononcé lors de la conférence de presse à Londres, Lord Seebohm, président du conseil de surveillance de la S.F.E., a indiqué que les résultats représentaient un bénéfice net de 23,9 % du capital libéré et un profit de 17,5 % par rapport aux fonds propres.

Depuis sa création, il y a huit ans, le groupe s'est développé rapidement et particulièrement au cours des trois dernières années. R.P. Hartmann, président du directoire, a fait remarquer que depuis 1971 :

— Le total du bilan a triplé : 862 millions de dollars contre 283 millions de dollars.

— Le bénéfice net a quadruplé, passant de 2 millions de dollars à 8,6 millions de dollars.

— Le bénéfice net en % du capital libéré a augmenté de 9,5 % à 23,9 %.

— Les engagements signés au cours de l'exercice (407 millions de dollars) ont presque quintuplé par rapport à ceux signés en 1971 (110 millions de dollars).

Le capital social de la Banque de la Société financière européenne, banque d'affaires du groupe, établie à Paris, a augmenté de 28 millions de francs français en 1971 à 200 millions de francs français à la fin de 1974.

En 1974, d'importantes dispositions ont été prises pour établir la présence de la S.F.E. dans de grands centres :

Un bureau de représentation a été ouvert à Londres, une société financière, la S.F.E. Pacific Ltd, a été créée à Hongkong, avec un capital de 10 millions de dollars U.S., et la décision a été prise d'ouvrir un bureau de représentation à New-York.

Les quatre-vingts nouveaux prêts auxquels la S.F.E. a participé en 1974 ont été accordés à des emprunteurs de tous les continents. J. Parent, directeur général, a dit que d'importants prêts ont été faits pour aider le développement des ressources énergétiques, pour la construction de différents types de bateaux et pour l'élaboration de projets nationaux. Il a souligné que la S.F.E. se consacrait de plus en plus à des objectifs d'assistance financière eu égard à ses importantes ressources.

C'est une banque d'affaires internationale et pas simplement une institution à moyen et long terme.

R.P. Hartmann a déclaré que la S.F.E. poursuivra en 1975 sa politique de sélectivité et de prudence en tâchant de maintenir les profits à un niveau élevé.

Il est rappelé que les huit actionnaires de la S.F.E. sont : Algemene Bank Nederland, Banca Nazionale del Lavoro, Bank of America NT & SA, Banque de Bruxelles, Banque nationale de Paris, Barclays Bank International, Dresdner Bank and Sumitomo Bank. Le total du bilan des banques actionnaires de la S.F.E. dépasse 210 milliards de dollars et celles-ci disposent de plus de 11 000 succursales réparties dans le monde.

BANQUE SCALBERT

Dans sa séance du 24 février 1975, le conseil d'administration réuni sous la présidence de M. Louis Decoster — président directeur général — a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

Les comptes créditeurs de la clientèle s'élèvent à 1 978 171 228 F contre 1 540 743 170 F au 31 décembre 1973, soit une progression de 28,3 %.

Le total du bilan se monte à 2 597 429 948 F en progression de 32 % par rapport à celui de l'année précédente.

Le bénéfice net ressort à 5 649 190 F contre 4 140 957 F en 1973, soit une progression de 36,4 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 28 avril 1975 de distribuer un dividende de 9,45 F dont 3,15 F d'impôt déjà payé au trésor, contre 9 F dont 3 F d'avoir fiscal au titre de 1973.

L'ABEILLE S.A.

Les résultats d'exploitation de l'exercice 1974 s'élèvent à 18 014 173,18 F contre 16 456 999,27 F en 1973.

Le bénéfice net de l'exercice atteint 9 071 957,14 F. En 1973, après affectation à la réserve spéciale des plus-values à long terme d'une somme de 1 857 654,53 F, il était d'un montant de 15 515 336,95 F. La diminution du solde bénéficiaire est due notamment aux provisions nouvelles pour dépréciation de valeurs mobilières, effectuées en 1974, qui se sont élevées à 8 276 316,63 F contre la somme de 1 312 652,74 F en 1973.

Il sera proposé un dividende de 17,25 F par action, soit 11,50 F net plus 5,75 F d'impôt déjà perçu par le Trésor (avoir fiscal), identique à la distribution de l'exercice précédent et l'attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour vingt actions anciennes, jouissance 1er janvier 1975.

Cette dernière disposition sera soumise à une assemblée extraordinaire qui se réunira à l'issue de l'assemblée ordinaire statuant sur les comptes le 28 avril prochain.

FRANCE BAIL

Le conseil d'administration de France Bail, société de crédit-bail du groupe SOVAC, s'est réuni le 25 février 1975 pour examiner les comptes de l'exercice 1974.

Après amortissements, largement calculés, des biens loués et dotations aux provisions pour créances douteuses, le bénéfice net atteint un chiffre très voisin de celui de 1973, soit 4 798 718 F contre 4 865 350 F.

Compte tenu de ces résultats, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale de fixer le revenu global de chaque action à 20,25 F, ce montant comprenant un dividende de 13,50 F et des impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal) de 6,75 F.

En 1973, le dividende distribué avait été volontairement limité à 12,60 F pour tenir compte des recommandations gouvernementales.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 MARS

Maussade

Depuis quelque temps, le début de semaine est maussade à la Bourse de Paris, et cette séance de lundi n'a pas failli à l'habitude.

Le fléchissement du loyer de l'argent sur le marché monétaire, retombé à 9 5/8 % après son éphémère tension lors de l'échéance de fin de mois, n'a même pas favorisé les banques. Bref les opérateurs ne prennent plus guère d'initiatives.

Est-ce l'absence de mesures de relance, les incertitudes sur l'évolution de l'économie, l'alourdissement du climat social ? Sans doute un peu de tout cela.

Seuls les pétroles internationaux se sont détachés en hausse — Royal Dutch, Petrofina, Exxon — à la faveur de la baisse plus ou moins avouée sur les prix du « brut ». Ajoutons-y Peugeot, suivi de Citroën, et B.S.N., Gervais-Danone recherché par les Allemands sur des rumeurs incontrôlées d'achats arabes.

Tassement, en revanche, des valeurs de bâtiment et de travaux publics.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines (Kodak) en dépit de la faiblesse persistante du dollar, des allemandes et des hollandaises.

Repli général des mines d'or, mais fermeté de R.T.Z.

Sur le marché du métal, effritement des cours du lingot et du kilo en barre (24 875 F et 24 700 F contre 24 990 F et 24 800 F), et repli du napoléon (267,80 F contre 269,30 F), avec un volume d'affaires inchangé de 21 millions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Boutreville, c. 33	2 p. 5	.. ..
Guyenne-Gascogne, c. 2	1 p. 8	18 70
Merlin-Gerin, c. 19	2 p. 5	7 80
Vallourec, c. 31	1 p. 4	4 65

LONDRES

Reprise

Après la rechute de la veille, le marché tente de se redresser. Stimulés par la vive hausse de Wall Street, les pétroles se raffermissent, ainsi que les industrielles. Les mines d'or continuent à se replier.

OR (ouverture) dollars : 181 .. contre 181 25

VALEURS	CLOTURE 3/3	COURS 4/3
War Loan 3 1/2 %	25 1/8	25 7/16
Beecham	285 1/2	285 1/2
British Petroleum	410 1/2	412 1/2
Shell	238 ...	242 ...
Vickers	131 1/4	131 3 4
Imperial Chemical	215 ...	215 ...
Courtaulds	96 ...	98 3/4
De Beers	245 1/2	245 1/2
* Western Holdings	35 3/4	35 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	161 ...	158 1/2
* West Driefontein	46 1/2	46 ...

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

PRICEL. — Bénéfice net de l'exercice : 36,04 millions de francs contre 26,5 millions de francs. Dividende global de 12 F contre 11,81 F en 1973 (compte tenu de l'attribution gratuite — une pour une — qui a doublé le nombre des actions).

ABEILLE S.A. — Bénéfice net pour 1974 : 9,07 millions de francs contre 15,5 millions de francs, après 8,27 millions de francs de provisions pour dépréciation du portefeuille, contre 1,21 million de francs. Dividende global de 17,25 F (inchangé) et attribution gratuite d'une action nouvelle pour vingt anciennes. Jouissance 1er janvier 1975.

U.F.B. — Bénéfice de 1974 : 6,44 millions de francs contre 8,83 millions de francs (10,74 F par action contre 14,72 F). Dividende global de 12 F (inchangé).

CETELEM. — Bénéfice pour 1974 : 8,6 millions de francs (contre 10,6 millions de francs), compte tenu d'un dividende de 4,2 millions de francs reçu de la filiale COFICA et d'une reprise de 3,1 millions de francs sur une provision constituée précédemment. Bénéfice consolidé par action : 4,23 F contre 17,12 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/3	4/3
1 dollar (en yens)	286 38	285 10

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	9 5/8 %
Moyen terme	....	9 9/16 %

NEW YORK

Forte hausse

La semaine a bien commencé à Wall Street, où une forte hausse s'est produite au cours d'une séance très animée, surtout à l'ouverture et en clôture. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a progressé de 14,08 points, s'établissant, à 753,13, au plus haut niveau depuis le 13 août 1974.

Ce mouvement a été provoqué à la fois par la nouvelle réduction du taux de base des banques, qui avait déjà entraîné une reprise du marché vendredi, et par l'espoir d'une baisse des prix du pétrole.

Les achats des investisseurs institutionnels se sont amplifiés, le volume global des transactions se gonflant à 24,70 millions de titres contre 17,56 millions. Une fois de plus, les mauvaises nouvelles en provenance de l'économie n'ont pas entamé l'optimisme des opérateurs. Par les secteurs les plus favorisés, les transports aériens ont vivement progressé, de même que les produits chimiques (Union Carbide), les électroniques (I. T. T.) et les sidérurgiques.

Indices Dow Jones : transports, 166,54 (+ 2,74); services publics, 80,01 (+ 0,67).

VALEURS	COURS 28/2	COURS 3/3
Alcoa	34 3/4	35 3/8
A.T.T.	50 3/8	50 5/8
Boeing	18 1/2	19 3/4
Chase Manhattan Bank	32 1/4	32 3/4
Du Pont de Nemours	99 ...	101 5/8
Eastman Kodak	87 3/4	91 ...
Exxon	77 3/8	78 ...
Ford	33 ..	33 3/8
General Electric	44 1/8	44 7/8
General Foods	23 3/4	23 7/8
General Motors	39 ...	39 7/8
Goodyear	15 5/8	15 1/2
I.B.M.	215 1/2	220 ...
I.T.T.	18 3/8	19 1/8
Kennecott	32 7/8	34 3/4
Mobil Oil	41 3/8	42 ...
Pfizer	34 1/4	35 1/4
Schlumberger	99 ...	99 3/8
Texaco	26 1/8	26 1/2
U.A.L. Inc.	20 1/2	21 3/8
Union Carbide	50 ...	53 3/8
U.S. Steel	49 1/8	50 1/4
Westinghouse	12 1/2	12 3/4
Xerox	74 ...	76 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	28 févr.	3 mars
Valeurs françaises	116,8	116,6
Valeurs étrangères	123,7	124,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,4	68,2

BOURSE DE PARIS — 3 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	.. ..	1 266	France (La)	338	375	Séquanaise Banq.	240	240
5 %	55 40	0 425	Préservatrice S.A.	308	308	SLIMINCO	140	140
5 % 1920-1980	135	0 425	Prévoyance	....	1052	Stè Cent. Banque	70 50	72 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
645	4,50 % 1973	549	545 20	548	550 ..
1090	C.N.E. 3 %	1078	1078	1080	1080 ..
265	Afrique Occ.	262 50	261	261	255 90
320	Air Liquide	316	315	314	310 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

• VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

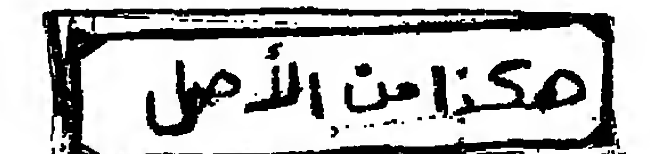
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 173	4 160	4 16
Canada ($ can. 1)	4 177	4 167	4 15
Allemagne (100 DM)	182 950	182 650	182
Belgique (100 fr.)	12 222	12 257	12
Danemark (100 krd.)	77 470	77 350	69 75
Espagne (100 pes.)	7 512	7 506	7 20
Grande-Bretagne (£ 1)	10 135	10 127	10 15
Italie (100 lires)	0 665	0 665	0 66
Norvège (100 krs.)	84 820	85 120	85
Pays-Bas (100 fl.)	178 080	177 900	177
Portugal (100 esc.)	17 580	17 560	17 25
Suède (100 krs.)	107 320	107 670	107 50
Suisse (100 fr.)	173 700	173 900	173 .

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3 2
Or fin (kilo en barre)	24800	24800
Or fin (kilo en lingot)	24990	24875
Pièce française (20 fr.)	269 30	267 80
Pièce française (10 fr.)	187	184 50
Pièce suisse (20 fr.)	258 40	258 70
Union latine (20 fr.)	237 50	238 20
Souverain	246 60	245 90
Pièce de 20 dollars	1126 20	1118
Pièce de 10 dollars	562 60	561
Pièce de 5 dollars	431	434
Pièce de 50 pesos	1007 50	1000 50
Pièce de 10 florins	228 70	227 90



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. AMÉRIQUES
— CHILI : le ministre de la défense est tué dans un accident d'hélicoptère.

2. ASIE

2-3. EUROPE
— GRANDE-BRETAGNE : M. Wilson voit l'avenir en rose.
— U.R.S.S. : le comité central rappelle la nécessité de la critique et de l'autocritique.
— ESPAGNE : l'hebdomadaire Cambio 16 est suspendu pendant trois semaines.

3-4. PROCHE-ORIENT
— LIBYE : consacré à de Gaulle et à Nasser, le colloque de Benghazi a illustré les difficultés du dialogue euro-arabe.
— LIBAN . les graves incidents de Saïda risquent de déclencher une nouvelle crise politique.

4-5. AFRIQUE
— « Le Maroc à l'heure de l'union nationale » (II), par P. Balta.

6. L'ÉVÉNEMENT
— La coopération.

7. DÉFENSE
— La France prépare ses prochains essais nucléaires souterrains dans le Pacifique.

7-8. POLITIQUE
— M. Marchais : le pouvoir le plus conservateur.

9-10. JUSTICE
— De nouvelles organisations manifestent leur émotion après les sévices dont ont été victimes deux avocats.
— L'accident du téléférique des Deux-Alpes : peine d'emprisonnement avec sursis pour deux ingénieurs de la société Neyrpic.

13. SOCIÉTÉ
— Les résolutions des Journées internationales de la femme.

14 à 16. ARTS ET SPECTACLES
— CINEMA : *Le monstre est vivant.*
— DANSE : rétrospective Béjart à Bruxelles.

LE MONDE DE LA MÉDECINE
Pages 17 à 19
— De nouvelles recherches en pathologie vasculaire.
— Les risques du ski.
— La campagne antitabac.
— Des estimations de l'O.M.S. pour l'an 2000.

20. ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE
— Le monde industrialisé a les moyens de traiter efficacement la crise énergétique actuelle.
— L'élevage du saumon en Bretagne.

21. RELIGION
— Une note de la commission épiscopale de la famille sur le mariage, l'avortement, la contraception.

21. PRESSE
— Le conflit du *Parisien libéré.*

21. ÉDUCATION
— Des réactions au projet de réforme de M. Haby.

30. LES RÉGIONS
— La Méditerranée à l'ombre des usines : Fos, Sète.

31. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— URBANISME : la querelle de Nancy : « Une affaire politique », déclare le maire.

32 à 34. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— De la polémique P.C.-P.S. au conflit Renault, l'union de la gauche s'est bien enracinée dans le terreau syndical.
— AGRICULTURE : le difficile pari de l'exportation.
— ENERGIE : « Nous ne nous laisserons pas marcher sur les pieds », déclare le chah.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (13)
Annonces classées (23 à 29) ; Aujourd'hui (22) ; Carnet (22) ; « Journal officiel » (22) ; Météorologie (22) ; Mots croisés (22) ; Finances (35).

Le numéro du « Monde » daté 4 mars 1975 a été tiré à 589 960 exemplaires.

APRÈS LES ATTENTATS A LYON ET DANS LE SUD-OUEST

Le gouvernement algérien élève une « vive protestation »

De notre correspondant

Alger. — *Après les violences dont ont été victimes deux avocats algériens lors de l'affaire du Thélème, l'attentat perpétré, le lundi 3 mars, contre les agences d'Air Algérie à Lyon et à Toulouse a provoqué une vive émotion en Algérie. L'ambassadeur de France, M. Jean-Marie Soutou, a été convoqué lundi après-midi au ministère des affaires étrangères, où es interlocuteurs lui ont fait part de* « l'énergique protestation élevée par le gouvernement algérien » *et lui ont renouvelé* « leur vive préoccupation de voir les autorités françaises sauvegarder la sécurité et la dignité des ressortissants algériens en France et assurer « *la protection de leurs biens et intérêts* ».

Le fait que les deux attentats aient eu lieu à quelques minutes d'intervalle conduit les autorités algériennes à penser qu'il s'agit d'une action concertée visant à saboter les bonnes relations franco-algériennes à un mois de la venue du président Giscard d'Estaing en Algérie et au lendemain de la visite qu'il a faite aux travailleurs émigrés à Marseille.

Cette visite a été bien accueillie ici. Toutefois, on a fait remarquer dans certains milieux que le chef de l'Etat français avait réussi un « *beau doublé* » en effectuant une opération de politique intérieure visant à récupérer le parti socialiste, tout en marquant de la sympathie aux travailleurs algériens.

L'état d'esprit reflété par ce qui vient de se passer à Paris, à Lyon, à Toulouse et à Nice inquiète d'autant plus les autorités algériennes que, jusqu'ici, la très grande majorité des coupables sont demeurés impunis.

A l'ambassade de France à Alger, on déplore une fois de plus ce qui vient de se produire. On constate avec consternation que, de l'accord sur la sécurité sociale favorable aux travailleurs algériens, signé fin 1971, à la prochaine venue de M. Giscard d'Estaing en passant par la visite de M. Bouteflika à Paris, qui a relancé la coopération entre les deux pays en juillet 1973, se sont produits une dizaine d'attentats particulièrement graves qui visaient à empêcher la nécessaire réconciliation entre les deux peuples. On remarque aussi qu'ils se sont systématiquement produits au moment où des échanges de visites visaient à approfondir le dialogue politique entre Alger et Paris, alors que cette action répond à un impératif stratégique pour les deux capitales dans la défense de leurs intérêts en Méditerranée, voire dans le monde.

P. B.

FAUX

Les journaux ont reçu, le 3 mars après-midi, un communiqué présenté comme émanant des syndicats C.G.T., F.O., C.F.D.T., C.G.C. et autonome des impôts. On y annonçait que les personnels des impôts, mécontents de voir M. Fourcade refuser de prendre en compte leurs revendications, avaient décidé de ne pas apposer de cachet dateur sur les déclarations de revenu. Le communiqué se terminait par cette phrase : « En conséquence, les délais de dépôt des déclarations sont, de fait, reportés à une date ultérieure, et aucune pénalité ne sera appliquée aux retardataires ».

Immédiatement diffusée par l'A.F.P. et reprise par plusieurs postes de radio, cette « bonne nouvelle » pour les contribuables défaillants fut rapidement démentie. Les responsables syndicaux, interrogés par des journalistes, déclarèrent n'avoir jamais publié un tel texte. Nous menons actuellement des négociations difficiles avec le ministère des finances, déclare-t-on à la C.G.T., et ce communiqué ressemble à une provocation pour faire capoter les discussions. Si nos revendications ne sont pas satisfaites, nous envisagerons des actions avec les autres organisations membres de l'Intersyndicale. Mais ce ne seront certainement pas celles indiquées dans ce faux communiqué, dont nous cherchons à connaître l'origine.

M. PIERRE CARRAUD AMBASSADEUR AU NIGÉRIA

Le *Journal officiel* du 5 mars 1975 annoncera la nomination de M. Pierre Carraud au poste d'ambassadeur à Lagos (Nigéria), en remplacement de M. André Roger.

[Agé de cinquante-cinq ans, docteur en droit et diplômé de l'Ecole des sciences politiques, M. Carraud a occupé plusieurs postes à l'étranger et à l'administration centrale des affaires étrangères. Il a été notamment deuxième conseiller, puis premier conseiller, à Ottawa, de 1962 à 1968, puis sous-directeur d'Afrique-Levant en 1969.

Depuis 1972, il était premier conseiller à la délégation permanente de la France auprès du conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles.]

M. MAYOUX QUITTERA PROCHAINEMENT LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CRÉDIT AGRICOLE

M. Jacques Mayoux quittera prochainement la direction générale de la Caisse nationale de crédit agricole (C.N.C.A.), poste qu'il occupe depuis septembre 1963. Il serait remplacé par M. Jacques Lallement, directeur général de l'Institut de développement industriel (IDI) depuis juillet 1972.

[M. Mayoux est né en 1924. Issu de la même promotion de l'Ecole nationale d'administration (ENA) que M. Giscard d'Estaing, il fut chargé de mission à la direction des relations économiques extérieures (1956-1959), puis secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne. En 1963, il est nommé directeur général de la C.N.C.A. et assure à ce poste la réforme de l'établissement financier rural. M. Mayoux préside plusieurs filiales du Crédit agricole ; il est administrateur de la Banque française pour le commerce extérieur.]

[M. Jacques Lallement est né en 1922. Diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (ENFOM), il est intégré dans les cadres de l'inspection des finances en 1952. Nommé directeur chargé des engagements et des crédits à la Caisse nationale de crédit agricole en 1965, il est nommé directeur général adjoint en 1968. En 1972, M. Lallement passe à la direction générale de l'Institut de développement industriel.]

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste,* a été reçu mardi 4 mars par le premier ministre japonais, M. Takeo Miki. Au cours d'un entretien d'un quart d'heure au Parlement, les deux hommes ont procédé à un échange de vues notamment sur la situation politique en Europe occidentale. M. Mitterrand a ensuite rendu visite à M. Ryokichi Minobe, gouverneur de Tokyo. Ce dernier a exposé la situation de la gauche au Japon, et M. Mitterrand a souligné l'importance de maintenir un front uni. — *(A.F.P.)*

● *M. Francis Combe* a été réélu mardi 4 mars, pour trois ans, à la présidence de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (A.P.C.M.). Il a obtenu 66 voix contre 25 à M. Maurice Collet (CID-UNATI), président de la chambre des métiers de la Drôme, et 3 bulletins nuls et blancs. M. Francis Combe est président de la chambre des métiers interdépartementale des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise et de la Confédération nationale de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie française.

● *Une ordonnance de non-lieu* vient d'être rendue par le tribunal de Saint-Etienne dans l'information ouverte après la mort de M. Gilbert Besnard, détenu à la maison d'arrêt de La Talaudière, tué par balle, le 28 juillet dernier, au cours d'une mutinerie *(le Monde* du 30 juillet 1974). La famille de la victime, qui s'était constituée partie civile après avoir déposé plainte contre X... pour homicide volontaire, a aussitôt fait appel de cette décision. M. Besnard avait été atteint d'une balle de 22 long rifle, alors qu'il se trouvait sur le toit de la prison. Un surveillant avait été mis en cause mais l'enquête et le rapport des experts en balistique ne semblent pas avoir été concluants sur ce point.

● *L'écrivain hongrois Laszlo Nemeth* est mort à Budapest le 3 mars. Il était âgé de soixante-quatorze ans. Auteur de romans et de pièces de théâtre — non traduites en français, — il était directeur du service littéraire de la radio hongroise.

En Éthiopie

Une réforme agraire radicale a été proclamée

Addis-Abeba (A.F.P., Reuter). — Le conseil militaire provisoire a proclamé mardi matin 4 mars la réforme agraire dans l'ensemble des quatorze provinces éthiopiennes.

Selon les termes de la déclaration officielle intitulée « *Nationalisation des terres rurales* », et diffusée par la radio, toutes les terres « *deviennent la propriété collective du peuple éthiopien* ». Les grands ensembles agricoles notamment les fermes appartenant à des étrangers, sont nationalisés sans indemnités. Les droits des chefs spirituels et coutumiers sont supprimés, ainsi que le statut de fermier ou de métayer « *Aucune personne, aucun groupe d'affaires ni aucune autre organisation ne possède des terres à titre privé* », souligne la déclaration, qui précise que la réforme est « *immédiatement applicable dans tout le pays* ».

Après cette nationalisation, il est néanmoins prévu que l'Etat redistribuera les terres aux paysans par lots de 10 hectares au maximum.

En Erythrée, un nouvel accrochage a opposé lundi matin les troupes éthiopiennes aux maquisards sur la route qui relie Asmara à Massawa. La ligne électrique provisoire qui reliait depuis quelques semaines la capitale de l'Erythrée à Massawa a été sabotée et Asmara est, à nouveau, privée d'électricité. A Keren, à 90 kilomètres au nord-ouest d'Asmara, la garnison éthiopienne serait isolée.

[Radicale dans son principe, la réforme agraire, dont on attendait depuis un mois la proclamation, le sera-t-elle dans son application ? Il faudra attendre de connaître les modalités exactes de cette réforme pour savoir quelle tendance l'a finalement emporté au sein d'un comité militaire divisé à son sujet. La nationalisation des grands domaines — dont bon nombre étaient déjà confisqués, voire redistribués, — n'est pas une surprise. Certains grands propriétaires, jusqu'alors ménagés, possèdent néanmoins les moyens de « réagir ». Parmi eux, Ali Mirah, chef des nomades danakils et principal actionnaire d'une plantation moderne dans la vallée de l'Aouache. La « clause des 10 hectares », qui peut être diversement interprétée, ne devrait guère affecter des provinces comme le Godjam ou le Begemder, qui bénéficient depuis longtemps d'un système de petites propriétés communales ou familiales. — J.-C. G.]

En Rhodésie

L'arrestation du révérend Sithole risque de remettre en cause l'accord sur le cessez-le-feu

Salisbury (A.P., Reuter, U.P.I.). — Le révérend Sithole, leader de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), a été arrêté, a annoncé ce mardi matin 4 mars le gouvernement rhodésien.

Dans un communiqué, celui-ci précise :

« *Nous sommes en possession d'informations dignes de foi établissant que le révérend Sithole préparait soigneusement l'assassinat de certains de ses adversaires en qui il voyait un obstacle à son ambition d'obtenir la direction du Conseil national africain.*

« *Il a, en conséquence, été arrêté ce matin afin de protéger la vie de ceux dont il voulait faire ses victimes, et de maintenir la loi et l'ordre.* »

***

Cette arrestation risque de mettre en cause l'accord de cessez-le-feu du 11 décembre dernier, qui n'avait été rendu possible que par la libération, parmi d'autres, du révérend Sithole, emprisonné depuis dix ans. Le ZANU est en effet le mouvement qui jouit du plus de crédit auprès des maquisards.

La tension s'était aggravée ces derniers temps entre le gouvernement rhodésien et les nationalistes d'une part, et les différents mouvements nationalistes d'autre part.

Depuis quelques jours, le gouvernement rhodésien avait concentré ses attaques sur le ZANU, qu'il accusait de violations répétées du cessez-le-feu. Il avait fait état d'une trentaine de violations en deux semaines, et en avait tiré argument pour refuser de libérer les trois cents nationalistes toujours détenus.

Dans une déclaration à l'Observer, publiée dimanche à Londres, une « importante personnalité rhodésienne » *ne cachait pas que le gouvernement de M. Ian Smith était en train de diviser le Conseil national africain (A.N.C.), qui regroupe les trois mouvements de libération.* « Je ne vois aucun espoir de nous entendre avec le ZANU, *aurait dit ce responsable.* Par contre, nous pourrions envisager de réunir la conférence constitutionnelle sur l'avenir de la Rhodésie avec les représentants des autres mouvements. »

Dimanche dernier, deux jours après la pendaison par les autorités rhodésiennes de trois nationalistes, le révérend Sithole avait été porté en trimophe devant le bâtiment où se réunissait le comité exécutif de l'A.N.C., à Salisbury, tandis que ses partisans scandaient : « La révolution ou la guerre. » *Lui-même avait déclaré lundi à la presse :* « Nous sommes partisans de l'affrontement direct sur le champ de bataille, si toutes les autres méthodes échouent. »

Pasteur de l'Eglise méthodiste, le révérend Sithole est né en 1920. Il a fait ses études supérieures aux Etats-Unis, et a été ordonné en 1950. Il a fait son entrée sur la scène politique en 1959, date de la parution de son livre, le Nationalisme rhodésien.